QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE – N° 12172 – 4 F — JEUDI 15 MARS 1984

LA CONFÉRENCE INTERLIBANAISE DE LAUSANNE

La Syrie est intervenue énergiquement pour imposer un cessez-le-feu

LIRE PAGE 3 L'ARTICLE D'ERIC ROULEAU



Fondateur : Hubert Beuve-Méry — Directeur : André Laurens

« Le Monde des arts et des spectacles »

Pages 15 à 23

« Carmen », de Francesco Rosi : l'opéra de la réalité

Mme Thatcher au pied du mur

Rarement une négociation européenne, au départ complexe, s'est présentée en des termes aussi clairs. Désormais, le succès du conseil européen qui se tiendra les lundi 19 et mardi 20 mars à Bruxelles dépend presque exclusivement de Londres et de la volonté de Mme Thatcher de faire preuve d'un *minimum* d'esprit de compromis. Le mérite de la France, c'est d'être parvenu à suffisamment débrouiller les cartes pour ne pas offrir aux Britanniques, si tant est qu'ils en aient l'envie, la possibilité de mélanger les problèmes et de jouer sur des rivalités subalternes pour se soustraire à leurs responsabilités.

Ainsi Paris n'a pas cherché à se dérober à une réforme en profondeur de la politique agricole commune. Cette dernière apparaît, malgré ses défauts, comme une grande réussite. Victime de son succès, elle en est arrivée au temps des contraintes. Celles qui viennent d'être acceptées pour le lait sont dures. Mais, outre le fait que le sacrifice est demandé à tous, il est vrai que M. Rocard, plaidant la cause d'un pays où la production laitière a plus qu'ailleurs un rôle social, est parvenu à limiter les dégâts.

Paris a demandé aux Allemands, en contrepartie, de supprimer les montants compensatoires monétaires (MCM), qui sont devenus la bête noire des paysans français. L'arrangement qui est intervenu prévoit leur élimination en trois ans. Sans être tout à fait satisfaisant, il signifie un effort réel pour l'Allemagne, qui accepte ainsi que les prix en deutschemarks soient gelés jusqu'en 1987.

Les Dix sont également d'accord pour mieux maîtriser l'évolution des dépenses agricoles et non agricoles. Ces dispositions constituent l'élément le plus novateur des décisions qui devraient être prises par le conseil européen. C'est une garantie contre les dérapages budgétaires de toutes sortes, et en particulier contre ceux qui pourraient résulter du futur élargissement à l'Espagne et au Portugal. C'est, même si on le tait, une réforme institutionnelle de fait : les gouvernements, sans toucher aux pouvoirs que le Parlement détient des traités, prennent l'engagement politique de ne plus tolérer, comme dans le passé, ses débordements.

Sur les dossiers jusqu'ici traités, le Royaume-Uni n'a fait aucune concession. Les décisions prises vont au contraire dans le sens de ses revendications. Il reste à fixer la compensation à lui accorder pour alléger sa contribution au budget européen. M. Roland Dumas, ministre français des affaires européennes, a noté mardi « une convergence des points de vue des Neuf ». Nul doute que, soucieux de régler le contentieux, ceux-ci feront une offre généreuse. L'idée serait de proposer un montant pour 1984 – on cite le chiffre de 750 millions d'ECU, – puis, à partir de là, de bâtir un mécanisme garantissant à Londres qu'une fraction substantielle de sa contribution serait prise en charge par les partenaires.

Mme Thatcher peut être tentée d'exploiter le souci d'aboutir de ses interlocuteurs, et en particulier de la présidence française, pour faire monter les enchères. Mais le jeu a ses limites : le coût politique, notamment envers les paysans, que M. Mitterrand a accepté de payer pour relancer une coopération européenne qu'il considère comme nécessaire à la France n'est déjà pas négligeable. L'effort en faveur du Royaume-Uni, pour être compris par l'opinion publique, peut être réel mais doit demeurer raisonnable. C'est toute la différence entre la solidarité et la défaite.

(Lire page 32.)

Nouveaux succès pour M. Hart

Le sénateur démocrate réussit une percée dans le sud des Etats-Unis mais ne parvient pas à prendre un avantage décisif sur M. Mondale

Washington. – M. Gary Hart a marqué de nouveaux points le mardi 13 mars dans la course à l'investiture démocrate, sans arriver pour autant à prendre un avantage décisif sur M. Walter Mondale. Une dure compétition va donc se développer entre le jeune sénateur du Colorado et l'ancien vice-président de M. Carter. Les deux autres candidats restant en lice ne devraient y faire que de la figuration.

La médiocrité de ses résultats, mardi, et l'endettement de sa campagne (2 millions de dollars) pourraient en effet obliger bientôt le sénateur Glenn à jeter le gant, bien qu'il ait affirmé sa volonté de se maintenir.

Le pasteur Jackson a, lui, obtenu de bons scores en Alabama et en Géorgie (environ 20 % des voix), mais sans arriver à se rallier les Blancs ni même d'autres électeurs noirs que les plus jeunes. En conséquence, sa campagne ne peut plus relever que du témoignage.

Quant à M. McGovern, il a annoncé son retrait sitôt après avoir appris qu'il était arrivé seulement troisième (avec 20 % des voix) dans le Massachusetts, le seul des neuf Etats en jeu ce « super-mardi » où il était bien placé, le seul Etat aussi où il l'avait emporté face à M. Nixon en 1972.

Sur les cinq Etats dont les résultats étaient connus ce mercredi en fin de matinée (heure de Paris), M. Hart en a remporté trois, la Floride (41 % des voix contre 33 % à M. Mondale), le Massachusetts (39 % contre 27 %) et le Rhode-Island (49 % contre 37 %). Sa victoire semblait également assurée dans l'Oklahoma. M. Mondale n'a nettement devancé le sénateur du Colorado que dans l'Alabama (34 % contre 23 %). Il n'a fait que sauver les meubles en Géorgie (31 % contre 28 %) (1).

Compte tenu de l'écrasant rapport de forces en faveur de M. Mondale, il y a deux semaines encore, ces pourcentages constituent un succès pour M. Hart qui, en janvier, ne réunissait, par exemple, que 3 % des intentions de vote dans le Massachusetts. Sa réussite est encore plus impressionnante dans le Sud, où il n'avait eu qu'une huitaine de jours pour se faire connaître face à un adversaire puissamment organisé et

De notre correspondant

soutenu par la plupart des personnalités démocrates locales, y compris la veuve du pasteur King qui avait refusé de se rallier à M. Jesse Jackson.

Les huits points d'avance obtenus en Floride (dont la population est âgée et conservatrice), le coude-à-coude en Géorgie (Etat de M. Carter qui appuyait son ancien vice-président), et même la deuxième place en Alabama, où la force de la centrale syndicale AFL-CIO acquise à M. Mondale a pesé lourd, sont autant de raisons pour M. Hart de triompher.

Inconnu hier, il a démontré que son « message » sur la nécessité du « *nouveau départ* » pour l'Amérique séduisait non seulement la Nouvelle-Angleterre, mais aussi le Sud et sans doute également l'Ouest, où il avait remporté samedi le Wyoming et où on attend les résultat de l'Oklahoma, du Nevada et de l'Etat de Washington.

Ballotté par ce raz de marée, M. Mondale n'a repris pied qu'en Alabama. C'est peu, mais cela a suffi à lui redonner le sourire. Le danger d'une percée aussi rapide que celle de M. Hart est, en effet que les télévisions, l'opinion et la presse, en attendent toujours plus à chaque nouveau scrutin. Lorsqu'on a remporté haut la main quatre élections consécutives, il suffit de deux très relatives défaites, même balancées par trois nettes victoires, pour paraître commencer à marquer le pas.

Cela s'est senti mardi soir dans les premiers commentaires à chaud de la télévision, et cela est préoccupant pour M. Hart, car si sa percée n'était due qu'à lui-même, l'élan qui le porte depuis repose largement sur son image de gagneur.

Défait dans deux des trois Etats du Sud votant mardi, M. Mondale n'aurait eu que peu d'espoir de se rétablir. Défait dans un seul d'entre eux, il peut affirmer avoir commencé d'endiguer la vague, et c'est ce qu'il a aussitôt fait en répétant dans la soirée que la compétition serait serrée, mais qu'il n'était nullement balayé et comptait bien gagner l'investiture, puis l'élection présidentielle.

BERNARD GUETTA.

(Lire la suite page 5.)

(1) M. Mondale a, par ailleurs, remporté la primaire (par correspondance) des démocrates de l'étranger, avec sept points d'avance sur M. Hart.

Compromis sur l'école privée

Les concessions faites de part et d'autre vont permettre le dépôt d'un projet de loi portant sur tous les points en discussion



M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, devait présenter au conseil des ministres du mercredi 14 mars le bilan des négociations sur l'enseignement privé et les conclusions qu'il en tire. Le communiqué officiel devait préciser que les négociations sont terminées, après avoir porté sur les quatre points qui étaient, initialement, à l'ordre du jour : les règles d'inscription au budget des crédits destinés aux créations de classes, le financement des établissements privés par les collectivités territoriales, la création de l'établissement d'intérêt public (EIP) et le statut des personnels enseignants.

La position arrêtée par le gouvernement ne sera connue que le vendredi 16 mars lorsque le ministre de l'éducation nationale présentera un « texte cadre ». Un comité interministériel, qui a réuni mardi, autour de M. Pierre Mauroy, des ministres représentant toutes les sensibilités politiques de la majorité, s'est assuré de la solidarité du gouvernement à propos des décisions qu'annoncera le ministre de l'éducation nationale. C'est à partir de ces orientations que seraient rédigés projet de loi, décrets et arrêtés.

Ni le gouvernement ni l'enseignement catholique ne conçoivent de maintenir le *statu quo*. D'autant que, contre toute attente, les négociations ont permis à chacun des deux principaux partenaires de faire un pas vers l'autre.

« *La négociation*, relève, par exemple, le secrétaire général du Syndicat professionnel de l'enseignement libre catholique (SPELC), *a permis de constater qu'il y avait un certain nombre de solutions techniques aux problèmes de principe qui étaient posés sur les quatre points.* »

CATHERINE ARDITTI.

(Lire la suite page 11.)

« Langue de bois » et « parole vraie »

par THOMAS FERENCZI

Depuis que quelques-uns des acteurs de notre vie publique se sont donné pour rôle de « parler vrai », il est convenu de condamner la « langue de bois » de la plupart des hommes politiques et de vanter le langage neuf dont usent ceux qui – de Michel Rocard à Yves Montand, en passant par Simone Veil et Jacques Delors – savent apparemment se faire entendre de l'opinion.

A y bien regarder, ce qui distingue la « langue de bois » de la « parole vraie », c'est principalement la pauvreté de son contenu, ou, si l'on préfère, le caractère très général des notions qu'elle véhicule. Les vastes mobilisations se font à ce prix. L'inconvénient est qu'elles ne vont pas sans malentendus.

A l'inverse, lorsque l'analyse devient plus précise et entre dans le détail des situations concrètes jusqu'à devenir, avec Yves Montand, le récit d'une expérience singulière, le message s'enrichit, mais sa portée s'en trouve réduite.

Entre la « langue de bois », qui laisse dans le flou l'action qu'elle accompagne, et le discours prétendu « véridique », qui a d'autant plus de force qu'il ne s'accompagne d'aucune action, le langage que le peuple attend de ses dirigeants est celui qui limite au strict minimum la part de dissimulation qu'impose toujours la conduite des hommes.

Cette part est aujourd'hui excessive, dans le discours du pouvoir, comme dans celui de l'opposition. Si le langage politique n'est plus adéquat, ce n'est pas qu'il soit délibérément mensonger, c'est plutôt qu'il correspond à une vision dépassée des choses ou, au mieux, à une vision confuse.

L'affrontement s'est ainsi organisé autour de quelques notions qui, à l'usage, se révèlent impropres à rendre compte de la complexité du réel, et brouillent, plutôt qu'elles ne clarifient, le discours de la gauche aussi bien que celui de la droite.

Une première dichotomie est devenue pour le moins incertaine : c'est celle qui oppose, en de nombreux domaines, le privé au public.

A considérer les programmes des partis, les choix sont simples : la gauche est pour les nationalisations, pour l'école laïque, pour la prédominance de l'État dans l'audiovisuel ; la droite défend l'entreprise capitaliste, l'enseignement dit « libre », et veut soumettre la radio et la télévision aux classiques lois du marché. D'un côté sont les partisans du service public, de l'autre les tenants de l'initiative privée.

La politique menée par le gouvernement socialiste a pris appui sur ces principes consacrés, et il faut bien dire que l'opposition n'a pas fait preuve dans ses critiques de beaucoup plus d'originalité. On a vu récemment comment la controverse sur l'école privée inspirait aux divers protagonistes des déclarations outrancières, les uns accusant l'enseignement public de corrompre l'esprit de la jeunesse et les autres retournant ce reproche à l'Eglise catholique.

Le débat sur l'audiovisuel suscite les mêmes excès, puisque la gauche entend protéger les ondes de l'influence perverse des puissances d'argent et que la droite prétend les arracher à l'empire dangereuse du pouvoir politique.

Enfin, les dernières grèves, celle des camionneurs, puis celle des fonctionnaires, ont ranimé les vieilles polémiques sur les défauts respectifs du secteur public et du secteur privé.

Or tout indique qu'aujourd'hui, dans quelque champ d'activités que ce soit, les problèmes ne peuvent plus être posés en ces termes.

(Lire la suite page 8.)

PAGE 5

Des candidats choisis par les électeurs

par MAURICE DUVERGER

PAGE 11

Qui a peur du Conseil constitutionnel ?

par MICHEL KAJMAN

AU JOUR LE JOUR

Rupture

A seize ans, l'âge des absolus et des grandiloquences, il a tué son professeur avec le pistolet de son père, avant de se donner la mort devant le reste de la classe. Il était fasciné par Mesrine, « héros » moderne de la rupture.

Ailleurs, le même jour, on a retrouvé morts – asphyxiés pendant leur sommeil – cinq adolescents, des fugueurs qui avaient trouvé refuge dans une cave, sous un stade.

Ils n'avaient en commun que l'ardent besoin de tout plaquer ; délit de fuite devant notre monde. C'est fait.

BRUNO FRAPPAT.

«LA PUISSANCE ET LES RÊVES», DE RÉGIS DEBRAY

Un iconoclaste à l'Elysée

« Le règne du droit suppose que la croix, non l'épée, soit l'axe du monde. Car l'épée peut s'aligner sur la croix, plus grande qu'elle parce qu'universelle, non sur le code, plus petit parce que particulier. Le socialisme démocratique, tardive défectuosité chrétienne, apparaîtra-t-il comme un simple accroc dans la tunique sans couture de la chrétienté ? »

Quel est l'auteur de ce jugement définitif, on n'ose pas dire « dernier » ? Maritain, Jean Guitton, Etienne Borne, Domenach ? Non point : Régis Debray, passé en vingt ans des maquis et des prisons de Bolivie au cabinet d'un président de la République, dont il fait remarquer au passage dans son nouveau livre, *la Puissance et les Rêves*, que, s'il a célébré en 1981 le centenaire de la naissance de Teilhard de Chardin, il n'a pas consacré ne serait-ce qu'un mot, l'an dernier, à celui de la mort de Marx.

Sans doute l'auteur de *Révolution dans la révolution ?* n'a-t-il pas eu à forcer beaucoup son talent pour montrer tout l'artificiel des slogans dont s'est trop longtemps nourrie, en matière de politique étrangère, la pensée social-démocrate.

« Arbitrage international, sécurité collective, désarmement », ces mots ont en commun de présupposer que la raison, celle de Kant, finira par avoir le dernier mot. Ils ont nourri ce que Debray appelle joliment la *« diplomatie des lacs »* : les grandes conférences internationales à Genève, Stresa, Locarno. Et aussi la pensée d'un Jaurès *(« le socialisme, cette foi acharnée dans la raison humaine »)* ou d'un Léon Blum, que l'auteur accuse du péché de *« réalisme inexact »*, en ce qu'il *« prête une force contraignante à un traité »* et tient *« pour réel ce qui ne l'est pas »*.

Si l'on ajoute que Debray, à l'occasion, s'en prend à la *« diplomatie lamartinienne (...) velléitaire, élégiaque et normative (...) qui est à la diplomatie de puissance ce que la poésie est à la prose, puisque la forme y est sa propre fin »*, on peut se demander, alors que l'on connaît le goût du président de la République pour le père de Jocelyn, si une seule des grandes figures du panthéon socialiste lui paraît mériter d'être totalement épargnée.

ANDRÉ FONTAINE.

(Lire la suite page 2.)

idées

La gauche et l'individu

« Peut-il y avoir un individualisme de gauche ? » demandait Frédéric Gaussen dans *le Monde* du 23 février. Sur ce thème, Roger Quilliot note que la massification des comportements est le fruit du marché et non du socialisme. De son côté, Pierre Bercis signale que Jaurès a déjà répondu à la question, en expliquant le socialisme comme *« un individualisme logique et complet »*. Au reste, poursuit l'auteur, qu'y a-t-il de plus individuel que les droits de l'homme ?

Une longue tradition libérale

par ROGER QUILLIOT (*)

FRÉDÉRIC GAUSSEN (1) vient de mettre opportunément le doigt sur les difficultés qu'éprouve paradoxalement la gauche face aux *manifestations modernes* de l'individualisme.

Paradoxalement car, dès son *origine*, la gauche se définit comme la contestation par les individus de ces puissances collectives qu'étaient le trône, l'autel, la famille au sens romain du terme. Jean-Jacques Rousseau fut le chantre d'un individualisme tous azimuts, qui n'assouplit ses exigences qu'au profit d'un *Contrat social* librement assumé : en dé*coula le suffrage universel* et secret, qui délie l'individu des hiérarchies figées et fait de l'intérêt général non pas la somme, mais le produit majoritaire des volontés individuelles.

D'une certaine façon, la Révolution de 1789 marque cette assomption de l'individualisme : liquidation des « ordres » et des privilèges qui s'y attachent ; dissolution par la « loi Le Chapelier » des corporations et autres associa*tions professionnelles*. La critique de la Révolution faite par De Maistre, Bonald ou Balzac a d'ailleurs constamment porté sur la place excessive faite à l'individu *au détriment de l'ordre social*. La gauche, ce fut bientôt Hugo, Lamartine ou Stendhal, autant que Barbès et Blanqui.

Le combat de la gauche individualiste culmina avec deux événements ; l'établissement de la laïcité dans l'Etat et l'école, libérés *dans les dernières années du dix*neuvième siècle, non de la religion, qu'elle respecta, mais de l'intolérance cléricale, dont Veuillot avait été l'incarnation ; l'affaire *Dreyfus fit passer le* respect de l'individu avant la raison d'Etat : formidables affrontements idéologiques où le « parti de l'ordre », comme il s'appelait lui-même, dut céder progressivement face à la gauche « libérale » : la Ligue des droits de *l'homme en naquit, qui n'a* cessé d'être animée par des hommes de gauche, socialistes le plus souvent.

L'émancipation féminine, si elle doit son élan aux deux guerres successives de 1914 et 1940 comme à la contraception, *n'a juridiquement progressé qu'en* s'appuyant sur l'attachement de la gauche aux droits de l'individu : divorce autorisé par l'Assemblée constituante, supprimé en 1816 par la Restauration, rétabli en 1884 quand fut laïcisé l'Etat, droit de vote en 1945, interruption volontaire de grossesse : dans ces deux derniers cas, de *Gaulle* et Simone Veil ont été combattus par la droite traditionnelle et soutenus par la gauche.

*Mais il est vrai que, parallèle*ment, la pratique et la pensée collectivistes envahissaient la vie so*ciale et politique* : Rousseau et la Révolution française avaient gardé pour modèles le paysan et l'artisan indépendants ; la pensée proprement socialiste se déve*loppa dans un monde* bouleversé par l'industrialisation, une industrialisation qui déshumanisait la vie sociale comme l'existence individuelle. Alors, Marx imagina de *remplacer « l'individu morcelé, porte-douleur d'une force productive de détail, par* l'individu intégral *qui sache tenir tête aux exigences les plus diversifiées du travail et ne donne, dans des fonctions alternées, qu'un libre essor à la diversité de ses capacités naturelles ou acquises* (2) » : à l'extrême droite du machinisme, l'individu s'épanouit dans le travail comme dans le loisir. L'individualisme est au bout de l'industrialisation.

Cette vision dialectique de l'évolution des choses débouche sur deux voies : celle que choisit Lénine, la conquête de l'Etat, avec l'illusion de s'en débarrasser *un jour*, la mise entre parenthèses de l'individu avec l'arrière-pensée d'en assurer l'épanouissement ; celle que préférait Jaurès qui, *« au risque de surprendre un moment les lecteurs »*, se plaçait *« sous la triple inspiration de Marx, de Michelet et de Plutarque »* pour décrire tout à la fois *« l'évolution économique fondamentale qui gouverne les sociétés, l'ardente aspiration de l'esprit vers la vérité totale et la noble exaltation de conscience individuelle défiant la souffrance, la tyrannie et la mort*. Et de chanter toutes les libertés ; le socialisme devenait l'élargissement de la démocratie (3).

Il y a quelque chose de commun, lyrisme mis à part, entre l'inspiration d'un Jaurès, qui doit autant à ses origines paysannes qu'au voisinage de Carmaux, et celle d'un Mitterrand, amoureux des grandes promenades solitaires, *enraciné dans les villages* individualistes de son Morvan et pourtant embarqué, avec chacun de nous, dans un monde industriel qui nivelle les modes de vie, mas*sifie les comportements* et *fait* éclater les relations urbaines.

La massification est le fruit du marché

Car la massification des comportements est le *fruit du marché* et non celui du socialisme : il suffit de vivre aux Etats-Unis pour le constater ; la bureaucratie naît de la concentration et du gigantisme, *même si le collectivisme la* porte à son zénith ; et le nivellement s'est accentué avec la mécanisation des tâches et le travail à la chaîne. Ce n'est donc pas à dire que la pensée et la pratique collectiviste n'y aient pas lourdement ajouté ; ils n'ont pas créé le mouvement.

Quant à l'Etat-providence, si vertement mis en cause aujourd'hui, et qu'il faut distinguer de l'Etat-producteur, *il* n'eut d'autre ambition initiale que d'assurer l'épanouissement de l'individu, jeune, adulte ou vieilli, en le garantissant, autant que faire se peut, contre la maladie, les infirmités de l'âge, en lui permettant de préserver son autonomie, de sa*tisfaire ses aspirations* ou ses différences. Pourquoi l'Etat devrait-il être policier pour protéger les biens matériels et s'abstenir de protéger les personnes ? Tout le *problème est de savoir* à quel niveau de crise l'Etat doit intervenir : est-ce pour prévenir la tempête, pour en arracher les naufragés ou pour les ensevelir ?

Toute prévention a sa logique. Mais aussi ses perversions et ses excès qu'il faut combattre. Et c'est de quoi l'on se préoccupe, légitimement.

Décentralisation, nous dit-on : depuis 1884, jamais on est allé aussi loin qu'avec les « lois Defferre ». *Soutien aux initiatives* locales : les plans Etat-région et les contrats de culture ou d'environnement en fournissent des exemples. Modification des conditions de travail ou d'exercice de l'autorité : pour les premières, l'évolution technique y pourvoira de façon imprévisible ; pour les secondes, les « lois Auroux », si critiquées, *les adaptent aux temps* présents. Médias : les radios libres fonctionnent, tout comme la Haute Autorité de l'audiovisuel ; et la loi sur la presse devrait en préserver le pluralisme, *en interdisant* d'excessives concentrations. Logement : le choix est équitablement ouvert entre la location et l'accession à la pro*priété. Santé publique* : *on accroît* continûment la prévention, et le maintien à domicile, parallèlement aux nécessaires hospitalisations : encore faudra-t-il en mesurer le coût. *Et, s'il est vrai qu'en* matière d'éducation le préceptorat reste la formule idéale, nul ne la tient pour praticable : alors, va pour le tutorat, préconisé par Alain Savary, et contesté on ne sait trop pourquoi.

Chacun se veut libre, mais aidé

Bref, dans bien des domaines, l'intervention étatique se fait « plus sélective et plus incitative ». Mais Frédéric *Gaussen* a raison de le dire ; en dépit de tout, la gauche passe pour ne penser qu'en termes de masse et d'Etat. Sans doute, le recours aux natio*nalisations y est-il pour quelque* chose : mais il s'agissait précisément, en matière économique comme ailleurs, d'établir des contre-pouvoirs aux énormes coa*litions d'intérêts supranationales*. Et puis, il y a les impôts, les prélèvements sociaux que seule la crise alourdit, et qui semblent alimenter un appareil collectif insatiable. Mais chacun oublie qu'il y puise, qu'il en réclame et en redemande. Chacun se veut libre, *mais aidé*, soutenu, *garanti dans* ce qu'il entreprend. L'Etat-providence, c'est nous tous qui l'avons sécrété au long des ans, qui le nourrissons et nous en nour*rissons en retour*. Peut-être avons-nous oublié à tort la tradition mutualiste et coopérative, plus respectueuse des choix individuels.

Quant à l'égalitarisme qu'on dénonce à l'envi, je n'en vois nulle trace dans la tradition de la gauche : lutte contre les privilèges, oui ; pour des chances égales, oui encore. Et que l'on m'excuse de citer un texte peu connu de Léon Blum : *« J'ai toujours considéré que l'égalité était le respect égal de la variété et les formules de l'égalité sont non pas « tous à la toise » ou « tous dans le même sac » mais « chacun à sa place » et « à chacun son dû ». Ainsi les* élites (4) *dégagées par la sélection, pour la direction, l'organisation, le commandement, ne risqueront pas de devenir des* aristocraties... *De ce point de vue, il ne s'agit plus d'assurer à toutes les unités sociales des droits identiques, mais d'employer au mieux, pour la diversité des tâches sociales, la diversité inégale des tempéraments individuels* (5). »

N'est-ce pas là le fondement d'un individualisme de gauche qui, comme le montre brillamment *Max Gallo*, a ses antécédents, ses lettres de noblesse et son actualité — et sans doute son *avenir* ?

(1) *Le Monde* du 23 février 1984.
(2) *Le Capital* II.
(3) *Histoire socialiste*. Introduction générale.
(4) C'est Blum qui souligne.
(5) *Notes d'Allemagne*. Buchenwald, 23 février 1945.

* Ancien ministre.

RECTIFICATIF. — MM. Jean-Claude Hourcade et Jean-Marie Poutrel, coauteurs de l'article « En phase avec le nouvel impératif industriel » (*le Monde* du 3 mars), sont respectivement chargés de recherche au CNRS et directeur d'étude au BIPE (Bureau d'informations et de prévisions économiques) et non « chercheurs du *GERMES* », qui avait organisé le colloque auquel ils participaient.

Jaurès, réveille-toi !

par PIERRE BERCIS (*)

LA gauche au pouvoir depuis mai 1981 mène une lutte sans merci sur le plan économique avec, souvent, des résultats positifs. Après avoir œuvré au rétablissement des grands équilibres, *elle s'attaque maintenant* à la réforme de structures industrielles héritées d'un brillant passé *mais* inadaptées à la situation de demain. Le courage de nos dirigeants est, de ce point de vue, peu commun.

Gagner la bataille économique peut cependant n'être qu'une victoire à la Pyrrhus si nous perdons la guerre idéologique. Or, tout laisse à penser, *volens nolens*, que c'est ce *qui se produit*. La gauche *n'a pas* réussi à faire passer son message. Les Français, désorientés, ne comprennent pas le sens profond de son action.

En mai 1981, ils ont rejeté la droite arrogante pour appeler aux responsabilités François Mitterrand sans mesurer exactement ce que *cela signifiait*. De sorte que les socialistes sont en train de réaliser leur programme devant un électorat étonné, voire irrité par tant de bouleversements auxquels il ne s'attendait pas. Il y a eu quiproquo, incompréhension réciproque, bien que personne n'ait trompé personne.

Ce quiproquo pourrait s'évanouir *toutefois si la gauche définissait et* faisait participer les Français à la définition du projet de société pour la France de demain. Ceux-ci comprendraient alors plus facilement le sens de la politique actuelle et, au lieu de s'en déclarer déçus, la soutiendraient. Ce n'est pas la mise sous le boisseau des questions idéologi*ques, l'alignement derrière des va*leurs de droite, qui assurera la pérennité de *la* gauche au pouvoir ; c'est le contraire : une bonne, profonde explication sur ce qu'est le socialisme aux couleurs de la France.

Pour l'heure, qui sait dans quelle *perspective s'inscrivent nos ré*formes ? Qui sait en quoi la France *fait œuvre originale depuis 1981* ? *Il* manque aux Français la part du rêve, la part de l'espoir.

Pourtant, ce n'est pas ce qui est le plus difficile à faire : brosser le tableau de la société à laquelle nous aspirons afin que chacun se sente *concerné. Nos ancêtres libéraux*, en 1789, n'ont-ils pas déjà procédé ainsi ? Qu'est-ce que notre socialisme, sinon l'extension de nos libertés, *la* conquête de droits sur le pouvoir de l'argent, comme l'ont fait les républicains sur le pouvoir de la force militaire héréditaire (la monarchie), qu'ils baptisaient « tyrannie » ? Pourquoi ne pas lier *tous* ces droits nouveaux ensemble en une nouvelle déclaration des droits, à la veille du bicentenaire ? La France, patrie des droits de l'homme pour le passé, le serait aussi pour l'avenir. Entre les deux idéologies dominantes, *elle sécréterait (en coordina*tion avec d'autres gouvernements socialistes démocrates) un tiers-monde idéologique — que Max Gallo appelle la troisième alliance — en répondant à ceux qui, comme Frédéric Gaussen, s'interrogent sur la possibilité d'un individualisme de gauche.

Jaurès lui-même a déjà répondu puisqu'il expliquait le socialisme comme *« un individualisme logique et complet »*. Pourquoi ne pas le définir, plus précisément encore, comme des droits nouveaux, à conquérir ou en cours de conquête ?

*Ce gouvernement a ceci d'in*croyable qu'il est le meilleur que la France puisse avoir (honnête, courageux, compétent, progressiste...) et qu'il ne réussit pas à faire passer son message alors que sa philosophie limpide se résume en quelques mots : défense et extension des droits de l'homme.

Droits des travailleurs, loi sur la presse, rapports Nord-Sud, Est-Ouest, régionalisation, culture, laïcité, agriculture... Rien de tout ce qui est fait depuis 1981 ne sort de cette doctrine de défense et d'extension des libertés. Et qui le proclame haut et fort ? En général, les politiques ont de grands principes et des applications fort éloignées. Nous, c'est l'inverse, nous avons la politique optimale, et les principes correspondants sont timidement formulés. A croire que la gauche aime les coups, que nous sommes complexés...

Simone Veil *déclare à la* télévision qu'elle sera tête de liste aux européennes de juin pour défendre les libertés : qui relève l'injure ? Quand allons-nous cesser de raser les murs, de nous excuser ? Bref, de reconnaître l'hégémonie idéologique de la droite ?

Jaurès, réveille-toi, ton parti fout le camp ! La France cherche des prophètes quand nous sommes au pouvoir ! L'heure est venue de nous rassembler autour d'un projet de société, comme il y a deux cents ans. *Pas en deux cents pages*, en vingt articles, porteurs de libertés nouvelles.

★ Responsable de Droits socialistes de l'homme.

LU

« La Puissance et les Rêves » de Régis Debray

(Suite de la première page.)

Son but en tout cas est clair : c'est une invitation brutale à la gauche de cesser de *croire* au Père Noël. Marx, au siècle der*nier, avait la même ambition*, mais son approche était toute *différente : il cherchait*, et croyait avoir trouvé, les lois de la société. Il était convaincu que l'histoire déboucherait un jour sur l'harmonie universelle. Régis Debray l'a peut-être cru lorsqu'il suivait « Che » Guevara dans la Sierra. Il en était déjà bien revenu lorsqu'il a publié, en 1974, *la Critique des armes* (1). Ce qu'il cherche à mettre en lumière, au*jourd'hui, c'est la complexité et* la noirceur shakespearienne du *réel quotidien, telles qu'il peut* les mesurer de son bureau de *l'Elysée et au cours de* ses voyages à travers le monde. Ce monde qu'on est bien obligé de prendre tel qu'il est, et non pas tel qu'on voudrait qu'il fût. *« Il faut passer des compromis avec la réalité »*, disait récemment Max Gallo (2).

Il est plus difficile de cerner cette *réalité, même quand on a* comme Debray le goût des for*mules à l'emporte-pièce, que de* faire voler en éclats les mythes *rassurants dont s'est trop long*temps nourrie la philosophie du PS. Retenons tout de même quelques idées essentielles : *« L'homme est un être territorial »*, et les grandes idéologies du siècle, ces *« patries d'apatrides »*, pourraient bien n'être que *« le pis-aller d'une frustration généalogique sans précédent »*. De ce fait, le *« nationalisme » a* aujourd'hui vaincu aussi bien le *« mondialisme libéral »* que l'*« internationalisme prolétarien »*.

D'où résulte pour l'Etat, quel *qu'il soit, quelle que soit l'orien*tation idéologique de ses maîtres *du moment*, le devoir prioritaire de défendre l'*« intérêt national »*, sans pour autant laisser guider son action par d'autres, qu'il s'agisse de l'opinion — et des médias, — l'*« intox n'étant pas à sens unique »*, ou des bureaux, à commencer par ceux du Quai d'Orsay, dont l'auteur nous livre une description fouillée et, naturellement, sans complaisance.

Si l'on ajoute à tout ce qui vient d'être rapporté des préceptes comme ceux-ci : la mission de la France est d'être l'*« embêteuse du monde »* (Giraudoux *dixit*, Debray aurait pu le rappeler), *« elle n'est pas faite pour être aimée mais pour exister » (« Un grand peuple n'a pas d'amis », soutenait le général)*. On se dit que, décidément, il y a du gaulliste chez cet homme-là. Voire du monarchiste, puisqu'il lui arrive de regretter au passage qu'il *« manque à la République une famille royale »*.

Il sera bien *intéressant* en tout cas de voir à quelles conclusions, *puisqu'il s'agit plutôt pour le mo*ment des attendus, conduira le *second tome de cet* ouvrage, annoncé sous le titre : *l'Alliance et les Menaces*. Arrivera-t-il à définir les contours de la Realpolitik que Debray appelle de ses vœux ? La question reste posée, quand ce ne serait que parce qu'il y expédie un peu rapidement, à notre sens, la seule véritable expérience de Realpolitik qu'ait connue le monde occidental dans la seconde *moitié* de ce siècle : celle du tandem Nixon-*Kissinger* ; et parce que, exaltant, après tant d'autres, la nation, *il* ne fournit pas de réponse à la solution des problèmes de tous ces peuples qu'on a constitués en *Etats*, sans que pour autant ils aient jamais existé en tant que nations.

Enfin Régis Debray ne nous en *voudra pas d'attirer son atten*tion sur un problème d'écriture ou, si l'on préfère, de communication. Ce n'est pas pour rien qu'il est passé par Normale sup. : son érudition n'a d'égales que la richesse de son vocabulaire et la *fermeté de sa syntaxe*. N'empêche qu'un langage plus simple atteindrait sans doute plus facilement le public de militants auquel *la Puissance et les Rêves* devrait, en bonne logique, être destiné en priorité.

ANDRÉ FONTAINE.

★ Régis Debray, *la Puissance et les Rêves*, Gallimard, 307 p., 75 F.

(1) Editions du Seuil, deux volumes.
(2) Interview au *Quotidien de Paris*, 25 janvier 1984.

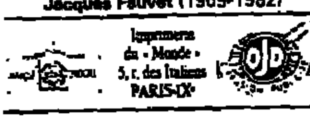
Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS – Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dir. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,50 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*
Gérant :
André Laurens, directeur de la publication
Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)



Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. – BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. – SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.
Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.
Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) ; nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.
Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.
Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

PROCHE-ORIENT

LA CONFÉRENCE INTERLIBANAISE DE LAUSANNE

La Syrie est intervenue énergiquement pour imposer un cessez-le-feu

De notre envoyé spécial

Lausanne. – Il ne faut sans doute s'étonner de rien quand on observe la scène politique libanaise. Ce qui paraît inimaginable un jour se concrétise le lendemain, sans que l'on décèle au premier abord une quelconque logique.

Mardi 13 mars au soir, le président Amine Gemayel s'est entretenu longuement avec son ennemi irréductible, M. Walid Joumblatt, le chef druze du Parti socialiste qui exigeait il y a peu la mise en jugement du chef de l'État comme *« criminel de guerre »*. Mercredi matin, le vice-président syrien, M. Abdelhalim Khaddam, devait recevoir M. Camille Chamoun, qui se vante d'avoir été l'initiateur de la collaboration du Front libanais (coalition des partis chrétiens) avec Israël. De quoi vont-ils parler ? *« Du rétablissement de l'intégrité territoriale du Liban »*, nous a indiqué le président du Front libanais. *« Il faudrait envisager le retrait des troupes syriennes* – Damas, il est vrai, préfère le mot de redéploiement – *ainsi que l'évacuation des forces israéliennes »*, ajoutait notre interlocuteur. Sur ce dernier point, le président Assad, rapporte-t-on de bonne source, a fait savoir au chef de l'État libanais qu'il n'avait aucune objection à ce que Beyrouth négocie avec Jérusalem de nouveaux *« arrangements »* assurant la sécurité des frontières de l'Etat hébreu sans concéder pour autant à ce dernier des *« avantages politiques ou économiques »*.

Damas entend jouer un rôle d'arbitre, dont on connaît désormais la portée et les conditions. Dans un message adressé mardi 13 mars aux congressistes de Lausanne, le président Assad a énuméré quatre postulats de sa politique :

– Le Liban devra rétablir *« son unité, sa souveraineté et l'intégrité de son territoire »* sur la base d'institutions *« garantissant l'égalité des droits et des devoirs de tous ses citoyens dans le respect d'un équilibre national »* (sous-entendant l'équilibre intercommunautaire).

– Il n'y a pas de solution militaire au problème libanais, et seul un dialogue entre les parties en conflit est susceptible de rétablir l'unité nationale. Se référant d'évidence aux forces de l'opposition, ses alliés, le président Assad ajoute que les succès militaires ont un caractère absurde, car *« il ne peut y avoir de vainqueurs dans un pays qui se détruit »*.

– La Syrie soutient *« un Liban arabe et souverain »*, mais entend *« rester à distance équidistante entre les deux camps antagonistes »*. Elle déploiera dès lors tous ses efforts pour favoriser un compromis *« équitable »* à la conférence de Lausanne. *« Faites en sorte qu'elle n'échoue pas, comme la précédente »* (qui s'est tenue à Genève), insiste le président de la République syrienne en s'adressant aux participants. Le Liban et la Syrie s'*« appartiennent réciproquement et devront entretenir à l'avenir comme dans le passé des relations particulières »* (M. Assad évite le terme de « privilégiées »)...

Des échanges polémiques

Après avoir lu le message présidentiel au cours d'une séance à huis clos de la conférence, M. Abdelhalim Khaddam, le nouveau vice-président syrien, a exposé la politique de son gouvernement plus en détails, précisant toutefois qu'il n'entendait pas s'ingérer dans les affaires intérieures d'un « pays frère ». Son intervention pourrait se résumer elle aussi en quatre points principaux :

Il faudrait que *« certains libanais »* se méfient de l'amitié que leur témoigne Israël pour s'atteler à la tâche commune d'obtenir de l'Etat hébreu, de gré ou de force, le retrait de ses troupes ; la réforme du système politique libanais – une *« nécessité vitale »* – devrait faire l'objet d'un accord de principe avant la fin de la conférence, afin qu'un gouvernement d'union nationale puisse se constituer rapidement ; il est urgent que des mesures soient prises pour ramener dans leurs foyers les centaines de milliers de Libanais, musulmans ou chrétiens, qui ont dû fuir au fil des années les combats et les massacres ; enfin, priorité des priorités, un cessez-le-feu définitif devrait être mis en vigueur sans tarder.

Chose dite, chose faite. Des divergences ayant fait l'objet d'échanges polémiques entre le président Gemayel et M. Joumblatt mardi matin, M. Khaddam est intervenu énergiquement pour imposer en début d'après-midi un *« compromis »* en six points qui prévoit, outre un cessez-le-feu, décrété dès mardi soir, le repli des milices, l'aménagement entre elles d'un *no-man's-land*, la réouverture du port et de l'aéroport de Beyrouth et l'arrêt des campagnes de presse entretenues par les parties en conflit.

« Personne parmi nous ne croit à un arrêt durable des combats aussi longtemps que nous ne serons pas parvenus à un accord politique global », nous déclarait peu après M. Chamoun. Le président du Front libanais, qui est à cet égard *« modérément optimiste »*, fait preuve d'un réalisme peu commun. Né avec le siècle, armé d'une expérience politique acquise pendant une soixantaine d'années, celui qui passe pour être le plus intransigeant des dirigeants maronites s'adapte avec bonne grâce à une conjoncture particulièrement défavorable à son camp.

« D'ici jeudi, ou au plus tard vendredi, un accord sera probablement conclu », nous dit-il, avant d'ajouter sans sourciller : *« Le document de travail que j'ai présenté ce matin, conjointement avec M. Pierre Gemayel* [le chef du Parti phalangiste] *et dans lequel nous exigeons la transformation du Liban en une République fédérale, dotée de départements à base confessionnelle, n'est qu'une déclaration de principe. Nous nous accommoderons de toutes réformes nécessitant un ou deux amendements de la Constitution. »* Il s'agit de la création d'un Sénat qui ferait contrepoids à une Chambre où les musulmans seraient proportionnellement plus nombreux que les chrétiens et de dispositions renforçant les prérogatives du chef du gouvernement musulman sunnite au détriment du président de la République maronite.

Toujours selon M. Chamoun, les postes-clés de l'administration et les forces armées feraient l'objet d'une nouvelle répartition entre chrétiens et musulmans, tandis que les diverses milices seraient soit désarmées soit transformées en police régionale, chacune étant chargée du maintien de l'ordre au sein de la communauté à laquelle elle appartient. Les Forces libanaises (milices chrétiennes) ne risquent-elles pas de s'opposer, comme elles ont menacé de le faire, à un compromis qui correspond si peu à leurs objectifs ? M. Chamoun hausse les épaules et répond : *« Elles feront ce que M. Pierre Gemayel et moi-même leur diront de faire, tout comme les formations de l'opposition se soumettront aux directives de la Syrie... »*

De tout cela, on peut déduire que les trois partenaires de la conférence de Lausanne – le Front libanais, celui de l'opposition et la Syrie – cherchent, au-delà des apparences, à gagner du temps pour des raisons différentes mais convergentes. Si tel est le cas, la conférence ne déboucherait pas sur une véritable réconciliation nationale et se solderait par un marché dont aucune des parties contractantes ne serait dupe, notamment quant à sa pérennité.

ERIC ROULEAU.

Les combats semblent avoir cessé à Beyrouth et dans la montagne

Le cessez-le-feu annoncé, mardi 13 mars à Lausanne, par la conférence interlibanaise paraissait à peu près respecté, mercredi matin, dans le Grand Beyrouth. Seules quelques rafales d'armes automatiques ont été entendues sur la ligne de démarcation dans la capitale. Le front de la montagne était calme.

Mardi, les bombardements sur les deux secteurs de Beyrouth avaient fait vingt-sept morts civils et cent vingt-cinq blessés, soit le bilan le plus meurtrier dans la capitale depuis un mois. Les habitants de Beyrouth, en début de soirée, quelques minutes après l'annonce du cessez-le-feu, crurent même à une explosion particulièrement forte, mais il s'agissait d'un tremblement de terre qui a été ressenti dans toute l'agglomération...

Selon un haut responsable libanais, la France, qui est le seul des pays ayant composé la Force multinationale à maintenir des soldats à Beyrouth, pourrait être invitée à participer, au moins provisoirement, au comité d'observation du cessez-le-feu. M. Nabih Berri, principal dirigeant chiite, pourrait évoquer cet éventuel nouveau rôle de la France à Beyrouth lors du prochain voyage qu'il doit effectuer à Paris, à l'invitation de l'Élysée. M. Berri a également confirmé qu'il avait été invité par le pape et qu'il envisageait donc de se rendre également au Vatican.

On note, d'autre part, à Beyrouth, que des dirigeants chrétiens ont décidé, mardi 13 mars, sous l'égide des Forces libanaises, dont le chef est M. Fadi Frem, de constituer un conseil chrétien de résistance nationale *« afin de s'opposer à l'influence syrienne »*. Une quarantaine de personnalités, notamment religieuses et universitaires, ont participé à la réunion constitutive. Selon M. Frem, ce conseil luttera en faveur de la « cantonisation » du Liban, sur le modèle suisse, pour l'évacuation de « toutes » les forces étrangères du Liban, et contre *« l'alignement politique sur la pensée arabe »*.

Enfin, le colonel Fouad Lahoud, président de la commission parlementaire libanaise de la défense, est arrivé, le 13 mars, à Tripoli. Des troupes libyennes se trouvent, en effet, au Liban avec l'accord des Syriens. *(AFP, Reuter, AP.)*

Jordanie

Nette percée du courant islamiste aux élections législatives partielles

Correspondance

Amman. – Les résultats des élections législatives partielles qui se sont déroulées, lundi 12 mars, en Jordanie ont révélé une nette percée du courant islamiste fondamentaliste. Sur les six sièges « musulmans » qui étaient à pourvoir, trois ont en effet été remportés par des candidats de cette tendance : MM. Leith Chbeilat à Amman, Ahmed Koufahi à Irbid (Nord) et Abdallah Akaileh à Tafileh (Centre-Ouest), ces deux derniers ayant la réputation d'être proches des Frères musulmans.

Ce « tir groupé » n'est pas vraiment une surprise, dans la mesure où les trois hommes étaient parmi les personnalités considérées avant le scrutin comme réellement susceptibles d'être élues. Il n'en est pas moins significatif, d'autant qu'un autre fondamentaliste est arrivé quatrième en voix parmi les candidats musulmans dans le gouvernorat de Salt (nord-ouest d'Amman).

Il convient cependant de nuancer ces résultats, les députés ayant été élus avec un nombre relativement faible de voix (18 458 pour M. Chbeilat et 23 288 pour M. Koufahi), en raison de la pléthore de candidats de tous horizons qui étaient en lice (101) et du mode de scrutin (majorité simple et un seul tour). A cela s'ajoute le fait qu'un peu moins de la moitié des électeurs inscrits (43 % à Amman) ont effectivement voté.

Cette dispersion des voix a probablement coûté cher aux représentants de la « gauche », ou, plus exactement, des tendances nationalistes arabes (baasistes, ex-nassériens, etc.). L'un d'eux a cependant été élu à Kérak (Centre-Ouest) et plusieurs autres, comme M. Fares Naboulsi (fils d'un ancien premier ministre) à Amman, sont arrivés en bonne position derrière les vainqueurs de ces élections.

Autre fait significatif : sur les huit députés élus, trois sont d'anciens professeurs d'université, deux sont médecins et un autre ingénieur. *« On a voté pour des intellectuels et non pour des chefs de tribu »*, relève un universitaire, qui voit là le signe de l'évolution de la société jordanienne et de l'émergence d'une nouvelle génération d'hommes politiques et d'électeurs. Les relations tribales et familiales sont cependant loin d'avoir perdu leur influence, notamment à Salt, où les trois députés élus (deux musulmans et un chrétien) appartiennent à de grandes familles traditionnelles.

C'était la première fois depuis 1967, date des dernières élections législatives dans le Royaume hachémite, que les Jordaniens étaient invités à élire des députés dans cinq des six gouvernorats du pays. Il s'agissait de pourvoir à huit sièges rendus vacants par le décès de leur titulaire transjordanien, six pour les musulmans et deux pour les chrétiens.

Le Parlement commun aux deux rives du Jourdain, suspendu en 1974, a été rétabli en janvier. La Chambre basse comprend soixante membres, trente Transjordaniens et trente Palestiniens de Cisjordanie. Faute de pouvoir organiser des élections dans ce territoire occupé par Israël, huit députés cisjordaniens, dont les sièges étaient également vacants, ont d'ores et déjà été désignés par scrutin interne au sein du Parlement en vertu d'un amendement à la Constitution adopté le 9 janvier (*le Monde* du 6 janvier).

Près de 560 000 électeurs inscrits étaient concernés par le scrutin du lundi 12 mars. Fait important, les femmes votaient pour la première fois au niveau national dans l'histoire du pays.

Tous les candidats sans exception appelaient dans leur programme à la *« libération de la Palestine »* ; certains prenaient même le contrepied de la politique officielle jordanienne. Ainsi a-t-on pu lire, dans des professions de foi publiées par la presse, des slogans tels que *« Non au plan Reagan, non aux solutions capitulardes »*, ce qui est pour le moins inhabituel à Amman.

EMMANUEL JARRY.

SELON UN RESPONSABLE SOVIÉTIQUE

Le veto de Moscou à l'envoi de « casques bleus » au Liban est dû à la « précipitation » de la diplomatie française

Moscou semble quelque peu embarrassé d'avoir infligé un camouflet à la France en s'opposant au projet de résolution sur l'envoi de « casques bleus » au Liban et voudrait bien que ce fâcheux épisode n'entrave pas le développement d'un dialogue politique en net progrès. Telle est l'impression qui se dégage d'une conversation avec un haut fonctionnaire soviétique rencontré à Paris. Selon ce responsable, la diplomatie française aurait pu éviter cet échec si ses négociateurs à New-York avaient bien voulu s'attarder *« un ou peut-être deux jours de plus »* au règlement des ultimes divergences avant de passer au vote.

Sur le fond, estime ce responsable soviétique, les désaccords n'étaient pas profonds. Moscou était et reste favorable à l'envoi d'un contingent de « casques bleus » à Beyrouth. Sa seule demande était que la flotte américaine se retire et cesse ses bombardements : il suffisait de « mettre en forme » cette exigence par des formulations ménageant les susceptibilités des uns et des autres, et cela était tout à fait possible selon notre interlocuteur.

Du côté français, on conteste cette interprétation. Paris refusait en effet de séparer les actions militaires américaines de celles des autres belligérants dans le conflit libanais et ne voyait pas, par exemple, pourquoi l'artillerie syrienne basée à terre aurait été autorisée à faire ce qui aurait été interdit au seul *New-Jersey*. Une formule satisfaisante pouvait-elle être trouvée ? La question reste ouverte, mais l'on peut se demander si, parallèlement à la « précipitation » dont auraient fait preuve les diplomates français, la diplomatie soviétique n'aurait pas eu, elle aussi, ses lapsus dus au changement de pouvoir à Moscou.

L'attente de « gestes concrets »

Un point, en revanche, sur lequel il n'y a pas de changement est l'hostilité professée à l'encontre de M. Reagan. Selon ce responsable soviétique, il n'y aura pas de reprise des négociations FNI sur les armements nucléaires intermédiaires en Europe, ni même des conversations START sur les armements intercontinentaux, tant que Washington n'aura pas démontré par des *« gestes concrets »* sa volonté de négocier sur de nouvelles bases. Autrement dit, il ne suffit pas pour Washington de montrer sa « disposition » à revenir à la situation antérieure au déploiement des Pershing en Allemagne fédérale, comme on le disait à la fin du règne d'Andropov. Cette « disposition » ne sera pas crue sur parole et devra s'accompagner d'actions.

En revanche, contrairement à certaines déclarations confuses relevées récemment dans la presse de Moscou, ces actions ne sont pas forcément le démantèlement des Pershing. D'autres gestes feraient l'affaire, du genre de ceux dont M. Tchernenko a donné une liste dans son discours du 2 mars : ratification de l'accord signé il y a dix ans et limitant la puissance des explosions nucléaires souterraines, signature d'un accord interdisant la militarisation de l'espace, gel des armements nucléaires, etc. Du coup, on peut considérer comme peu probable un dégel soviéto-américain, voire une simple reprise des conversations START avant les élections américaines de novembre.

Peu de surprises sont à attendre également, selon notre interlocuteur, de la session du nouveau Soviet suprême prévue pour avril. M. Tchernenko sera, selon toute vraisemblance, nommé à la présidence du présidium du Soviet suprême, devenant donc aussitôt chef de l'Etat comme Brejnev et Andropov l'ont été avant lui. Il y aura quelques changements au gouvernement, mais M. Tikhonov restera président du conseil des ministres malgré ses soixante-dix-neuf ans... La relève des générations ? On y pense, mais plutôt dans deux ans, quand se réunira le congrès du parti. Il ne reste plus qu'à espérer que la nature sera elle aussi à ce rendez-vous de la longévité.

MICHEL TATU.

PROCHE-ORIENT

LA GUERRE DU GOLFE

Téhéran accuse Bagdad d'avoir de nouveau tiré six roquettes de gaz toxiques près des îles Majnoun

L'Iran a accusé l'Irak d'avoir eu de nouveau recours, mardi 13 mars, aux armes chimiques sur le front sud de la guerre du Golfe, faisant des dizaines de victimes parmi les soldats iraniens et contaminant la région marécageuse de Hoveyzeh et celle des îles Majnoun, au nord de Bassorah.

Le gouvernement iranien a demandé aux experts de l'ONU arrivés à Téhéran de se rendre *« dès que possible »* sur le terrain pour vérifier le fait. Selon Téhéran, les forces irakiennes ont tiré six roquettes de gaz toxiques sur deux zones proches des Majnoun.

L'Iran a envoyé un certain nombre de ses soldats blessés dans des hôpitaux, en Europe occidentale et au Japon. Six des blessés iraniens sont déjà morts dans les hôpitaux ouest-européens, et certains médecins ont déclaré que les victimes avaient souffert des effets de substances toxiques.

Mardi, à Lausanne, le professeur Serge Krupp, qui traite deux soldats iraniens, a souligné qu'il était, pour lui, encore prématuré d'affirmer que leurs lésions provenaient de gaz toxiques. Il a estimé cependant qu'elles paraissent bien provenir de substances chimiques. A Londres, les médecins poursuivaient, mardi, l'examen de trois soldats iraniens hospitalisés, afin d'établir les causes et la gravité de leurs blessures.

A Genève, le chef de la délégation américaine à la conférence du désarmement des Nations unies, M. Louis Fields, a condamné, mardi, l'utilisation apparente d'armes chimiques par l'Irak, déclarant que cette utilisation soulignait le besoin urgent de conclure une interdiction générale de ces armes. Il a réaffirmé que son pays présenterait son propre projet de traité sur une telle interdiction.

De son côté, l'ambassadeur d'Irak à Paris, M. Sadiq El Maschat, a réaffirmé, mardi, que l'Irak ne possédait pas d'armes chimiques et n'en avait jamais employé dans le conflit qui l'oppose à l'Iran, invitant une commission d'enquête internationale à se rendre sur place pour le vérifier.

Il a déclaré qu'il n'y avait *« aucune preuve »* que les blessés envoyés par l'Iran dans différents pays européens, et notamment en France, *« étaient effectivement soldats sur le front »*. Ces blessés, a-t-il estimé, peuvent être *« des civils victimes d'accidents dans l'une des nombreuses usines de produits chimiques iraniennes »*, qui seraient présentés comme soldats *« à des fins de propagande »*.

« Nous n'avons pas d'armes chimiques, mais si nous en avions nous les utiliserions pour défendre notre pays », a-t-il cependant ajouté.

● *A Téhéran*, l'hodjatoleslam Hakim, porte-parole du Conseil supérieur de la révolution islamique iranienne, a déclaré dans un interview à l'AFP que plusieurs milliers d'opposants irakiens combattent aux côtés des forces iraniennes contre les troupes de Bagdad. L'Iran a mis à la disposition de ces opposants quatre bases militaires où ils sont entraînés et équipés avant d'être envoyés en unités constituées combattre sur le front, selon les dirigeants iraniens.

● *A Bagdad*, la conférence extraordinaire du conseil ministériel de la Ligue arabe, convoquée à la demande de l'Irak, débute ses travaux ce mercredi. Tous les membres de la Ligue arabe sont présents à cette conférence, à l'exception de trois pays, la Syrie, la Libye et l'Egypte. La Syrie et la Libye ont pris position en faveur de Téhéran et l'Egypte est exclue de la Ligue arabe depuis 1979, en raison de la signature des accords de paix égypto-israéliens.

Quelques éléments cliniques peuvent laisser penser à l'utilisation d'un produit chimique

affirme un médecin français qui soigne trois blessés iraniens

L'état clinique actuel des trois soldats iraniens hospitalisés à Paris depuis le 12 mars ne permet pas d'affirmer d'une manière certaine qu'ils ont été les victimes de l'utilisation de produits chimiques par l'armée irakienne. Pris en charge par le SAMU à leur arrivée de Téhéran, les trois blessés ont été hospitalisés à l'hôpital Saint-Antoine (service du professeur Serge Baux). L'un d'eux a ensuite été admis à l'hôpital Foch.

Les malades souffrent de brûlures cutanées, disséminées, accompagnées de lésions oculaires. D'après les éléments recueillis au cours de l'interrogatoire (les échanges se font par l'intermédiaire d'un interprète de l'ambassade d'Iran), ces blessures remonteraient aux environs du 1ᵉʳ mars. De fait, certaines des brûlures sont aujourd'hui en voie de cicatrisation. Les malades évoquent aussi des problèmes respiratoires qui, aujourd'hui, n'existent plus.

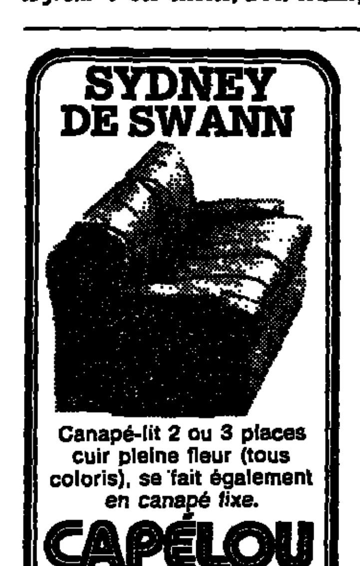
Quelle peut être l'origine de telles lésions ? Un diagnostic *a posteriori* est toujours difficile et aléatoire. *« Quelques éléments cliniques peuvent néanmoins laisser penser à l'utilisation d'un produit du type « ypérite »* (1), nous a déclaré le docteur Baux. *« Il s'agit du caractère très disséminé des brûlures et de leur localisation oculaire et génitale. Ce sont en effet des éléments qui cadrent mal avec des brûlures de vêtements ou avec les conséquences des brûlures après utilisation de lance-flammes. Il ne s'agit néanmoins que d'une hypothèse. »*

Aucune anomalie biologique n'a pour l'heure été décelée. De même, bien que les malades apparaissent, aux yeux des médecins, *« fatigués »* et *« déboussolés »*, aucun trouble du comportement n'a été mis en évidence. L'état général des blessés est jugé relativement bon et la thérapeutique mise en œuvre n'a rien de spécifique.

L'équipe médicale, qui attend plusieurs jours avant de se prononcer, cherche actuellement à prendre contact avec les autres services hospitaliers européens qui, ces derniers jours, ont aussi reçu des blessés iraniens.

JEAN-YVES NAU.

(1) Les ypérites (on distingue ypérites à l'azote et ypérites au soufre) sont des composés chimiques liquides de faible volatilité, classées parmi les agents vésicants (ils détruisent la surface de la peau en provoquant l'apparition de brûlures et de vésicules). Les ypérites ont été utilisées pour la première fois par les Allemands le 12 juillet 1917 contre des troupes françaises.



Israël

LA VISITE DU MINISTRE DE L'INDUSTRIE ET DE LA RECHERCHE

M. Fabius a formulé l'espoir que la relance de la coopération ait des « retombées industrielles et commerciales »

Jérusalem. – Le ministre de l'industrie et de la recherche, M. Laurent Fabius, a achevé mardi 13 mars une visite de trois jours en Israël qui confirme l'amélioration des relations entre Paris et Jérusalem. Hormis le voyage éclair de M. Cheysson en juillet dernier, il s'agissait du premier séjour officiel en Israël d'un membre du gouvernement français depuis l'intervention de l'Etat hébreu au Liban en juin 1982.

M. Fabius était l'invité de M. Gidéon Patt, ministre israélien du commerce et de l'industrie. *« Votre visite*, a lancé M. Patt à son hôte lors d'une conférence de presse commune, *marque le retour à l'époque historique de la compréhension et de l'amitié entre nos deux pays. »* Le ministre français, quant à lui, a estimé que *« l'amitié profonde entre nos deux peuples sortait renforcée »* au terme de son séjour en Israël.

Ces bonnes paroles témoignent d'une indéniable volonté politique d'intensifier la coopération bilatérale. Ainsi, MM. Fabius et Patt ont-ils procédé à un échange de lettres, créant une Association franco-israélienne pour le développement de la recherche scientifique et technique. Cette association, du type loi de 1901, favorisera la mise en œuvre de projets communs. Elle permettra d'*« accompagner »* la coopération gouvernementale sans s'y substituer. Les deux parties ont doté l'association d'une mise de départ de 100 000 dollars. Il reste à préciser les projets, ce qui sera fait lors du voyage d'une délégation israélienne à Paris dans trois semaines, et surtout, à intéresser à l'affaire le mécénat scientifique. Car, à terme, l'association doit être auto-suffisante grâce aux contributions privées.

Pour l'instant, la coopération scientifique concerne avant tout l'informatique (robotique, banques de données), l'agronomie (amélioration des espèces, biotechnologies) et la médecine (immunologie). L'institut Pasteur et l'institut Weizman de Rehovot, qui sont liés par un accord, ont, par exemple, mis au point ensemble un appareil de traitement du rhume. La France et Israël échangent des chercheurs et organisent des séminaires en commun.

M. Fabius a formulé l'espoir que la relance de la coopération ait des *« retombées industrielles et commerciales »*. Les Israéliens partagent sans doute cette attente car ils se plaignent régulièrement du déséquilibre en leur défaveur de la balance commerciale. Cinquième fournisseur et quatrième client d'Israël, la France lui a vendu pour 2,5 milliards de dollars de marchandises depuis 1975, date de l'accord préférentiel entre Jérusalem et la Communauté européenne, contre seulement 1,7 milliard dans l'autre sens.

De notre correspondant

Le rééquilibrage de la balance n'étant pas pour demain, les deux pays veulent surtout augmenter rapidement le volume des échanges. M. Patt a mentionné un possible *« doublement »* du commerce bilatéral, objectif que son collègue français juge *« mobilisateur »*.

A propos des craintes israéliennes envers les perspectives d'élargissement du Marché commun, M. Fabius a assuré que la France se préoccupait d'instaurer des *« procédures de sauvegarde »* des intérêts existants et qu'en tant que présidente en exercice de la CEE, elle ferait tout pour *« faire avancer ce dossier »*.

Pendant son séjour en Israël, M. Fabius a été reçu par M. Shamir, à qui il a remis un *« message d'amitié »* du président Mitterrand. Il a eu avec le premier ministre un échange de vues sur la situation au Proche-Orient, et rappelé notamment l'attachement de la France *« au retour d'une paix et d'une stabilité durables au Liban »*. Il a aussi rencontré les ministres israéliens de la science et de l'énergie, MM. Neeman et Modai, le président de la Knesset, M. Savidor, et le chef de l'opposition travailliste, M. Peres. *« Il y a des hauts et des bas dans les rapports entre nos deux pays*, a déclaré M. Fabius à la radio israélienne. *Mais en ce moment, ça marche bien. »*

JEAN-PIERRE LANGELLIER.

La commission des pèlerinages chrétiens accuse les autorités de « chercher à disposer du domaine religieux » pour la promotion du tourisme

Jérusalem (AFP). – La commission des pèlerinages chrétiens a estimé, mardi 13 mars, à Jérusalem, que *« la liberté du pèlerinage n'est plus garantie en terre sainte »* les autorités israéliennes.

Dans un document rendu public à l'ouverture d'une campagne israélienne de promotion du pèlerinage chrétien en terre sainte, cette commission œcuménique, créée en 1981 et regroupant toutes les Églises chrétiennes, accuse les autorités israéliennes de *« chercher à disposer du domaine religieux comme d'un ingrédient folklorique pour la promotion touristique d'Israël »*.

La commission dénonce particulièrement le fait que les autorités israéliennes entendent adjoindre à chaque groupe de pèlerins un guide israélien dont les explications et les directives entreraient directement en conflit avec celles du prêtre, du pasteur ou du pope organisant le pèlerinage.

La colère des représentants des Églises chrétiennes a été cristalisée par le lancement sans leur accord, mardi, par le ministère du tourisme d'une campagne de promotion du pèlerinage chrétien en Israël. Cent quatre-vingts personnalités religieuses, agents de voyage ou journalistes ont été invités en Israël pour une opération de prestige qui n'a pas l'accord des différents patriarches chrétiens. Ceux-ci estiment en effet que le gouvernement entend développer non pas les pèlerinages chrétiens mais un cocktail tourisme-religion très rémunérateur en devises fortes pour Israël.

Le nombre des pèlerins chrétiens en terre sainte est généralement estimé par les autorités religieuses à trois cent mille par an, soit une part non négligeable du flux de voyageurs se rendant en Israël. La commission des pèlerinages estime pour sa part que le nombre des « vrais pèlerins » n'excède pas cent cinquante mille personnes, chiffre encore très important pour l'économie israélienne.

La situation est encore compliquée par le fait que la majorité des lieux saints se trouvent dans les territoires occupés et que les pèlerins utilisent très souvent les services et l'hôtellerie arabes. Les milieux professionnels israéliens, et notamment les guides, réclament périodiquement des autorités israéliennes qu'une part plus large de ce marché leur revienne.

DIPLOMATIE

LA CONTROVERSE ENTRE WASHINGTON ET L'UNESCO

M. M'Bow annonce qu'il accepterait la constitution d'une commission d'enquête sur sa conduite personnelle

Le Congrès des Etats-Unis enquête actuellement sur d'éventuelles malversations financières du directeur général de l'UNESCO, M. Amadou Mahtar M'Bow, a-t-on récemment appris à Washington de source parlementaire. Selon des accusations portées devant deux commissions de la Chambre des représentants, M'Bow aurait cherché à se faire rembourser par l'UNESCO des frais de voyage se montant à plusieurs milliers de dollars, et qui lui auraient déjà été payés par d'autres organisations relevant des Nations unies, indique notamment le *Washington Post*.

Le Congrès américain avait déjà décidé de procéder à un *« examen de la coopération UNESCO-Etats-Unis »*, comportant une *« vérification »* des comptes de l'Organisation, avec l'accord de M'Bow.

Ce mardi 13 mars en fin de matinée, un communiqué émanant de la direction générale devait être publié à l'occasion d'une conférence de presse. Après avoir rappelé que M'Bow a récemment accepté la demande d'enquête américaine, ce communiqué conclut : *« Pour couper court aux allégations mensongères dont il est l'objet, le directeur général, dont l'éthique et la gestion administrative ont toujours été réglées par l'intégrité personnelle et une volonté de transparence totale, accueillerait volontiers la constitution par les instances compétentes de l'UNESCO d'une commission internationale à laquelle seraient fournies toutes les informations et toute la documentation nécessaires. »*

● VISITE DU PRÉSIDENT CHINOIS EN TURQUIE. – Le président de la République populaire de Chine, M. Li Xiannian, est arrivé mardi après-midi 13 mars à Ankara, venant de Jordanie, pour une visite officielle de six jours. Il doit ensuite se rendre au Népal. – *(AFP.)*



AFRIQUE

Tunisie

MINISTRE DE L'INTÉRIEUR LORS DES ÉMEUTES DU MOIS DE JANVIER

M. Driss Guiga est accusé de haute trahison

Tunis. – Accusé de haute trahison, l'ancien ministre de l'intérieur, M. Driss Guiga, devra comparaître devant la Haute Cour de justice, si toutefois il rentre en Tunisie, qu'il a quittée le 8 janvier, au lendemain de son éviction du gouvernement.

Cette décision a été annoncée mardi 13 mars après que le président Bourguiba eu pris connaissance du rapport de la commission d'enquête chargée de *« délimiter les responsabilités »* dans les émeutes du début de l'année consécutives à l'augmentation des prix du pain et des produits céréaliers.

Rédigé à partir de témoignages de gouverneurs (préfets), de délégués (sous préfets) et de policiers interrogés par les hauts fonctionnaires composant la commission, ce rapport n'a pas été rendu public. Mais tel qu'il a été rédigé, croit-on savoir, il établirait de façon incontestable que les avertissements de l'administration régionale sur les risques de soulèvement populaire sont demeurés dans les tiroirs du ministère de l'intérieur sans être communiqués au gouvernement, et que les carences notoires des services de sécurité durant les événements auraient été dans plus d'un cas intentionnelles.

Parmi les faits les plus troublants dont la presse tunisienne s'est déjà fait l'écho, on relève l'utilisation de grenades lacrymogènes périmées et donc sans effet pour disperser les manifestants, des centaines de policiers désarmés pour *« révision du matériel »* à la veille des désordres, d'autres en congé se présentant à leurs unités au plus fort de la tension et renvoyés aussitôt dans leurs foyers...

A ces charges déjà lourdes vient s'ajouter l'attitude plus que troublantes des forces de l'ordre laissant se développer, quand elles ne les encadraient pas, les manifestations contre le premier ministre, M. Mohamed Mzali, qui se sont déroulées dans la capitale le 6 janvier, tandis que M. Guiga dépêchait auprès du chef du gouvernement un émissaire pour lui conseiller de démissionner.

De notre correspondant

Dans l'entourage de M. Mzali, on a souvent laissé entendre clairement depuis qu'en laissant se dégrader ainsi la situation et en poussant le premier ministre à se retirer, M. Guiga visait purement et simplement à le remplacer. La Constitution tunisienne faisant du premier ministre le successeur automatique du chef de l'Etat en cas de vacance, le poste est évidemment l'enjeu de cette course à la succession qui se dispute au fil des années avec un peu plus d'âpreté.

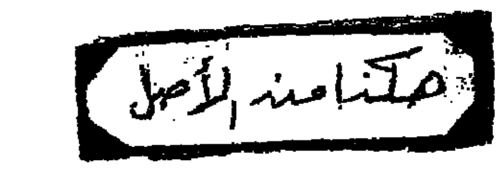
Enfin, la commission d'enquête aurait établi que M. Driss Guiga se serait livré à diverses malversations depuis sa prise de fonction en mars 1980. Selon l'hebdomadaire *Jeune Afrique*, il aurait perçu des commissions, notamment pour un marché passé avec le Brésil par l'acquisition de matériel destiné à l'équipement des forces de sécurité.

C'est la seconde fois depuis l'Indépendance qu'un membre du gouvernement tunisien est appelé à comparaître pour *« haute trahison »* devant la Haute Cour de justice. M. Ahmed ben Salah, ancien ministre de l'économie et des finances, avait été condamné en 1970 à dix ans de travaux forcés par cette même juridiction présidée par un haut magistrat et comprenant quatre juges et trois suppléants, tous députés, qui devront être désignés par leurs pairs. S'il paraît peu probable que M. Guiga accepte de rentrer en Tunisie pour se présenter devant la Haute Cour, plusieurs de ses collaborateurs directs risquent de prendre place au banc des accusés. Parmi eux, selon des rumeurs qui circulent avec persistance, figureraient notamment l'ancien préfet de Tunis, M. Ezzedine Driss et l'ancien directeur général de la police, M. Abdelhamid Skhiri.

Même si l'affaire est nettement antérieure à « la révolte du pain », ce n'est probablement pas une simple coïncidence si le ministère de la défense nationale a annoncé mardi l'exécution de deux Tunisiens, dont un fonctionnaire du ministère de l'intérieur, accusés d'avoir livré *« à une ambassade étrangère des renseignements de la plus haute importance et ultra-secrets ayant trait à la sûreté de l'Etat »*. Les deux hommes, dont le président de la République avait rejeté voici quarante-huit heures le recours en grâce, *« travaillaient »*, croit-on savoir, pour le compte de l'ambassade de Libye à Tunis, et leur condamnation à mort, le 14 janvier, par le tribunal militaire n'avait fait l'objet d'aucune publicité.

Dernière répercussion des événements du début de l'année durant lesquels le parti socialiste destourien (PSD) a été spectaculairement dépassé : le président Bourguiba a nommé M. Hedi Baccouche, actuel ambassadeur à Alger, directeur du parti. M. Baccouche aura à réorganiser et à dynamiser les structures du PSD, dont la sclérose s'est confirmée tout au long de ces dernières années. Il remplace M. Mongi Kooli, qui devient ministre représentant personnel du président de la République.

MICHEL DEURÉ.



LES RÉSULTATS DES ÉLECTIONS « PRIMAIRES » AUX ÉTATS-UNIS

Nouveaux succès pour M. Hart

(Suite de la première page.)

Cette nouvelle image de lutteur lui est profitable, car il avait souffert jusqu'à maintenant de passer pour imbattable et de s'être laissé aller à le croire, en se comportant comme si son seul adversaire était M. Reagan.

Désormais, c'est à lui que revient le rôle de « challenger » qu'il interprète avec brio depuis plusieurs jours déjà. Beaucoup moins compassé et pontifiant, faisant campagne comme s'il était soudain doué d'ubiquité, il ne manque plus une occasion de s'en prendre, avec bonne ou mauvaise foi, à M. Hart, qu'il a mis au défi d'accepter un débat contradictoire avant chacune des « primaires » à venir.

Sentant le danger, le sénateur du Colorado a immédiatement rétorqué qu'il n'avait pas, lui, cette « *arrogance* »-là et qu'il ne peut y avoir débat qu'avec l'ensemble des candidats et non pas à deux. C'était habile, mais la voie est étroite pour M. Hart, qui doit à la fois souligner ses victoires et rester celui qui ne fait que monter en puissance.

Le vote noir

Le moindre déséquilibre serait coûteux, car le candidat des « *idées nouvelles* » n'a pas que des points forts. Si, contrairement à M. Mondale, dont les partisans sont surtout d'âge mûr, il plaît aussi bien aux personnes âgées qu'aux jeunes cadres et cols blancs, il ne perce, en revanche, pas du tout dans la communauté noire. Or le vote noir, pour l'heure, partagé entre MM. Mondale et Jackson, contribuera de manière non négligeable au résultat de la convention.

Tirant profit du grand réalisme de la campagne de M. Hart sur les questions socio-économiques, M. Mondale enfonce le clou en dénonçant le manque de « *compassion* » de son adversaire pour les plus défavorisés. Les positions nuancées de M. Hart en matière de défense l'exposent de plus en plus à l'accusation de n'être pas véritablement partisan d'un gel des armements nucléaires ; à l'inverse, il s'entend reprocher d'être « *naïf* » et « *faible* » à propos de Cuba (qu'il s'était, il y a deux ans, refusé à qualifier de « *totalitaire* ») et du golfe Persique, pour la défense duquel il ne considère pas que les Etats-Unis devraient s'engager militairement.

Les contre-attaques que M. Hart se préparerait à mener vigoureusement ne sont pas aisées, car sa force est précisément d'apparaître comme à la fois libéral et réaliste. On peut être sûr, en revanche, que le bénéfice de l'ambiguïté ne lui sera plus laissé, ni par M. Mondale ni par la presse.

Dernière donnée : aussi longtemps que se maintiendra M. Glenn – qui a tout de même obtenu 23 % des voix en Alabama et 19 % en Georgie, – il bloquera une marge de démocrates modérés qui, sans lui, se reporterait plus aisément sur M. Hart que sur M. Mondale.

BERNARD GUETTA.

Le résultat des cinq « primaires »

	Mondale	Hart	Glenn	Jackson	McGovern
Alabama	34 %	21 %	21 %	19 %	
Floride	33 %	40 %	11 %	12 %	2 %
Georgie	30 %	28 %	18 %	21 %	2 %
Massachusetts ..	26 %	40 %	7 %	5 %	21 %
Rhode-Island	35 %	46 %		7 %	5 %

Voici les résultats des cinq Etats de l'Est qui organisaient des élections « primaires », mardi 13 mars. Ces résultats sont pratiquement définitifs puisqu'ils portent des votes représentant de 88 % à 97 % des circonscriptions. Quatre Etats de l'Ouest – Hawaii, Nevada, Oklahoma et l'Etat de Washington – organisaient aussi des « caucus » pour désigner leurs délégués à la convention de San-Francisco, qui se tiendra du 16 au 19 juillet, mais les résultats ne sont pas connus. On savait seulement mercredi, en fin de matinée, que Gary Hart et Walter Mondale étaient pratiquement à égalité dans l'Oklahoma et que le sénateur du Colorado avait un léger avantage dans le Nevada et l'Etat de Washington. Si l'on ne tient pas compte de ces quatre derniers « caucus », 699 délégués sur les 3 933 qui seront présents à San-Francisco ont déjà été désignés. Ils se répartissent ainsi : pour Mondale, 278 ; pour Hart, 197 ; pour Glenn, 29 ; pour Jackson, 26 ; pour McGovern, 21 ; non engagés, 148.

Des « caucus » doivent avoir lieu ce mercredi dans le Delaware, jeudi en Alaska et samedi en Arkansas, dans le Kentucky, au Michigan, dans le Mississippi et en Caroline du Sud. Les « primaires » des grands Etats industriels auront lieu le 20 mars en Illinois, le 3 avril dans l'Etat de New-York, le 24 avril en Pennsylvanie et le 5 juin en Californie. Ces quatre derniers Etats désignent à eux seuls plus de mille délégués.

Des candidats choisis par les électeurs

par MAURICE DUVERGER

Les électeurs américains ne se contentent pas d'élire le président des Etats-Unis. Ils maîtrisent aussi la sélection des candidats qui vont s'affronter dans la course à la Maison Blanche. Dans la structure traditionnelle des partis, l'appareil démocrate aurait pu briser l'ascension d'un Gary Hart. Il n'en a plus les moyens après la réforme radicale appliquée depuis 1972. Elle mérite d'être décrite aux Européens, qui l'ignorent en général.

Les notables de chaque parti ont d'abord étroitement contrôlé la composition de la Convention nationale chargée de choisir celui qui portera ses couleurs et bénéficiera de son appui dans la campagne présidentielle. A l'origine, tous les délégués des Etats à la Convention étaient désignés par des *caucuses* (au singulier : *caucus*). Par ce terme bizarre, d'origine indienne, paraît-il, on désignait des comités fermés composés par les notables locaux du parti.

Pour échapper à la tutelle de ces derniers, les citoyens ont ensuite obtenu que les *caucuses* soient remplacés dans certains Etats par des « primaires », sortes de préscrutins au suffrage universel, où chaque électeur se déclarant en faveur d'un parti contribue à désigner désormais ses délégués à la Convention nationale, en fonction du postulant à la candidature pour lequel ils s'engagent à voter au premier tour. Jusqu'au début des années 1970, les délégués élus dans des « primaires » restaient très minoritaires à la Convention.

Le succès de J. F. Kennedy aux « primaires » de 1960 n'aurait peut-être pas suffi à lui faire obtenir l'investiture s'il n'avait pas mené depuis des années une politique de couloirs dans les comités démocrates. Les victoires d'Eisenhower aux primaires de 1952 servirent seulement à montrer la popularité d'un homme providentiel choisi par les républicains pour propulser leur parti au pouvoir. La même année, les performances de Kefauver aux primaires n'empêchèrent pas son échec à la Convention démocrate. Mais celle de 1968 fit tout basculer en allant trop loin dans le mépris des électeurs.

L'assassinat de Robert Kennedy, deux mois auparavant, avait provoqué une émotion profonde. Lui et McGovern avaient gagné la plupart des « primaires ». Le scandale éclata quand on s'aperçut qu'ils réunissaient seulement 25 % des délégués, alors que la domination de l'appareil permettait à Humphrey d'en contrôler 67 %, qui le firent élire au premier tour. Dans la tempête, la Convention dut accepter qu'une commission présidée par McGovern réforme la désignation des délégués. Ses propositions furent appliquées dès les élections de 1972. Depuis lors, deux nouvelles commissions (Mikulsky et Winograd) ont prolongé le mouvement, la dernière annonçant cependant un certain retour en arrière. Soucieux de redorer leur blason après le Watergate, les républicains ont adopté des règles pratiquement analogues.

Désormais, les « primaires » sont plus nombreuses et plus importantes. Dans le Parti démocrate, elles passent de 17, en 1968, à 23 en 1972, 29 en 1976 et 31 en 1980. Elles ont un peu régressé en 1984 ; on n'en comptera que 26, leur nombre restant fixé à 31 dans le Parti républicain. Cela laisse de côté un bon nombre d'autres Etats, beaucoup moins peuplés en général, de sorte que les délégués des primaires « dominent » maintenant les Conventions nationales. Chez les démocrates, ils sont passés de 37,5 %, en 1968, à 60,5 % en 1972, 72 % en 1976 et 74,7 % en 1980. En 1984, ils atteindront à peu près 74 %. Toutes ces proportions sont calculées sur les seuls délégués des Etats, auxquels s'ajoutent des représentants nationaux des élus et des appareils du parti. Malgré tout, les délégués des primaires représenteront, cette année, plus de 63 % de l'ensemble de la Convention démocrate. Les proportions ne seront guère différentes chez les républicains.

De leur côté, les *caucuses* d'Etat ne sont plus à la merci des caciques locaux. Ils s'ouvrent maintenant à toute personne se déclarant pour le parti. En somme, la « primaire » a seulement l'avantage d'offrir un bureau de vote proche du domicile de chaque électeur potentiel et fonctionnant dans une atmosphère paisible, tandis que le *caucus* oblige le plus souvent à se déplacer plus loin et à participer à une réunion plus bruyante. La première attire plus de monde que le second, cependant à la disposition de tous les sympathisants actifs.

Les réformes réalisées depuis douze ans donnent à la désignation des candidats à la présidence américaine un caractère démocratique dont n'approche aucune autre des nations qui élisent leur chef d'Etat au suffrage universel. Si François Mitterrand ne se représentait pas en 1988, imagine-t-on ce que signifierait chez nous la sélection du candidat socialiste pour l'Elysée par une convention nationale réunissant les délégués élus dans chaque département par des primaires où pourraient voter les 9 400 000 électeurs du parti ? Quelle révolution par rapport à une procédure qui réserve ce choix à un congrès représentant 250 000 adhérents !

Reste à savoir quelle méthode donne les meilleurs résultats. Celle pratiquée par les Etats-Unis a mis en selle McGovern en 1972, qui était un mauvais candidat, et Jimmy Carter en 1976, qui fut un mauvais président. Elle tend à désagréger les partis politiques, ce qui n'est pas sain dans une démocratie. Va-t-elle révéler ses qualités, en 1984, par le succès d'un homme télégénique et sympathique, dont nul ne peut dire ce qu'il ferait à la tête de la plus grande nation de l'univers ? Pour l'heure, constatons que ses aptitudes ne paraissent pas inférieures à celles du favori de l'appareil démocrate ni à celles du président républicain qu'il aspire à remplacer.

Le pasteur Jackson n'a pas pu s'imposer auprès des Noirs du Sud

Washington (*AFP*). – Le pasteur noir Jesse Jackson n'a pas réussi mardi la percée qu'il espérait dans les Etats du Sud, où l'importante communauté noire s'est divisée entre lui et l'ancien vice-président Walter Mondale.

Les élections primaires qui se déroulaient en Floride, en Georgie et en Alabama représentaient le premier test de l'impact de la candidature de Jesse Jackson parmi les Noirs américains. Tous ces Etats ont une importante communauté noire, allant de 11,3 % des personnes en âge de voter en Floride à 22,9 % en Alabama à et 24,3 % en Georgie. En Alabama, les Noirs représentent 35 % de l'électorat démocrate.

En Alabama, Jesse Jackson, militant des droits civiques, ancien compagnon de Martin Luther King, n'est arrivé qu'en quatrième position avec 19 % des suffrages et, en Georgie, il finit troisième avec 21 % des voix.

L'hostilité à sa candidature de la plupart des dirigeants noirs, soucieux de soutenir un démocrate susceptible de battre Ronald Reagan en novembre prochain, et le soutien apporté à M. Walter Mondale, notamment par la famille du pasteur Martin Luther King, semblent avoir lourdement pesé.

Selon des estimations de la chaîne de télévision CBS, 50 % des Noirs auraient voté pour Jesse Jackson en Alabama et 61 % en Georgie. Walter Mondale aurait obtenu le reste, la position de Gary Hart auprès des Noirs apparaissant très faible. Dans ces deux Etats, Jesse Jackson n'aurait obtenu que 1 % des voix de l'électorat blanc.

S'il n'est pas le premier Noir à se porter candidat à la Maison Blanche, Jesse Jackson était en tout cas le premier qui semblait susceptible de bouleverser les règles du jeu. En cherchant à rallier derrière lui la communauté noire, qui vote démocrate à 80 %, il souhaitait démonter que celle-ci n'était pas systématiquement acquise aux candidats de l'appareil du parti.

Ses résultats n'ont sans doute pas été à la mesure de ses ambitions, mais Jesse Jackson a aussitôt affirmé sa volonté d'« *aller jusqu'au bout* » et de demeurer la « *conscience du Parti démocrate* ». Les 21 % de voix obtenus en Georgie vont dans l'immédiat lui permettre de bénéficier à nouveau pour sa campagne d'un financement fédéral. Celui-ci lui avait été retiré après qu'il eut obtenu moins de 10 % des suffrages dans le New-Hampshire et dans le Vermont. Il lui fallait obtenir au moins 20 % dans une autre élection primaire pour y avoir à nouveau droit.

A TRAVERS LE MONDE

Anguilla

● UN NOUVEAU PREMIER MINISTRE. – M. Emile Gumbs, nouveau « ministre principal » de la petite île d'Anguilla, au nord des Petites Antilles, a prêté serment le lundi 12 mars. L'Alliance nationale (ANA) de M. Gumbs avait remporté, la semaine précédente, des élections anticipées convoquées par son prédécesseur, M. Ronald Webster, du Parti du peuple (APP). Les deux formations avaient obtenu, respectivement, 53,8 % et 41,7 % des voix. L'île, qui compte sept mille habitants, a été, en 1976, doté d'un statut d'autonomie interne par la Grande-Bretagne. Dix ans plus tôt, Anguilla avait refusé de choisir l'indépendance en association avec Saint-Kitts et Nevis. Cette sécession avait été matée par l'envoi de parachutistes britanniques. M. Webster avait dirigé le gouvernement durant onze ans. – *(Reuter.)*

Etats-Unis

● UN CONDAMNÉ EXÉCUTÉ PAR INJECTION DE POISON. – James David Autry, condamné à mort en 1980 pour le meurtre d'une jeune femme, a été exécuté mercredi 14 mars dans une prison du Texas par une injection de poison. La Cour suprême des États-Unis avait rejeté mardi une ultime demande de sursis. Agé de vingt-neuf ans, Autry, qui a toujours proclamé son innocence, avait demandé que son exécution soit retransmise en direct à la télévision, mais la commission de l'application des peines du Texas avait rejeté sa requête. – *(AFP.)*

Turquie

● DÉMENTI A PROPOS DES RAIDS DE L'AVIATION TURQUE EN IRAN. – Ankara a démenti, mardi 13 mars, les informations selon lesquelles des raids auraient été effectués au cours des dernières semaines par l'aviation turque contre des positions kurdes en territoire iranien (*le Monde* du 13 mars). Dans un communiqué, le ministère turc des affaires étrangères a affirmé que « *de telles informations sont destinées à porter atteinte aux bonnes relations que la Turquie entretient avec les deux pays de la région (Iran, Irak) dans le cadre de sa politique de neutralité* ». – *(AFP.)*



ASIE

Afghanistan

L'extension du service militaire provoquerait une vague de désertions

La décision du gouvernement de *porter de trois à quatre ans le service* militaire pour les soldats stationnés à Kaboul a eu pour conséquence une nouvelle vague de désertions, rapportent les diplomates occidentaux en poste au Pakistan. Ils affirment qu'un grand nombre de soldats en service à l'aéroport de Kaboul et dans la principale base située au *sud-ouest de la ville se sont enfuis* après avoir entendu l'annonce de cette décision par la radio (*le Monde* du 8 mars). Des affrontements sanglants auraient eu lieu dans la nuit du 8 au 9 mars, au cours d'une mutinerie au quartier général de la 8e *division de l'armée de terre* à Kargha.

Le gouvernement a mis en place, ces derniers mois, un plan draconien pour endiguer l'hémorragie de désertions dans l'armée afghane, dont les effectifs auraient diminué de moitié depuis la prise du pouvoir par *les communistes*, en avril 1978. Les diplomates occidentaux estiment que l'allongement du service militaire touchera finalement l'ensemble de l'armée.

Les diplomates font, d'autre part, état de l'arrivée à Kaboul de personnes âgées, de femmes et d'enfants venant de la vallée du Panshir, place forte de la résistance, au nord de *la capitale*, où *les maquisards* s'attendent à une nouvelle offensive des forces soviéto-afghanes. Un accord de cessez-le-feu local avait été conclu l'année dernière dans la vallée du Panshir, mais les contacts indirects en vue de le rénégocier ont *jusqu'à maintenant* échoué.

D'autre part, la presse afghane a dénoncé « *les activités d'espionnage* » de l'ambassade des États-Unis à Kaboul. Le quotidien *Kaboul Times*, cité par l'agence officielle Bakhtar, *reçue à Paris*, a rapporté récemment que « *les activités d'espionnage* » du personnel diplomatique américain avaient été révélées « *par des laquais de la CIA* ; le journal cite les noms d' « *espions de la CIA qui ont avoué* ».

Au Pakistan, le président Zia-Ul-Haq, qui s'adressait aux populations de régions proches de l'Afghanistan, a déclaré, mardi 13 mars, *que son pays était capable de répondre* aux violations de l'espace aérien pakistanais par des appareils afghans. Mais, a-t-il dit, « *le Pakistan ne veut pas porter préjudice à la paix dans la région en répondant par la force aux provocations* ».

Enfin, à New-York, on indique que M. D. Cordovez, chargé par le secrétaire général des Nations unies *du dossier afghan, va effectuer une* nouvelle mission au début du mois d'avril à Islamabad, *Téhéran* et Kaboul.

Népal

ARRESTATION DE DIRIGEANTS POLITIQUES

Katmandou *(AFP, UPI)*. – Trois dirigeants du Parti du Congrès népalais et plus de trois cents personnes ont été arrêtés, *mardi 13 mars, alors que, en dépit* d'une interdiction, ils participaient à une procession silencieuse pour disperser dans la rivière Bagmati les cendres d'un militant de ce parti tué le 5 mars. Les trois dirigeants arrêtés sont MM. K.-P. Bhattarai, *président*, G.-P. Koirala, *secrétaire* général, et G.-M. Singh.

Le militant congressiste Y.-N. Alok avait été tué au cours de l'attaque, par des inconnus, d'un rassemblement réunissant trois mille partisans du Parti du Congrès, à *Surajpur, dans le* sud-ouest du pays. Le gouvernement a décrit l'incident comme « *un affrontement entre factions rivales* », sans désigner plus précisé*ment les parties en cause*.

Le Parti du Congrès népalais réclame la restauration d'un système autorisant les activités des mouvements politiques. Les partis sont interdits au Népal depuis 1972.

Chine

LE FILS HANDICAPÉ DE M. DENG XIAOPING

Pékin (AFP). – Le fils handicapé de M. Deng Xiaoping a fait sa première apparition publique, le mardi 13 mars, à Pékin, pour une conférence de presse sur les *handicapés*.

M. Deng Pufang, âgé d'une quarantaine d'années, a tenu cette conférence de presse assis dans un fauteuil roulant. Selon des *indications circulant* avec insistance à Pékin, M. Deng aurait été défénestré par les gardes rouges au début de la révolution culturelle, ce qui lui a brisé la colonne vertébrale, le *laissant* paralysé des deux jambes. Il a confirmé que son handicap était dû aux mauvais traitements subis à cette époque, mais a refusé d'entrer dans les *détails* et s'est borné à déclarer : « *Ce n'est pas une expérience heureuse à raconter maintenant.* »

M. Deng Pufang a été nommé vice-directeur d'un « fonds pour le bien-être des handicapés », dont la création a été annoncée *mardi. Il a évalué à vingt millions* le nombre de personnes victimes en Chine de différents handicaps accidentels ou de naissance.

Thaïlande

INCIDENT A LA FRONTIÈRE BIRMANE
Au moins douze morts

Bangkok *(Reuter)*. – A l'issue d'une nuit de violents combats, des unités de l'armée thaïlandaise appuyées par des transports de troupe blindés ont repoussé, le mardi 13 mars, une incursion de quelque deux cents soldats birmans, faisant plus d'une dizaine de morts parmi ces derniers, a-t-on appris de source militaire à Bangkok.

Les Birmans avaient franchi la frontière dans l'intention d'attaquer un camp de rebelles sécessionnistes karens situé dans un saillant du côté thaïlandais de la frontière. Ils se *sont heurtés à la police des* frontières thaïlandaise dont deux membres ont été tués et dix-sept autres blessés au cours des affrontements.

C'est la première fois que les soldats birmans *franchissent* la frontière en aussi grand nombre.

Inde

TRAFIC DE FEMMES DEVANT NOTAIRE

New-Delhi. – Environ 3 000 F. Tel est le prix d'un buffle de poids moyen sur les marchés du Penjab, et telle fut la somme payée par deux sinistres personnages indiens pour l'achat de la belle Lilawati. Le très sérieux *Times of India* vient de le *révéler. Lilawati, alias Usha, une* petite intouchable de Calcutta, fut *enlevée* par un marchand de chair féminine avant d'aboutir dans les griffes de Ramji et Ram Awatar.

Ils s'amusèrent trois ans avec elle, la prêtant aux amis pour quelques roupies, puis décidèrent de la revendre. Entre-temps, Lilawati eut un enfant. Il était encombrant, les deux compères *l'assassinèrent. La cote de Lilawati* grimpa aussitôt en flèche : un nommé Ram Prakesh paya 6 000 F pour l'utiliser à son tour.

Mais le cadavre du bébé fut *découvert, les deux infanticides* arrêtés et la « marchandise » retrouvée. L'affaire est devant les tribunaux. Ram Pradesh, le dernier acquéreur, se défend, en ne semblant pas avoir bien compris ce qu'on lui reproche. Au juge qui l'*interrogeait, il a fourni un acte* notarial tout ce qu'il y a de plus *légal*, avec timbre fiscal et coup de tampon officiel faisant de lui l'honnête propriétaire d'une petite jeune femme nommé Lilawati.

Dernière précision : l'histoire se passe à Morena, dans l'Etat du Madhya-Pradesh, l'un des plus pauvres de l'Inde, et aussi le plus infesté par les brigands de *grands chemins. Plusieurs* milliers de jeunes filles connaîtraient chaque année le même sort.

P. C.

EUROPE

RFA

LE SYNDICAT DE LA METALLURGIE LANCE UN ULTIMATUM POUR LES TRENTE-CINQ HEURES

Francfort *(AFP)*. – L'IG-Metall, syndicat comptant 2,5 millions d'adhérents, a lancé, mardi 13 mars, un ultimatum au patronat allemand, lui donnant jusqu'au 29 mars pour accepter ses propositions concernant *la réduction à trente-cinq heures* de la durée hebdomadaire du travail sans diminution de salaire. Le comité directeur de l'organisation ouvrière a estimé que si aucun compromis n'était atteint d'ici à la fin du mois « *de nouvelles négociations étaient inutiles* ».

Les responsables de l'IG-Metall ont, par ailleurs, appelé leurs adhérents à prendre part massivement aux grèves d'avertissement et aux actions locales qui ont commencé la semaine dernière afin de « *protester contre le comportement des patrons* ».

Les négociations salariales, qui doivent cette année fixer à la fois les rémunérations et la durée du travail, *se sont poursuivies mardi à Sindelfingen* (près de Stuttgart) pour six cent quarante mille salariés du Bade-Wurtemberg sans que les positions des deux parties se rapprochent. Ces négociations ont été accompagnées d'arrêts de travail d'une à deux heures suivis par deux mille salariés, a indiqué l'IG-Metall.

Le responsable de l'IG-Metall de Stuttgart, M. Ernst Eisenmann, a appelé à la poursuite des grèves pour mercredi. De son côté, le président de l'association patronale de la métallurgie dans le Bade-Wurtemberg a menacé de répondre aux grèves d'avertissement par des fermetures d'usines.

Espagne

Les attaques de camions français font tort aux pêcheurs détenus à Lorient estime le gouvernement de Madrid

De notre correspondant

Madrid. – La vague d'agitation antifrançaise au Pays basque espagnol ne semble pas devoir céder de sitôt, après l'incendie *de neuf* camions immatriculés en France. Ces actions sont menées par de petits groupes de pêcheurs venus d'Ondarroa, port d'attache des deux chalutiers espagnols mitraillés le 7 mars par un garde-côte français. Afin d'échapper à la surveillance des *forces* de police, d'ailleurs fort lâche, les assaillants ont renoncé aux barrages fixes et se déplacent en voiture le long des routes, interceptant les camions aux carrefours, ou aux *péages d'autoroute*. Ils obligent le chauffeur à quitter la cabine avant de lancer des cocktails Molotov contre le véhicule. La plupart des camions brûlés ne transportaient pas de poisson.

De nombreux poids lourds ont dès lors changé d'itinéraire et passent la frontière espagnole plus à l'est, dans la région catalane. Quelques groupes de pêcheurs ont toutefois commencé à se déplacer vers cette zone et, dans l'après-midi du mardi 13 mars, ils ont brûlé deux camions allemands *chargés* de poisson, à Martorell, au nord de Barcelone. Une quinzaine d'autres personnes qui tentaient d'intercepter un autre poids lourd, danois celui-là, près de Gérone, ont été arrêtées par la garde civile, puis rapidement relâchées. Plusieurs camions français étaient toujours stationnés mardi soir au poste-frontière de la Jonquera, dans l'attente d'une escorte policière qui leur permette de descendre vers le sud.

Il est vraisemblable que ces actions se poursuivront jusqu'au procès des pêcheurs et des armateurs des deux bateaux mitraillés par la marine française qui doit s'ouvrir *le 15 mars* à *Lorient*. L'embarras est visible dans les milieux gouvernementaux de Madrid, où l'on a conscience qu'une répression trop énergique de ces actes de violence serait mal vue par une opinion publique plus que jamais montée contre *le voisin du nord*. *Le ministère* des transports a publié dans la soirée du 13 mars un communiqué indiquant que ces agressions « *portent préjudice aux efforts faits par le gouvernement espagnol pour aider les pêcheurs détenus en France* » et rappelle que les dégâts ainsi causés devront être remboursés par l'Etat espagnol.

THIERRY MALINIAK.

Grande-Bretagne

QUATRE ARRESTATIONS APRÈS LA SÉRIE D'ATTENTATS A LONDRES ET A MANCHESTER

Londres *(AFP)*. – Quatre personnes ont été inculpées, mardi *13 mars*, à *Manchester et à Londres* à la suite des attentats à la bombe commis pendant le week-end dernier. Deux bombes avaient explosé dans la nuit de samedi à dimanche *dans un quartier* de Manchester habité notamment par des exilés libyens. *L'une avait fait* trois blessés. La police avait fait exploser l'autre après l'avoir découverte à temps. Trois personnes, dont l'identité n'a pas été révélée, devaient être présen*tées* au tribunal de cette ville mercredi.

A Londres, un homme d'affaires libyen, M. Ali El Giabour, quarante-quatre ans, a été inculpé de « *complot* » dans l'organisation de la série des cinq attentats perpétrés dans la capitale britannique dans la nuit de vendredi à samedi. L'un des attentats avait fait trois blessés graves et vingt blessés légers dans un restaurant arabe. Une sixième bombe *avait été désamorcée lundi soir par* la police dans un autre restaurant arabe.

L'homme d'affaires n'a « *aucun lien* » avec la Jamahiriya, a affirmé, *mardi, un représentant du bureau* du peuple libyen (ambassade) à Londres. *Le* gouvernement britannique soupçonne la Libye d'être à l'origine des attentats malgré les démentis de Tripoli. Le gouvernement libyen a officiellement protesté *contre* l' « *arrestation de vingt-quatre libyens* », dont le chargé d'affaires à Londres et réclamé des « *excuses officielles* ».

Pologne

AUGMENTATION DU NOMBRE DES PRISONNIERS POLITIQUES

Trois cent dix personnes sont actuellement détenues pour des motifs *politiques en Pologne*, a *indiqué* mardi 13 mars le porte-parole du gouvernement, M. Jerzy Urban. Le 10 janvier dernier, M. Urban avait fait état de la détention de deux cent quinze prisonniers politiques. Les données officielles en ce domaine se *sont souvent révélées* contradictoires, mais cette dernière information correspond à peu près aux estimations rapportées par la presse clandestine.

La forte augmentation du *nombre* des détenus semble due essentielle*ment à de nouvelles arrestations*, tandis que les détentions provisoires se prolongent – en particulier pour les prisonniers les plus connus, comme les anciens dirigeants de Solidarité ou les *animateurs du KOR*, le pouvoir hésitant toujours à ouvrir leur procès. Selon M. Urban, il n'y a parmi les prisonniers politiques que cinquante-huit condamnés contre deux *cent cinquante-deux détenus* « provisoires ».

L'un de ces condamnés, M. Janusz Palubicki, ancien membre de la commission provisoire de coordination (clandestine) de Solidarité, a été transféré d'urgence, dimanche 11 mars, dans un institut de cardiologie. Selon une source médicale, M. Palubicki, qui a entrepris une grève de la faim en décembre dernier et est alimenté de force, se trouve dans un état très grave. Il est âgé de trente-six ans. Le porte-parole du gouvernement s'est borné à indiquer qu'il devait subir des « *examens médicaux* ». – *(AFP, AP.)*

Le Monde

politique

LE PCF ET LES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Loin de l'Europe

La campagne du Parti communiste pour les élections européennes ne sera pas une campagne européenne. Ni la présence de ministres communistes au gouvernement ni le fait que le premier d'entre eux, M. Charles Fiterman, préside ès qualités le conseil des ministres européens des transports et qu'il enregistre un succès avec la décision de construire l'Airbus A-320, n'ont eu d'effet sur les orientations de la campagne du PCF pour le scrutin du 17 juin, telles qu'elles ressortent du rapport présenté par M. René Piquet au conseil national du parti.

Ce rapport ne manque pas d'un volet constructif avec des propositions telles que l'utilisation de l'ECU dans les échanges commerciaux, mais cette esquisse d'un programme européen pèse de peu de poids au regard de la dénonciation des « méfaits » de la CEE et de l'affirmation selon laquelle *« depuis plus d'un quart de siècle, la droite et le grand patronat ont joué (...) l'Europe contre la France »*. Les institutions européennes, aux yeux des communistes, se sont trop bien prêtées à ce jeu pour en être innocentes.

On est loin des propositions des communistes italiens qui, sans ménager leurs critiques contre ceux qui veulent asservir l'Europe aux lois des sociétés multinationales, estiment que la CEE est l'enjeu et le terrain d'une lutte entre forces progressistes et conservatrices et que la partie est loin d'être perdue pour les premiers. Loin de préconiser un repli dans le cadre national, le PCI soutient le projet Spinelli, qui tend à renforcer le rôle de l'Assemblée européenne et le pouvoir exécutif de la Commission de Bruxelles.

A l'appui du rapport de M. Piquet, la déclaration faite par M. André Lajoinie, président du groupe communiste de l'Assemblée nationale, sur le compromis laitier de Bruxelles, montre que le PCF n'entend pas s'inscrire dans la politique européenne du gouvernement, mais au contraire tirer parti des mécontentements que cette politique peut provoquer. *« Les communistes sont aux côtés des paysans français qui défendent leur production (...), comme des travailleurs qui luttent contre la casse de leur industrie »*, a dit M. Lajoinie. Sous-entendu : le gouvernement, lui, est-il de ce côté-là ?

L'axe de la campagne du PCF doit être, selon le rapport de M. Piquet, la défense des engagements pris par la gauche en 1981. Depuis la réunion du comité central et les déclarations de M. Georges Marchais en janvier dernier, on sait que, pour les communistes, la politique gouvernementale est plus que suspecte d'infidélité à ces engagements. Il s'agit de montrer aux électeurs qui avaient voté pour M. Marchais en 1981 qu'ils avaient bien raison de se méfier des socialistes. M. Piquet a souligné qu'aujourd'hui enfin, comme le PCF l'avait souhaité prématurément il y a trois ans, dans la phase de préparation de l'élection présidentielle de 1981, la question posée n'est pas de battre la droite, mais de savoir quelle politique fera la gauche.

La discussion au conseil national, telle que *l'Humanité* en rend compte mardi, a montré quelles sont les conséquences logiques de cette démarche. Ainsi Mme Catherine Margaté, membre du comité central, a-t-elle fait état de discussions à la base, au cours desquelles on s'est interrogé sur le sens de la participation du PCF au gouvernement, dès lors que la politique de celui-ci est critiquée dans ses principes. Mme Margaté a, certes, souligné que ce serait pire si l'opposition revenait au pouvoir, mais la question reste posée.

La dynamique dans laquelle le directeur du PCF s'est engagé depuis janvier risque de se révéler difficile à maîtriser.

PATRICK JARREAU.

« Assurer en France les chances de réussite d'une politique nouvelle »

Le conseil national du parti communiste, réuni pour deux jours à Vitry (Val-de-Marne), a entendu, mardi 13 mars, un rapport de M. René Piquet, membre du bureau politique, président du groupe des communistes français à l'Assemblée européenne. M. Piquet a insisté sur la gravité des problèmes de l'emploi et du pouvoir d'achat.

« La gauche, a dit M. Piquet, *est confrontée à une tâche historique. Elle peut réussir en 1984, en 1986 et après, à condition de prendre, dès aujourd'hui, les décisions novatrices indispensables pour surmonter les multiples obstacles rencontrés. Cette tâche, quel que soit le problème abordé — mutations technologiques, emploi, croissance — est traversée par un choix majeur, dont les termes se résument ainsi : organiser la production pour la rentabilité financière du capital ou pour répondre aux besoins des hommes. »*

M. Piquet a expliqué que le scrutin proportionnel, appliqué aux élections européennes du 17 juin prochain, joue en faveur du PCF, d'autant plus que *« dans* [les] *enjeux du printemps 1984, ce n'est plus seulement la volonté de changement, telle qu'elle s'est exprimée en mai 1981, qui se manifeste, ce sont les questions sur le contenu du changement qui sont à l'ordre du jour ». « Un plus grand nombre d'hommes et de femmes* [qu'en 1981] *peuvent être conduits à comprendre que, pour faire échec aux pressions du patronat, aux prétentions de la droite, la meilleure riposte, c'est le vote communiste »*, a dit M. Piquet.

M. Piquet a réaffirmé l'opposition du PCF à l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la CEE, car ce projet d'élargissement a pour but de *« transformer l'Europe en zone de libre-échange, offrant de nouveaux terrains de manœuvre aux multinationales contre les peuples »*. Il a souligné, aussi, que le PCF refuse *« toute relance des vieux projets de défense européenne, auxquels se rallie le RPR de Jacques Chirac »*.

M. Piquet a continué : *« En exprimant les soucis et aspirations populaires, en plaçant l'emploi, la croissance, le pouvoir d'achat, la justice sociale, la formation, les droits des travailleurs, la sécurité et la paix au centre de sa campagne, le Parti communiste se situe au cœur de ce qui est en jeu : assurer en France les chances de réussite d'une politique nouvelle par des solutions originales, indépendantes, sans lesquelles notre pays ne saurait agir efficacement pour des avancées positives en Europe. Sur cette base nous disons à tous ceux et à toutes celles qui s'inquiètent, qui éprouvent des difficultés : en votant communiste, vous pèserez dans le sens d'une pleine utilisation des acquis de la politique nouvelle pour tenir les engagements pris (...). Voter communiste, ce sera voter pour une politique audacieuse de créations d'emplois, ce sera voter pour la réussite en France, pour une conception nouvelle de l'Europe, de la coopération industrielle, du progrès économique, technologique, du progrès social. »*

M. Piquet a appelé les communistes à se mobiliser pour les élections européennes, *« avec la certitude que le résultat obtenu infléchira, dans les mois qui suivront, l'évolution de la situation politique française, ainsi que la place et le rôle du Parti communiste dans la vie nationale »*.

Dans la discussion qui a suivi le rapport de M. Piquet, et dont il est rendu compte dans *l'Humanité* du mercredi 14 mars (1), M. Rémy Auchedé, premier secrétaire de la fédération du Pas-de-Calais, a déclaré que si, en 1981, des engagements avaient été pris par le candidat François Mitterrand, si *« des mesures concrètes, en rupture avec ce qui se faisait avant »* ont été réalisées, aujourd'hui, à l'issue de *« campagnes et pressions formidables »*, se dessinent *« des choix inacceptables »*. Il a ajouté : *« Depuis belle lurette, nous considérons, dans le Nord-Pas-de-Calais, que la campagne pour les « européennes » a commencé. »*

M. Roland Favaro, responsable régional du PCF pour la Lorraine, a affirmé : *« Nous pouvons nous adresser aux sidérurgistes avec la volonté non de combattre le gouvernement, mais de créer les conditions pour qu'il tienne ses engagements. »* Sans nier les contraintes imposées, notamment par la politique de la CECA a-t-il dit, *« nous récusons l'idée que nous produisons trop d'acier, avec une sidérurgie dépassée, coûteuse »*. Prendre des dispositions pour accroître les débouchés, par la reconquête du marché intérieur, le développement de coopérations internationales, la création d'emplois, *« ce serait rentable pour le pays, la gauche »*, a ajouté M. Favaro. Selon lui, il est possible de convaincre les sidérurgistes, les mineurs, les populations des bassins touchés par la crise, que *« le vote PC, c'est le vote utile pour l'industrie forte, compétitive qu'ils souhaitent, pour le maintien et la modernisation de leur entreprise, pour des emplois durables »*.

Mme Catherine Margaté (Hauts-de-Seine), membre du comité central, a fait état des questions débattues au sein de la section de la défense et de plusieurs cellules d'employés, de techniciens, d'ingénieurs : *« 1984 sera l'année de choix cruciaux, mais, s'ils sont faits de mauvaise façon, que fera-t-on ? Ou bien : la présence des ministres au gouvernement n'est pas remise en cause, mais ne servent-ils pas de caution ? Ou encore, certains camarades estiment que « le plan Delors, c'est pire que le plan Barre », tout en mettant de côté ce que ferait la droite si elle revenait au pouvoir. D'autres pensent que les luttes ne doivent pas être tournées contre le gouvernement, mais soulignent que ce même gouvernement doit cependant se sentir concerné. »*

(1) La discussion s'est déroulée à huis clos mardi 13 mars. Et en était ouverte à la presse mercredi.

M. PINTON N'EST PLUS CANDIDAT A LA CANDIDATURE POUR LA LISTE D'OPPOSITION

Le bureau politique de l'UDF se réunira le jeudi 15 mars pour se prononcer sur les noms de ses candidats qui figureront sur la liste commune UDF-RPR pour les élections européennes. M. Michel Pinton, président des « adhérents directs », a annoncé, le mercredi 13 mars, qu'il avait *« décidé de ne pas figurer sur la liste de Mme Veil »* ; il est vrai que les *« adhérents directs »* n'ont droit qu'à une place parmi les éligibles, et que M. Michel Debatisse, ancien président de la FNSEA et ancien secrétaire d'Etat, semblait devoir lui être préféré.

Pour sa part, le comité directeur du CNIP a décidé, le mardi 13 mars, de participer à la liste d'union de l'opposition. Il a désigné quatre candidats : MM. Philippe Malaud, président du Parti, Michel Junot, adjoint au maire de Paris, Mme Magdeleine Anglade et M. Pascal Vanhelder.

● *La liste centre-gauche : M. Berthoin renonce.* — M. Georges Berthoin que MM. Edgar Faure et Maurice Faure avaient sollicité pour conduire une liste pour les élections européennes, a estimé mardi 13 mars que sa candidature *« qui devait exprimer une volonté novatrice et un accord dans l'action, n'a plus de raison d'être »*. M. Berthoin entend cependant *« rester solidaire de ceux qui, malgré leur déception, veulent entreprendre un renouveau essentiel au cœur de la vie politique nationale et qui demandent à pouvoir se prononcer sans ambiguïté en faveur de l'unité de l'Europe pour ne pas défaire la France. »*

EN BREF

● *La majorité conserve la municipalité de Bouillante à la Guadeloupe.* — Une élection municipale partielle a eu lieu les 4 et 11 mars à Bouillante (Guadeloupe). Les résultats de ce scrutin, consécutif à la démission de plusieurs conseillers municipaux qui s'opposaient au maire socialiste élu en mars 1983, ont été les suivants :

1er tour : Insc., 3 878 ; vot., 2 473 ; suff. ex., 2 398. — PS (M. Isidore Canope, m.s.), 887 ; opp. (M. Chaulet, RPR), 851 ; div. g. (M. Vairac, ext. g.), 660.

2e tour : Insc., 3 878 ; vot., 2 769 ; suff. ex., 2 713. — PS (M. Canope), 1 053 (38,81 %), *21 ÉLUS* ; opp. (M. Chaulet, RPR), 1 034 (38,11 %), *5 ÉLUS* ; div. g. (M. Vairac, ext. g.), 626 (23,07 %), *3 ÉLUS*.

Pour M. Georges Lemoine, secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, *« cette élection confirmant la conquête d'une commune de ce département par la majorité présidentielle, en mars 1983, illustre bien que les Guadeloupéens et les Guadeloupéennes réagissent favorablement à la politique de décentralisation menée outremer par le gouvernement »*.

● *Trêve au conseil général de Corrèze.* — En modifiant son règlement intérieur pour permettre à M. Armand Boucheter (PC) de conserver son poste de président, tout en donnant à la majorité de droite la possibilité d'exercer ses pouvoirs, le conseil général de Corrèze a mis un terme à ses dissensions (*le Monde* du 29 février). Elu au bénéfice de l'âge, M. Boucheter préside une assemblée départementale dans laquelle, à la suite de deux élections partielles, l'opposition est majoritaire avec vingt sièges contre seize à la gauche. Après l'accord intervenu entre gauche et droite, cette dernière dispose des présidences des six commissions permanentes avec des pouvoirs accrus.

● RECTIFICATIF. — Rendant compte dans *le Monde* du 6 mars de l'élection partielle de Bouxières-aux-Dames (Meurthe-et-Moselle), qui a eu lieu le 4 mars, nous avons rappelé les résultats du scrutin de mars dernier. Ils étaient inexacts. Le 6 mars 1983, la liste d'opposition conduite par M. Roussel a recueilli 975 voix, celle de la majorité conduite par M. Parison (PS), 865 voix et la liste divers gauche de M. Séverin, 496, pour 2 336 suffrages exprimés, 2 410 votants et 3 481 électeurs inscrits. Le 13 mars 1983, la liste d'opposition a obtenu 1 184 voix (50,29 %) et 21 sièges et celle de la majorité 1 170 voix (49,70 %) et 6 sièges. La liste conduite par M. Séverin n'a pas participé au second tour.

POLITIQUE

« Langue de bois » et « parole vraie »

(Suite de la première page.)

Au lieu de se réclamer de dogmes qui ont sans doute correspondu à des réalités mais qui désormais obscurcissent l'analyse des faits, les partis politiques seraient certainement mieux avisés de se fonder sur l'expérience qu'enseignent l'école, la radio-télévision ou l'entreprise telles qu'elles sont. Quelle formation pour les jeunes dans la société post-industrielle ? Quelle communication pour les citoyens au terme de l'actuelle révolution technologique ? Quel travail pour les hommes et les femmes de ce pays au sortir de la crise ? Les Français souhaitent obtenir de leurs dirigeants des réponses à ces questions.

Il est vrai qu'en ces matières les positions ont évolué depuis trois ans. M. Mitterrand ne craint plus d'exalter l'esprit d'entreprise et d'inviter les cadres dynamiques à créer leur propre affaire ; M. Savary reconnaît qu'il convient d'améliorer conjointement les deux systèmes d'enseignement, et des voies nouvelles (radios locales, réseaux câblés) s'ouvrent à l'information.

Cependant, ces inflexions ont plutôt pour effet de souligner l'insuffisance et les contradictions du discours de la gauche que d'en rendre le contenu plus acceptable. Les tendances au changement, rapidement contrariées par les courants inverses (comme on l'a vu dans le dispositif d'aide aux restructurations industrielles, la querelle scolaire, les hésitations sur le développement du câble, le refus de la publicité sur les radios locales), se traduisent non par un nouveau langage, qui échapperait aux modes de pensée ordinaires, mais par l'impossible juxtaposition de deux langages anciens. Le résultat ne peut qu'accroître encore la méfiance du citoyen.

L'opposition ne s'exprime pas d'une façon plus satisfaisante : le contraste entre son action passée et son discours présent donne une égale impression d'incohérence, et son parti pris de dénigrement systématique à l'égard du secteur public l'expose au même reproche de manichéisme.

La rigueur et la générosité

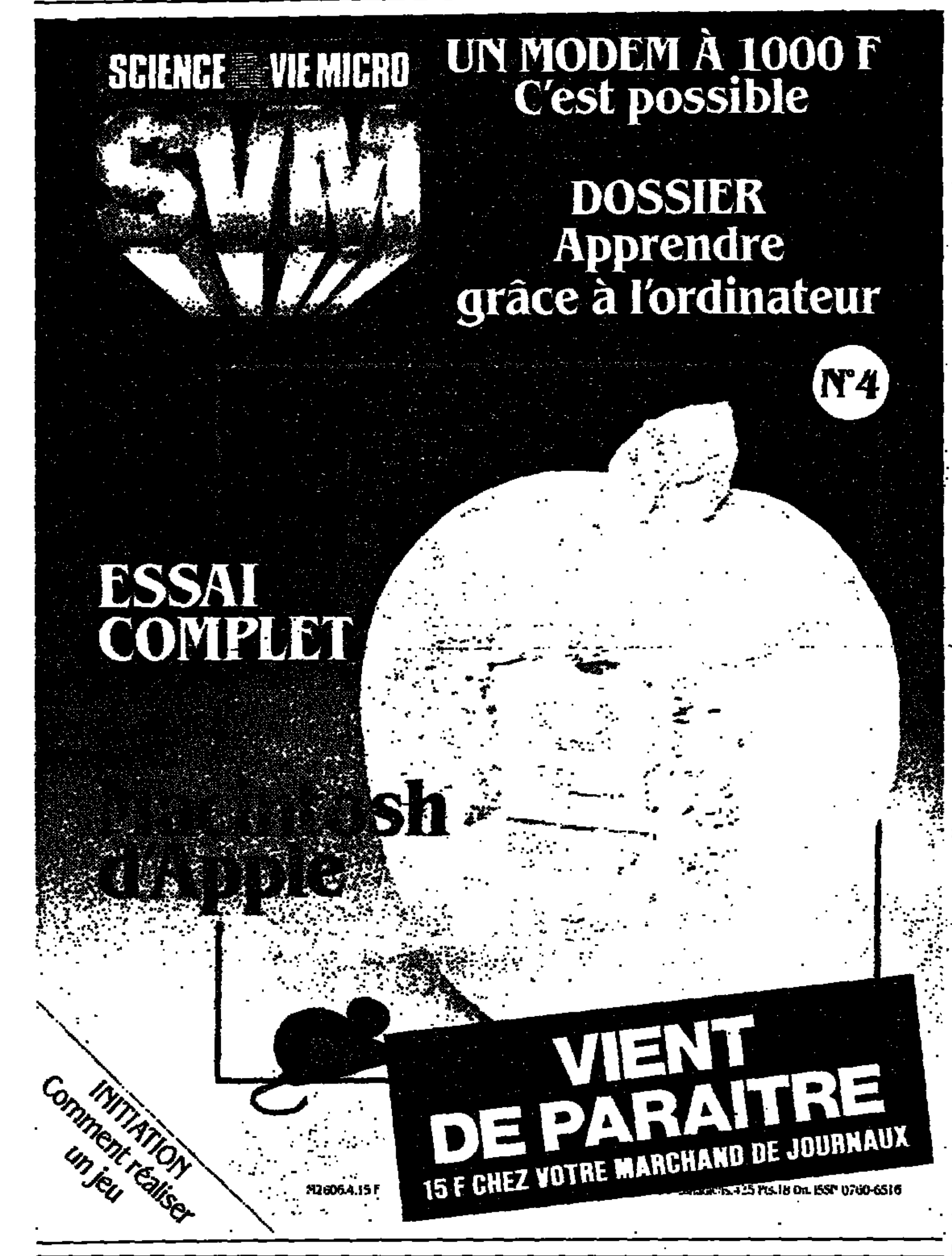
Il est un autre couple de notions qui paraît quelque peu suranné après trois ans d'exercice du pouvoir par la gauche : c'est celui qui met en conflit l'économique et le social. L'économique serait l'apanage de la droite, tenue pour plus compétente, et le social serait le domaine de la gauche, considérée comme plus généreuse. D'un côté, les rudes contraintes de la gestion, peu compatibles avec les préoccupations humaines. De l'autre, le souci du bien-être des gens, difficilement conciliable avec les exigences de la rigueur.

Le gouvernement, on le sait, est passé par l'une et l'autre phase, la libéralité d'abord, l'austérité ensuite. M. Mauroy a invoqué, dans un premier temps, une « autre logique », qui donnait la priorité aux aspirations sociales. Converti au réalisme économique, il a mis celles-ci en veilleuse. L'opposition, pour sa part, est restée fidèle à la conception traditionnelle qui dénie aux socialistes toute aptitude à l'exercice des responsabilités, mais leur reconnaît une certaine sensibilité aux besoins des plus défavorisés.

Un langage nouveau serait celui qui cesserait de juger antinomiques l'efficacité économique et la justice sociale – non pas en sacrifiant partiellement à l'une et à l'autre, mais en recherchant des solutions originales qui échappent à ces classifications. Ce n'est pas pour rien qu'Edmond Maire est de ceux dont la parole est écoutée : sa démarche, quoi que l'on pense du contenu de ses propositions, témoigne d'une volonté d'explorer des voies inédites. D'autres, à droite comme à gauche, manifestent la même détermination.

Ceux qui présentent à l'opinion, à travers les médias, les apparences d'un certain renouvellement ne sont pas nécessairement ceux qui maîtrisent le mieux les techniques de communication (encore que cela ne soit pas inutile...), ni ceux qui prétendraient, bien présomptueusement, échapper à toute idéologie (quand ils développent parfois l'idéologie moderniste la plus banale), mais ceux qui s'emploient à remettre en question les vérités établies et à agiter des idées novatrices. A cette condition, précisément, le modernisme qu'invoque volontiers une partie de la classe politique pourra être autre chose qu'un vain mot.

THOMAS FERENCZI.



● *RECTIFICATIF.* – Une erreur de transmission dans les informations consacrées aux réactions de la gauche et de l'extrême gauche contre l'organisation d'un meeting du Front national à Paris (*le Monde* du 14 mars, page 9) a transformé en « *Parti communiste révolutionnaire* » le Parti communiste marxiste-léniniste (PCML, maoïste).

Propos et débats

M. Labbé : que le gouvernement expédie les affaires courantes

M. Claude Labbé, président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, a déclaré, mardi 13 mars, que le pouvoir devrait se contenter d'« *expédier les affaires courantes* » jusqu'aux « *véritables échéances* » législatives et présidentielles et ne plus « *prendre de décisions qui seraient des choix de société* ». M. Labbé fait référence « *à l'école, à la presse, à toutes ces grandes réformes que l'on a voulu introduire au début de la législature et sur lesquelles on devrait maintenant lever le pied. On admet que les dirigeants jouent la montre en attendant les échéances véritables, mais alors on peut aussi considérer qu'ils ne doivent plus expédier que les affaires courantes* ».

M. Le Pen : un système social pour les étrangers

M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a estimé, mardi 13 mars à Chartres, qu'il est « *impératif de séparer les systèmes sociaux et familiaux des Français et des étrangers* ». M. Le Pen a proposé que l'on expulse immédiatement les immigrés clandestins aux frais des gouvernements qui les accueilleront. « *Il suffit pour cela,* a-t-il dit, *d'imputer ces frais sur les crédits de la coopération.* »

PS : la lèpre

Un « *front national de la liberté* » : M. Michel de La Fournière, membre du secrétariat national du PS chargé des droits de l'homme et des libertés, et Mme Gisèle Stievenart, première secrétaire de la fédération de Paris du PS, souhaitent qu'il se constitue contre la « *lèpre* » Front national de M. Jean-Marie Le Pen. « *Toute la France républicaine doit s'unir dans un même rejet de la xénophobie et du racisme* », déclarent-ils dans un communiqué, alors que M. Le Pen doit tenir, mercredi 14 mars, un meeting à Paris.

Les députés socialistes veulent être associés aux choix du gouvernement sur les reconversions et les impôts de 1985

Dans tous les domaines, les députés socialistes veulent être de plus en plus associés à la préparation des projets gouvernementaux. Ils l'ont encore clairement manifesté au cours de leur réunion du mardi 13 mars à l'Assemblée nationale. Ils ont ainsi approuvé le « relevé de réflexion » que le groupe de travail sur la politique de reconversion industrielle qu'ils avaient constitué sous la présidence de M. André Billardon, député PS de Saône-et-Loire, a transmis au premier ministre. De nombreuses réunions ont eu lieu, soit avec les élus des « pôles de reconversion », soit avec ceux concernés par les secteurs industriels en mutation. Ministres, experts gouvernementaux et députés ont chacun pu faire entendre leurs arguments.

M. Billardon estime aujourd'hui que le gouvernement devrait prendre en compte les propositions que lui a faites le groupe de travail, les députés socialistes étant prêts à être le « relais » du gouvernement sur le terrain. Le relevé de réflexion demande notamment que dans les entreprises concernées soit établie de façon contractuelle « *une charte de la mutation* » qui décrirait « *le calendrier de résorption des sureffectifs, les objectifs de modernisation, le plan d'investissements, l'évolution des relations avec la sous-traitance, les secteurs nouveaux d'activité, les gains de productivité* ». Les députés socialistes souhaitent aussi que les mesures contenues dans le volet social du plan gouvernemental aient « *une nature conventionnelle plutôt que législative* » pour leur donner la « *souplesse nécessaire* ». Sur les congés de conversion, ils reconnaissent que l'« *état actuel de l'économie* » ne permet pas de les généraliser, « *même si cela permettrait une avancée sociale importante* ». Ils ont aussi demandé qu'ils soient « *en priorité proposés aux salariés jeunes* », c'est-à-dire à ceux qui sont « *motivés et aptes à recevoir une formation* ».

Pour le volet économique du plan gouvernemental, les députés ont, une fois encore, souligné « *l'importance d'un comportement nouveau des banques* » et émis des réserves sur l'« *efficacité* » des mesures d'incitations fiscales pour encourager des entreprises à créer des emplois. Ils ont proposé, en revanche, « *l'élaboration d'un véritable statut de la société en création* ». Ils ont aussi souhaité que « *les pôles de conversion fassent l'objet d'une approche plus économique et sociale que géographique* ». Pour eux, la définition d'un « *périmètre* » n'est donc pas « *souhaitable* ». Enfin, qu'ils soient élus de la région parisienne ou de province, les députés ont critiqué les conditions actuelles d'intervention de la DATAR.

Se félicitant des conditions dans lesquelles ils ont pu intervenir dans la mise au point de ce projet gouvernemental, les élus socialistes souhaitent qu'il en aille de même dans la préparation du budget de 1985. C'est pourquoi ils ont reçu, le 13 mars, M. Henri Emmanuelli, secrétaire d'État au budget. D'autant qu'ils sont persuadés que la décision du président de la République de diminuer d'un point le montant des prélèvements obligatoires se pose en termes de « *choix de société* ». Les députés du PS ne veulent donc pas que celui-ci soit camouflé par des considérations techniques. « *Il faut que les ménages, les entreprises, perçoivent dans leur réalité fiscale les choix qui seront faits* », a expliqué Mme Véronique Neiertz, porte-parole du groupe, en reconnaissant qu'il ne sera pas facile de faire mesurer par l'opinion la réalité de la diminution des prélèvements obligatoires et de choisir les dépenses publiques qui devront décroître.

C'est pourquoi le groupe socialiste a souhaité un « *grand débat* » dans l'opinion sur ce sujet et que la « *concertation indispensable* » s'engage « *à temps* » entre le gouvernement et lui.

THIERRY BRÉHIER.

UN COLLOQUE DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE SCIENCES POLITIQUES

Les institutions de la Ve République à l'épreuve de la durée

Les membres de l'Association française de sciences politiques qui ont consacré deux jours de colloque à célébrer le vingt-cinquième anniversaire de la Ve République ont terminé leurs travaux vendredi 9 mars sur des considérations délibérément optimistes pour le destin des institutions fondées par le général de Gaulle en 1958. Un des principaux intérêts de cette réunion a résidé dans la confrontation des constructions juridiques, avec les récits des acteurs qui ont participé à la fondation de la Ve République. Tous cependant ont démontré l'enracinement dans la nation des institutions qu'ils jugent assez profond pour pouvoir imaginer leur avenir.

Ainsi M. Olivier Duhamel, rapporteur général de ce colloque, a reconnu que « *la bipolarisation* » de la vie politique entrée dans les mœurs « *a contribué à améliorer le respect des uns envers les autres* ». « *Il y a,* a-t-il dit, *acceptation réciproque, et chacun est reconnu dans son aptitude à gouverner. L'alternance est aujourd'hui admise dans son principe alors que ce n'était pas encore le cas en 1966. Si le jeu bipolaire est admis pour l'attribution du pouvoir, des compensations doivent toutefois lui être trouvées.* » Il pense notamment à l'élection des sénateurs à la proportionnelle et se félicite avec M. Jean-Luc Parodi que certaines institutions échappent à la bipolarisation comme le Conseil constitutionnel ou la Haute Autorité de l'audiovisuel. M. Michel Debré, lui-même, se dit « *surpris de l'angoisse devant la bipolarisation* ». Il précise : « *Nous sommes un vieux peuple qui a le sens de la majorité, et qui respecte les mécanismes fondamentaux de la démocratie sous réserve de pouvoir changer régulièrement. Mais la majorité élue a le droit tout à fait légitime de gérer. La bipolarisation ne doit pas être celle de la société tout entière mais doit se manifester au plan politique dans des structures démocratiquement acceptées.* » M. Maurice Duverger affirme, lui, que « *la bipolarisation rapproche et que la gauche et la droite n'ont en réalité jamais été aussi proches* », et de citer le consensus sur les institutions, sur la politique étrangère, sur la politique économique.

S'essayant à la prospective, M. Frédéric Bon a établi que l'application de la représentation proportionnelle pour les élections législatives passées, quelles que soient les combinaisons, n'aurait jamais attribué la majorité à la gauche. Tous les orateurs qui se sont exprimés ont, sans exception, manifesté leur préférence pour le scrutin majoritaire ; ils ont estimé que l'introduction de la représentation proportionnelle changerait la nature des institutions en modifiant l'équilibre actuel des pouvoirs.

Un président inexpugnable

M. Debré précise que, tous les vingt ans, il faudrait réviser les circonscriptions en raison de l'évolution démographique. M. Duverger indique que « *plus de la moitié des électeurs allemands ne comprennent rien à leur mode de scrutin qui combine le majoritaire et la proportionnelle* ». M. Bon estime que si l'alternance se produit en 1986, une phase de « *coexistence conflictuelle* » se déroulera jusqu'en 1988 ou plus tôt — en cas de démission de M. Mitterrand — jusqu'à ce que la majorité présidentielle et la majorité parlementaire coïncident de nouveau « *conformément à la logique du système* ».

M. Olivier Duhamel note que la logique majoritaire dualiste inscrite dans les institutions pourra se réaliser avec une victoire de la droite en 1986, expliquant : « *Le président sera alors enfermé dans sa forteresse constitutionnelle. Il ne pourra pas en sortir mais il sera aussi inexpugnable.* » Pour lui, la logique parlementaire de la Constitution de 1958 a été modifiée par la logique présidentielle de 1962, (élection du président au suffrage universel). Et M. Duverger se demande ce qui se passerait « *si le peuple trouvait que ça ne marche pas si mal avec un président arbitre, un peu éloigné des choses et faisant des critiques de temps à autre* ».

M. Debré a révélé qu'en 1958, voulant instituer le scrutin majoritaire à un tour et l'inscrire dans la Constitution (« *on demande aux électeurs simplement s'ils sont contents du gouvernement ou s'ils veulent en changer comme en Angleterre* », explique-t-il), il s'était heurté aux refus des ministres d'Etat, anciens de la IVe République, et aussi du général de Gaulle. Aucun intervenant n'a en tout cas exprimé d'inquiétude pour l'avenir des institutions et personne n'a demandé une réforme de la Constitution. Celle-ci est en effet jugée, aussi bien par les théoriciens du droit que par les « acteurs », tout à fait satisfaisante, aussi bien au regard de son bilan que de son enracinement dans le pays, ce que M. Duverger a exprimé dans cette formule : « *La Ve République ne peut pas être autre chose que ce qu'elle est devenue et elle ne peut pas devenir autre chose que ce qu'elle est.* »

Pour M. Jean-Louis Quermonne, le bilan juridique fait apparaître l'institutionnalisme du pouvoir présidentiel et l'abandon relatif de la souveraineté parlementaire absolue telle qu'on la connaissait auparavant. En effet, la loi doit désormais respecter le « *bloc de constitutionnalité* » tel qu'il est apprécié par un troisième pouvoir : le Conseil constitutionnel. M. Quermonne s'inquiète toutefois de l'apparition d'un « *pouvoir partisan transitant de l'appareil d'un parti à travers la majorité parlementaire et le gouvernement jusqu'au chef de l'Etat demeuré en fait le leader du parti* ». Il ajoute : « *Le pouvoir majoritaire se confond alors avec le pouvoir partisan et le pouvoir d'Etat* ». Sur ce point, M. Olivier Duhamel souligne l'importance du rôle du Conseil constitutionnel par son « *son pouvoir d'empêchement* » et estime que « *l'état de droit de la Ve République est la seule vraie limite au pouvoir majoritaire* ».

Quant à l'enracinement politiquee de la Ve République, M. François Goguel le mesure à chaque consultation électorale depuis vingt-cinq ans avec l'adhésion successive de toutes les formations politiques aux institutions. Il souligne que M. Mitterrand a « *accentué encore la primauté présidentielle en définissant la marge d'action du Parlement selon le principe : vous devez faire ce que j'ai décidé que vous feriez* ». Toutefois, pour M. Hughes Portelli, « *l'interpénétration entre l'Etat et le Parti socialiste est un élément nouveau et important. Quant au Parti communiste,* dit-il, *il s'est résigné au fait présidentiel de fait et tardivement* ».

De Gaulle prévoyait-il un tel enracinement ? Selon M. Michel Debré, « *en juin 1958, il n'était pas persuadé au fond de lui-même de rester longtemps. Il fallait lui permettre d'exercer les responsabilités que l'histoire lui mettait sur les épaules et de bâtir une République pour les circonstances difficiles, qui ait autorité, stabilité et légitimité.* » Tout imprégné de ses souvenirs de la IVe République et même de la IIIe République, de Gaulle citait souvent en exemple « *ce pauvre Lebrun* » qui n'avait pas pu, en 1940, emporter avec lui la légitimité. C'est ce souvenir qui a inspiré notamment l'article 16 (pleins pouvoirs en cas de crise). L'ancien premier ministre ajoute : « *Dans l'esprit de de Gaulle, la Ve République était destinée à s'enraciner. Je ne regrette pas l'alternance de 1981 qui est la récompense de l'enracinement.* » M. Pflimlin, ancien président du Conseil, avait demandé à de Gaulle, en juin 1958, s'il ne préférait pas être premier ministre plutôt que président. Celui-ci lui avait répondu, non sans humour : « *Non, à mon âge, ce serait une tâche trop lourde. Mais rassurez-vous, je serai le guide !* »

L'Etat et la nation

A travers les témoignages recueillis, au cours de ce colloque, il se confirme bien que de Gaulle faisait une distinction entre deux notions : l'Etat, qu'il représentait, et la nation, que le premier ministre avait en charge. On peut regretter que les chercheurs universitaires ne se soient pas assez penchés sur ces deux concepts qui apparaissent d'ailleurs dans la rédaction même de certains articles de la Constitution. Ainsi, lorsque de Gaulle s'est saisi personnellement de la conduite des affaires algériennes après la « semaine des barricades », c'est moins pour se substituer au gouvernement que pour montrer que l'Etat entendait remplacer l'ancienne grandeur coloniale par une grandeur nouvelle fondée sur la puissance économique et nucléaire. De Gaulle a voulu établir un lien direct entre le président de la République et la souveraineté populaire. C'est ce qui justifie, selon M. Alain Peyrefitte, l'existence du référendum, le droit de dissolution et l'article 16.

Mais qu'avaient voulu faire exactement les constituants de 1958, dont on rappellera qu'ils ont élaboré leur texte en moins de deux mois, sans l'aide de professeurs de droit mais avec le concours de jeunes membres du Conseil d'Etat et la participation de quatre anciens ministres de la IVe République — Guy Mollet, Louis Jacquinot, Félix Houphouët-Boigny et Pierre Pflimlin — et sous la direction d'un garde des sceaux de quarante-six ans, M. Debré ?

Selon M. Olivier Duhamel, « *la Constitution de 1958 contenait dès son origine des logiques cachées qui devaient aboutir à un système moniste présidentiel majoritaire, puisque, dès le début, la suprématie présidentielle est en place* ». Pour M. René Rémond, en revanche, avant la réforme de 1962 « *rien n'était acquis, rien n'était joué* », alors que, pour M. François Goguel, il s'agissait d'éviter que le Parlement prétende seul à la souveraineté nationale, puisque selon de Gaulle « *cette souveraineté n'appartient qu'au peuple* ».

M. Pierre Pflimlin, ancien ministre d'Etat MRP, s'étonne qu'aucun des professeurs de droit n'ait prononcé le mot d'Algérie pour expliquer l'origine de la Ve République et il affirme qu'« *il n'y aurait pas eu de Constitution de 1958 sans l'Algérie* ». Ainsi, alors que M. Jean-Luc Parodi affirme que « *les hommes qui font l'histoire ne savent pas l'Histoire qu'ils font* », M. Pflimlin lui répond : « *Il est déjà assez difficile de savoir ce qui s'est passé pour ne pas prétendre savoir ce qui va se passer.* »

La prospective politique est, en effet, un exercice imprécis et périlleux, comme l'a montré ce colloque. Les controverses sur l'interprétation d'un passé pourtant bien connu rendent encore plus vaines et hasardeuses les spéculations sur l'avenir. En 1958, la rencontre d'une circonstance et d'un homme a bouleversé les règles juridiques soigneusement élaborées douze ans plus tôt et en a rapidement fixé d'autres qui ont déjà traversé un quart de siècle.

ANDRÉ PASSERON.

Attention à vos vacances.

Les "formule-club" ce n'est pas le Club.

Ne vous laissez pas tromper, ne vous laissez pas abuser. De plus en plus d'organismes proposent des "formule-club". Quelles "formule-club"? Quels clubs? Pourquoi club? Les catalogues sont plein d'ambiguités, l'équivoque est partout. Posez des questions, exigez des réponses, claires et précises.

Ils proposent du tennis? Combien de courts? Y-a-t-il des moniteurs? Faut-il les payer? Les raquettes sont-elles prêtées? Pour les enfants, y-a-t-il des vrais mini-clubs avec un encadrement et des activités multiples? Les planches à voile? Sont-elles gratuites? Sont-elles en bon état et en nombre suffisant? Serez-vous au moins en bord de mer?

Le Club, par le choix qu'il propose, du ski nautique au concert de musique classique, du tournoi de tennis au tournoi de bridge, de la peinture sur soie à la poterie et à l'informatique reste unique au monde. Votre choix est total. Sans supplément. Le savoir-faire et la gentillesse en prime.

Choisissez vos vacances, mais en toute connaissance de cause. Quand vous choisissez un club, choisissez le vrai. Vous y gagnerez doublement en qualité et en budget vacances.

Club Méditerranée.



POLITIQUE

LE DÉBAT SUR L'ENSEIGNEMENT PRIVÉ

Qui a peur du Conseil constitutionnel ?

Au fil des épisodes successifs du débat scolaire, relancé depuis l'arrivée de la gauche au pouvoir en mai 1981, une partie des défenseurs de l'école privée a placé sa confiance ultime dans le Conseil constitutionnel. En cas de « malheur », c'est-à-dire d'application stricte de la proposition nº 90 du candidat François Mitterrand (*« un grand service public unifié et laïque de l'Education nationale sera constitué... »*), ce serait un jeu d'enfant de faire appeler à la rescousse le Conseil constitutionnel, qui ne manquerait pas de sauvegarder le plus important.

A l'origine de cette assurance des défenseurs de l'école privée, une décision du Conseil en 1977, largement interprétée et commentée depuis, à laquelle fut très vite prêtée l'utilité d'un rempart inexpugnable. Mais qui protégerait quoi au juste ?

A la fin du mois d'octobre 1977, soixante-cinq sénateurs socialistes ou membres du groupe de la gauche démocratique avaient saisi le Conseil constitutionnel d'un recours contre la loi dite Guermeur, du nom de l'auteur principal de la proposition législative destinée à rajeunir et à compléter la loi Debré de 1959 sur les « rapports entre l'Etat et les établissements d'enseignement privé ».

Les sénateurs de gauche s'en prenaient au financement de mesures nouvelles en faveur du privé, mais surtout à une phrase du projet de loi : *« Les maîtres assurant cet enseignement* [dans les classes sous contrat d'association] *sont tenus au respect du caractère propre de l'établissement prévu à l'article 1er de la présente loi. »*

Le Conseil constitutionnel ne donna pas raison à ces sénateurs. Le 23 novembre 1977, il déclara conforme à la Constitution la loi attaquée. Dans ses considérants, le Conseil déclarait :

– Que la *« sauvegarde du caractère propre (...) n'est que la mise en œuvre du principe de la liberté de l'enseignement »* ;

– Que ce principe est l'un des *« principes fondamentaux reconnus par les lois de la République, réaffirmés par le préambule de la Constitution de 1946 et auxquels la Constitution de 1958 a conféré valeur constitutionnelle »* ;

– Que le devoir de l'Etat d'organiser un enseignement public, gratuit et laïc *« ne saurait exclure l'existence de l'enseignement privé, non plus que l'octroi d'une aide de l'Etat à cet enseignement, dans des conditions définies par la loi »*.

La plupart des commentateurs de cette décision du Conseil constitutionnel ont fait valoir qu'elle avait eu, à l'époque, un caractère préventif. Politiquement préventif, s'entend. *« S'agissant (...) de la liberté de l'enseignement*, écrivaient par exemple, à l'époque, MM. Pierre Avril et Jean Gicquel, à propos de cette décision (1), *la haute instance a manifesté semble-t-il, son souci d'endiguer, à titre préventif somme toute, le cours nouveau de la politique dans l'hypothèse d'une alternance des majorités. »*

C'était le temps où M. Louis Mexandeau brandissait, dans une version restée inédite du plan socialiste pour l'éducation nationale, le projet de *« nationaliser l'enseignement sous contrat »*... et encourait aussitôt les foudres de M. Mitterrand, avant de revoir sa copie pour lui donner une tournure moins brutale.

Autres temps, justement, serait-on tenté de dire au moment où la perspective d'un compromis entre les deux parties paraît vraisemblable. Pourtant, l'épouvantail demeure. Les négociateurs de l'enseignement catholique n'avaient-ils pas joint à leur contre-propositions de négociations, présentées aux pouvoirs publics, une photocopie de la décision du Conseil constitutionnel. A toutes fins utiles... De fait, cette décision du 23 novembre 1977 a toujours été le phare des défenseurs de l'enseignement privé depuis que la haute instance a élevé la liberté d'enseignement et la liberté de conscience à la *« dignité constitutionnelle »*, comme disent les juristes.

Pour autant, le pouvoir politique doit-il avoir peur du Conseil constitutionnel comme d'un ogre plus gros que lui s'il tentait de croquer ou simplement d'égratigner l'enseignement catholique, qui fournit les gros *bataillons du privé*? Cette vision serait à plusieurs titres contestable. Bien sûr, parce qu'elle préjuge et la lettre et l'esprit du compromis auquel tendent gouvernement et responsables de l'enseignement privé, après les péripéties que l'on a vues.

Mais surtout, parce que le Conseil constitutionnel lui-même n'est pas enfermé dans l'interprétation extensive qui a souvent été donnée de sa décision de 1977. Cette interprétation «maximaliste» tire, c'est de bonne guerre, du côté de l'existence *nécessaire*, du financement *obligé*, du caractère propre *déterminant* des établissements d'enseignement privé. Or d'une lecture plus froide de la même décision, on peut tirer les constatations suivantes :

– L'existence d'un enseignement privé, son financement par l'Etat, *ne sont pas exclus* par la Constitution. Sans plus.

– La sauvegarde du caractère propre est justifiée *sans que cette notion soit définie.*

Qu'est-ce que le caractère propre

Dès lors, qu'y mettre? Tout ce que l'on veut, en fait, ou que l'on croit avoir intérêt à y inclure. Au point que les responsables de l'enseignement catholique après s'en être bardés pendant des années, en font désormais un usage plus circonspect.

Mais il n'est pas sans signification de voir les politiques s'en saisir, eux, avec fermeté. M. Jacques Barrot, secrétaire général du Centre des démocrates sociaux et président de l'Association parlementaire pour la liberté de l'enseignement, avertit, par exemple : *« Les militants du CDS mettent en garde Francois Mitterrand contre toute fonctionnarisation des maîtres du privé qui serait inacceptable. Elle serait contraire au caractère propre de l'école catholique. »*

L'idée d'une liberté *réelle*, associée aux indispensables moyens financiers de l'exercer, a fait du chemin depuis la contestation de la loi Guermeur, y compris chez les plus réticents à l'égard de l'enseignement catholique. Mais le caractère propre est trop vague (2) pour pouvoir être invoqué à tout instant avec la bénédiction supposée du Conseil constitutionnel.

On peut même se demander si le débat peut gagner en clarté sans que soit élaborée une définition aussi précise que possible de cette notion. Le Conseil constitutionnel, font remarquer certains juristes, ne peut être caricaturé en père Fouettard, prêt à fustiger tout ce qui bouge, au nom de la violation de ce principe flou. Eventuellement sollicité, il pourrait très bien faire œuvre, non de sévérité automatique mais d'esprit constructif en faisant progresser la définition du caractère propre, qui n'est sans doute pas sans lien avec la liberté d'association et la faculté pour les associations de s'assigner leurs buts sans ingérences extérieures.

Nul n'aurait alors à redouter le Conseil constitutionnel, hormis les jusqu'auboutistes, s'il en existe. Mais s'il advenait, au contraire, que la haute instance reconnaisse pour vrai tout ce que les gloses les plus rigoristes lui ont fait dire depuis le 23 novembre 1977, il y aurait alors tout à craindre dans les deux camps d'une fixité apparemment indifférente à la mutation des esprits et à l'évolution des circonstances.

MICHEL KAJMAN.

(1) *Chroniques constitutionnelles françaises, 1976-1982, D'un septennat à l'autre*, Presses universitaires de France, 1983.

(2) Dans son *Guide juridique de l'enseignement privé associé à l'Etat par contrat*, Mme Nicole Fontaine, déléguée au secrétariat général de l'enseignement catholique, écrit (page 157) : *« Il est clair que les dirigeants de l'enseignement privé confessionnel demeurent attachés à ce qui fait l'essence de l'enseignement dont ils ont la charge et considèrent que son caractère propre consiste en un climat général de formation: L'ambiguïté des termes employés par la loi et par ses textes d'application laisse un champ d'action assez large à l'interprétation. »* Et encore (p 357) : *« La loi Guermeur n'ajoute finalement rien de plus à cette disposition qu'il est par ailleurs extrêmemement difficile d'expliciter davantage. »*

Compromis

(Suite de la première page.)

Y compris donc sur les plus controversés, que la commission permanente de l'enseignement catholique refusait, à l'origine, de discuter.

A la veille de la manifestation de Versailles, un accord s'avérait possible pour la première fois sur l'EIP. Le 12 mars, le dernier jour des négociations, des propositions complémentaires étaient faites par les représentants du ministère de l'éducation nationale à ses partenaires sur le statut des enseignants. Tenus à la discrétion sur le contenu de ces propositions, ceux-ci les estiment davantage acceptables. Prudents, ils réservent néanmoins leur appréciation dans l'attente de la décision finale, qui appartient plus que jamais au président de la République.

Le compromis pourrait comporter deux volets, déjà évoqués par le premier ministre sur France-Inter, le 5 mars. Actuellement, avait-il rappelé, des possibilités de titularisation existent pour les enseignants qui ont réussi un concours de recrutement de l'enseignement public (ils sont 2 500). Les autres pourraient bénéficier d'un statut de contractuel de droit public. Ce serait une amélioration notable pour 40 000 enseignants qui sont encore sous un régime de droit privé. Peut-être, avait envisagé M. Mauroy, s'inspirant des dispositions de la loi Le Pors du 11 janvier 1984, *« y a-t-il là, possibilité de faire de cet ensemble de personnels des contractuels de droit public pour une durée de six ans et ensuite se poserait le problème de la titularisation »*. Une expérimentation en ce sens est envisagée. Mais tout dépend en définitive des modalités techniques que l'on met derrière le mot-clé de *« titularisation »*. Si le gouvernement maintient cette perspective, tant redoutée par les catholiques, puisqu'elle signifie « fonctionnarisation », attendue par les laïques, il lui faudra faire preuve de beaucoup d'imagination pour trouver le fameux *« point d'équilibre »* entre les uns et les autres.

Le gouvernement sait désormais jusqu'où il peut aller vis-à-vis de ses partenaires de l'enseignement catholique. Il n'ignore pas non plus les dernières limites à ne pas franchir du côté des laïques. Bien qu'il ait décidé, dès le premier jour, de ne pas participer aux négociation pour ne pas cautionner un compromis, le Comité national d'action laïque est tenu informé de l'évolution des discussions entre les négociateurs. Il se refuse pour l'instant à toute appréciation sur le fond. Mais il ne pourra, dans la suite de la procédure, éviter de prendre position.

La concertation, sinon la négociation, va en effet continuer, lorsque le gouvernement aura rédigé son projet de loi, dans les instances consultatives du ministère de l'éducation nationale, où siègent les uns et les autres. Même scénario pour les textes d'application. D'autant que l'on s'oriente vers un projet de loi aussi court que possible se bornant à définir les grands principes. Ce serait un moyen parmi d'autres de prévenir de la part des députés de l'opposition une obstruction comparable à celle qui a tant gêné le débat sur la presse. Il n'est pas exclu, non plus, que le gouvernement engage sa responsabilité sur ce dossier (1).

CATHERINE ARDITTI.

(1) L'article 49, alinéa 3 de la Constitution dispose que *« le premier ministre peut, après délibération du conseil des ministres, engager la responsabilité du gouvernement devant l'Assemblée nationale sur le vote d'un texte. Dans ce cas, ce texte est considéré comme adopté, sauf si une motion de censure, déposée dans les vingt-quatre heures qui suivent est votée »*.

M. GUERMEUR : LA NÉGOCIATION AVEC LE GOUVERNEMENT EST ILLÉGITIME ET DANGEREUSE

(De notre correspondant.)

Tours. – Invité par les jeunes du RPR, M. Guy Guermeur, ancien député, a vivement critiqué, le 13 mars, l'attitude des responsables de l'enseignement catholique qui ont accepté la discussion avec le gouvernement. Il les a accusés d'avoir *« donné du crédit »* à un gouvernement qui, dans sa volonté de supprimer la liberté de l'enseignement, considère l'actuel compromis comme une simple étape.

M. Guermeur considère l'attitude des négociateurs catholiques *« illégitime, inutile et dangereuse »* : *« La liberté n'appartient à personne*, a-t-il poursuivi. *Les négociateurs n'ont pas reçu de mandat. Le seul mandat qui puisse exister, c'est celui que 54 millions de Français peuvent donner aux seuls députés et sénateurs. »*

Il a assuré que, lorsque l'actuelle opposition reprendrait le pouvoir, elle rétablirait les libertés et la paix scolaire qui existaient avant 1981.

DES DÉFENSEURS DE L'ÉCOLE PUBLIQUE RÉCLAMENT UNE GRANDE MANIFESTATION A PARIS

Vingt-neuf personnalités du monde du spectacle, de l'Université et du syndicalisme rendent publique le déclaration suivante :

Sous le prétexte de la « liberté de l'enseignement », la droite a pris la tête de la plus grande mobilisation depuis le 10 mai.

L'opposition use de tous les moyens pour infliger une défaite ayant valeur d'exemple aux forces de progrès.

Nous en appelons à toutes celles et à tous ceux que révolte cette offensive réactionnaire, et qui refusent de laisser le drapeau de la liberté aux mains d'un Chirac et d'un Le Pen.

Nous en appelons à toutes celles et à tous ceux qui n'ont pas renoncé à changer l'école pour qu'elle soit plus démocratique et libre de toute tutelle.

Nous en appelons au gouvernement pour que les engagements de la gauche soit tenus.

Nous en appelons à toutes les organisations démocratiques et de gauche, en particulier au CNAL, pour qu'elles répondent aux adversaires de l'école publique, par une grande manifestation à Paris.

Ont signé cet appel : Simone de Beauvoir, Claude Debons (syndicaliste, cheminot, Paris), Jean-Michel Drevon (syndicaliste, enseignant, Lyon), André Fichaut (syndicaliste, EDF, Brest), Marie-Hélène Fichaut (syndicaliste, finances, Paris), Jules Fourrier (ancien déporté et résistant, Toulouse), Pierre Godard (syndicaliste, communaux, Marseille), Jean-François Godchau (universitaire), Pierre Halbwachs (universitaire), Jean-Luc Heller (syndicaliste, INSEE), Jacques Kergoat (sociologue), Alain Krivine, Nadia et Georges Labica (universitaires), Pierre Legrand (syndicaliste, Nemours), Jeanine Le Roux (syndicaliste, finances, Paris), Colette Magny (artiste), Gérard Molina (universitaire), Christian Nicolas (syndicaliste, éducation nationale, Paris), Anita Perez (syndicaliste), Gilles Perrault (écrivain), Jean Rous, Serge Roux (syndicaliste, santé, Paris), Pierre Salama (universitaire), Bertrand Tavernier (réalisateur), Adeline Richet (syndicaliste, enseignante, Sarcelles), Fred Zeller, Michel Chauvet (syndicaliste, enseignant, Rouen), Richard Milkoff (syndicaliste, enseignant, Antony).

Le Monde

société

TROIS DE SES DIRIGEANTS ÉCHAPPENT A LA POLICE BELGE

La baraka d'Action directe

Navrées. Les polices des principaux pays d'Europe *sont navrées*. Trois membres du groupe terroriste français Action directe ont encore échappé, mardi 13 mars, à l'une de leurs souricières. Les informations sont fragemtaires mais confirmées dans les grandes lignes. Alors que Jean-Marc Rouillan, Nathalie Ménigon et Régis Schleicher s'apprêtaient à rendre une voiture de location dans une agence de Bruxelles, le piège s'est mal refermé. L'arrestation possible a cafouillé, et l'inspecteur Arnould a été pris en otage quelques minutes *(nos dernières éditions)*. Aucune nouvelle depuis. Le trio, nous signale notre correspondant Jean Wetz, se serait enfui vers la frontière française.

Fondateurs du groupe Action directe en *1979, se définissant* comme des « communistes révolutionnaires », ces trois personnes vivent en « liberté avec sursis » depuis l'été 1982. Rien ne leur est précisément reproché, mais la police aimerait bien les coincer, les entendre, car les soupçons abondent.

La traque, tantôt offensive, tantôt molle, a commencé après la revendication par Jean-Marc Rouillan, en août 1982, de trois attentats contre des objectifs israéliens ou juifs. Ce dernier fit alors faire porter au patron de la brigade criminelle de Paris un pli dans lequel il faisait valoir qu'il se présenterait au quai des Orfèvres après avoir consulté ses avocats... Le porteur du message n'était autre que Régis Schleicher.

« Monsieur Rouillan »

Les mois passèrent. Rouillan oublia de se présenter. La police, *pendant ce temps, grignotait* Action directe en arrêtant quelques *membres importants du groupe*. On apprit un an plus tard, en *octobre 1983, que le capitaine Paul Barril*, lié à la cellule anti-terroriste dépendant de l'Élysée, s'efforçait en fait de contacter Rouillan. « *Monsieur Rouillan*, lui écrivait-il, *je désirerais vous rencontrer personnellement où vous voulez et quand vous voulez afin de mettre au point un dialogue permettant la régularisation de votre situation. Je suis habilité par la présidence* (de la République) *pour traiter directement avec vous. A bientôt, j'espère.* » Épisode surréaliste. La lettre n'eut pas d'effet.

De son côté, la police inclinait et incline toujours à moins de civilité. Elle devine des liens entre Rouillan, Ménigon, Schleicher, qui ont la trentaine, et des groupes d'anciens terroristes, notamment italiens. Traque obstinée et muette.

Fin 1983, les enquêteurs français ont étudié dans le détail des hold-up *qui ne pouvaient* pas être attribués au « milieu » classique. Le 14 octobre, un ancien membre de l'organisation d'extrême gauche italienne Prima Linea, Ciro Rizzato, a ainsi été tué après une attaque de banque en plein *Paris. Le 2 février*, ces mêmes enquêteurs ont arrêté Vicenzo Spano, terroriste italien. Les policiers auraient été déçus, espérant ce jour là étendre leur prise à d'anciens membres d'Action directe. La baraka, mardi, s'est étendue au trio de Bruxelles.

LAURENT GREILSAMER.

Faits divers

La mort au tableau noir

De notre envoyé spécial

Castres. — Le lycée privé Barral n'a rien de ces invivables établissements de banlieue à classes préfabriquées et professeurs déprimés. De génération en génération, le Tout-Castres s'est initié dans ces murs vénérables, sous le crucifix de pierre qui surmonte la façade, aux *rosa rosam* et au théorème de Pythagore. *« N'en dites pas du mal, c'est une bonne boîte, on s'y sent tous bien »*, répète hébété sur le trottoir où souffle un vent d'antan un élève qui tente de combler de paroles le vertige après la peur. En vain. Sa journée a basculé dans l'indicible.

Ce matin, 13 mars, Vincent D., seize ans, élève de troisième, est arrivé en retard au *cours d'espagnol. « La voiture de ma mère a crevé »*, lance-t-il *au professeur*, M. Vincente Andrès, trente-quatre ans.

— *« C'est faux*, réplique l'enseignant, *tes camarades t'ont vu dans la cour à 8 heures. Va chercher un mot d'admission auprès du surveillant général. »*

Sartre, Rimbaud et Mesrine

Vincent sort sans rien dire. *Il* revient un quart d'heure plus tard. *Il* porte la main à sa poche et en sort un revolver automatique 7.65. *Il tire un premier coup* en direction du professeur, le manque. Un second coup atteint directement le cœur. Vincent se précipite alors au fond de la classe, retourne l'arme sur sa tempe, *tire et s'écroule*, la main droite crispée sur le canon, la gauche sur un chargeur de rechange, apporté au cas où... Le professeur est mort *« c'était le plus doux des enseignants »* dit l'abbé Mathieu, supérieur du lycée Barral. Vincent Andrès, marié à un médecin de l'hôpital de Castres, était père depuis trois mois.

Vincent décède quelques heures plus tard à l'hôpital de Castres, où sa mère est infirmière.

Jusqu'à mardi matin, Vincent n'avait rien qui pût susciter le *courroux de ses maîtres ou* les soupçons de la gendarmerie. *Une adolescence entre poules et* lapins, dans une maison des environs de Castres, *où ses parents* sont installés depuis une *dizaine d'années. Une vieille* maison isolée au milieu des *collines. Le père, voyageur de commerce*, a d'ailleurs obtenu sans *difficulté un permis de détention* d'arme.

L'adolescent a vécu là dans la solitude. Accompagné au *lycée par sa mère en voiture*, Vincent ne fréquente personne. Aucun camarade *dans son village* de Puylaurens, où l'on a presque oublié qu'il suivit, enfant, des leçons de solfège à la Maison des jeunes. Peu d'amis à Barral où l'on moque sa « bizarrerie », où l'on redoute son agressivité.

Pour seuls compagnons, emmenés par monts et par vaux, *toujours fidèles, ses livres. « Il était drôlement cultivé »*, dit un copain. Des lectures de *seize* ans : Sartre, Camus, Rimbaud, Soljenitsyne — les gendarmes ont trouvé leurs photos dans la chambre de l'adolescent — mais aussi Jacques Mesrine. Vincent aurait lu *l'Instinct de mort*. Peut-être, séchant deux heures de cours, l'adolescent taciturne est-il allé voir en cachette le film *Mesrine*, d'André Genovès, saisi à Paris mais encore à l'affiche à Castres ? Qui saura quel film se jouait dans sa tête ? Dans son cartable, à côté du manuel d'espagnol, *on a retrouvé une coupure de journal retraçant la mort du gangster, Porte de Clignancourt.*

DANIEL SCHNEIDERMANN.

EN ALLEMAGNE FÉDÉRALE

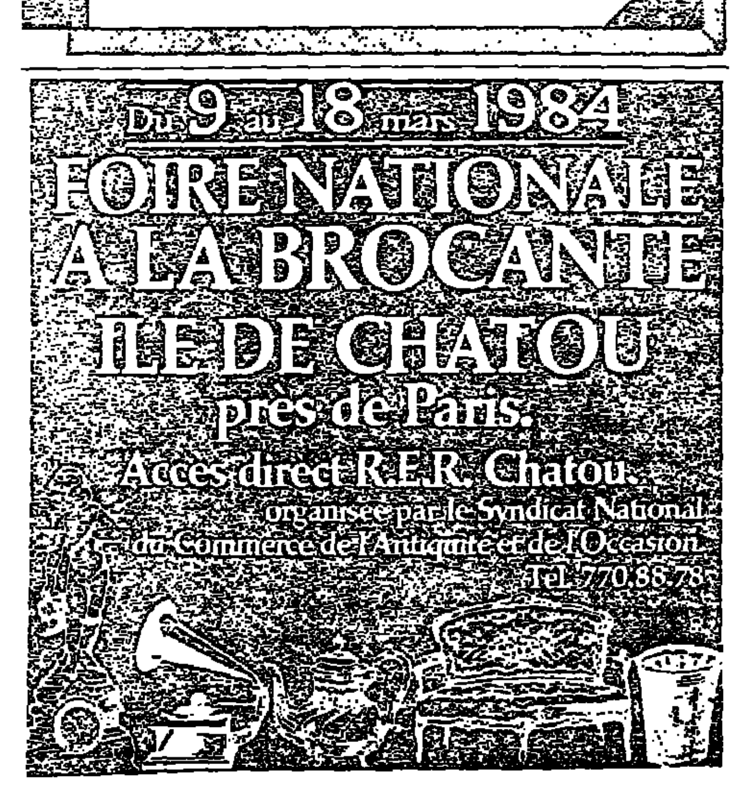
Une prime de 15 000 F aux femmes qui renonceraient à avorter

Bonn *(AFP)*. — Afin d'enrayer le nombre des avortements pratiqués tous les ans en Allemagne fédérale, le pays du monde à la plus faible natalité, le ministre de la famille ouest-allemand, M. Heiner Geissler, a décidé d'accorder une prime de 5 000 marks (15 000 FF) aux femmes qui renonceraient à avorter. *« Cette mesure est le premier pas important vers une nouvelle politique de la famille et de la femme »*, a assuré le ministre en annonçant la création d'une fondation baptisée *« Mère et enfant, ou la protection de l'enfant à naître »*.

Cet organisme, doté d'un budget annuel de cinquante millions de marks, aura pour mission de venir en aide aux femmes dont la situation matérielle précaire ne leur permet pas de faire face à une maternité.

Grâce à ce programme, le ministre espère dissuader quelque vingt mille femmes, chaque année, de recourir à l'avortement. Plus de cent mille interruptions de grosseses sont pratiquées tous les ans en Allemagne fédérale.

Ce projet a déjà suscité l'hostilité de l'organisme allemand de planification familiale pro Familia, qui l'estime en contradiction avec les récentes restrictions du budget social pratiquées par le gouvernement. *« Avant de protéger la vie de l'enfant à naître*, disent les responsables de cette association, *il faudrait d'abord se préoccuper de l'enfant déjà né. »*



M. Carraz a refusé de participer à un congrès de professionnels de l'hôtellerie

M. Roland Carraz, secrétaire d'Etat chargé du tourisme, a décliné l'invitation qui lui avait été faite de présider, le 13 mars, la séance de clôture du quatorzième congrès national de la Confédération française des hôteliers, restaurateurs, cafetiers et discothèques (CFHRCD), qui vient de se réunir à Angers.

Le président de la Confédération, M. René Gaillot, a adressé un télégramme de protestation à M. François Mitterrand pour attirer son attention sur « *la carence inexcusable de son secrétaire d'Etat* ». Il a affirmé, en ouvrant la séance : « *Je trouve scandaleux qu'un ministre n'ait pas le courage de venir nous dire quel est le sens de sa politique. Cela peut nous amener à avoir une attitude plus dure à l'avenir.* »

C'est probablement l'annonce de la présence, au cours de la séance, dans la matinée, de députés de l'opposition, MM. Jacques Godfrain (RPR) et Alain Madelin (UDF), *notamment*, et de M. Jacques Bloch-Morange, président de la Ligue des contribuables, invités à dialoguer avec les trois cent cinquante congressistes qui a incité M. Carraz à demeurer à Paris. Jugement confirmé par le secrétaire d'Etat au tourisme, qui déclare que M. Carraz ne s'est pas déplacé à Angers par ce qu'« *il préfère développer dans le calme et la sérénité une politique contractuelle avec les professionnels plutôt que de participer à un congrès qui avait un but politique évident* ». M. Carraz a donc prévenu par lettre, avant l'ouverture de ces journées, les responsables de la Confédération de son absence à ce congrès.

Cette confédération qui revendique plus de trente-huit mille entreprises adhérentes s'est, tout au long de cette réunion, déclarée inquiète pour l'avenir de la profession, à cause de la baisse de fréquentation des établissements et du nombre de *faillites qui, selon elle*, s'est élevée à deux mille cinq cents en 1983 pour les hôtels, restaurants, cafés et discothèques. — J. P.

DÉCÈS DE GEORGES LAURÉ ANCIEN SECRÉTAIRE GÉNÉRAL DE LA FEN

Georges Lauré, secrétaire général de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) à l'époque de la *guerre d'Algérie et du vote de la loi* Debré, vient de mourir à l'âge de *soixante-dix-huit ans*.

[Né à Gèdre (Hautes-Pyrénées), le 17 février 1906, il avait d'abord été formé à l'école normale d'instituteurs d'Auch (Gers), puis à l'école normale supérieure de l'enseignement technique de Paris (*1927-1929*). *Il fut ensuite professeur de lettres à l'école nationale professionnelle de Voiron (Isère). En 1948*, Georges Lauré accéda au poste de *secrétaire général du Syndicat national de* l'enseignement technique (SNET) *d'alors, avant d'être élu secrétaire général* de la Fédération de l'éducation nationale (FEN) en 1956.

Au début de son mandat, la FEN engagea deux batailles, *contre le retour au* pouvoir du général de Gaulle et contre la loi Debré. Le 30 mai 1958, la Fédération de l'éducation nationale fut la seule organisation syndicale à lancer une grève nationale « *contre les atteintes portées au régime républicain et au libre fonctionnement de ses institutions* ». Au lendemain du vote de la loi Debré, la FEN figura, au sein du Comité national d'action laïque (CNAL), parmi les organisateurs du rassemblement laïque qui, le 19 juin 1960, réunit trois cent mille personnes à Vincennes pour en demander l'abrogation et « *obtenir que l'effort scolaire de la République soit uniquement réservé à l'école de la nation, espoir de notre jeunesse* ».

Spécialiste de la fonction publique, *Georges Lauré milita pour l'unité syndicale* et, par-delà, pour l'union de la gauche. *Il fut sympathisant du Parti socialiste* autonome (PSA), qui, de 1958 à *1960*, réunit des opposants à la guerre d'Algérie avant de donner naissance au *PSU. Au sein de la FEN, la querelle entre* les instituteurs du SNI et les professeurs du second degré du *SNES, exacerbée* par la création de collèges indépendants, empêcha *Georges Lauré* de renforcer les structures fédérales. *Quelques mois avant la date de sa retraite*, en septembre 1966, il démissionna de son poste de secrétaire général, mettant en cause « *les conditions de travail imposées à l'échelon fédéral par une structure et plus encore par des habitudes aujourd'hui dépassées auxquelles se sont accrochées jusqu'ici* (...) *des syndicats nationaux puissants* ».

Après 1968, Georges Lauré milita à la Fédération générale des retraités civils et militaires (FGR). Proposé pour la Légion d'honneur, il l'avait refusée, parce qu'« *un syndicaliste ne doit pas l'accepter* ».]

DUNKERQUE VOUDRAIT UNE UNIVERSITÉ

La poignée de convaincus qui prêchent pour une université sur le littoral nord a réussi à se faire entendre des élus de la région. Ces derniers, toutes tendances confondues, sont unanimes à estimer que la création d'une université sur le littoral dunkerquois est capitale pour l'avenir économique et social.

La ville de Dunkerque ne souhaite pas concurrencer les universités lilloises, mais, dans le contexte de crise (plus de 14 % de chômage), inventer des solutions et travailler à une réelle diversification économique. Un colloque est prévu au mois de mai pour formuler avec les entreprises locales les besoins futurs de la région et imaginer des filières de formation spécifique : techniques de communication sociale, commerce international ou renouvellement des énergies. Pour le moment, le recteur de Lille ne semble guère favorable au projet.

La chambre d'accusation d'Aix-en-Provence va se prononcer sur le sort des inculpés de la tuerie d'Auriol

De notre envoyé spécial

Marseille. — La chambre d'accusation d'Aix-en-Provence examinera, le 16 mars, le dossier d'instruction de la tuerie d'Auriol. Elle aura à dire si les sept inculpés doivent être renvoyés devant la cour d'assises des Bouches-du-Rhône pour y répondre d'un massacre qui fit sept morts, *dans la nuit du 18 au 19 juillet 1981*, et dont les mobiles sont étroitement *liés aux activités du Service d'action* civique (SAC) de Marseille et aux différends qui opposaient son ancien responsable départemental, l'inspecteur de police Jacques Massié, à d'autres compagnons, qui devaient décider son élimination.

Les inculpés étaient tous membres du SAC, depuis les exécutants, dont quatre : Jean-Bruno Finochietti, Ange Poletti, Didier Campana et Jean-Marie Massonni, ont reconnu leur participation au crime, mais dont les autres : Lionel Collard, présenté comme le chef du commando par ses subordonnés, Jean-Joseph Maria, responsable local, successeur de Jacques Massié, et enfin Pierre Debizet, secrétaire général du SAC, le seul à être aujourd'hui en liberté, nient avoir été mêlés à cette affaire. Pour les deux derniers, le débat devant la chambre d'accusation sera celui de la dernière chance. S'ils étaient renvoyés aux assises, ils formeraient l'un et l'autre *un pourvoi en cassation*.

En réalité, MM. Maria et Debizet ont des positions légèrement différentes. Le second, que défendent Mes François Sarda et Denise Mialou, attend de la chambre d'accusation une décision de non-lieu, en soutenant que le dossier n'a pas établi, contre le secrétaire général du Service d'action civique, la preuve d'une complicité.

M. Jean-Joseph Maria, dont il est établi qu'il ne fut pas sur les lieux du *crime lui* non plus, *dans la nuit du* 18 au 19 juillet, fait valoir que si certains *propos des exécutants*, qui ne l'ont jamais clairement désigné comme l'ordonnateur de l'opération, ont pu être interprétés malgré tout comme des allusions voilées le concernant, le magistrat-instructeur, Mme Françoise Llaurens-Guérin, aurait dû procéder à une confrontation générale entre eux et lui. Et ses avocats, Mes Henri Ruggeri et Johannès Ambre, ont fait savoir, lors d'une conférence de presse le 14 mars à Marseille, que c'est ce qu'ils réclameront de la chambre d'accusation.

Sans doute reconnaissent-ils que *leur client a été confronté à certains* exécutants, mais ils considèrent que ces confrontations isolées et « *sélectives* » n'ont pas permis « *un débat loyal et complet, auquel un inculpé a droit* ».

Car, s'il paraît établi que les *exécutants* avaient pour mission d'éliminer Jacques Massié, ils devaient auparavant supprimer, en les étranglant ou en les poignardant, cinq membres de sa famille, qu'ils ne s'attendaient pas à trouver dans la bastide de l'ancien responsable du SAC et pour le sort desquels rien ne pouvait assurément avoir été prémédité. C'est une des cartes de la défense de Maria, mais ses avocats *n'ignorent pas que c'est chez lui que* Finochietti et Campana se trouvaient *avant* de se rendre *sur* les lieux du drame et que c'est chez lui qu'ils revinrent ensuite.

Si la chambre d'accusation n'ordonne pas la confrontation générale sollicitée, il y aura pourvoi en cassation et, plus encore, après examen de ce pourvoi, recours *devant* la Cour européenne des droits de l'homme. *Mes Ruggeri et Ambre l'ont fait savoir* en invoquant l'article 6 de la Convention, selon lequel « *tout inculpé a le droit d'interroger ou de faire interroger les témoins à charge* ». Dans ces conditions, le procès ne saurait être envisagé avant l'automne.

JEAN-MARC THÉOLLEYRE.

LE TRIBUNAL DE PONTOISE INTERDIT LE PRÉNOM « VANILLE »

Ses proches continueront peut-être à l'appeler « Vanille », mais la fille de M. et Mme M..., enseignants à Franconville (Val-d'Oise), ne pourra pas voir ce prénom figurer sur son état civil. Ainsi en a décidé, mardi 13 mars, le tribunal de grande instance de Pontoise. Il a donné raison à l'officier d'état civil qui, se réfugiant derrière la loi du 11 germinal an II, lui faisant obligation de n'admettre comme *prénom* que « *ceux en usage dans les différents calendriers et ceux des personnages connus dans l'histoire* », a refusé d'inscrire celui de Vanille sur ses registres.

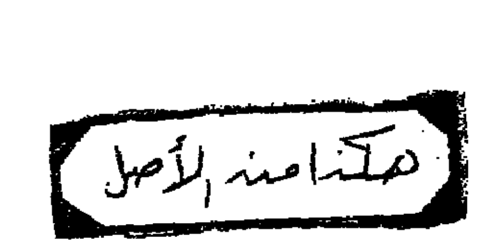
En août 1982, le ministre de la justice avait recommandé « *de tenir compte dans toute la mesure du possible des désirs des parents (...), d'apprécier avec bon sens (les dispositions) afin d'apporter à l'application de la loi un certain réalisme et un certain libéralisme* ».

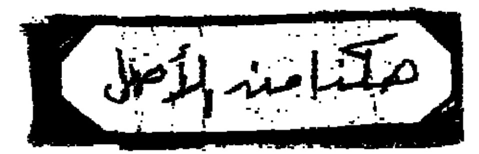
Les parents de la fillette estimaient que le *prénom* de Vanille « *n'évoquait aucune connotation péjorative et qu'au contraire il faisait penser à quelque chose de doux et de sucré, agréable au goût* ».

Mais le tribunal de Pontoise a estimé, lui, que ce prénom pouvait « *porter préjudice à l'enfant, provoquer des plaisanteries et des moqueries* ».

Le père et la mère de Vanille ont décidé de faire appel.

● *Condamnation de deux tireurs.* — Pierre Lecanu et Francis Gautier, qui avaient comparu le 18 février, à la dixième chambre correctionnelle de Paris, pour avoir tiré des rafales de mitraillette, le 29 janvier 1983, sur un café de la rue de Charonne qui diffusait de la musique arabe (*Le Monde* du 2 mars), ont été respectivement condamnés, le 13 mars, à neuf mois d'emprisonnement dont sept avec sursis et à dix-huit mois dont huit avec sursis.





L'ENQUÊTE SUR LA MORT DE GÉRARD LEBOVICI

Scénarios pour un assassinat

Huit jours après l'assassinat de Gérard Lebovici dans le parking de l'avenue Foch, à Paris (16e), plusieurs hypothèses retenues à l'origine par les enquêteurs semblent aujourd'hui écartées. Les nombreuses auditions de personnes de l'entourage du producteur-éditeur ont orienté la brigade criminelle de la préfecture de police de Paris vers d'autres pistes que celles du cinéma ou de l'entourage de Mesrine. Sabrina, la fille de l'« ennemi public » a été longuement entendue, ainsi que Guy Debord, le « pape des situationnistes ».

Les policiers, qui ont trouvé dans la poche de la victime un papier froissé sur lequel figurait l'heure d'un rendez-vous – 18 h 45 – et un prénom : « François », ont interrogé les deux François mentionnés dans le carnet d'adresses de Gérard Lebovici. Sans résultat.

Ils estiment d'autre part que François Besse, l'ami de Mesrine, actuellement en cavale, n'est pas impliqué dans l'affaire. Ils s'intéresseraient au milieu du trafic clandestin des vidéo-cassettes, mais la personnalité complexe du producteur-éditeur, fréquentant des milieux aussi divers que ceux du cinéma, de l'édition, des militants violents et révolutionnaires et du gangstérisme, est encore mal cernée par les policiers, qui continuent leurs auditions.

Ce prénom, « François », noté sur un morceau de papier, est terriblement décevant pour le « Tout-Paris-ciné », pour les derniers lecteurs des situationnistes, rêvant d'une fin d'histoire politico-littéraire... par le meurtre. Cet indice réduit la mort brutale de Gérard Lebovici à un drame intime, trop précis pour que, demain ou dans un mois, les policiers ne mettent pas un nom sur le visage des assassins.

Transparence

« François... », l'indication, même encore vague, prive un peu tous ceux que « Lébo » connaissait des hypothèses audacieuses, avancées çà et là depuis une semaine. Après quelques inventions délirantes sur l'argent de la mafia dans le cinéma ou sur l'influence « démoniaque » sur la victime de Guy Debord, le « pape des situationnistes », les rumeurs bruissantes ont brusquement cessé, le week-end dernier, avec l'apparition de l'indice en possession des policiers de la brigade criminelle.

« C'est dommage, j'aurais volontiers imaginé un mobile plus échevelé », confiait, lundi, un producteur, vaguement en relations d'affaires avec Gérard Lebovici. Nul ne sait encore si ce mystérieux « François » est vraiment l'auteur du meurtre. Mais, déjà, le milieu très dense des proches du fondateur d'Artmédia rembellie des soupçons imprudemment avancés, des allusions invérifiables.

Autant le dire : le chant funèbre accompagnant « Lébo » ressemblait fort, ces jours-ci, à de la vengeance, en tout cas à l'expression des multiples irritations que ce personnage, compliqué mais inévitable, du cinéma s'était attirées de son vivant. Les policiers ont été, paraît-il, stupéfaits des mille et une pistes gracieusement dessinées à leur intention par des acteurs, des partenaires financiers, par tous ceux qui savaient ou se doutaient depuis longtemps que *« Lébo,* comme le dit une attachée de presse, *jouait avec le feu ».*

Gérard Lebovici investissait dans le cinéma, affirmait-on, des sommes de provenance douteuse, notamment par l'intermédiaire de ses sociétés de distribution (AAA) et de production (Soprofilms). Faux, répliquent ses amis, ou simplement les experts de l'économie cinématographique. Faux ou alors improuvable. « Lébo » était surtout réputé pour avoir rendu aux « auteurs », comédiens et metteurs en scène, le pouvoir de l'argent en créant un système de participation. Ce fut le cas pour *les Compères,* le dernier film de Francis Veber, où ont été associés Lebovici, le réalisateur et les acteurs. Transparent.

« Gérard Lebovici avait pour principale qualité son énergie à réussir des « packages », des assemblages qui avaient une chance de devenir des films », explique l'un de ses plus fameux rivaux professionnels, M. Daniel Toscan du Plantier, directeur général de Gaumont. Mais il passait pour avoir moins d'argent que d'esprit de décision. Ainsi, il avait été longtemps, à la tête d'Artmédia, l'agent de Jean-Paul Belmondo avant que la superstar nationale ne mette au point, avec René Château, la recette la plus efficace du système français. Lebovici n'en était plus, dit-on, ou alors très indirectement.

Complot

Non, à les écouter tous, mieux vaut abandonner l'idée, avancée le lendemain du meurtre, que la production cinématographique se charge, en France, de l'argent « à blanchir » d'un certain milieu. Les réussites, comme celle de Gérard Lebovici, surtout la sienne, y exacerbent les jalousies, mais *« le ciné reste ici un monde plutôt familial, à la gestion abusivement prudente ».* Si Lebovici troublait, s'il irritait, c'est qu'il « fonçait », dur à la protection et à l'enrichissement de ses poulains, acteurs, comme Catherine Deneuve, ou réalisateurs, comme Alain Resnais, âpre au succès des « coups » qu'il avait décidé de monter.

Alors le trafic des vidéo-cassettes ? A prouver : le mort du parking de l'avenue Foch s'était récemment inquiété des progrès du piratage industriel de la vidéo, mais rien ne montre qu'il ait payé, le 5 mars, sa curiosité, ou son hostilité à une combine jugée encore marginale dans le marché du film.

Le jeu, alors ? Un certain goût des parties de poker louches, des rencontres furtives, des amitiés secrètes ? Un style qui se voulait mystérieux, taciturne, dans un univers où dominent l'exhibitionnisme et le faire-valoir ? A en croire certains, Gérard Lebovici aurait, en quelque sorte, appelé le meurtre. *« Si quelqu'un devait mourir dans le cinéma,* confie un proche qui, comme la plupart de nos interlocuteurs, tient à garder l'anonymat, *c'était lui. »* Pourquoi ? Parce qu'il se donnait, paraît-il, des allures de comploteur permanent, qu'il cachait, dans le monde du cinéma, sa part de mécénat littéraire, et à Champ libre, sa société d'édition, l'étendue de son pouvoir cinématographique. Parce qu'il parlait de son radicalisme anticapitaliste aux hommes d'affaires et de sa puissance aux quelques marginaux, rescapés du gauchisme libertaire des années 1960-1970, dont il soutenait les écrits confidentiels. Cette dualité, que certains qualifient de « schizophrénique », étonnait. Elle pèse aujourd'hui du poids du soupçon.

Ainsi, le fait que cet homme énergique, si actif dans le milieu ouvert, hâbleur, du cinéma, se soit laissé gagner par l'influence de Guy Debord le solitaire, discret jusqu'à l'obsession, passait, hier encore, pour le signe d'une faiblesse forcément fatale. Gérard Lebovici *« descendait une pente »,* il en est dix, vingt témoignages, l'éloignant progressivement de la norme socialement acceptée par son milieu professionnel pour une errance psychologique, intellectuelle, conduite, on en est sûr, par Debord le « gourou ». *« Trop de provocations, trop d'insultes publiques, tout cela devait finir mal »,* explique encore un écrivain, anonyme volontaire.

Discrétion

Comme devait « finir mal » cette fascination à peine voilée pour la marginalité criminelle, fascination qui allait, selon certains de ses proches, trouver son éclosion avec la réédition récente par Champ libre, du livre de Jacques Mesrine, *l'Instinct de mort.* Les amis de Gérard Lebovici s'appuient, bien sûr, pour cette hypothèse, sur le coup de téléphone – *« de la part de Sabrina »,* fille de Jacques Mesrine – reçu par Lebovici l'après-midi de sa mort. Celui-ci connaissait la jeune fille, quelques-uns des proches du truand disparu, et il avait entrepris des démarches pour la réédition.

Voilà qui pourrait plus facilement expliquer le meurtre : une mésentente avec les légataires autodésignés de l'héritage de Mesrine, peut-être, *« des commissions, des dessous-de-table, que Lebovici ne voulait pas payer ».* Mais, répondent d'autres amis de « Lébo », si le producteur-éditeur était soumis à un racket, pourquoi aurait-on tué la poule aux œufs d'or ?

Enfin, dernière hypothèse avancée, Gérard Lebovici aurait peut-être refusé d'éditer les Mémoires de François Besse, roi de l'évasion et ancien complice de Mesrine, qu'un éditeur belge avait déjà proposé, en vain, aux éditions Alain Moreau. Ce refus aurait pu provoquer sa mort... Hasardeux. Les policiers, devant ce soupçon si direct, renforcé depuis lundi par l'indice du prénom griffonné, ont dû rappeler que François Besse n'était pas connu pour être un tueur.

« L'idée était pourtant séduisante, explique l'un de ceux qui rêvent déjà d'écrire le roman de la mort de Lebovici, *d'un éditeur connu pour son goût de la provocation, tué pour s'être peut-être ressaisi, pour avoir refusé, une fois, ce qu'on était sûr qu'il accepterait. »*

PHILIPPE BOGGIO.



SCIENCES

La France veut développer la conversion d'énergie solaire en électricité

Les énergies renouvelables ont décidemment le vent en poupe : après avoir annoncé des mesures en faveur du développement de l'énergie éolienne (*le Monde* du 19 janvier 1984), l'Agence française pour la maîtrise de l'énergie (AFME) pousse un secteur beaucoup plus ambitieux, celui de la conversion directe de l'énergie solaire en électricité. Le plan photovoltaïque, lancé en 1982 mais qui n'a réellement démarré qu'en 1983, a pour objectif de hisser la part française de la production photovoltaïque mondiale – qui était en volume de 10 % en 1983 – à au moins 15 % en 1986. Les prévisions initiales prévoyaient un chiffre d'affaire de 600 millions à 700 millions de francs ; actuellement, face au lent démarrage du marché mondial, les experts estiment que ces chiffres devront être revus à la baisse.

L'AFME consacrera, en 1984, 78 millions de francs à ce programme, qui s'articule autour de trois pôles industriels : Rhône-Poulenc, pour l'élaboration de silicium de qualité solaire, Photowatt (CGE-Elf), France Photon (Leroy Sommer) et Solems (Saint-Gobain, CFP Total) pour la fabrication des photopiles, Solar Force (Leroy Sommer) pour l'intégration des systèmes.

Utilisées dès les années 50 pour alimenter en énergie les satellites, les photopiles fabriquées à partir du silicium ont vu se développer en 1970 leurs applications « terrestres ». Actuellement, les télécommunications, le pompage hydraulique et l'alimentation des maisons isolées constituent leur trois principaux marchés. Mais le véritable développement de cette technologie d'usage simple, qui pourrait bénéficier aux pays en voie de développemet, bute encore sur la fiabilité imparfaite des systèmes et surtout sur leur coût élevé. De grands progrès ont été faits, puisque le coût d'un générateur, qui était de 300 à 350 F le watt-crête (1) en 1972-1975, est actuellement de 80 à 110 F ; on vise 65 F (valeur 1982) en 1986. Quant à la compétitivité de l'industrie française, elle est freinée par le fait que les entreprises doivent importer les tranches de silicium.

Aussi, le plan photovoltaïque prévoit-il de développer la fabrication nationale de silicium « solaire », de moins haute pureté que la qualité « électronique », mais qui permettrait de réduire de cinq à dix fois le prix du matériau (lequel représente près de 20 % du prix de revient de la photopile). La tâche est confiée à Rhône-Poulenc. Parallèlement, Photowatt développe un procédé de moulage de la poudre en lingots, plus rapide et plus économe en silicium que les méthodes usuelles. Cette même firme met, par ailleur, au point une technique d'élaboration de produits plats par tirage d'un ruban qui pourrait permettre, d'ici à 1985-86, de réaliser des couches actives de silicium de moins de 100 microns d'épaisseur (contre 400 actuellement). Les industriels, encouragés par l'AFME, et notamment Solems, élaborent également des cellules à l'aide de silicium amorphe qui, comparé au matériau cristallin, donne des photopiles moins chères mais au rendement environ deux fois plus faible.

Dans les zones rurales

Mais pour être présent sur le marché photovoltaïque, il ne suffit pas de fabriquer des cellules, il faut aussi maîtriser le système complet. « *On ne vend pas des modules photovoltaïques à l'usager final, on lui vend un service, à une qualité et à un coût acceptables* », remarque-t-on à l'AFME. D'où la nécessité de mettre au point des procédures de test, de caractérisation et de qualification des produits élaborés. La mise en place d'un réseau d'essais des composants et des systèmes, prévue dans le courant 1984, devrait amplifier la coordination et l'efficacité des différentes actions en cours dans ce domaine. Reste enfin à entammer des actions de démonstration et à vulgariser l'utilisation de cette technologie. L'électrification de l'habitat isolé est déjà en bonne voie dans les DOM-TOM, en particulier en Polynésie, où quelques milliers de maisons ont été ainsi équipées. Elle devrait démarrer dans les zones rurales en métropole, où il peut être plus avantageux de faire appel au photovoltaïque que d'installer une ligne électrique de plus de deux ou trois kilomètres pour se raccorder au réseau d'EDF.

ELISABETH GORDON.

(1) Kilowatt obtenu dans les conditions optimales d'utilisation du rayonnement solaire.

PREMIERS IONS LOURDS A SACLAY

L'accélérateur Saturne-2, en service depuis 1979 au centre d'études nucléaires de Saclay (Essonne), a fourni ses premiers faisceaux d'ions lourds relativistes, complétant ainsi la mission qui lui avait été assignée en 1974. Il avait alors été décidé de mettre hors service l'accélérateur Saturne, qui était utilisé depuis 1958 pour les besoins de la physique des particules, et de le transformer en une machine adaptée aux recherches en physique nucléaire. Dans un premier temps, Saturne-2 devait accélérer des noyaux d'atomes très légers, ce qui fut fait à partir de 1979.

Il était aussi prévu d'amener à des vitesses proches de celle de la lumière des noyaux plus lourds (carbone, azote, néon...), ce qui impliquait d'ioniser entièrement ces atomes, c'est-à-dire de leur arracher tous leurs électrons. L'appareil nécessaire a été construit, puis fut réalisé un petit accélérateur intermédiaire qui est alimenté par ces ions lourds et en forme un faisceau propre à pénétrer dans Saturne-2. C'est l'ensemble du système qui vient de fonctionner de manière satisfaisante. Les physiciens disposent ainsi d'un outil complémentaire du grand accélérateur national d'ions lourds de Caen (GANIL). Dans sa gamme d'énergie, Saturne-2 n'est concurrencé que par les accélérateurs de Berkeley (États-Unis) et de Dubna (URSS).

RÉGION

Ile-de-France

CENT VINGT PROPOSITIONS ÉCOLOGIQUES

Un Paris de rêve pour les Amis de la Terre

Une « école de bricolage » par arrondissement, la multiplication des kiosques à musique et des centres de réparation de deux roues, telles sont certaines des « *cent vingt propositions pour Paris* » rendues publiques le 15 mars par les Amis de la Terre. Ce mouvement, qui compte environ cent cinquante membres dans la capitale, souhaite relancer son action et prouver que « *les écologistes aiment aussi la ville* ». Ils ont donc adressé à leurs édiles – maire de Paris et des arrondissements, présidents de groupes du conseil régional d'Ile-de-France, préfet de police, etc. – un catalogue de propositions qui se veulent « *concrètes* » *mais dont beaucoup, en réalité,* sont des « pistes », des idées « *qui doivent encore faire leur chemin* ».

Parmi les cent vingt mesures, on peut retenir les potagers scolaires et les jardins « Robinson » proposés pour réintroduire la nature à l'école, l'ouverture des espaces verts publics encore fermés (jardins de ministères, parcs de musées, etc.), la fermeture des voies sur berge ou de certaines rues étroites le dimanche pour faciliter la promenade, le goudronnage de certaines rues pavées trop bruyantes ou encore la récupération sélective des déchets (verre, papier, métaux).

D'autres, en revanche, risquent de se heurter à la dure réalité. Proposer, par exemple, que les chômeurs paient leurs impôts locaux en donnant de leur temps aux services pulics d'arrondissement ne tient pas compte des lois en vigueur – outre qu'il réintroduit la notion de « corvée » supprimée il y a deux siècles. Préconiser l'entrée libre dans le métro (« *comme à Lyon* ») n'est *peut-être pas le plus sûr moyen* de rendre son usage à Paris plus « écologique ». Au contraire : l'appropriation des couloirs par des non-usagers, inévitable sans le filtrage des portillons, rendrait certainement difficile « *la réappropriation du métro par ses usagers* », comme le souhaitent les Amis de la Terre.

Quant aux suggestions faites pour le logement social (priorité aux habitants traditionnels du quartier et ventilation des étrangers par petites unités), elles exigeraient, pour être mises en œuvre, des discriminations très délicates à mettre en œuvre entre candidats au logement. Il semble de toute façon illusoire, dans une métropole comme Paris où la rotation des habitants est importante, de vouloir ainsi reconstituer la « *mémoire des quartiers* ».

« *Nous savons que nous rencontrerons des sourires narquois et des haussements d'épaules,* reconnaissent les Amis de la Terre... parisienne, *mais nos idées font leur chemin et finissent toujours par resurgir.* » On peut n'être que cent cinquante et avoir beaucoup d'idées, même si elles ne sont pas toutes réalisables. – R. C.

Le conseil régional d'Ile-de-France adopte des mesures pour la formation professionnelle

Le conseil régional d'Ile-de-France a adopté, mardi 13 mars, le rapport sur les orientations de la politique régionale de formation professionnelle (*le Monde* du 1er mars 1984).

Ce rapport prévoit la préparation d'un schéma régional de la formation professionnelle pour « *définir les objectifs communs à la région, à l'Etat et aux entreprises et assurer la cohérence des actions* », « *la reconnaissance des qualifications nouvelles pour accéder aux nouvelles technologies* », « *le renforcement du contrôle de l'efficacité des formations* » (les centres qui ne placeront pas au moins 75 % des apprentis ne seront plus subventionnés à partir de 1987), « *la constitution d'une base de données régionale sur l'ensemble des formations dispersées en Ile-de-France* » et « *la présentation annuelle par M. Michel Giraud, président (RPR) du conseil, d'un compte rendu des actions finanées par la région et d'un rapport d'orientation* ».

La création de nouvelles filières qu'avait préconisés dans ces colonnes Mme Hélène Missoffe, vice-présidente (RPR) du conseil régional, chargée du dossier de la formation professionnelle, a été repoussée à l'automne. La proposition du Conseil économique et social de créer un observatoire régional de la formation professionnelle n'a pas été retenue.

Le groupe socialiste, constatant « *l'absence consternante de réflexion de la part de la majorité régionale* », s'est abstenu au terme du débat. Le groupe communiste n'a pas voulu prendre part au vote, en indiquant que « *le rapport présenté par le président du conseil régional frise le scandale. S'agissant d'un sujet aussi déterminant pour le devenir industriel et de l'emploi en Ile-de-France, on ne nous propose rien d'autre qu'un texte sans consistance et totalement muet sur l'utilisation des 60 milliards de centimes votés pour 1984. Quel mépris pour les conseillers régionaux, à qui on demande un blanc-seing, un vote dans l'obscurité totale.* »

M. Giraud a proposé à ses collègues un nouveau débat du conseil sur ce sujet à l'automne prochain.

O. S.

LA COURSE CYCLISTE PARIS-NICE

La leçon de courage de Bernard Hinault

De notre envoyé spécial

Mandelieu. – Deuxième de l'étape La Seyne-Mandelieu, remportée mardi 13 mars par l'Irlandais Stephen Roche, troisième du classement général de Paris-Nice à 43 secondes seulement de Sean Kelly, Bernard Hinault a d'autant plus de mérite que sa performance est celle d'un athlète blessé.

Peu après l'arrivée, il a consulté le médecin, qui a diagnostiqué « *une contracture de l'extrémité distale du dixième arc costal droit* ». Autrement dit, de la dixième cote. Hinault n'avait donc pas tort quand il affirmait qu'il était la principale victime de la manifestation organisée dans le col de l'Ange (*le Monde* du 13 mars).

« *S'il exerçait un métier différent, il aurait droit à un arrêt de travail de huit jours minimum,* fait remarquer son manager, Philippe Crepel, *mais il est coureur cycliste. Alors, il continue...* »

Bien qu'il ait battu au sprint Kelly et Anderson pour la deuxième place dans un de ces sursauts dont il est coutumier, le routier breton a passé une journée pénible au cours de cette sixième étape, longue de 182 kilomètres, sur les contreforts du haut Var : « *J'éprouve des difficultés pour respirer. Je me suis littéralement « défoncé » pour enrayer l'attaque de Kelly dans la montée du Tanneron, et j'ai payé cet effort. C'est la raison pour laquelle je n'ai pu résister à l'offensive de Roche, qui a bien manœuvré et qui marche très fort.* »

Le matin même, le départ de l'étape avait été donné à proximité des chantiers navals. « *Un manifestant m'a présenté des excuses,* raconte Bernard Hinault. *Son attitude m'a touché, mais le mal était fait. Si j'en avais eu le temps, j'aurais voulu expliquer à ceux qui manifestent que nous avons également nos chômeurs et qu'ils représentent près de 20 % de l'effectif professionnel. Je ne sais pas encore si je serai en état de défendre mes chances dans Milan-San-Remo,* conclut l'ancien vainqueur du Tour de France. *Cela me contrarie, car cette course constituait précisément le premier objectif important de ma saison. C'est l'une des rares classiques qui manquent à mon palmarès.* »

JACQUES AUGENDRE.

● *TENNIS : Tournoi de Metz.* – La suite des matches du premier tour du Tournoi de Metz (75 000 dollars), qui ont été disputés le 13 mars, a donné les résultats suivants : Dickson (EU) b. Gehring (RFA) 6-3, 3-6, 7-5 ; Taroczy (Hongrie) b. M. Davis (EU) 6-3, 7-6 ; Cain (EU) b. Leach (EU) 6-2, 4-6, 9-7 ; Gunnarsson (Suède) b. Meister (EU) 6-3, 6-3 ; Segerceanu (Roum.) b. Fromm (EU) 0-6, 6-2, 7-5. De Palmer (EU) b. Denton (EU) 6-2, 4-6, 6-4 ; Portes (Fr.) b. Carlsson (Suède) 6-2, 6-3.

EN BREF

Dans l'Aisne

Cinq jeunes gens meurent asphyxiés

(*De notre correspondant.*)

Laon. – Cinq jeunes gens de Laon (Aisne) ont trouvé la mort par asphyxie dans la cache qu'ils avaient aménagée sous les tribunes du stade municipal de la préfecture de l'Aisne, un local servant à remiser du matériel sportif et qu'ils utilisaient pour entreposer le butin de leurs cambriolages.

Il semble qu'une cigarette mal éteinte, jetée sur des tapis de sol en mousse recouverts de housses en plastique, soit à l'origine du drame. La calcination de ce matériau dangereux a dégagé de la fumée et un gaz nocif pendant le sommeil des cinq occupants qui, réveillés par l'odeur, ont tenté de s'enfuir, mais n'ont jamais pu atteindre la porte, unique issue de la pièce.

Les policiers estiment que, parmi les cinq victimes, se trouvaient les auteurs de récents cambriolages commis dans la ville et recherchés depuis plusieurs jours. C'est sans doute pour échapper aux recherches dont ils étaient l'objet que les adolescents, dont le plus jeune n'a que quatorze ans, avaient pensé trouver un refuge sûr dans cet endroit.

Le maire de la ville, M. René Dosière, ancien président du conseil régional de Picardie, a publié un communiqué indiquant que, « *qu'elles qu'aient été les raisons pour lesquelles les cinq victimes se trouvaient dans cet endroit insolite, il compatissait à la douleur des familles* ».

R. M.

Une troisième opération de police contre l'îlot Chalon

Une troisième « descente de police » dans l'îlot Châlon près de la gare de Lyon à Paris (12e) a permis, mardi 13 mars, de saisir 400 grammes d'héroïne et de cocaïne. Trois cents CRS, gendarmes mobiles et agents de la sécurité, ainsi que qu'une centaine de policiers en civil ont fouillé une quinzaine d'immeubles et interpellé vingt-neuf personnes, dont vingt-deux pour détention de stupéfiants.

Deux premières opérations de police, le 15 février et le 5 mars, avaient abouti à la saisie de 1,5 kilogramme d'héroïne, à l'interpellation d'un millier de personnes et à une cinquantaine d'expulsions.

L'opération de mardi s'est déroulée sans incident, hormis dans un hôtel du passage Brunoy où des squatters ont accueilli les policiers à coups de grenades lacrymogènes.

Création d'une Fondation sur les maladies cardio-vasculaires

Une Fondation sur les maladies cardio-vasculaires vient d'être créée au sein de la Fondation de France (1), pour développer les recherches coordonnées entre les laboratoires publics et ceux de l'industrie pharmaceutique concernant ces affections, qui constituent en France la première cause de consultation médicale et de mortalité (36 % des décès).

Les axes de recherche définis par les membres du conseil, que préside le professeur Jacques Ruffié, concernent en priorité l'hypertension artérielle, la thrombose, l'athérosclérose et le cœur.

Les professeurs Jacques Caen, Pierre Corvol, Philippe Meyer, Bernard Swinghedauw (tous de Paris), Edouard Coraboeuf (Orsay) et Henri Bricaud (Bordeaux), assurant la direction scientifique de la nouvelle fondation, qui entend développer les recherches multidisciplinaires sur l'axe cardio-vasculaire, les cellules qui le composent et les substances pharmacologiques qui pourraient en assurer la protection.

(1) 40, avenue Hoche, Paris 75008.

Le MRAP devra verser 5 000 F à M. Le Pen

Montpellier. – Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP), qui avait porté plainte, pour incitation à la haine raciale, contre M. Jean-Marie Le Pen, président du Front national, a été débouté par le tribunal de grande instance de Montpellier. Le MRAP se fondait sur une déclaration faite par M. Le Pen, en juin 1983, au cours d'une réunion tenue dans l'Hérault, sur les problèmes de la sécurité et notamment des achats d'armes qui seraient, selon lui, le fait des immigrés en priorité.

Le tribunal a estimé que la plainte était irrecevable, la phrase incriminée ne précisant pas suffisamment quel était le groupe racial visé. Le MRAP a été condamné à verser 5 000 F de dommages et intérêts à M. Jean-Marie Le Pen.

Une commerçante des Minguettes condamnée pour proxénétisme

La propriétaire d'un restaurant des Minguettes à Vénissieux (Rhône), dont l'établissement avait été le théâtre d'incidents entre CRS et jeunes d'origine maghrébine au mois de novembre 1983, a été condamnée, le 13 mars, à dix-huit mois de prison dont huit avec sursis par la sixième chambre correctionnelle de Lyon pour proxénétisme. Mme Mireille Clément, trente-six ans, était poursuivie ainsi que trois autres personnes pour avoir tiré un bénéfice de la prostitution d'une jeune femme du quartier.

Près d'un Français sur deux pense que l'alcool est aussi nocif que le hachich

89 % des Français sont contre la législation de la vente du hachich, et 63 % contre la dépénalisation de son usage, selon un sondage de la SOFRES, réalisé du 7 au 11 février auprès d'un échantillon de mille personnes âgées de plus de dix-huit ans et publié par la revue *Drogues* (7a, rue des Mineurs, 67000 Strasbourg).

45 % des personnes interrogées estiment que l'alcool est aussi ou plus nocif pour la santé que le hachich. Le tabac inquiète moins. Un Français sur trois pense cependant qu'il est aussi nocif que cette drogue.

Le sondage montre que 13 % des jeunes de moins de vingt-quatre ans souhaitent l'abandon des poursuites contre les usagers de hachich. Les personnes âgées et les sympathisants des partis de droite comptent les plus forts pourcentages en faveur de la répression.

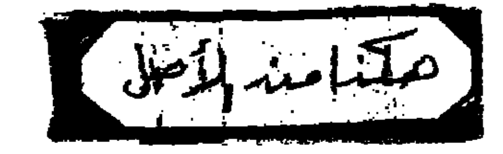
Enfin, parmi les 7 % qui sont pour la législation de la vente du hachich, les deux tiers pensent que la vente doit être, comme le tabac, contrôlée par l'Etat.

Le premier appareil à RMN sera installé aux Quinze-Vingts

Le premier appareil à résonance magnétique nucléaire (RMN) sera installé à l'hôpital des Quinze-Vingts à Paris, avant la fin de 1984, a annoncé M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat à la santé. Cet hôpital, spécialisé dans le traitement des maladies ophtalmologiques sera en outre doté de postes budgétaires pour le fonctionnement de cet appareil

La Tunisie à Montsouris

Vide depuis dix ans et à demi-ruiné, le palais du Bardo, dans le parc Montsouris, à Paris (14e), va retrouver une fonction conforme à son style et à son origine : la ville de Paris le met – par bail emphytéotique – à la disposition de l'État tunisien qui envisage d'y installer un centre culturel. La convention devait être signée à l'Hôtel de Ville de Paris, mercredi 14 mars.



Le Monde

ARTS ET SPECTACLES

FRANCESCO ROSI ET L'OPÉRA DE LA RÉALITÉ



Gravure sur bois de Mazuel

Carmen ou jamais

MALGRE le talent de Francesco Rosi, on pouvait tout craindre de cette *Carmen* filmée *« dans un contexte réel ». Ce « mélange d'opérette et de tragédie »,* selon l'excellente expression du réalisateur, n'allait-il pas voler en éclats au contact de paysages et d'un peuple authentiques ? On gardait le souvenir des mises en scène les plus dépouillées, les plus abstraites, les plus spécifiquement théâtrales, celle de Jorge Lavelli ou *la Tragédie de Carmen,* de Peter Brook, comme des pierres de touche du véritable jaillissement, *pur et dur,* d'une force géniale, avec, chez Brook, l'anéantissement de tout le pittoresque extérieur du livret, voire de la *musique.*

Mais le film confirme la plasticité illimitée des chefs-d'œuvre, dont la radio-activité ne cesse jamais, quels que soient les avatars de leur représentation, lorsqu'un grand homme de théâtre ou de cinéma s'y identifie. Avec Rosi, rien n'est perdu du génie de Bizet et tout, au contraire, est agrandi, élargi par une vision proprement cinématographique qui, à l'inverse du *Don Giovanni,* de Losey, ne vient jamais contrebattre la spécificité purement lyrique.

Elargissement, car Rosi a épousé la musique en lui ajoutant un fondement d'images splendides, qui l'étoffent sans la détruire, au point de faire désormais apparaître dérisoire toute autre mise en scène figurative. A de très rares moments seulement (nous les signalerons), la convention théâtrale et le réalisme cinématographique s'opposent presque irréductiblement.

La corrida qui précède l'ouverture n'est pas simple illustration : le face-à-face du toréador et du taureau, à l'expression inquiète et butée, si émouvante, recrée le pathétique intérieur de la musique bruyante qui va éclater. On se passerait cependant des pénitents de la Semaine sainte, seul hors-d'œuvre injustifiable du film.

Elargissement des lieux : la musique se déploie à loisir dans les rues de Ronda, s'enrichit de toutes ces beautés, des reliefs contrastés, des visions plongeantes du corps de garde, de la foule vaquant à ses occupations, tandis que sur la place se déroule un « fait divers » auquel elle doit être habituée. Les soldats à cheval, les gamins déferlant autour d'eux, effacent le souvenir de tant de ridicules défilés au pas (comme plus tard la fuite de Carmen jetant José à bas de sa monture). En pénétrant à l'intérieur de la manufacture des tabacs, la caméra donne une réalité sociale très forte à cette meute de cigarières excitées.

Mais le pittoresque est tenu en lisière ; rien qui ne soit signifiant, ni qui estompe l'essentiel. A peine peut-on regretter que le duo de José et Micaëla ne soit pas d'emblée, conformément à la musique, en gros plan. En revanche, quelle force dans la première apparition de Carmen émergeant d'un jardin comme Vénus sortant de l'onde ! Et surtout dans l'image de Don José tournant le dos à la foule et à Carmen dansant, qui monte un escalier et soudain s'arrête : le moment où son destin se scelle, irrémédiablement. Il y a tant d'instants analogues que l'on aimerait signaler, tel le corps-à-corps où Don José libère sa prisonnière, qui communique presque physiquement l'ensorcellement dont il est l'objet.

Au deuxième acte, le temps musical est encore plus distendu (parfois réellement par un accord entre Rosi et Maazel, mais ne lésant en rien Bizet) par la richesse de l'invention cinématographique. Escamillo en calèche avec les nobles de la ville (dimension sociologique réelle ajoutée par le metteur en scène) qui, au milieu des gitans, *« redevient ce qu'il était à l'origine »* : un homme du peuple, qui *« n'explique pas en chantant la corrida, ce qui serait ridicule, mais la transpose sur le mode épique »* (Rosi) ; la scène de danse et d'amour dans un galetas, où l'air de la fleur redevient un vrai moment d'opéra où le temps et l'image sont suspendus, où l'intensité des sentiments est à son comble, la musique comme incarnée dans les visages ; le quintette chez Lillas Pastia ; la vision de l'officier garrotté au milieu de la cour et des chambres d'amour qui se referment ; tout cela est absorbé, exalté par l'œuvre de Bizet qui se dilate jusqu'à une dimension d'une universalité presque cosmique.

Le décor et Doré

Et que dire du début du troisième acte, de l'admirable parallélisme entre la montée de Micaëla à travers les roches et celle d'Escamillo à cheval au milieu des taureaux qu'il mène dans les montagnes vers la *feria* de Séville ? Images saisissantes dans ce décor retrouvé de Gustave Doré, traité par Rosi et son directeur de la photographie (Pasqualino de Santis) à mi-chemin du réalisme et du fantastique romantique.

A peine trois dissonances difficilement contournables : les clameurs de Micaëla *(« Je dis que rien ne m'épouvante »)* dans ces lieux menaçants, le début du trio des cartes au ton d'opérette (mais immédiatement effacé par la vision de Carmen lâchant les cartes pour errer, lasse et désabusée, dans la pierraille) et le duel d'une violence qui devrait exclure tout affrontement vocal...

Tournons les pages jusqu'au dernier acte aux images éblouissantes, où l'intérieur de la plazza, le défilé, l'ouverture de la corrida, rendent plus saisissant encore le contraste avec le champ clos du dernier affrontement dans une arène nue (bien qu'il soit assez invraisemblable que Carmen sorte de la fête pour affronter Don José).

Là se consomme le drame dans sa plus grande dimension humaine. Et ce, non seulement par le génie de Bizet, à son sommet, mais par celui de Placido Domingo, qui opère un extraordinaire retournement du personnage à travers l'œuvre : étonnant Don José, grand paysan dadais que l'on regarde un peu incrédule au début du film, tant Domingo semble le déborder de toutes parts. Mais peu à peu, il est resserré, dépouillé, par l'amour puis la jalousie (avec un premier sommet dans l'air de la fleur) jusqu'à n'être plus qu'une essence humaine, ce grand cierge qui se consume devant cette Carmen indomptée, qui rapetisse à mesure que lui-même s'élève vers le tragique le plus mystérieux. Etonnant paradoxe de cette conclusion, dont Rosi n'est peut-être qu'à demi responsable...

Ce n'est pas pour ôter quelque mérite à Julia Migenes-Johnson, véritable Carmen, *« gitane d'un peuple marginal et persécuté, populaire, gamine, provocatrice, qui défend sa dignité et sa liberté »,* plutôt que grande prophétesse de la libération de la femme. Si elle règne sur les trois quarts de l'œuvre, nous fascinant autant que José et Escamillo par la vérité sensuelle de son corps, de son visage et de son chant *(« Avec elle, on ne distingue plus le jeu de la réalité »,* disait Ruggero Raimondi) (1), lorsqu'elle s'offre à son destin pour ne pas trahir son personnage, voici qu'elle reste comme clouée au sol avec sa voix très belle, mais alors trop rauque, par manque de graves, tandis que celle de Domingo plane sur des hauteurs sublimes.

Toute la distribution est d'une superbe qualité, avec au premier plan l'impressionnante stature de Raimondi, dans la plus grande présence, physique et mystique, du toréador ; Faith Esham, robuste paysanne, à la voix *un peu rude,* mais qui combat pour son amour au lieu de pleurnicher ; et puis Jean-Philippe Lafont (merveilleux Dancaïre) et tous les autres, avec l'Orchestre national, les chœurs et la maîtrise de Radio-France, sous la direction très intense de Lorin Maazel, bien plus à l'aise que dans *Don Giovanni* (2).

JACQUES LONCHAMPT.

(1) Cf. le reportage sur le tournage du film par Mathilde La Bardonnie (*le Monde* des 30 et 31 août 1983).

(2) On les retrouvera dans l'enregistrement publié par Erato (trois disques NUM 751.133), réalisé pour le film, puis monté de manière assez différente.

L'Affaire Don José

LES conceptions de Daniel Toscan du Plantier sur l'opéra filmé obéissent à une logique qu'on peut maintenant clairement percevoir : le choix d'un metteur en scène de cinéma le mieux approprié à une œuvre lyrique. Pour *Don Giovanni* (1979), Joseph Losey avait des affinités profondes avec Mozart et les valeurs plastiques et architecturales de Palladio. Pour *Parsifal* (1982), Hans-Jurgen Syberberg était tout indiqué à cause de ses explorations des mythes et des fantasmes de la culture allemande (depuis Louis II de Bavière jusqu'au nazisme) dans lesquels Wagner jouait un rôle prédominant.

La Traviata (1982), par Franco Zeffirelli, n'entrait pas dans les projets du directeur général de Gaumont (la société a seulement distribué le film) mais la production relevait, en somme, du même principe : Zeffirelli était metteur en scène d'opéra autant que de cinéma et cette œuvre de Verdi lui tenait particulièrement à cœur.

Pour *Carmen,* le choix s'était d'abord porté sur Sergio Leone, peut-être à cause de ses westerns hiératiques en décors naturels, peut-être aussi parce qu'il avait été l'assistant de Carmine Gallone pour des opéras filmés, dans le cinéma italien des années 50. Mais Toscan du Plantier et Leone ne s'entendirent pas et il n'y a pas lieu de le regretter. Francesco Rosi était, de toute évidence, celui qui pouvait le mieux faire de *Carmen* un film.

Cela semble paradoxal : Rosi n'avait jamais eu de rapports directs, lui, avec l'opéra. Mais celui de Bizet, tellement populaire qu'il en a été banalisé, est la représentation fulgurante d'une réalité qui n'était, avant lui, jamais apparue sur une scène lyrique. On comprend d'ailleurs qu'en 1875 les habitués de l'Opéra-Comique, fréquentant cette salle pour y trouver des spectacles à fin heureuse, tout en arrangeant aux entractes des mariages bourgeois, aient été scandalisés par cette gitane surgie d'une Espagne qui, malgré les précautions du livret de Meilhac et Halévy, prenait une vérité rude et tragique.

L'opéra de Bizet a précédé de quinze ans *Cavalleria rusticana,* de Mascagni (trop négligé aujourd'hui), où la réalité d'un village sicilien, tirée d'une courte histoire de Giovanni Verga, a, dans un jeu de passion et de mort, quelque rapport avec l'incandescente Espagne du compositeur français. Sans s'attarder à d'autres considérations sur Mascagni et l'« école vériste » dans l'opéra italien, on peut tout de même rappeler que le Napolitain Francesco Rosi est profondément imprégné de culture méditerranéenne et qu'après la Sicile de *Salvatore Giuliano* (1961), il a décrit admirablement l'Espagne avec sa foule et ses rites dans *le Moment de la vérité* (1965), histoire d'un jeune paysan décidé à se faire torero. La procession religieuse et la statue de la Vierge de ce film d'une réalité contemporaine se retrouvent, d'ailleurs, au début de sa *Carmen,* dans un autre contexte historique, mais pas du tout appliqué comme élément folklorique sur la mise en scène de l'opéra de Bizet.

Que Rosi connaisse ou non les « lectures » que l'on donne, depuis une bonne dizaine d'années, du personnage de l'ardente gitane (femme libre avant la lettre et non femme fatale) n'a pas grande importance. C'est le rapport à son cinéma qui nous intéresse. Or ce film-opéra est un « dossier » comme *Salvatore Giuliano, l'Affaire Mattei* ou *Lucky Luciano,* même s'il ne s'agit pas, ici, de politique. On est tenté de dire que *Carmen* pourrait s'intituler, « l'Affaire Don José », car tout l'opéra de Bizet repose sur cette idée (peut-être involontaire lorsque le livret fut écrit) que ce brigadier navarrais, déserteur pour l'amour d'une « bohémienne » choisissant puis rejetant les hommes à son caprice, est son destin.

Carmen le sait, mais elle va jusqu'au bout, même l'idée de la mort ne l'arrête pas. Elle organise sa mort comme elle a organisé sa vie. La nouvelle de Prosper Mérimée, écrite d'une pointe d'épine sèche et cruelle, sans aucune émotion ni intérêt humain pour les personnages, faisait de Carmen une vulgaire prostituée et une voleuse, une gitane noirande obéissant aux lois de son clan lorsqu'elle se laisse tuer par Don José devenu bandit, macho jusqu'à la lame de son poignard. Cette nouvelle, on ne la relirait même plus sans l'opéra de Bizet qui a tout transformé.

Le triomphe d'Escamillo

Pour Giuliano, Mattei ou Luciano, Rosi disposait d'éléments d'information partiels, d'où la construction en puzzle de ces films-là, essayant de repérer une vérité à travers de grands pans de mystère. Pour *Carmen* ou « l'Affaire Don José », il savait tout, forcément, du début à la fin. Alors, le « dossier » est construit dans l'ordre chronologique. Et la réalité s'impose d'elle-même dans un plan rigoureux, une montée progressive (qui est dans la musique) vers la tragédie. Le film de Rosi commence par une corrida où Escamillo suscite l'enthousiasme de la foule, il s'achève sur une double corrida : celle où Escamillo va, une fois de plus, triompher du taureau dans l'arène, celle, sur le sable ocre, dans le grand espace derrière le mur des gradins, où *Carmen* affronte Don José, homme brisé par sa propre faiblesse, meurtrier pitoyable, dans un dernier défi, cri farouche, bague jetée comme un objet aussi dérisoire que l'amour dont elle ne veut plus.

Il ne suffit pas de tourner en décors naturels pour faire un film de réalité même si le sujet s'y prête. Or la façon dont Rosi utilise ces décors dans un halo de lumière solaire ou des lueurs de crépuscule, des ombres de nuit, retrouve la réalité par le lyrisme de cet opéra faisant revivre un monde. Même si l'on y relève certaines références picturales à Gustave Doré, qui illustra un livre sur l'Espagne du dix-neuvième siècle, les détails du réel dépassent la simple beauté. Ainsi, les scènes ajoutées sur l'ouverture de l'opéra et les enchaînements musicaux montrant comment et pourquoi les personnages se retrouvent dans certains lieux, ainsi, surtout, tout ce qui commande le désir de Don José pour la gitane.

Déjà atteint par la fleur qu'elle lui a lancée, le brigadier pénétrant dans la manufacture de tabac tombe sur Carmen, assise, nue sous un simple jupon et une camisole, roulant un cigare sur l'une de ses cuisses. La sensualité qui émane de Julia Migenes-Johnson est une provocation naturelle. Comédienne et tragédienne autant que cantatrice, cette Carmen fière de son corps aura constamment (même dans la scène des cartes, à l'épisode des contrebandiers) un violent et irrésistible attrait sexuel qu'elle commande à volonté. Escamillo l'a compris (car, ici, il apparaît que, d'une certaine manière, le torero et la gitane appartiennent à la même race des êtres forts), et il attend son heure.

Don José, bridé par son éducation, son métier militaire, se jette comme un fou dans l'aventure comme s'il n'avait jamais touché une femme de sa vie. A peine sorti de prison, il se précipite chez Lillas Pastia et, dans la chambre au-dessus de la taverne, il commence à se dévêtir, tandis que Carmen, étalée sur le matelas posé à terre, semble s'offrir. Entre « les clairons qui sonnent la retraite » et l'intensité érotique de la femme, ondulant comme une lente vague aux odeurs d'algue, son jupon roulé à la hauteur de son sexe, s'établit un duel fascinant, l'une des grandes idées de la mise en scène de Rosi.

Il a trouvé, certes, en Julia Migenes-Johnson l'interprète inspirée de ce rôle formidable. Mais il a aussi dirigé comme jamais, sans doute, ils ne pourraient l'être sur une scène, Placido Domingo et Ruggero Raimondi. Il a donné à Faith Esham le véritable comportement, le véritable caractère de Micaela, paysanne navarraise. Adieu l'ingénue de répertoire aux mélodies touchantes. Curieusement, la Micaela de Rosi ressemble, ici, à *la Navarraise* de Massenet (1894), drame lyrique touchant lui aussi à une vérité espagnole des mœurs et des passions.

Bref, cette *Carmen* avec sa réalité, disons sociale et historique, n'est pas un intermède dans le cinéma de Rosi mais le nouvel et splendide exemple d'une continuité créatrice. Lorsque Carmen, en robe rouge feu, rouge sang et mantille noire meurt, assassinée, et que surgissent des femmes criant et pleurant commes les Siciliennes de *Salvatore Giuliano,* on sait que, dans le secteur « opéra » de la production Gaumont, un film de bout en bout magnifique vient d'être réalisé.

JACQUES SICLIER.

★ Voir les films nouveaux.

HISTOIRE/CINÉMA

LA REPRISE DES « DIABOLIQUES », D'HENRI-GEORGES CLOUZOT

Le rythme du cœur, c'est celui du film

NE soyons pas goujat (seulement diabolique, comme Henri-Georges Clouzot met en garde ses spectateurs à l'égard des suivants dans un carton de fin), tâchons de ne rien raconter de l'intrigue des *Diaboliques*. Feignons de faire comme si personne n'en connaissait le dénouement (traître mot puisqu'il doit suivre un égarement ou une tricherie) : on peut voir ces *Diaboliques*, pour une première fois, en 1984, trente ans après son tournage, en se souvenant de toutes ses ficelles détaillées depuis l'enfance par des parents agréablement effrayés, et n'en être pas moins captivé. Oui, *les Diaboliques* est un film palpitant et drôle, si ces termes ne semblent pas trop démodés.

Il nous arrive avec ses légendes, son *aura* de délation et d'ignominie démentie : non, nous révéla Paul Meurisse dans ses Mémoires, la baignoire du film n'était pas remplie d'eau glacée et Clouzot lui avait fixé à la cheville une ficelle dont la secousse réglait l'apnée ; non, Clouzot ne tabassait pas sa pauvre épouse (Véra) pour rivaliser avec le maquilleur, au contraire, nous dit la script, il lui délivrait des dérogations aux horaires matinaux. Dans sa *Nostalgie* Simone Signoret nous apprend que Clouzot était fort pour tout apprentissage, le jeu des cartes, le cinéma, la nage — il l'apprit tardivement, — ou Dieu — après son goût pour l'enfer (ce devait être le titre d'un dernier film non réalisé), il se mit aussi très tard à la prière. Mais tous s'accordent à témoigner de la nullité rébarbative de la favorite Véra. Injustement : aujourd'hui, sa prestation — sa minceur essoufflée, ses espagnolades de diction — passe très bien l'écran.



★ Véra Clouzot et Simone Signoret.

Quittons les cancans, tournons autour du pot : *les Diaboliques* est l'histoire de la résistance d'un cœur, en même temps que d'un suspens. Organe et machine sont menacés d'implosion. Le scénario s'engorge d'un afflux d'anomalies dont l'héroïne devient la victime. Tout cela ne fait-il pas penser à Hitchcock, à sa science de la contraction-dilatation, systoles et diastoles ? Tachyarythmie : accélération et irrégularité des battements du cœur. Le rythme du cinéma n'est-il pas ainsi décalqué des mouvements de ce qu'il est censé émouvoir, dérégler ?

Les Diaboliques, le film, n'a pris à Barbey d'Aurevilly que son titre, ainsi qu'une épigraphe sur la justification du mal. Ce fut d'abord un livre, de Boileau et Narcejac, dont Hitchcock voulut acheter les droits, qui venaient de lui être chipés par l'auteur du *Corbeau*. Hitchcock résolut plus tard sa rancœur en rachetant les droits d'un autre livre des mêmes auteurs, *D'entre les morts*, qui allait devenir *Vertigo*.

Les Diaboliques date, donc, de 1954, année de *Fenêtre sur cour*, dont le succès n'est peut-être pas étranger à cette nouvelle reprise. Mais *Fenêtre sur cour* est en technicolor et Clouzot se tient à l'antagonisme ombre-lumière d'un noir et blanc chiche : *les Diaboliques* est aussi l'histoire de radins qui ne veulent pas se payer les moyens d'un vrai crime. Le crime de *Fenêtre sur cour* a lieu hors champ, de l'autre côté de l'autre fenêtre ; celui des *Diaboliques* est une mise en scène à l'intérieur d'un champ fallacieux.

Là où Hitchcock épure son intrigue, la rend fabuleuse, presque symbolique, Clouzot gonfle la sienne, la contretype d'une peinture de « milieu » (le collège rappelle la pension de *L'assassin habite au 21*, remplit les arrière-fonds de son tableau (justesse des papiers peints comme des scènes de groupe jouées par les figurants), « campe » ses personnages par une cocasserie de dialogue (Michel Serrault et Pierre Larquey, en professeurs du secondaire, sont d'épatants porte-parole d'auteur) ou par un déguisement. Le permissionnaire fêtard, incarné par Jean Lefebvre, qui risque de faire dérailler par une bourde le cours d'une fuite, est un peu l'antithèse du flic louche aux lunettes noires qu'Hitchcock va employer sur l'autoroute de *Psychose* pour inquiéter son héroïne.

Les enfants menteurs

Clouzot a déjà fait sienne cette loi d'Hitchcock qui veut orchestrer l'extrasystole — l'acmé du suspense — dans une plaine rase en plein jour *(la Mort aux trousses)*. Dans *les Diaboliques*, c'est dans la lumière crue d'une salle de bains qu'aura lieu le crime propre et gratuit commis par la peur : tous les parcours de couloirs sont ces jeux du cinéma qui mènent à la syncope, aux chutes de l'héroïne et de l'histoire. L'ombre-silhouette se profile à travers des décors ajourés ; l'ombre-densité n'est qu'un corridor qui conduit à la peur encore plus vive du moment où le grand jour se fait dans l'image et dans l'histoire.

Malheureusement, l'avant-chute des *Diaboliques* n'est pas fameuse : un mauvais dialogue explicatif joué par des acteurs réticents (Simone Signoret et Paul Meurisse, par ailleurs parfaits) relève d'une censure d'époque : l'après-guerre français semble soucieux de distinguer ce qui est moral d'immoral, et éventuellement immoral d'amoral. Clouzot s'en tire avec la pirouette d'une chute enfantine : les enfants menteurs croient aux réincarnations, ils voient les morts comme ils jurent sur leurs têtes d'avoir lutté avec de vrais lions à la Foire *du Trône*. *Cocteau aurait pu* « écrire » les enfants de ce film.

Car *les Diaboliques* (et le temps accuse peut-être son formidable humour, la qualité tranchante de ses dialogues — comme du Prévert méchant) est un film d'enfant terrible, de mensonge, de joie, d'épouvante. Ce n'est pas pour rien que Clouzot l'a déplacé du huis clos d'adultère tracé par Boileau et Narcejac *dans un pensionnat de garçons*. Ni que le commissaire joué par Charles Vanel est un faux commissaire à la retraite, un vagabond qui continue de traquer les faux coupables d'un faux crime. Mais n'allons pas plus en avant dans cette voie du faux : on est en plein dans le cinéma.

HERVÉ GUIBERT.

SUR LES TRACES DE ROBERT FLAHERTY

Le tournage de Loui

par RICHARD LEACOCK

LA veille de Noël 1945, je rentrai joyeusement après quelque trois ans et demi comme photographe de combat dans le corps des transmissions de l'armée américaine. Je venais de passer des années à filmer la guerre ici et là, envoyant *bobine sur bobine* à des destinations inconnues, à « quelque chose » appelé le département de la guerre, et dont je ne voyais presque jamais le résultat, ignorant même si, en fait, il y avait quelque chose sur la pellicule. Je me sentais perdu en ce sens que je n'avais aucune confiance en mes capacités et que je me trouvais confronté à un monde rempli d'anciens GI's de retour au foyer et sans travail. J'appris que Robert Flaherty vivait, avec sa femme Frances, à l'hôtel Chelsea à New-York. Je connaissais la famille parce que, enfant, j'avais fréquenté la même école que deux de leurs filles, Franny et Monica.

Je n'avais que treize ans alors, c'était en 1934, je venais de tourner un film de seize minutes sur la plantation de bananes de mon père aux îles Canaries. Un de nos professeurs, Bill Hunter, géographe, anthropologue, *passionné de cinéma*, avait impliqué quelques-uns d'entre nous dans le tournage de films. Bill montra mon travail à Flaherty, et il fut généreux dans son éloge, disant qu'un jour nous travaillerions ensemble. Maintenant, onze ans plus tard, il m'apprend qu'il s'apprête à tourner un nouveau film dans la région des bayous en *Louisiane* et m'invite à l'accompagner. A mon grand *étonnement*, il ne me demande pas de lui montrer des spécimens de mon travail, il m'embauche tout simplement. A l'époque, je jugeai cette attitude « irresponsable ». J'étais excité.

Rétrospectivement, je comprends son attitude, ou je crois la comprendre. Nombre de choses qu'il fit les mois suivants me parurent « irresponsables ». Il n'était pas du tout comme les metteurs en scène que j'avais connus. Pourquoi n'avait-il pas demandé à voir mon plus récent travail ? Il me trouvait, je suppose, sympathique, en bonne santé, vigoureux, appliqué et loyal. Pourquoi devrait-il se préoccuper de mes talents de caméraman ? Si je n'étais pas à la hauteur, *il me remplacerait* lui-même. Il était à mon avis le plus grand *opérateur du monde*. *Il n'aimait* rien tant que filmer. Oui, regarder à *travers l'objectif* de la caméra et filmer. Je me rappelle le jour où il *nous rendit visite* à l'école. Il avait apporté une caméra 16 mm et un trépied. Il passa tout l'après-midi à photographier une jeune Irlandaise aux longs cheveux en train de se peigner. Juste ça, rien que ça. Je l'ai cru fou. On ne filme pas une chose *parce qu'elle est visuellement* très belle. Un film doit décrire, expliquer, instruire. J'ignorais que j'avais encore tout à apprendre de cet homme extraordinaire, puissant, et néanmoins si doux.

En janvier et février 1946, nous rassemblâmes l'équipement que nous devions emporter. Une fois de plus, Flaherty ne tint pas compte de l'avis des professionnels. Une nouvelle caméra 35 mm, conçue pour filmer les conquêtes nazies, circulait. Petite, légère, avec la visée reflex. Nous savions que ces caméras, récupérées à la Wehrmacht, posaient des problèmes. Le film tendait à perdre de sa stabilité en défilant dans le couloir de projection, il se rayait ; mais Flaherty adorait le côté reflex et la portabilité de la caméra. Chacun opina du chef : *« Il ne va pas tourner un film avec ce truc-là ? Impossible ! »*

Il le fit. Comme il avait raison !

A la fin du printemps, nous avions réuni et payé notre équipement : une fourgonnette au toit plat, deux caméras Arriflex, une caméra Debrie de secours, des appareils photo, des outils, une chambre noire, un enregistreur sur disques Fairchild, un magnétophone primitif avec ruban en papier imprégné d'oxyde magnétique, une *moviola* et d'autres objets pour le montage, un projecteur muet *35 mm*.

M. Flaherty partit par le train chercher une maison où nous pourrions vivre et travailler. Frances et *moi conduisions lentement*, la voiture gémissait sous le chargement. Nous savions qu'une bonne partie du film serait tournée à Avery Island ou à Weeks Island, deux dômes salés entourés de marécages (et de pétrole). Nous nous installâmes dans une charmante petite ville toute proche, Abbeville.

L'équipe de production était constituée de M. et de Mme Flaherty, de la monteuse Helen van Dongen, de moi-même et, occasionnellement, de la secrétaire de M. Flaherty, les premiers mois seulement, quand il passait la majeure partie du temps à écrire.

Je n'avais jamais entendu dire qu'un film pût se tourner de cette façon. Nous *louâmes* une *maison* spacieuse à l'année. Nous installâmes une chambre noire et une salle de montage sur le porche, une douche supplémentaire à l'arrière, des cages pour garder ratons laveurs, lapins, chevreuils, mouffettes. Nous construisîmes dans la salle de séjour un banc de travail où je pourrais démonter les caméras et les réviser chaque soir.

Les premiers mois, Flaherty passa des semaines à écrire et à réécrire un « traitement », un document d'une exactitude surprenante, quand j'y pense. *Nous tournâmes les* premiers plans d'oiseaux, de marécages, etc. Mais notre *souci principal* restait la distribution. Nous avions besoin d'un *trappeur* cajun, *pour* le rôle du père, plus sa femme et leur fils de onze ans. Tandis que Bob écrivait, Frances et moi partîmes en quête du garçon. Peut-être pensions-nous à Huck Finn, le héros de Mark Twain.

Comment trouver un jeune garçon ? Nous visitâmes les écoles, parlâmes aux professeurs. Nous explorâmes la région des bayous, nous fîmes des tests avec une douzaine de garçons. Ils avaient l'air plaisant, mais, à la projection des rushes, nous restions surpris. J. C. Boudreaux avait le moins de chance... Pauvre comme une souris de sacristie, pieds nus, il prenait vie à l'écran. Il était parfait, les autres, rien ! Rien du tout ! Cette révélation me stupéfia.

Le beau mensonge du documentaire

LE 16 février de cette année, on a célébré le centième anniversaire de la naissance de celui que l'on peut considérer comme le père fondateur du mouvement documentaire, *Robert Flaherty*. Richard Leacock, simple écolier, fit sa *connaissance à Londres dans* l'établissement où il poursuivait ses études avec deux des filles du cinéaste. Rendez-vous était pris entre le réalisateur de *Nanouk* et celui qui allait devenir le porte-drapeau du cinéma léger, ou cinéma direct, ou encore cinéma vérité, comme on dit parfois aux Etats-Unis où les étiquettes à la française font recette.

Si Richard Leacock a pu à la fois être le meilleur disciple de Robert Flaherty (et son collaborateur pour son dernier film, *Louisiana Story)* et le chantre d'un art nouveau libéré des contraintes de la technique, c'est parce que, par *quelque côté*, il prolongeait le message du maître de Brattleboro. *Le cinéma n'est* plus exactement une question de *technique, davantage un état* d'âme, une façon de se comporter *face au monde : regarder* et sentir plus intensément pour *mieux* comprendre. *Qu'on* parle de documentaire, terme trop péjorativement *connoté après* la dégénérescence qu'il connut en *Grande-Bretagne même, de direct*, ou tout simplement de cinéma, *la magie réside d'abord* dans le contact, l'illusion d'être immédiatement présent au monde, comme si ce contact authentifiait en quelque sorte la réalité.

Le débat se poursuit, initié par Flaherty et ceux qui l'ont suivi : *quelle vérité, quel mensonge*, quel engagement ? A l'évidence, Robert *Flaherty et, derrière lui*, Richard Leacock *n'ont* jamais *conçu le film comme un instrument* politique. Peut-il encore exister un art du documentaire, art noble s'il en fut à la fin du muet, comme aime le rappeler Joris Ivens, où s'effectue le passage subtil entre une réalité captée plus ou moins brute et sa transformation par un regard ? La question est plus que jamais à l'ordre du jour quand on observe quelques-uns des films actuellement projetés à Beaubourg dans le cadre du Cinéma du réel.

Richard Leacock, titulaire depuis quinze ans de la chaire film/vidéo au Massachusetts Institute of Technology, nous replonge au cœur du débat dans ce témoignage inédit qui nous aide à mieux saisir pourquoi la vérité de l'art, quel qu'il soit, ne peut se conquérir qu'au prix de beaucoup d'efforts et d'une exigence de tous les instants. C'est de l'art du cinéma tout court, et pas simplement d'un ghetto comme on a trop tendance à le croire parfois, que nous parlent Robert Flaherty et, à travers lui, Richard Leacock.

LOUIS MARCORELLES.

PERSONNAGES/THÉATRE

« IONESCO », DE VILLEURBANNE A PARIS

Roger Planchon prend date

Le TNP succède au Théâtre de l'Europe à l'Odéon. En juin, avec *le Prince de Hombourg*, mise en scène de Karge et Langhoff. Du 13 mars au 15 avril avec *Ionesco*, un spectacle de Roger Planchon, créé l'an dernier à Villeurbanne (*le Monde* du 3 mars 1983), dans lequel Jean Carmet est un Eugène Ionesco vulnérable, touchant. Un personnage chaplinesque, inquiet, vivace, torturé d'angoisses enfantines, obsédé par *l'idée d'éternité, profondément*, ironiquement désespéré. Roger Planchon – il travaille actuellement sur son film *Molière* dont le tournage doit commencer en juin – a mis en scène depuis, à Villeurbanne, deux pièces, *Où boivent les vaches*, de Roland Dubillard – gloire et décadence d'un artiste officiel, – et *Alice, par d'obscurs chemins*, qu'il a écrit : ballade autour de Scott et Zelda Fitzgerald. Ainsi, Roger Planchon a monté successivement trois spectacles (et bientôt un film) qui parlent du malaise de l'artiste, de ses rêves. Le sous-titre de *Ionesco* est : *le Rêveur impénitent.*

« IONESCO a tenu à la NRF une chronique de souvenirs, mêlés à des rêves, et il les a dialogués, *dit Roger Planchon*. J'en ai été frappé. Il a publié *Voyage au pays des morts*, une énorme saga, avec ses rêves encore, ses rêves de nuit, qui durerait bien six ou sept heures et qui comporte une suite, inédite. Habituellement, quand on parle de son passé, on l'enrobe de romantisme même quand il s'agit de haine. Lui non. Il est concret, direct. Il raconte une discussion avec son père mort depuis des années comme s'il la reprenait de la veille. Il est tout à fait sincère, c'est chez lui authentique. Moi, j'en serais incapable, je ne pourrais pas régler mes comptes avec mon père de cette façon, alors ça m'impressionne. Ce sont des rapports vrais avec les morts. Je suis touché.

» D'autre part, Ionesco a publié quelques passages autobiographiques dans *l'Homme aux valises*, je les ai ajoutés à des extraits édités et inédits du *Voyage*, plus quelques phrases tirées du *Journal*. Je n'ai pas changé un mot, j'ai travaillé comme pour un documentaire, à partir d'éléments disparates.

» C'est le portrait d'un intellectuel dont les positions sont celles d'intellectuels qui, pendant des années, lui ont été opposés. A mon avis, dans cette masse de textes, Ionesco dit, en gros, ce que pensent aujourd'hui des gens qui, il y a encore dix ans, étaient loin de lui et de son individualisme. Lui, il a toujours été ainsi, au moment même où les autres, d'autres que je connais, se sont engagés au sens sartrien du terme. Et qui se sont désengagés. On a souvent parlé de la mort des idéologies. A présent, fondamentalement, ces intellectuels engagés sont frères en désespoir de Ionesco. Il parle de lui, il ne parle que de lui, de ses positions, et rejoint un courant sensible général. Il est devenu un cas exemplaire.

» A mes débuts, j'ai monté trois pièces de Ionesco, et rien d'autre de lui jusqu'à l'année dernière. Ce n'est pas un hasard. Le spectacle trace le portrait idéologique de l'individualiste exacerbé. C'est un document.

– Comment vous situez-vous par rapport à ces positions ?

– Je me sens très à l'aise. Je n'ai jamais appartenu à aucune formation politique. Je n'ai jamais été attiré par le stalinisme...

– Vous deviez écrire une pièce sur Staline.

– Elle s'écrit peu à peu dans l'ensemble de mon travail. Je ne me suis jamais engagé dans la politique, mais elle me fascine : je suis un marginal fasciné. On voit beaucoup de documents sociologiques sur tel ou tel groupe humain. Mais le milieu intellectuel n'est pas regardé en tant que groupe, en tant qu'objet d'étude. Le milieu politique non plus. Le théâtre que je fais s'occupe de ça.

» J'ai écrit *Alice, par d'obscurs chemins* avant de travailler sur *Ionesco*. Les hasards de la programmation m'ont amené à monter la pièce après, en parallèle avec celle de Dubillard : *Où boivent les vaches*. En tout cas, ce sont trois spectacles qui parlent de la création, de comment les créateurs se voient dans la société, de leurs angoisses, à propos du déséquilibre entre ce qu'ils font et les morts de Beyrouth, comme disait Ionesco. Entre un enfant mort et le manuscrit de *la Nausée*, comme disait Sartre. Mettre ce type de choses en comparaison est aberrant. Pourtant, c'est là-dessus que beaucoup centrent leurs tourments, se remettent en cause. La société à venir, c'est vrai, n'a rien à faire de l'artiste et de son œuvre. Elle l'utilise, c'est du marxisme de base. Et c'est mal vécu. Dans le passé, l'artiste a travaillé pour Dieu. Puis il a revendiqué son autonomie. La société n'en tient pas compte. Il en souffre. C'est la souffrance de Scott Fitzgerald, et le thème d'*Alice*.

– On peut dire aussi que Fitzgerald ne tient pas compte de la société.

– C'est l'histoire de la bouteille à moitié vide ou à moitié pleine... Fitzgerald lui aussi est un cas exemplaire : ce sont les médias qui ont fait sa célébrité. De son vivant, les journaux parlaient davantage de ses folies que de ses écrits. Il était une star de la littérature. Mais il y a autre chose : le destin de Zelda. C'est bouleversant de penser qu'un type puisse écrire des nouvelles où il décrit la femme idéale, et qu'il la rencontre. Elle matérialise ses rêves. Elle est formidable, extravagante, poétique. Elle l'aime, ils s'épousent, et c'est le désastre. Elle devient folle et meurt d'une manière horrible...

» Fitzgerald a trouvé l'équation entre rêve et réalité. A partir de là intervient le tragique. Comment un adolescent tout neuf parvient-il à projeter son double, et pourquoi alors la destruction s'acharne. Cette pièce, *Alice*, réunit des choses qui me tourmentent depuis toujours : la folie d'abord. Pour moi, rien n'est pire.

– Dans l'Imposteur, *l'histoire du curé d'Ars, c'était déjà la folie.*

– Là, il y a également cette affaire de projection du double, ce don que possèdent les adolescents. Gilles de Rais n'est pas si loin. Je veux dire : il se voyait dans les jeunes garçons, ils étaient comme des fantômes de lui-même, et qu'il devait tuer. Une histoire de fantômes, comme dans *Alice* et *Ionesco*, qui sont les seuls personnages vivants. Les autres sont des morts. C'est le seul lien entre les deux pièces.

» Quand j'écris, je mène une aventure personnelle. Quand je suis metteur en scène, je suis ailleurs. Je vérifie si ce que je pense peut résister à trois mois de travail sur un texte. J'ai monté des pièces, y compris de Brecht, pour lesquelles j'étais en désaccord avec l'auteur. Je voulais savoir...

» Je monte des classiques parce qu'il s'agit de grandes œuvres et que je suis responsable d'un théâtre. Quand je rends hommage à Adamov, à Ionesco, je me confronte à des documents. Il y a un côté « directeur qui prend date », qui dit : *« Voilà, c'est ça, ça existe comme ça, maintenant. »* Mon écriture se nourrit de ces expériences, elle ne m'engage pas plus mais autrement que les mises en scène. Comme metteur en scène, je pense aux acteurs. Le travail sur Ionesco est lié à la rencontre avec Jean Carmet. Je devais trouver quelqu'un de crédible pour être Eugène. Carmet apparaît, et il existe. Il ne joue pas la séduction, il séduit. Quoi qu'il fasse, on a envie de l'aimer. C'est sa force : l'évidence simple, avec tout ce qu'elle exige de finesse. »

Propos recueillis par
COLETTE GODARD.

« Louisiana Story »

Je ne voyais pas l'utilité de les filmer tous, pourquoi ne pas se contenter de les regarder ? Faux encore ! Quand nous avons filmé J. C., il avait les cheveux longs, mais quand je suis allé le chercher pour l'amener chez nous, horreur ! Son père lui avait fait couper les cheveux ras comme un G.I. Flaherty était furieux. *« Pourquoi ne lui avez-vous pas dit de laisser ses cheveux en paix ? »* s'esclaffa-t-il.

Un accord financier fut signé, légalement, J. C. et ses deux cousins vinrent s'installer chez nous. Je devins moi-même un succédané de père, plus un coiffeur, un costumier...

On se mit à tourner pour de bon, tout devint assez surprenant et confus pour moi.

Mon expérience antérieure de caméraman m'avait donné à croire que je savais ce que devait faire un metteur en scène. En fait, ce que je savais, c'est qu'un metteur en scène travaille à partir d'un scénario avec chaque scène décrite. On choisit les extérieurs, le metteur en scène vous dit où placer la caméra, comment elle doit bouger, il indique ensuite aux acteurs ce qu'ils ont à faire, comment se déplacer, quelle allure adopter. Pas Flaherty. Nous flottions sur un radeau à même le lac près de Avery Island, à côté, J. C. dans sa pirogue avec son raton laveur Jojo, des alligators à foison, pendant des heures, des jours, des mois. Nous tournions entre 6 et 10 heures le matin, puis de 2 ou 3 heures jusqu'à 6 heures l'après-midi. On préparait les caméras, une pour moi, une pour Bob. Chaque fois qu'un alligator bougeait, nous le filmions. Dès qu'il s'arrêtait, nous nous arrêtions. Nous avons filmé J.C., des alligators, des poissons, des oiseaux, des serpents, des parterres de lotus, des fleurs, des arbres... des kilomètres de film, les caméras toujours en mouvement, filmant le plus souvent au téléobjectif.

Je me souviens d'un jour en particulier, nous devions tourner une scène précise où J.C. découvre Jojo, son raton laveur, dans un arbre. Nous avions l'arbre, Jojo, J.C., les réflecteurs étaient à leur place. Je me préparais à tourner quand M. Flaherty découvrit une toile d'araignée éblouissante, avec des gouttes merveilleusement éclairées. Nous passâmes toute la matinée à filmer la toile d'araignée. Certains protestaient ; moi, je trouvais ça « irresponsable ». Un metteur en scène digne de ce nom aurait dit à la script-girl : *« Rappelez-moi de faire un plan de toile d'araignée quand nous aurons un moment de libre. »*

Il m'a fallu des mois pour réaliser que l'attitude de Flaherty relevait d'une discipline riche de sens. Je n'ai jamais vu à ce jour une toile d'araignée aussi parfaite, alors qu'on peut toujours arranger ce qui peut être arrangé.

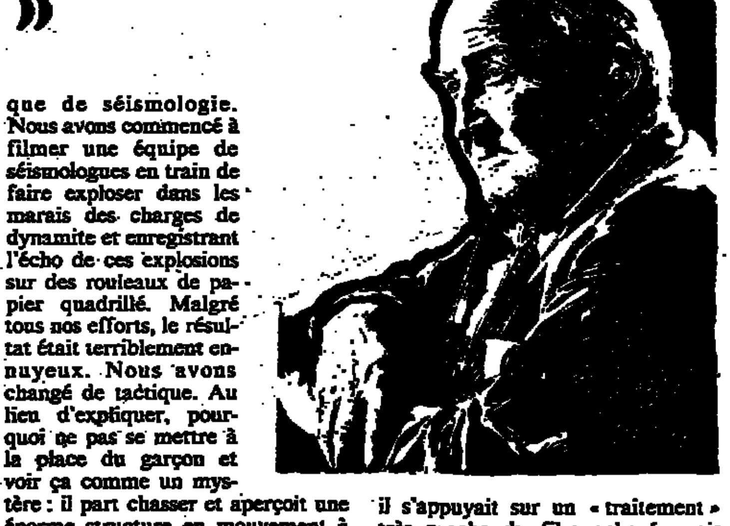
Je commençais lentement à comprendre sa démarche. D'autres surprises m'attendaient. Même en Louisiane, vous avez des jours de pluie. Nous les passions à visionner les rushes, pas une fois, deux fois, mais cent fois. Encore et encore. Je faisais marcher l'appareil de projection, je devais donc suivre ces séances. Bob ne se fatiguait jamais de regarder les images, bonnes ou mauvaises. C'est ainsi qu'il apprenait : chaque séquence constituait une nouvelle expérience. Il n'y avait pas une manière déterminée de filmer un endroit, un événement, un détail. Ce qui ne souffrait pas d'être vu, revu et revu, ne méritait pas considération.

La petite armée

Je ne crois pas qu'il y ait un seul plan dans *Louisiana Story* qui montre un derrick dans sa totalité. La méthode traditionnelle, stupide, consiste à filmer d'abord un plan général pour aider le spectateur à s'orienter, puis à passer à un plan moyen, et ainsi de suite : *« Il ne faut jamais dérouter le public ! »* Flaherty était un raconteur d'histoires né, une bonne histoire ne révèle pas d'emblée son moment clé.

Il m'est encore plus difficile d'expliquer comment Flaherty regardait les choses. La caméra n'arrêtait pas de « panoramiquer », de basculer, de se déplacer, de scruter. Le cinéma a son rythme propre, par la façon de filmer, par les mouvements et compositions filmés qui n'ont rien à voir avec ceux de la photographie fixe. Une fois, j'ai revu *Louisiana Story*, en quête d'images pour illustrer mes propos, j'ai trouvé très peu de bonnes images. Ce que nous voyons là est de la pure magie « filmique » constamment en mouvement.

Une des séquences les plus difficiles devait montrer comment les compagnies pétrolières prospectent et découvrent du pétrole, une séquence en somme presque didactique de séismologie. Nous avons commencé à filmer une équipe de séismologues en train de faire exploser dans les marais des charges de dynamite et enregistrant l'écho de ces explosions sur des rouleaux de papier quadrillé. Malgré tous nos efforts, le résultat était terriblement ennuyeux. Nous avons changé de tactique. Au lieu d'expliquer, pourquoi ne pas se mettre à la place du garçon et voir ça comme un mystère : il part chasser et aperçoit une énorme structure en mouvement à travers les marais (si vous le voyez en entier, ça devient prosaïque). Il voit et entend des explosions uniquement à travers l'herbe qui l'entoure. Les explosions sont accompagnées de fabuleux plans de nuées d'oiseaux se déployant dans le ciel, que nous avons filmées pour la seule raison qu'elles étaient magnifiques, qu'elles élevaient cette séquence au sublime.



Pareillement, un simple plan que je réussis à prendre d'un alligator en train de tuer un oiseau transforma tous les autres plans d'alligators – le « moment clé ».

Un passage essentiel de *Louisiana Story* est le forage du puits pétrolifère. Nous passâmes des semaines et des semaines à filmer l'équipe de forage au travail et, pour ma part, je trouvais ça excellent. Je ne voyais rien à reprendre, aussi je fus stupéfait quand, après des journées de visionnement de ce métrage, et sachant parfaitement que le temps filait à toute vitesse, que nous serions bientôt à court d'argent, M. Flaherty me dit que nous allions tourner à nouveau la scène du forage la nuit.

Folie !

« *Non*, me dit-il, *quand je les vois travailler la nuit, il se dégage une sorte de magie, et dans ce que nous avons, il n'y a pas de magie, nous voyons trop de choses, la saleté, les outils à droite et à gauche...* » Il me dit à peu près ça. Je passais deux jours à installer des fils sur la tour de forage, à planter des réflecteurs bon marché ici, là, un peu partout, et nous avons recommencé. Flaherty avait vu si juste que ça en devenait gênant. La scène était fabuleuse.

Travailler de la sorte exige une dépense d'énergie considérable. Oui, il s'appuyait sur un « traitement » très proche du film achevé, mais pour y parvenir il fallait accomplir des miracles. Le scénario parlait d'un puits qui explose. Je mentionnais de temps à autre ce sujet épineux, et finalement on tomba d'accord pour faire venir de Houston des pompes à haute pression. Le résultat fut lamentable, aussi je décidai de n'en plus parler.

Notre première enfant, Elspeth, venait de naître à New-York et je suis allé la saluer. Quand je fus parti, un puits semblable au nôtre explosa tout près, Flaherty et Sydney Smith, notre assistant, s'y rendirent ; on leur dit qu'il était strictement interdit de s'approcher des installations avec un moteur électrique. Ils eurent recours à la vieille Debrie française et filmèrent à la main. Le résultat fut spectaculaire.

Mais cette manière de compter sur des miracles, grands et petits, en face d'enjeux si élevés eut de graves conséquences. Flaherty était en proie à l'insomnie, à la dépression, il était hanté par la perspective de l'échec. C'est lui qui assumait toute la responsabilité, qui avait l'intégrité de ne jamais se contenter d'un résultat *médiocre. Frances lui apportait* une aide énorme, une aide créatrice. Elle ne quittait pas le tournage, prenait des photos et travaillait au moins aussi dur que lui. Et derrière elle, il y avait la petite armée, Helen van Dongen la monteuse, moi-même, Sydney Smith, Benjy Donneger et Lennie Starck qui vinrent à la fin nous aider sur les séquences sonores. Nous avons travaillé d'arrache-pied pendant quatorze mois en Louisiane, guidés et aimés par un des hommes les plus remarquables de l'histoire du cinéma, Robert J. Flaherty.

« LIBERTÉ A BRÊME »

Un don d'Hélène Vincent

VOILA au moins cinquante soirs que la comédienne Hélène Vincent est Geesche, cette empoisonneuse radicale, l'héroïne (?) de *Liberté à Brême*. La pièce de Rainer Werner Fassbinder, montée par Jean-Louis Hourdin, actuellement présentée à Antony, qui va ensuite tourner à travers la France, n'en est encore qu'à la moitié du chemin.

Chemin de croix, ce rôle ? En tout cas, un marathon. En scène, près de deux heures durant, Hélène Vincent passe de la soumission à la révolte, du rire juvénile aux larmes amères, du deuil feint au flirt outrancier, de la tendresse absolue au cynisme excessif... Tuant les uns après les autres, consciencieusement, ses maris successifs, ses père et mère, ses enfants, ses amants et son frère, puis, par gentillesse, sa meilleure amie, avant d'en finir avec elle-même selon le même procédé : une petite tasse de café à l'arsenic. Dans la réalité – puisque la pièce est inspirée d'un fait divers ancien, – Geesche fut décapitée à Brême en 1831.

« J'ai déjà joué des rôles principaux, dit Hélène Vincent, *mais, là, je dis « je » sur le plateau. Je me suis emparée du personnage de Geesche sans être gênée aux entournures. La pièce ressemble plutôt à un synopsis sommaire, à un matériau taillé à la serpe où tout n'est pas dit. Cela laisse au comédien une grande liberté. Fassbinder raconte, avec sa douleur coutumière, comment on essaie de vivre amoureusement avec les autres sans y parvenir, comment sont marginalisés ceux qui n'obéissent pas aux codes. Les êtres sont fermés comme des portes blindées. Fassbinder écrivait sur le manque. Ce manque-là, je le ressens, je l'éprouve. La quête vitaliste de Geesche, son besoin de dire ce qu'elle désire, est à chaque fois un ratage. Alors, les meurtres. Elle mange, plutôt que d'être mangée, jusqu'à la fin, jusqu'à l'impasse.*

» J'utilise tout ce que j'ai pu observer, ressentir moi-même, pour faire passer non seulement la frustration, mais le besoin de vivre, ne serait-ce que de grands sentiments archaïques, simples. Et viennent comme des grâces des moments d'humour : ces pauses dans le spectacle ressemblent aux petits sourires de dérision que l'on peut avoir sur soi-même aux pires périodes. »

La dérision fait des progrès

Son visage de vraie blonde s'éclaire. Persiste, dans le regard transparent, l'ombre d'une mélancolie. Elle ajoute sur un autre ton : *« Parfois, l'humour met six mois à venir... Le temps qui passe est une belle chose à espérer. Avec l'âge, la dérision fait des progrès, le tout est de ne rien perdre du désir. Sinon c'est l'amertume. »* Là, elle pense tout haut à Madeleine Renaud, admirative.

Sa vie au théâtre (*« Enfant, je n'étais qu'une rêveuse, une révoltée »*) a commencé en 1962 avec *la Cruche cassée*, de Kleist. Cela se passait au lycée Louis-le-Grand. Patrice Chéreau avait fait l'adaptation, Jean-Pierre Vincent mettait en scène. L'histoire... *« On s'est séduit »*, dit cette Hélène qui a pris le nom de Vincent. Avec celui qui dirige aujourd'hui la Comédie-Française, elle a eu un fils il y a vingt ans. *« Il y a des gens que ça écrase un peu d'avoir un enfant très tôt. Pour moi, ça a été l'inverse. »* Ce fut donc le temps de la bande à Chéreau, de la bande à Vincent, puis les années TNS à Strasbourg.

Hélène Vincent a commencé à mettre en scène elle-même avec *Franzesca*, de Wedekind, l'histoire d'une femme qui accepte de se travestir en homme. Par la suite, elle a joué avec d'autres : *« Il me fallait sortir de la famille, affronter les choses avec mes propres forces, n'était-ce que pour en faire le compte »*. Elle glisse sur ce qu'elle appelle sa séparation avec le TNS : *« Je serai fière jusqu'à la fin de mes jours d'avoir travaillé avec ces complices-là. On garde ça au chaud dans sa biographie. Strasbourg continue. Je suis curieuse de savoir ce que va devenir l'école... »*

Elle donne l'impression de ne pas tout à fait parler au passé. Revient au rôle de Geesche, comme superstitieusement, comme s'il lui permettait de rassembler ses forces ou de les dépenser au point de devoir, dans quelques mois, en trouver de neuves. Ne sait pas encore ce qu'elle fera ensuite. Donne tout là, pour le moment, jusqu'à l'épuisement. Hélène-Geesche, dans sa générosité extrême, paradoxale, dit : *« Je suis plus une volontaire, une nerveuse, qu'une vraie forte. »* Hélène Vincent, infiniment aimable.

MATHILDE LA BARDONNIE.

LIVRES

L'espace de l'enfance

D'ABORD, un livre utile et joliment illustré de Max Koskas et Yvana Stella, *Et si je te racontais le théâtre ?* (1). Alice et Thomas se promènent entre le théâtre de Colombine et Pierrot, le théâtre chinois, celui de Venise, avec des incursions chez Shakespeare et Molière, apprenant la magie des coulisses et les métamorphoses de la salle. C'est une heureuse initiative, qui tend à combler l'une des plus graves lacunes de l'enseignement.

Et puis, un livre poétique de Françoise Pillet pour le texte et de Pierre-Olivier Deschamps pour les photos, *le Souvenir du milieu* (édité par le centre dramatique national de la Pomme verte, dont Françoise Pillet est directrice depuis 1980). Ce livre procède d'un spectacle de Françoise Pillet, *Alberta, Alberta*, destiné aux enfants des maternelles, où, dans un cube de verre, on voyait une femme dialoguer avec son reflet et aussi avec le chanteur de sa radio, tandis que, dans le couloir, un homme errait à la recherche de l'école de son enfance. Entre un espace vrai et un espace mythique, le regard du photographe cerne de près les objets de l'illusion, leur restitue pesanteur et mystère. Les enfants ne sont entrevus que dans le lointain, derrière une vitre ou dans la pénombre : secrets, comme opaques. C'est l'adulte et non l'enfant qui s'offre.

Françoise Pillet revit son spectacle à travers les images à la fois sèches et troublantes de Deschamps : c'est une rêverie aux angles durs, c'est un peu cérébral, mais c'est beau.

BERNARD RAFFALLI.

(1) Editions Encre.

Le goût de la country

IL fallait désentortiller l'écheveau, faire pour la country music ce qui avait été accompli pour le blues, et Gérard Herzhaft a écrit, de nouveau, un livre clair, qui manquait.

Née dans les Appalaches, la musique rurale des petits Blancs méridionaux, qu'ils appelaient eux-mêmes musique de « hillbillies » soit, en bon français, de péquenots, s'est propagée de Nashville vers le Western. Les chants des paysans montagnards sont allés à la rencontre des chants de cow-boys, et ceux-ci leur ont rendu la politesse.

Cette country music, dont les racines tiennent au siècle dernier, s'est répandue, fortifiée, développée, grâce au disque et à la radio, à partir des années 20. Après la seconde guerre mondiale, le genre s'est diversifié avec la musique texane honky-tonk, très proche du jazz « hot », avec le mouvement de résistance à l'électrification qu'est le bluegrass (autre nom du Kentucky), avec le rockabilly, façon de rock and roll qui ne néglige pas les tournures campagnardes.

Gérard Herzhaft souligne, à bon droit, les rapports fréquents qu'entretiennent la country music et les styles jazziques populaires. Les artistes, dans les deux camps, brassent des traditions multiples, avec, ici comme là, un sens aigu de la mesure, un comportement rythmique éclatant de naturel, et un goût pour la danse absolument passionné.

LUCIEN MALSON.

★ G. Herzhaft, *la Country Music*, collection « Que sais-je ? », numéro 2 134. PUF.

Michaël Jackson le dernier innocent

VOICI la première star vidéo. Il a vendu vingt-sept millions d'exemplaires de *Thriller*, l'album sorti à l'automne dernier. Il est à la tête de cinq compagnies et une armée d'avocats, d'agents et de gardes du corps travaillent pour lui. Il est déjà un vieux routier du show-business puisqu'il n'avait que cinq ans lorsqu'il se lança avec quatre de ses frères dans la musique. Et pourtant Michaël Jackson semble être dans la vie comme un sosie de Peter Pan, timide et solitaire qui a quelque difficulté à différencier fiction et réalité et préférait croire à l'imaginaire.

Tel apparaît Michaël Jackson dans le livre que vient de lui consacrer l'Américain Mark Bego. « *Michaël Jackson est l'un des derniers innocents de ce monde*, dit Steven Spielberg, le *réalisateur d'E.T. C'est un enfant-vedette émotif (...) qui se présente aux autres gens comme s'il se tenait hésitant sur les franges d'une sorte de brume crépusculaire* ». Et Mark Bego de nous informer que la star des années 80, aujourd'hui âgé de vingt-cinq ans, vient de refaire sa maison en faisant appel à Disneyland : « *Les studios Disney montent un* Pirate des Caraïbes *au complet dans l'entrée de la maison. Il y aura des robots qui parlent, qui chantent, qui tirent avec des armes et qui dansent.* »

L'engouement pour les Jacksons commença en octobre 1969 le jour où Diana Ross et les Suprêmes les présentèrent à l'émission télévisée d'ABC « The Hollywood Palace ». L'année suivante, leurs disques *I want you back*, *ABC*, *The love you save* et *I'll be there* étaient tous numéro un à la fois des hit-parades « pop » et « soul » et se vendaient à deux millions d'exemplaires. Michaël Jackson, malgré sa carrière en solo, fait toujours partie intégrante des Jacksons. Avec ses frères, il va entreprendre dans quelques semaines une tournée américaine.

CLAUDE FLÉOUTER.

★ Editions 13. Carrère.

SÉLECTION

CINÉMA

« Les Copains d'abord » de Lawrence Kasdan

Un week-end de vérité pour des adultes qui furent, dans les années 60, des étudiants contestataires. Une nouvelle forme de comédie américaine où la nostalgie ouvre un autre espoir, et une nouvelle génération d'acteurs fermement dirigés. Film optimiste et chaleureux (c'est rare !).

« Le Temps suspendu » de Peter Gothar

Des adolescents marqués par les retombées des événements de 1956. Un cinéaste hongrois très doué, filme d'une façon très juste, très critique, la réalité sociale et politique de son pays à travers des cas individuels.

ET AUSSI : *Laisse béton*, de Serge Le Péron (les rêves de deux gosses de HLM, un petit Français, un petit Arabe, pour l'apprentissage de la vie) ; *la Femme flambée*, de Robert Van Ackeren (lutte des sexes) ; *Meurtre dans un jardin anglais*, de Peter Greenaway (un peintre paysagiste fait les frais d'une énigme criminelle) ; *la Veuve joyeuse* et *Ange*, d'Ernst Lubitsch (deux aspects d'un maître européen de la comédie américaine) ; *l'Enfant invisible*, d'André Lindon (la poésie mouvementée du cinéma dessiné).

THÉATRE

« Le Roi Lear » au Théâtre de Paris

Dans la superbe adaptation de Jean Vauthier, Marcel Maréchal glisse sur les pentes douces de la folie, du retour à l'innocence, éperdu et grandiose.

Mechtild Grossmann à Saint-Denis

Dans la troupe de Pina Bausch, elle n'est pas danseuse, elle est comédienne et elle chante. Elle est au TGP de Saint-Denis à partir du 20 mars. Elle y raconte en français la vie d'une femme qui a de la défense. Ce n'est pas triste !

ET AUSSI : *la Dédicace*, à Saint-Denis, salle Serreau (douce et amère douleur des séparations) ; Michel Hermon chante Piaf à la *Lucarne*, les *fins de semaine* à 22 heures ; *le Héron* et *la Mouette* en alternance à Chaillot. *Terre étrangère* à Nanterre jusqu'au 5 Avril.

MUSIQUE

Médecins sans frontières

Pour étrange qu'elle semble de prime abord, l'idée d'associer l'art et la santé possède un fond de vérité mais, dans le cas présent, il s'agit d'apporter une aide financière à l'association Médecins sans frontières par le biais d'un festival auquel les artistes participent bénévolement et dont les manifestations méritent d'être signalées ; en particulier le concert de l'Ensemble vocal et instrumental de la Chapelle royale, qui interprétera Gesualdo et Monteverdi (le 16 mars en l'église Saint-Merri), le récital de Michel Beroff le 17 mars à la faculté de droit d'Assas (Schumann, Beethoven, Ravel et Debussy) et celui du claveciniste Kenneth Gilbert, consacré aux *Inventions* et *Symphonies* de Bach (le 29 mars en l'église Saint-Médard).

ET AUSSI : l'œuvre de Philippe Manoury (le 15 mars à 18 h 30 à l'IRCAM) ; musicien d'Iran (les 16 et 17 mars à 18 h 30 au Théâtre de la Ville) ; création du *Trio pour violon, cor et piano* de Ligeti (le 19 mars à l'IRCAM) ; musique contemporaine à deux pianos par Martine Joste et Jacqueline Mefano (le 20 mars à Radio-France, studio 105) ; concert de l'ensemble de l'Itinéraire (le 21 mars au Centre Pompidou ; œuvres de Tosi, Bousch, Cowel et Rea).

Jazz-musiques à Grenoble

Vingt-cinq concerts sont annoncés à la Maison de la culture et dans cinq autres salles de Grenoble. Entre l'ouverture (Max Roach et Dollar Brand en duo) et la clôture confiée au trio Lockwood-Escoudé-Catherine, les musiques les plus diverses et les plus modernes déferlent sur la région Rhône-Alpes. Neuf jours pour faire le point sur le jazz aujourd'hui, les danseurs de break lancés par un percussionniste brésilien, la percussion ou la guitare façon Paco de Lucia en famille. (Du 13 au 21 mars, *Maison de la culture de* Grenoble, (76) 25-05-45.)

VARIÉTÉS, ROCK

Gilles Vigneault

L'âge d'or de la chanson québécoise est passé, mais Gilles Vigneault demeure un symbole vivace de l'identité de la Belle Province.

ET AUSSI : *Jim Van der Woude* au Palais des glaces ; Odeurs au Gymnase ; Tchouk Tchouk Nougâh au Dejazet ; Gil Scott Heron au Phil' One, les 16, 17 et 18 mars ; Saxon au Zénith le 14 ; Man Wilson au Palais des congrès de Lyon le 14, à Toulouse le 15 ; Little Bob Story à Montélimar le 15 ; Nina Hagen à Rouen (Parc expo) le 17, à Bordeaux (Patinoire) le 19, à Clermont-Ferrand le 20, à Montpellier (Palais des sports) le 22 ; King Kurt à Paris (Forum des Halles) le 18, à Lyon (West Side) le 19 ; INXS à Paris (Eldorado) le 19.

DANSE

Classique et néo-classique

Soirée de ballets à l'Opéra : de Petipa *(la Bayadère)* à Lifar *(les Mirages)*, à Noureev *(la Tempête)* ; le Ballet du XX[e] siècle, au Palais des congrès : *Béjart tel qu'en lui-même...* ; le Ballet de Cuba, au Théâtre des Champs-Elysées, une troupe dynamique menée par sa pasionaria, Alicia Alonso.

Nouveau

Festival au Théâtre Présent : *Corne d'Est*, de Kilina Cremona (quand le pur mouvement débouche sur l'émotion). Ecritures scéniques contemporaines, au Centre Pompidou : *Des Sites*, de Suzan Buirge (l'émotion de la première lecture de Duras prolongée par la danse et la vidéo). La compagnie Dominique Bagonet, à l'Agora d'Evry : *Grande Maison* (la confusion des souvenirs), le 17 mars à 20 h 30.

EXPOSITIONS

La peinture américaine (1760-1910) au Grand Palais

On ne connaît pas grand-chose en Europe de cette période si ce n'est le côté folklore western de la création : les grands espaces, les chevauchées, l'histoire et la vie américaine. L'exposition voudrait corriger cette image, ne garder que le meilleur, en cent dix tableaux, qui permettront de mesurer la part des relations avec la France, où les peintres venaient se former.

Miro à la Fondation Maeght

L'hommage que la Fondation Maeght rend à Miro, récemment disparu, nous dit la richesse en œuvres de cet artiste qui a touché à toutes les techniques avec un égal bonheur. Au total, deux cent cinquante œuvres qui toutes témoignent de la joie de peindre, car même les sculptures de Miro sont des peintures.

ET AUSSI : Nouvelles acquisitions *des sculptures et des dessins* du Louvre. Dix siècles d'enluminure italienne du sixième au seizième siècle, à la Bibliothèque nationale.

EXPOSITIONS

Centre Pompidou

Entrée principale rue Saint-Martin (277-12-33). Informations téléphoniques : 277-11-12.

Sauf mardi, de 12 h à 22 h ; sam. et dim., de 10 h à 22 h. Entrée libre le dimanche.

Animation gratuite, sauf mardi et dimanche, à 16 h et 19 h ; le samedi, à 11 h, entrée du musée (troisième étage) ; lundi et jeudi, 17 h, galeries contemporaines.

ILES FLOTTANTES. Un parcours à travers les œuvres de Boris Tissot. Atelier des enfants. De 14 à 18 h. Jusqu'au 14 avril.

MNAM

PIERRE BONNARD. Jusqu'au 21 mai.

CHRISTIAN BOLTANSKI. Jusqu'au 26 mars. (Visites-animations, les lundis et jeudis, à 17 h.)

ARNULF RAINER. Mort et sacrifice. Jusqu'au 26 mars.

UN SIÈCLE DE PHOTOGRAPHIES D'ARCHITECTURE, 1839-1939. Jusqu'au 21 mai.

PIERRE MERCIER. Jusqu'au 18 mars.

CCI

IMAGES ET IMAGINAIRES D'ARCHITECTURE. Jusqu'au 28 mai.

TEXTILE DU NORD : Culture et industrie — CULTURE TECHNIQUE EN NORD/PAS-DE-CALAIS. Jusqu'au 23 avril.

TEXTILE : Créer avec l'industrie. Jusqu'au 7 mai.

LES ENFANTS DE L'IMMIGRATION. Jusqu'au 23 avril.

BPI

CARNAVALS ET FETES D'HIVER. Jusqu'au 23 avril.

THEATRES D'AFRIQUE NOIRE. Jusqu'au 21 mai.

THÈME ILLUSTRÉ. Philippe Davaine. Bibliothèque des enfants. Piazza. Jusqu'au 16 avril.

Musées

UN NOUVEAU MONDE : Chefs-d'œuvre de la peinture américaine, 1760-1910. Grand Palais, avenue du Général Eisenhower (261-54-10). Sauf mardi, de 10 h à 20 h ; mercredi, jusqu'à 22 heures. Entrée : 16 F ; le samedi : 12 F (gratuite le 26 avril). Jusqu'au 11 juin.

JACQUES-HENRI LARTIGUE. Pages d'albums. Grand Palais, avenue Winston-Churchill (256-37-11). Sauf lundi et mardi, de 12 h à 19 h. Entrée : 8 F. Jusqu'au 16 septembre.

WILLIAM BOUGUEREAU, 1825-1905. Petit Palais, avenue Winston-Churchill (265-12-73). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 12 F. Jusqu'au 6 mai.

HALLES ET MARCHÉS D'ILE-DE-FRANCE. Grand Palais, espace 404 (225-03-20). Sauf mardi, de 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 14 mai.

NOUVELLES ACQUISITIONS du département des peintures 1980-1982. Musée du Louvre, pavillon de Flore, entrée porte Jaujard (260-39-26). Sauf mardi de 9 h 45 à 17 h. Entrée : 12 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 2 avril.

NOUVELLES ACQUISITIONS du département des sculptures, 1980-1982. Musée du Louvre (voir ci-dessus). Du 16 mars au 4 juin.

ACQUISITIONS DU CABINET DES DESSINS 1973-1983. Musée du Louvre (voir ci-dessus). Du 16 mars au 4 juin.

DIX SIÈCLES D'ENLUMINURE ITALIENNE, du VI[e] au XVI[e] siècle. Bibliothèque nationale, 58, rue de Richelieu (261-82-83). De 12 h à 18 h. Jusqu'au 3 juin.

CHARLES-ALBERT CINGRIA, 1883-1954. Bibliothèque nationale (voir ci-dessus). Entrée : 6 F. Jusqu'au 28 mars.

LE JARDIN MUSICAL. Musée des enfants au Musée d'art moderne de la Ville de Paris, 12, avenue de New-York (723-61-27). Sauf lundi. Jusqu'au 29 avril.

LE PRINCE EN TERRE D'ISLAM. CHAPITEAUX ROMANS. Jusqu'à fin octobre. — **NOUVELLES ACQUISITIONS. — CONTIGUITÉS — REGARDS SUR L'ART.** Jusqu'au 29 avril. Palais de Tokyo, 13, avenue du Président-Wilson (723-36-53). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 9 F.

LES FOUQUET. Bijoutiers et joailliers à Paris, 1860-1960. Musée des arts décoratifs, *107, rue de Rivoli (260-32-14). Sauf* mardi, de 12 heures à 18 heures ; sam. et dim., de 11 heures à 18 heures. Jusqu'au 26 mars.

L'EMPIRE DU BUREAU. 1900-2000. Musée des arts décoratifs (voir ci-dessus). Jusqu'au 15 mai.

L'IMAGE DE LA MER. Musée de la publicité, 18, rue de Paradis (246-13-09). Sauf mardi, de 12 h à 18 h. Jusqu'au 21 mai.

AFFICHES DE PRESSE. Musée-galerie de la Seita, 12, rue Surcouf (555-91-50). Sauf dim., de 11 h à 18 h. Jusqu'au 31 mars.

PASTELS DU MUSEE CARNAVALET. Musée Carnavalet, 23, rue de Sévigné (272-21-13). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Entrée : 9 F (gratuite le dimanche). Jusqu'au 29 avril.

SAINT-SÉBASTIEN. Rituels et figures. Musée national des arts et traditions populaires, 6, avenue du Mahatma-Gandhi, bois de Boulogne (747-69-80). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F ; samedi : 7 F. Jusqu'au 16 avril.

CAMILLE CLAUDEL, 1864-1943. Musée Rodin, 77, rue de Varenne (705-01-34). Sauf mardi, de 10 h à 17 h 15. Entrée : 9 F. Jusqu'au 11 juin.

TENDANCES A NEW-YORK. Musée du *Luxembourg, 19, rue de Vaugirard* (234-95-00). Sauf lundi, de 11 h à 18 h ; le jeudi jusqu'à 22 h. Entrée : 15 F. Jusqu'au 25 avril.

TREMOIS A LA MONNAIE DE PARIS. Hôtel de la Monnaie, 11, quai de Conti (329-12-48). Sauf dim. et jours fériés, de 11 h à 17 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 avril.

CORPS, PARURES ET COSTUMES. Musée des arts africains et océaniens, 293, avenue Daumesnil (343-14-54). Sauf mardi, de 9 h 45 à 12 h et de 13 h 30 à 17 h 15. Entrée : 9 F ; 4,50 F le dimanche. Jusqu'au 16 avril.

INDISPENSABLES ACCESSOIRES. Musée de la mode et du costume, 10, avenue Pierre-I[er]-de-Serbie (720-85-46). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 23 avril.

POUPÉE JOUET, POUPÉE REFLET. Musée de l'homme, palais de Chaillot (553-70-60). Sauf mardi, de 9 h 45 à 17 h 15. Entrée : 12 F. Jusqu'au 16 avril.

L'ŒUF ET LA PLUME. Musée en herbe. Jardin d'acclimatation, boulevard des Sablons (747-47-66). Tous les jours, de 14 h à 18 h. Entrée : 10 F. Jusqu'au 15 avril.

Centres culturels

ACQUISITIONS 1983. Fonds régional d'art contemporain Rhône-Alpes. Fondation nationale des arts graphiques et plastiques, 11, rue Berryer (563-90-55). Sauf mardi, de 12 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 21 mars.

JEAN COCTEAU et les arts plastiques. Pavillon des arts, 101, rue Rambuteau (233-82-50). Sauf lundi, de 10 h à 17 h 40. Jusqu'au 6 mai.

DONATION BOUTTERIN. Travaux d'Italie 1910-1914. Ecole des Beaux-Arts, 11, quai Malaquais. Sauf mardi, de 13 h à 19 h. Entrée libre. Jusqu'au 28 mars.

ORSAY 86, de la gare au musée. Frontières de l'architecture. Ecole supérieure d'architecture, 254, boulevard Raspail (322-83-70). Jusqu'au 20 mars.

LA DANSE *DU* VERRE. Ecole nationale supérieure de création industrielle, 48, rue Saint-Sabin (355-48-00).

CLASSICISME NORDIQUE 1910-1930. Dessins et aquarelles originaux, objets. Centre culturel suédois, 11, rue Payenne (271-82-20). De 12 à 18 h ; sam. et dim., de 14 h à 18 h. Jusqu'au 3 avril.

LES FAIENCES DE DELFT. Institut néerlandais, 121, rue de Lille (705-85-99). Sauf lundi, de 13 h à 19 h. Jusqu'au 1[er] avril.

ONZE SCULPTEURS DE BERLIN. Goethe-Institut, 17, avenue d'Iéna (723-61-21). De 10 h à 20 h ; sauf samedi et dimanche. Jusqu'au 30 mars.

ESPACE SONORE-ESPACE SILENCIEUX : Thomas Kapielski. Goethe Institut, 31, rue de Condé (326-09-21). Sauf sam. et dim., de 13 h à 19 h. Jusqu'au 5 avril.

CASPAR DAVID FRIEDRICH. Le tracé et la transparence. Centre culturel du Marais, 20, rue des Francs-Bourgeois (272-73-52). Sauf mardi, de 10 h à 19 h. Entrée : 20 F. Jusqu'au 1[er] mai.

DES OUTILS ET DES HOMMES. Collection Guy Thebault-Claude Pouty. Bibliothèque Forney, 1, rue du Figuier (278-14-60). Sauf dim. et lun., de 13 h 30 à 20 h. Entrée libre. Jusqu'au 31 mars.

FORME DE LA VILLE ET PROTECTION DU PAYSAGE EN TOSCANE. Hôtel de Sully, 62, rue Saint-Antoine (274-22-22). De 10 h à 18 h. Entrée libre. Jusqu'au 25 mars.

JUDITH WOLFE. Peintures. American Center, 261, boulevard Raspail (321-42-20). Sauf dim., de 12 h à 19 h ; sam., de 12 h à 17 h. Jusqu'au 19 avril.

WESSELY. Œuvres récentes. Centre André Malraux, 78, boulevard Raspail (544-49-08). Sauf dim. et lundi. Entrée libre. Jusqu'au 29 mars.

ANDRÉ VLADIMIR HEIZ. Fréquence et miroir. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 31 mars.

DEUX SIÈCLES D'ARCHITECTURE SPORTIVE A PARIS. Mairie du XVII[e] arrondissement, 16, rue des Batignolles. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 25 mars (visite-conférence, le mardi à 15 heures).

L'ART NOUVEAU DANS LE XVI[e] ARRONDISSEMENT. Mairie du XVI[e], 71, avenue Henri-Martin. Sauf lundi, de 11 h 30 à 18 h. Jusqu'au 25 mars (visite-conférence, le vendredi à 15 h).

J. VARLIN. Sculptures. Mairie du V[e] arrondissement, place du Panthéon. De 9 h 30 à 17 h 30. Du 19 au 26 mars.

ART DU PEUPLE DU NICARAGUA. Espace latino-américain, 44, rue du Roi-de-Sicile (278-25-49). Sauf dimanche et lundi, de 14 h à 19 h. Jusqu'au 31 mars.

ANNE PENTEL. Tapisseries. Bimc galerie, 52, rue de l'Hôtel-de-Ville (278-67-08). Sauf dim. et lundi, de 15 h à 19 h. Jusqu'au 27 mars.

CHARLOTTE CALMIS. Peintures. Ministère des droits de la femme, 53, avenue d'Iéna (501-86-56). Sauf sam. et dim., de 10 h à 19 h. Jusqu'au 31 mars.

EXPRESSIONNISME. MJC les Hauts de Belleville, 43, rue du Borrégo (364-68-13). De 15 h à 21 h ; Dim., de 15 h à 18 h. Jusqu'au 28 mars.

IONESCO... Des ronds et des carrés. Théâtre national de l'Odéon, place Paul-Claudel (325-80-92). Jusqu'au 15 avril.

MUSEE ET ATELIER DU VERRE DE SARS-POTERIES. Maison du Nord-Pas-de-Calais, 18, boulevard Haussmann (770-59-62) Jusqu'au 23 mars.

CONSTANTIN CAVAFY. Maison de la poésie, 101, rue Rambuteau (236-27-53). Jusqu'au 6 avril.

Galeries

REFLEXION REFLECHIE. Livres d'artistes/Livres objets. NRA, 2, rue du Jour (508-19-58). Jusqu'au 15 avril.

GARACHE-TAKIS. Galerie Maeght-Lelong, 13, rue de Téhéran (563-13-19). Jusqu'au 13 avril.

ALAIN KIRILI, AKI KURODA. Galerie Adrien Maeght, 46, rue du Bac (222-12-59). Jusqu'au 15 avril.

WAKAKO. Peintures acryliques — JEAN-PAUL PHILIPPE. Sculptures en marbre. Galerie J. Bucher, 53, rue de Seine (326-22-32). Jusqu'au 31 mars.

AQUARELLES : Pat Andrea, S. Buri, H. Damiron, E. Dietman, etc. Galerie J. Briance, 23-25, rue Guénégaud (326-85-51). Jusqu'au 7 avril.

S. LACAISSE - P.Y. BOHM - J. STANOVNIK. Galerie P. Lescot, 153, rue Saint-Martin (887-81-71). Jusqu'au 30 mars.

D'ACHER ET CRITON : Les grandes étapes. Galerie G. Salant, 19, rue Guénégaud (325-71-98). Jusqu'au 31 mars.

HEIDELBERGER. Sculptures - MARURI. Peintures. La Galerie, 67, rue Saint-André-des-Arts (633-34-14). Jusqu'au 24 mars.

OSMAN - JEAN-NOEL. Sculptures. Au fond de la cour, 40, rue du Dragon (544-68-34). Jusqu'au 31 mars.

TAPISSERIES CONTEMPORAINES. Sélection Arelis. Galerie R. Four, 28, rue Bonaparte (329-30-60). Jusqu'au 25 mars.

LES TROIS NOLL. Galerie Muscade, 21, rue du Petit-Musc (272-15-80). Jusqu'au 5 mai.

JEAN-MICHEL ALBEROLA. Suzanne et les vieillards. Galerie D. Templon, 30, rue Beaubourg (272-14-10). Jusqu'au 4 avril.

NICOLAS ALQUIN, « Maisons en tête ». Galerie Erval, 16, rue de Seine (354-73-49). Jusqu'au 24 mars.

SUZANNE AUBER. Les désécritures. Galerie Lara Vincy, 47, rue de Seine (326-72-51). Jusqu'au 31 mars.

BERROCAL. Vingt ans de sculptures éditées. Artcurial, 9, avenue Matignon *(299-16-16). Jusqu'au 24 mars.*

PIERRE BETTENCOURT. Galerie Beaubourg, 23, rue du Renard (271-20-50). Jusqu'au 26 avril.

FRANCIS BRAUN. Quelques murs qu'effrite l'éternité. Galerie Bellint, 26 bis, boulevard Sébastopol (278-01-91). Jusqu'au 31 mars.

BERNARD BUFFET. Galerie M. Garnier, 6, avenue Matignon (225-61-65). Jusqu'au 31 mars.

PIER PAOLO CALZOLARI. Peintures. Galerie de France, 52, rue de la Verrerie (274-38-00). Jusqu'au 15 avril.

EUGENE CARRIERE, 1849-1906. Galerie P. Trigano, 4 bis, rue des Beaux-Arts (634-15-01). Jusqu'au 31 mars.

LUCIANO CASTELLI. New Paintings. Galerie Farideh Cadot, 77, rue des Archives (278-08-36). Jusqu'au 17 avril.

PHILIPPE CAZAL. Galerie Donguy, 57, rue de la Roquette (700-10-94). Jusqu'au 31 mars.

CHAMBAS. Portraits. Galerie Krief-Raymond, 50, rue Mazarine (329-32-37). Jusqu'au 21 avril.

CLAYETTE. Phantasmes vénitiens. Galerie Proscenium, 35, rue de Seine (354-92-01). Jusqu'au 14 avril.

HREINN FRIDFINNSONN. Galerie Bama, 40, rue Quincampoix (277-38-87). Jusqu'au 11 avril.

KOJI FURUDOI. Galerie d'art international, 12, rue Jean-Ferrandi (548-84-28). Jusqu'au 25 mars.

GHERTMAN. Galerie Clivages, 46, rue de l'Université (296-69-57). Jusqu'au 31 mars.

ANNIE GRAMAIN. Dessins. Galerie Baudoin-Lebon, 36, rue des Archives (272-09-10). Jusqu'au 24 mars.

APPROCHE DE FRIEDRICH HAGEN. Le Roi des Aulnes, 159 bis, boulevard du Montparnasse (326-86-92). Jusqu'au 31 mars.

FRANÇOIS HERS. Paris. Samia Saouma, 2, impasse des Bourdonnais (236-44-56). Jusqu'au 7 avril.

KARL HUBBUCH. Peintures, aquarelles, dessins des années 20 et 30. Galerie Karl Flinker, 25, rue de Tournon (325-18-73). Jusqu'au 5 mai.

GEORGES HUGNET. Collages 1930-1961. Galerie Zabriskie, 37, rue Quincampoix (272-35-47). Jusqu'au 14 avril.

KADISHMAN. Galerie F. Boulakia, 20, rue Bonaparte (326-56-79). Jusqu'au 31 mars.

KARAVOUSIS. Peintures et sculptures. Galerie Coard, 12, rue Jacques-Callot (326-99-73). Jusqu'au 28 mars.

MICHAEL KENNY. Sculpture et dessins. Site-art présent, 10, rue Coquillière (508-58-96). Jusqu'au 14 avril.

ALAIN KLEINMANN. Le Parvis Saint-Merri, 84, rue Saint-Martin (271-93-03). Jusqu'au 20 mars.

PATRICK LANNEAU. Galerie L. Durand, 19, rue Mazarine (326-25-35). Jusqu'au 7 avril.

YVES LEMARCHAND. Sculptures vagabondes. Galerie A. Oudin, 28 bis, boulevard de Sébastopol (271-83-65). Jusqu'au 24 mars.

RICHARD LONG. New Works. Galerie Crousel-Hussenot, 80, rue Quincampoix (887-60-81). Jusqu'au 15 avril.

BERNARD LOUEDIN illustre K. White. Galerie M. Broutta, 31, rue des Bergers (577-93-79). Jusqu'au 13 avril.

MAGRITTE. Galerie Isy Brachot, 35, rue Guénégaud (354-22-40). Jusqu'au 20 avril.

MAHDAVI. Peintures et dessins. Galerie Stadler, 51, rue de Seine (326-91-10). Jusqu'au 14 avril.

MALLA. Peintures récentes. Galerie du Haut-Pavé, 3, quai de Montebello (354-58-79). Jusqu'au 5 avril.

LUIS MARSANS. Peintures et dessins. Galerie Claude-Bernard, 9, rue des Beaux-Arts (326-97-07). Jusqu'au 14 avril.

HASSAN MASSOUDY. Calligraphie arabe moderne. Orient Galerie, 9, rue des Grands-Augustins (633-09-20). Jusqu'au 31 mars.

MATIAS. Dessins. Galerie Anne Pinçon, 8, rue de Sévigné (272-87-97). Jusqu'au 24 mars.

LOUISE NEVELSON. Collages et sculptures. Galerie des Femmes, 74, rue de Seine (329-50-75). Jusqu'au 24 mars.

ACHILLE PERILLI. Irrazionale geometrico. Paris Art Center, 36, rue Falguière (322-39-47). Jusqu'au 5 mai.

RAQUEL. Peinture. Galerie Breteau, 7, rue Bonaparte (326-40-96). Jusqu'au 7 avril.

GERHARD RICHTER. Liliane et Michel Durand-Dessert, 3, rue des Haudriettes *(277-63-60). Jusqu'au 31 mars.*

BJARNE ROTTERUD. Nane Stern, 25, avenue de Tourville (705-08-46). Jusqu'au 14 avril.

IRMGARD SIGG. Visite aux cratères. Galerie Darthea Speyer, 6, rue Jacques-Callot (354-78-41). Jusqu'au 7 avril.

CHARLES SEMSER. Sculptures. Galerie Caroline Corre, 14, rue Guénégaud (354-57-67).

SOCQUET. Galerie J. Massol, 12, rue La Boétie (265-93-65). Jusqu'au 20 mars.

PIERRE SZEKELY. Le cirque de pierre. Galerie G. Laubie, 2, rue Brisemiche (887-45-81). Jusqu'au 5 mai.

TYSZBLAT. Galerie C. Cheneau, 30, rue de Lisbonne (563-36-06). Jusqu'au 31 mars.

VAN HOVE. Galerie A. Blondel, 4, rue Aubry-le-Boucher (278-66-67). Jusqu'au 14 avril.

ISABELLE WALBERG. Sculptures 1943-1983. Artcurial, 9, avenue Matignon (299-16-16). Jusqu'au 20 avril.

En région parisienne

BOULOGNE-BILLANCOURT. Le monde merveilleux des magiciens. Centre culturel, 22, rue de la Bellefeuille (604-82-92). Jusqu'au 25 mars **Hommage aux décorateurs du cinéma français.** Hôtel de Ville. Jusqu'au 31 mars.

BRETIGNY. Erro. Centre Gérard-Philipe, rue Henri-Douard (084-38-68). Sauf dim. et lundi, de 10 h à 12 h. et de 14 h à 18 h. Jusqu'au 14 avril.

CORBEIL-ESSONNES. Sculptures. Henri Larriere : Caisses, barrières et rivages. CAC Pablo-Neruda, 22, rue Marcel Cachin (089-00-72). Jusqu'au 31 mars.

COURBEVOIE. Serres et vallats des Cévennes. Photographies de D. Faure. Maison pour tous, 14 bis, square de l'Hôtel-de-Ville (333-63-52). Sauf dim. et lundi, de 14 h à 20 h. Jusqu'au 31 mars.

CRÉTEIL. A vif... François Lauven et ses amis. Maison des arts, place Salvador-Allende (899-94-50). Jusqu'à fin mars.

LA DÉFENSE. — Folon, vingt ans d'affiches. Espace de la coupole. Tour Fiat (725-06-07). Jusqu'au 10 avril.

L'HAY-LES-ROSES. Mythologies. Collages de Mirande. Centre culturel communal, 34, rue Jean-Jaurès. Sauf dim. et lun., de 15 h à 18 h. Jusqu'au 23 mars.

PONTOISE. Le portrait dans les collections du musée. Musée Tavet Delacour, 4, rue Lemercier (038-02-40). Sauf mardi, de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h. Entrée libre. Du 17 mars au 20 mai. **Ludovic-Rodo Pissarro, 1878-1952.** Musée Pissarro, 17, rue du Château (031-06-75). Sauf lundi et mardi, de 14 h à 18 h. Jusqu'au 29 avril.

VILLEPARISIS. Gérard Pascual. CAC Jacques-Prévert, place de Pietrasanta (427-94-99). Mer., sam. et dim., de 14 h à 19 h. Jusqu'au 15 avril.

VITRY-SUR-SEINE. La part des femmes dans l'art contemporain. Galerie municipale, 59, avenue Guy-Môquet (680-85-20). De 14 h à 19 h. Jusqu'au 1[er] avril.

En province

AMIENS. Jean Dubuffet, peintures 1942-1982. Maison de la culture, 2, place Léon-Gontier (91-83-36). Jusqu'au 12 mai.

ARRAS. Hans Hartung, œuvres 1971-1983. Cercle Noroît, 6, rue des Capucins (21-30-12). Jusqu'au 9 avril.

AUXERRE. Max-Pol Fouchet. Les appels. Centre culturel de l'Yonne, abbaye Saint-Germain (46-68-89). Jusqu'au 22 avril.

BAYONNE. Hommage à Pierre Loti. Musée Bonnat, 5, rue Jacques Laffitte (59-08-52). Jusqu'au 22 avril.

BLERANCOURT (Aisne). La peinture américaine dans les collections du Louvre. Musée national de la coopération franco-américaine (39-60-16). Jusqu'au 30 septembre.

BLOIS. Lourjou dans les collections privées françaises. Château. Jusqu'au 8 avril.

BOULOGNE-SUR-MER. Trésors des musées du nord de la France. Musée des beaux-arts, 34, Grande-Rue (80-51-55). Jusqu'au 8 avril.

CAEN. Robert Malaval-Louis Pons. Correspondances. Théâtre municipal (86-12-79). Jusqu'au 29 avril.

CALAIS. Jean Roulland, pastels et sculptures. Galerie de l'ancienne poste, 13, boulevard Gambetta. Jusqu'au 15 avril.

CHAMBÉRY. Des Burgondes à Bayard, mille ans de Moyen Age. Que reste-t-il de nos châteaux ? Musées d'art et d'histoire, square Lannoy-de-Bissy (33-44-48). Jusqu'au 13 mai.

CHATEAUROUX. Peter Klasen. Eglise des Cordeliers (27-26-31). Jusqu'au 21 mars.

CHERBOURG. Johnny Friedlander. Musée Thomas-Henry, rue Vastel (44-40-22). Jusqu'au 31 mars.

COUTANCES. Charles Piquois. Musée, 2, rue Quesnel-Morinière (45-11-92). Jusqu'au 27 mars.

DIJON. Giulio Paolini. Direction régionale des affaires culturelles de Bourgogne, 41, rue Vannerie (67-22-33). Jusqu'au 30 mars.

DOLE. Peinture et société, 1870-1914. Musée des beaux-arts, 85, rue des Arènes (72-27-72). Jusqu'au 25 mars.

DUNKERQUE. Edgar Chahine. Gravures. Collections du musée Carnavalet. Musée des beaux-arts, place du Général-de-Gaulle (66-21-57). Jusqu'au 15 avril.

FLAINE. Simon Hantaï. Centre d'art (90-85-84). Jusqu'au 22 avril.

LA ROCHE-SUR-YON. Ansgar Nierhoff - Patrick Tosani. Musée municipal, rue Jean-Jaurès (05-54-23). Jusqu'au 15 avril.

LA ROCHELLE. Chicago. 150 ans d'architecture. Maison de la culture, 4, rue Saint-Jean-du-Pérot (41-37-79). Jusqu'au 19 avril.

LE CREUSOT. Chevalements de mine. Château de la Verrerie (55-01-11). Jusqu'au 1[er] juin.

LOUVIERS. Les charités de l'Eure. Musée, place Ernest-Thorel (40-22-86). Jusqu'à fin mars.

LYON. — Serpan, 1922-1976. Musée des Beaux-Arts, 20, place des Terreaux (828-07-66). **Contraire l'illusione : Avalle, Coletta, Colombo, Staccioli, Trotta.** Elac. Centre d'échanges de Perrache (842-27-39). Jusqu'au 23 avril — **150 affiches françaises du cinéma muet.** Institut Lumière, 25, rue du Premier-Film (800-86-68). Jusqu'au 8 mai.

MARCQ-EN-BARŒUL. Orages désirés, ou le paroxysme dans la traduction de la nature. Fondation Septentrion (46-26-37). Jusqu'au 3 juin.

MARSEILLE. La Graufesenque-Millau, complexe industriel antique de la céramique. Musée d'histoire, centre Bourse (90-42-22). Jusqu'au 28 avril. — **Constantin Cavafy, poète grec d'Alexandrie.** Archives, 1, place Auguste-Carli.

NICE. Carnaval cent : Carnaval du monde à travers les âges. Enac, 24, avenue Jean-Médecin (62-18-85). Jusqu'au 29 avril — **Henri Matisse : jazz.** Musée Matisse, 164, avenue des Arènes (81-59-57). Jusqu'au 25 mars — **Chia-Dolla-Salomé Saytour-Selz.** Galerie d'art contemporain, 59, quai des Etats-Unis (62-37-11). Jusqu'au 15 avril — **A. et G.-A. Mossa.** Musée des beaux-arts-Jules-Chéret, 33, avenue des Baumettes (44-50-72). Jusqu'au 31 mai.

QUIMPER. Sept peintres dans leur couleur : Degottex, Dilasser, Fedorenko, Hantaï, Hélion, Soulages, Talcoat. Chapelle de La Tour d'Auvergne. Jusqu'au 30 mars.

RENNES. Dessins tchèques du XX[e] siècle. Musée des beaux-arts, 20, quai Emile-Zola (30-83-87). Jusqu'au 15 avril.

ROCHEFORT-SUR-MER. Pierre Loti. Dernier voyage et Voyages. Musée des Beaux-Arts, 63, avenue de Gaulle (99-83-99). Jusqu'au 29 avril.

LES SABLES-D'OLONNE. Jean-Luc Vilmouth. Œuvres récentes. Musée de l'abbaye Sainte-Croix (32-01-16). Jusqu'au 31 mai.

SAINT-PAUL. Hommage à Juan Miro. Fondation Maeght (32-81-63). Jusqu'au 8 mai.

STRASBOURG. Emar, un royaume sur l'Euphrate au temps des Hittites. Musée historique, 3, rue de la Grande-Boucherie (32-48-95) Jusqu'au 29 avril.

TOULON. Denis Laget — François Nardi. Musée, 113, boulevard Général-Leclerc (93-15-54). Jusqu'au 30 avril.

TOULOUSE. Picards à Toulouse : Chouzan, Dupont, Granger, Leclerc, etc. Bibliothèque universitaire de Toulouse-Le-Mirail (41-11-05). Jusqu'au 30 mars.

TOURS. Les Peintres et l'architecture antique. Musée des beaux-arts, 18, place François-Sicard (05-68-73). Jusqu'au 3 juin. — **Peter Klasen. — Catherine Viollet.** Apact, 17, rue de la Bourde (20-46-75). Jusqu'au 14 avril.

TROYES. Parvine Curie. Sculptures et dessins. Musée d'art moderne, place Saint-Pierre (80-57-30). Jusqu'au 6 avril. — **Neuf artistes italiens contemporains.** Centre culturel Thibaud de Champagne, 16, rue Champeaux (73-49-49) ; Galerie Passages, 3, rue Vieille-Rome (80-59-42). Jusqu'au 24 mars.

VERNON. Louis Hayet. Musée A.-G.-Poulain, 12, rue du Pont (21-28-09). Jusqu'au 29 avril.

VILLENEUVE-D'ASCQ. Matière - signe - silence. Musée d'art moderne, allée du Musée (05-42-46). Jusqu'au 8 avril.

VILLEURBANNE. Jean Raine. Œuvres posthumes ou presque. Hall de l'Hôtel de ville (868-81-11). Jusqu'au 24 mars.

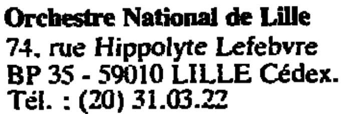
VOUGEOT. Les artistes et le livre. Château de Gilly-lès-Cîteaux. Jusqu'au 31 mars.













THEATRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

Les jours de première sont indiqués entre parenthèses.

BETRAYAL (en anglais) – Maubel (255-45-55), les 14, 15, 16, 17 à 20 h 30 (14).

LE JOURNAL D'UNE FEMME DE CHAMBRE – Petit Montparnasse (320-89-90), 21 h, dim 15 h (14).

UN HOMME VÉRITABLEMENT SANS QUALITÉ – Vinaigriers (707-77-75), 19 h et 21 h (14).

DOM JUAN – Théâtre 347 (874-44-30), 20 h (14).

CELLE QUI MENT – *Bastille* (357-42-14), 19 h 30, dim. à 15 h (16).

LE RETOUR D'IPHIGENIE – Cartoucherie Tempête (328-36-36), 21 h, dim. à 16 h (16).

LA DEMOISELLE – *La Forge* (371-71-89), 20 h 30 (16).

LE ROI LEAR – Théâtre de Paris (280-09-30), 20 h, dim. à 15 h. (16).

PENSE A L'AFRIQUE – Petit-Rond-Point (256-70-80), les 16, 17, 20 à 20 h 30, le 18 à 15 h.

MER D'ADIEUX – Gennevilliers, Théâtre (793-26-30), 20 h 30, lun., ven., sam. 21 h, dim. 17 h.

L'ÉCHO DU SILENCE – *Marie Stuart* (508-17-80), jeu., ven., sam. 22 h.

NOIX DE COCO – Renaissance (208-18-50), 21 h, sam. 18 h 30 ; 21 h 30 ; dim. 15 h (17).

PAS DE CITROUILLE POUR CENDRILLON – Blancs Manteaux (887-15-84), 20 h 15 (19).

LA JOURNÉE D'UNE RÊVEUSE – Conservatoire (246-12-91), 20 h 30 (19 au 22).

ARDEN DE FEVERSHAM – Théâtre de la Ville (274-22-77), 20 h 45 (20).

MOLLY BLOOM – L'ÉLÈVE DE BRECHT – Poche (548-92-97), 20 h *et 21 h* (20).

GOUVERNEURS DE LA ROSÉE – Théâtre Noir (346-91-93), 20 h 30, dim. 17 h (20).

LA PESTE ÉCARLATE – Cergy, *Théâtre des Arts (030-33-33), 21 h* (20).

TOUS QUE J'AIME – Espace Marais (584-09-31), 20 h 30 (20).

MECHTILD GROSSMANN – Saint-Denis, *TGP* (243-00-59), 20 h 30, dim. 17 h (20).

HORS PARIS

REIMS – La Mégère apprivoisée, dans l'adaptation d'Audiberti, mise en scène de Jean-Claude Drouot à la maison de la culture (26) 47-93-44 du 14 au 24.

BOURGES – Monsieur et Madame Charles Bovary, par Yvon Chaix avec le théâtre de la Potence, à la maison de la culture (48) 20-13-84, du 16 au 21.

LYON – Conversation chez les Stein, par Jean-Louis Martinelli au Tol (7) 825-70-21, jusqu'au 17.

FEYZIN – La Tempête, *par l'Attroupement 2*, au Centre Culturel (7) 8676-65-11, du 15 au 18.

STRASBOURG – Léonie est en avance et Feu la mère de Madame, Feydeau *par* l'Aquarium au TNS (88) 35-63-60, du 19 au 29.

GENÈVE – Le Sexe faible, de Gustave Flaubert, par Benno Besson à la Comédie de Genève (41/22) 20-50-01, *du 20 mars au 7 avril*.

TOULOUSE – Cyrano de Bergerac, par Maurice Sarrazin et le Grenier de Toulouse avec Jean-Pierre Bisson (61) 42-97-79 jusqu'au 31.

Les salles subventionnées

Les jours de relâche sont indiqués entre parenthèses.

OPÉRA (742-57-50), le 14 à 19 h30 : Jérusalem ; les 15, 16 à 19 h30 ; 17 à 14 h 30 et 20 h30 : Soirée de ballets.

SALLE FAVART (296-06-11), le 15 à 19 h 30 : Commedia dell'arte.

COMEDIE-FRANÇAISE (296-10-20), *les 14, 20 à 20 h 30 : Cinna ; les 17, 18 à* 20 h 30 : la Critique de l'école des femmes, l'Ecole des femmes ; les 18 à 14 h 30, 19 à 20 h 30 : Est-il bon, est-il méchant ?

CHAILLOT (727-81-15), Grand Foyer, les 14 à 14 h 30, 17 à 15 h (dernière) : Il était une fois et il n'est plus... ; les 14, 16, 17, 20 à 18 h 30 : Carnets d'un disparu. – Grand Théâtre, le 14 à 20 h 30 : la Mouette ; les 16, 17, 20 à 20 h 30 et 18 à 15 h : le Héron. Théâtre Gémier : les 14, 16, 17, 20 à 20 h 30 et 18 à 15 h : Faut-il *choisir ?* Faut-il *rêver ?*

ODÉON (325-70-32), les 14, 15, 16, 17, 20 à 20 h 30 et 18 à 15 h : Ionesco par le TNP.

PETIT ODÉON (325-70-32), les 14, 15, *16, 17, 18, 20 à 18 h 30 : Sarcasme.*

TEP (364-80-80) : Théâtre, les 14, 15, 16, 17, 20 à 20 h 30 et 18 à 15 h : la Double Inconstance. – Cinéma, les 17 à 14 h 30, 18, 19 à 20 h : Rétrospective Achternbusch. (Voir festivals cinéma.)

BEAUBOURG (277-12-33). Débats : 18 h 30 le 14 : le Philosophe et la peinture ; le 15 : les Femmes malades de leurs corps. – Concerts-Animations : les 14, 19 à 18 h 30 et 20 h 30 : Forum de la création ; le 15 à 18 h 30, 19 h 45 et 20 h 30 : Espace libre ; les 19, 20 à *18 h 30 :* l'Ecole de Vienne. – Cinéma-Vidéo : les 14, 15, 16, 17, 18, 19 : Nouveaux films Bpi, à 13 h : A. Zenana ; Benares ; 16 h : Fela, musique au poing, de J.-J. Flori ; 19 h : la Guerre d'un seul homme, de E. Corakinsky ; les 14, 15, 16, 17, 18 à 15 h : P. Tal Coat ; 18 h : Peter Kubelka ; les 14, 15, 16, 17, 18 de 13 h à 22 h : voir cinémathèque. – Théâtre Danse : les 14, 15, 16, 17, 18 à 15 h et 16, 17 à 19 h : les Enfants de l'immigrations ; les 14, 15, 16, 17 à 20 h 30 ; 15, 16 à 21 h 30 et 18 à 16 h : Des écritures scéniques *contemporaines 2 ; le 19 à 19 h :* les Derniers Feux.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), Opéras, les 14, 15, 16, 17 à 18 h 30 : G. Aperghis (Nouvel Orchestre *Philharmonique de Radio-France) ; les 16,* 20 à 20 h 30 et 18 à 14 h 30 : le Coq d'Or. – Concerts, les 14, 19 à 20 h 30 : Boris Christoff (Moussorgski, Stravinski) ; le 17 à 20 h 30 : Sextuor à cordes du Bolchoï ; le 19 à 18 h 30 : Ensemble orchestral de Paris, J.-P. Wallez, Y. Chiffoleau, Ph. Bride.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), les 16, 17 à 18 h 30 : Musique d'Iran.

CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), les 14, 16, 17, 20 à 21 h et 18 à 16 h : les Persès.

Les autres salles

A.-DÉJAZET (887-97-34) le 14 à 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougah (dern.).

ALLIANCE FRANÇAISE (544-72-30), *les 14, 17 à 20 h 30 ; le 18 à 17 h : Am*leto : les 15, 16 à 20 h 30 : Macbeth.

ANTOINE-S. BERRIAU (208-77-71) (L.), 18 h 30 : Hamlet ; (L.) 20 h 45, dim., 15 h : Nos premiers adieux.

ARTS-HEBERTOT (387-23-23), les 14, 16 à 18 h 30 : les Arbres de l'homme ; les 14, 19, à 21 h, le 18 à 15 h : le Président Hautecœur ; le 16 à 21 h, le 20 à 15 h : Revenu de l'étoile ; le 17 à 18 h 45 et 22 h, *le 20 à 22 h : Oncle Vania ; le 19 à* 18 h 30 : les Sincères, le 19 à 15 h : Dom Juan.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), mer., 20 h 30 : les Bonnes ; ven., sam., 20 h 30 : *le Malentendu ; dim., 16 h : Des Fa*bliaux à Molière.

ATELIER (646-49-24), (dim. soir, lun.), 21 h, dim., 15 h : le Bonheur à Romorantin.

ATHENEE (742-67-27), *I* : mer., mar., 19 h ; ven., sam., 21 h : le Retour ; II : mer., mar., 18 h 30, ven., sam., 20 h 30 : Passagères.

BOUFFES DU NORD (239-34-50), (D., *L.) 20 h 30, sam., 15 h : Rufus.*

BOUFFES PARISIENS (296-60-24) (D., L.), 21 h : les Trois Jeanne.

CALYPSO (272-25-95) (D., L.) 20 h 45 : Lâche-moi les claquettes.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), mer., jeud., vend., 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), le 14 à 18 h 30 : Richard II ; les 15, 16, 17 à 18 h 30, le 18 à 15 h 30 : Henri IV ; Tempête : (328-36-36) (D. soir, L.), 21 h : dim, 16 h.

CENTRE MANDAPA (359-01-60) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h : l'Epopée de Gilgamesh.

CITÉ INTERNATIONALE (589-38-69), Galerie (D., L.) à 20 h 30 : les Amours tragiques de Pyrame et Thisbe ; Resserre (D., L.) à 20 h 30 : l'Homme Job ; Grand Théâtre *(D., L., Mar.) à 20 h 30 : le Cer*cle de craie caucasien (sf le 15).

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), (Mer., D. soir), 21 h, dim., 15 h 30 : Reviens dormir à l'Elysée (sf le 15).

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24) (D. soir, L.), 20 h 45, sam., 18 h 45 et 21 h 45, dim., 15 h 30 : Chacun sa vérité (sauf le 15).

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22) *(D. soir, L.), 20 h 30, dim., 15 h 30 :* la Manie de la villégiature (sauf le 15).

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11) (D.) 20 h 30 : les Marchands de gloire.

DÉCHARGEURS (236-00-02) (D.), 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h 30 : le Dernier Film.

ÉDOUARD-VII (742-57-49) *(D. soir, L.)*, 20 h 30, sam., 18 h et 21 h 30, dim., 15 h : Désiré.

ESCALIER D'OR (523-15-10) (D), 20 h 30 : J'arrive. Zebra Crossing (dern. le 17) ; lun., 21 h, dim., 18 h : Match d'impro.

ESPACE KIRON (373-50-25) (D., Mer.), 20 h 30 et 22 h 30, dim., 15 h et 17 h : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Manarf.).

ESPACE MARAIS (584-09-31) (D., L.), 22 h 30 : *Un milieu sous la mère.*

ESSAION (278-46-42) (D., L.), 20 h 30 : Chant dans la nuit.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE (237-41-56) (D., L., Mar.), 20 h 30 : Biographie : Un jeu.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18) *(D. soir, L.)*, 20 h 45, sam, dim., 15 h : Grand-Père (sf le 15).

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

HUCHETTE (326-38-99) (D.), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Cerises rouges (sauf le 15).

JARDIN *D'HIVER* (262-59-49), les 14, 16, 17, à 21 h : l'Enfant roi.

LA BRUYERE (874-76-99) (D. soir, L.) à 21 h, dim. à 15 h : Tchoufa (sf le 15).

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.). I. 18 h 30 : Noces de cire (dern. le 17) ; 20 h 30 : Stratégie pour deux jambons (dern. le 17). – II. 18 h 30 : la Dentelle du cygne ; 20 h 15 : Six heures plus tard (sf le 15). – Petite salle, 18 h 30 : Pique *et pique et follet drame* ; 22 h 30 : le Drap de sable.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61) (D. soir), 20 h 30, dim., 15 h 30 : Labiche de poche ; (D. soir, J.) 22 h, mat. dim., 17 h : Enfantines.

MADELEINE (265-07-09) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim., 15 h : Rhinocéros (sauf le 15).

MAISON DES AMANDIERS (201-56-65), les 14, 15, 16 17 à 20 h 45 : Fourmidiables.

MARAIS (278-03-53) (D.), 20 h 30 : Le roi se meurt (sf le 15).

MARIE-STUART (508-17-80) (D., L.) à *18 h 30 : le Roman de Renart (dern. le* 17).

MARIGNY, Grande salle (256-04-41) (D. soir, L.), 20 h 30, dim., 14 h 30 : Autant en emporte le vent (sauf le 15). – Salle *Gabriel* (225-20-74) (D. soir), *21 h*, sam., 18 h 30 et 21 h 45, dim., 15 h : le Don d'Adèle (sauf le 15).

MATHURINS (265-90-00) (D. soir, L.), 21 h, dim., 15 h et 18 h 30 : la Femme assise.

MAUBEL (255-45-55), le 20 à 20 h 30 : Suddenly last summer.

MICHEL (265-35-02) (D. soir, L.), 21 h 15, sam. 18 h 15 et 21 h 30, dim. *15 h 30* : On dînera au lit.

MOGADOR (285-45-30) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 16 h 30 et 21 h, dim. 16 h 30 : Cyrano de Bergerac.

MONTPARNASSE (320-89-90) (D. soir, L.), 21 h, sam. 17 h, dim. 15 h 30 : Tchin tchin.

NOUVEAUTÉS *(770-52-76) (J., D. soir)* 20 h 30, sam. 18 h 45 et 21 h 30, dim. 15 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52) (D. soir, L.) 20 h 30, mat. dim. 15 h : Comment deve*nir une mère juive en dix leçons* (sf le 15).

PALAIS-ROYAL (297-59-81) (D. soir, L.) 20 h 45, sam. 18 h 45 et 22 h, dim. 15 h 30 : La fille sur la banquette arrière *(sauf le 15). – Rencontres*, le 19 à 20 h 30, le 20 à 14 h 30 : François-Ier le magnifique.

PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (241-31-53) (Mer., J., D. soir), 20 h 30, *dim., 16 h : On a tous les jours cent ans.*

PLAINE (250-15-65) (D. soir, L., Mar.) 20 h 30, dim., 17 h : Préjugés et passions.

PLAISANCE (320-00-06) (L.), 20 h 45 : la Pierre de la folie.

PORTE-ST-MARTIN, (607-37-53) (D. soir, L.), 21 h, sam., 17 h, dim., 15 h : K2 *(sauf le 15)*.

POTINIÈRE (261-44-16) (D. soir, L.), 20 h 45, dim., 15 h 30 : Assassino-assassino.

RANELAGH (288-64-44), les 16, 17 à 20 h 30 : la Ballade du grand macabre.

QUAI DE LA GARE (585-88-88) (L.) 20 h 30 : Echec à la reine.

SAINT-GEORGES (878-63-47) mer., ven., lun., mar., 21 h ; sam. 18 h 30 et 21 h 30 : Théâtre de Bouvard.

SALLE VALHUBERT (584-30-60), mer., ven., sam., mar., *20 h 30 ; dim., 15 h :* Est-il bon, est-il méchant ?

STUDIO DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-35-10) (D. soir, L.) 21 h ; sam. 19 h et 21 h 30, dim. 15 h30 : Agnès *(sauf le 15)*.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. (D., L.) 20 h 30 ; le Horla. – II. (D., L.), 20 h 30 : l'Ecume des jours ; mer., jeu., vend., 22 h 15 ; dim., 18 h 30 : Orlamonde. – *III. (D., L.), 20 h 30 : Huis* clos.

TEMPLIERS (278-91-15), jeu., sam., mar. 20 h 30 : A la rencontre de Marcel Proust ; mer., ven., 18 h 30 et 20 h 30 : le *Grand Écart*.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), (D.) 21 h, sam. 16 h 45 : Y'en marr... ez vous.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02) (D.), 20 h 15 : les Babas-cadres ; 22 h, sam. 22 h et 23 h 30 : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48) (D.), 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.

THÉATRE EN HERBE (277-15-92), jeu., ven., sam., 20 h 30 : Le pupille veut être tuteur (dern. le 17).

THÉATRE DE MÉNILMONTANT (255-26-47), ven. 20 h 30 ; lun., mar., ven. 14 h 30 : En attendant Godot.

THÉATRE DE PARIS (280-09-30), Petite salle (D.), 20 h 30 : Rayon femmes fortes.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80) le 17 à 20 h 30, le 18 à 15 h et 18 h 30 : Angelo tyran de *Padoue* : les *14*, 15, 16, 20 à 20 h 30 : les Affaires sont les affaires.

THÉATRE 7 (262-80-81) (D.), 21 h : la Visite.

THÉATRE 13 (588-16-30) *(D. soir, L.*, Mar.), 20 h 30, dim. 15 h : Long Voyage vers la nuit (sauf le 15).

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88) (D., L.) 21 h : Médée.

TOURTOUR (887-82-48) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 17 h : les Elles et les Eux *(sf le 15)*.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16) (D.), 20 h 15 : Acteur... est acteur... est acteur ; 22 h : A/BU.

VARIÉTÉS (233-09-92) (D. soir, L.) 20 h 30, sam. 18 h 30 *et 21 h 45, dim.* 15 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

ATHLETIC (624-03-83) (D., L., Mar), 21 h : les Chaussures de Mme Gilles.

AU BEC FIN (296-29-35) (D.), 20 h 45 : Le bon voit rouge ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51) (L.), *19 h 30* : Odd numbers sur un air de jazz.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84) (D., L.) (sf le 15), I : 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 + sam. 24 h : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : les Caïds (dern. le 17) ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51) le 20 à 20 h : Chant d'épandage ; (D., L., Mar.), 22 h 15, dim., *21 h* : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02) (D.), I : 20 h 15 + sam. 23 h 45 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 20 h 15 : Dieu m'tripote ; 21 h 30 + sam. 0 h 15 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

LE PETIT CASINO (278-36-50) (D.), 21 h : Je veux être pingouin ; 22 h 15 : Attention belles-mères méchantes.

POINT-VIRGULE (278-67-03) (D.), 18 h : Britannicus ; 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi, je craque, mes parents raquent. (Rel. except. 19, 20.)

PROLOGUE (575-33-15) jeu., vend., sam., 20 h 30, dim., 15 heures : Automobilocratie, Petite suite pour femme solo.

RESTO-SHOW (508-00-81) (D., L.), 20 h 30 : Soirée « privée ».

SENTIER DES HALLES (236-37-27) (D., L.), 20 h 15 : D. Dimey : Moi, j'aime pas les papas.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93) (D., L.), 21 h : M. Boujenah ; 22 h : Plus *la peine de frimer.*

LE TINTAMARRE (887-33-82) (D., L.), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune.

VIEILLE GRILLE (707-60-93) (D., L.), 20 h 30 : *J.-P. Favre* ; 22 h 30 : les Soliloques du pauvre ; Dim. 17 h : D. Gasser.

La danse

BASTILLE (357-42-14), le 20 à 21 h : M. Clark, E. Van Schaylenburgh.

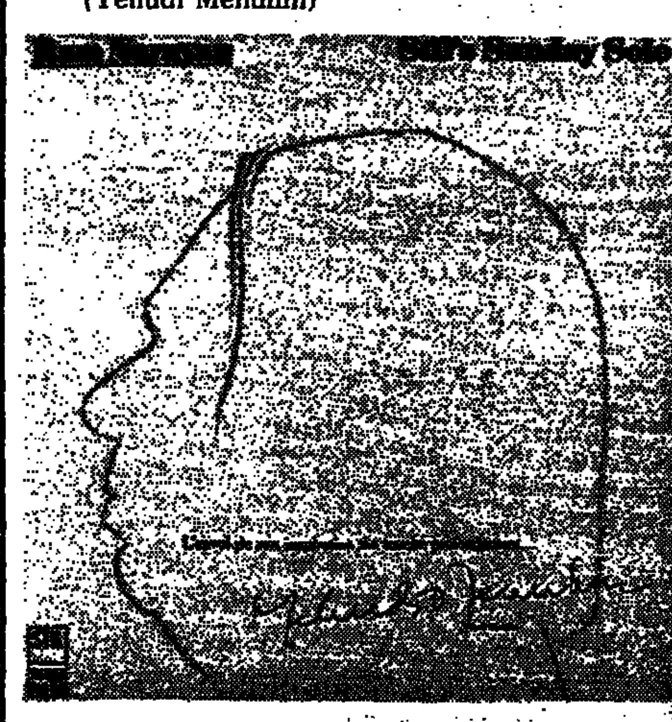
CENTRE CULTUREL DE LA ROSE-CROIX (271-99-17), les 16, 17 à 20 h 30 : Mauronero.

MUSÉE GUIMET (723-61-65), le 16 à 19 h : Danses rituelles tantriques du Népal.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03) 20 h 30 : Ballet *du vingtième siècle* M. Béjart (les 14, 15, 16, 17 : la Flûte enchantée ; le 20 : le Sacre, Divine, Sept danses grecques).

THÉATRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES *(723-47-77), (D.)* 20 h 30, *Sam. 15 h* : Ballet national de Cuba.

THÉATRE PRÉSENT (203-02-55), (D. soir, L.) 20 h 30 ; Dim. 17 h : Cie K. Cremona, (dern. le 18) ; à partir du 20 : Cie K. Cavagnal.



MUSIQUE

Les concerts

MERCREDI 14

Radio-France, Grand Auditorium, 20 h 30 : K.-W. Paik (Ravel).

Salle Gaveau, 20 h 30 : M. Gendron (Bach).

Salle Pleyel, 14 h 30 et 16 h : Les Musigrains (Vivaldi, Mendelssohn, Schoenberg) ; 20 h 30 : Orchestre de Paris, dir. H.-W. Henze (Wagner, Henze).

Fondation Deutsch de la Meurthe, 18 h 30 : Musiques électroacoustiques.

Théâtre des Variétés, 15 h : G. Bacquier (Poulenc).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : Ensemble vocal Rasquier-Wickham (Brahms, Pierne, Honegger...).

Théâtre du Rond-Point, Maison Internationale, 20 30 : R. Yassa (Chopin, Prokofiev, Liszt).

JEUDI 15

Lucernaire, 19 h 45 : Trio G. Fauré (Fauré, Suk, Dvorak).

Salle Pleyel, 20 h 30 : L. Berman (Bach, Busoni, Scriabine, Rachmaninov).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : G. Mounier (Cour d'interprétation).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Ensemble orchestral de Paris (Mozart, Schubert, Beethoven...).

Fondation Deutsch de la Meurthe, 18 h 30 : Voir le 14.

Radio-France, Auditorium 106, 20 h 30 : Jeunes Compositeurs et Interprètes du Conservatoire national supérieur de musique de Paris.

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 21 h : Orchestre Ad Artem de Paris (Bach et ses fils).

Église St-Louis-en-l'Ile, 20 h 30 : Groupe Vocal de France, dir. D. Debart (Brahms, Poulenc, Copland...).

Centre Culturel Canadien, 20 h 30 : J.-Patenaude-Yarnell (Bellini, Strauss, Weill...).

Salle Cortot, 20 h 30 : O. Tchaikowski, P. Le Corre (Granados, Barber).

Faculté de Droit, Assas, Grand Amphithéâtre, 20 h : Élèves du Conservatoire, (Bach, Brahms, Chopin...).

VENDREDI 16

Salle Pleyel, 20 h : Nouvel Orchestre Philharmonique, dir. B. Weil. Cœurs de R-F, chef de chœur : J-Jouineau (Beethoven).

Fondation Deutsch de la Meurthe, 18 h 30 : voir le 14.

Lucernaire, 19 h 45 : voir le 15.

Cité des Arts, 20 h : G. et Ch. Andranian (Schubert, Brahms, Rachmaninov...).

Sorbonne, Amphithéâtre Richelieu, 12 h 30 : A. Ito, H. Dorigny, (Carulli, Soler, de Falla...).

Temple de Pentemont, 20 h 45 : J. Savall, T. Koopman (Ortiz).

Eglise St-Merri, 21 : Ensemble vocal et instrumental de la Chapelle royale, dir. Ph. Herreweghe (Gesualdo, Monteverdi).

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : M. Mornay, A.-L. Musso (Schubert, Fauré, Liszt...).

Salle Cortot, 20 h 30 : Th. Fèvre (Sweelinck, Couperin, Dubois...).

Salle Berlioz, 20 30 : Orchestre des élèves du Conservatoire de Paris, dir. X. Rist (Strauss, Mendelssohn, Fontyn...).

FIAP, 20 h 30 : J. Lavielle, E. M. Sangrigoli (Mozart, Beethoven, Brahms).

Foyer des Finances, 18 h 30 : Soirée Haydn (M. Menabemoff, R. Witczak, A. Cochet).

SAMEDI 17

Faculté d'Assas, Grand Amphithéâtre, 21 h : M. Beroff (Schumann, Beethoven, Ravel...).

Temple de Pentemont, 17 h : J.-C Maillard, L. Morabito, J.-L. Fiat (Hotteterre, Chedeville, Boismortier... ; 20 h 45 : T. Koopman, T. Mathot (Bach, Soler, Mozart).

Lucernaire, 19 h 45 : Voir le 15.

Fondation Deutsch de la Meurthe, 18 h 30 : Voir le 14.

Salle Gaveau, 17 h : Quatuor chilingirian (Mozart, Tippett, Schubert).

Eglise Saint-Merri, 21 h : M. Bonnay (Boëlmann, Frank, Skotnikov...).

Eglise Saint-Georges, 18 h : M.-Cl. Gorselis, P. Girard, E. Hehr (Bach, Geminiani, Locatelli...).

Salle Villiers, 20 h : Cl. Louchet, N. Rime, H. Hennequin, P. Bacquer (Dvorak, Ravel, Grieg...).

Sainte-Chapelle, 21 h : Ensemble d'archets français, dir. : J.-F. Gonzales (Vivaldi).

Eglise suédoise, 18 h : G. Idenstam (Bach).

Centre Bösendorfer, 19 h : Y. Hirota (Bach, Chopin, Hilthrand...).

DIMANCHE 18

Eglise Saint-Merri, 16 h : Chorale du Conservatoire du Luxembourg, dir. L. Lesage (Palestrina, Janequin, Poulenc...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : Orchestre régional interconservatoire Rhône-Alpes, dir. : J.-S. Bereau (Ballif, Mozart, Bizet).

Lucernaire, 19 h : Musique électroacoustique.

Conciergerie, 17 h 30 : Ensemble Caix d'Hervelois (Telemann).

Centre Bösendorfer, 15 h : G. Mounier (cours d'interprétation).

Théâtre du Rond-Point, 11 h : M. Fujiwara, J. Rouvier (Stravinski, Beethoven, De Falla).

Eglise des Billettes, 10 h : J. Amade (Hindemith, Alain) ; 17 h : L. Yordanoff (Bach).

Théâtre des Champs-Elysées, 17 h 45 : Orchestre des Concerts Pasdeloup, dir. : G. Devos (Vivaldi, Mozart).

Eglise Saint-Germain-l'Auxerrois, 16 h 30 : Ensemble instrumental de l'Auxerrois, dir. : B. Pizzameglio (Haydn, Haendel, Britten).

Eglise Saint-Christophe de Javel, 16 : Ensemble vocal et instrumental Magadis, dir. : J. Vulmière (Delalande).

Notre-Dame de Paris, 17 h 45 : J. Taddei (Bach, Franck, Taddei).

LUNDI 19

Lucernaire, 19 h 45 : J. Kaleb.

FIAP, 20 h 30 : F. Bourlet (Beethoven, Schubert, Schumann...).

Salle Gaveau, 20 h 30 : M.C. Girod (Chopin, Ravel).

Ranelagh, 21 h : L. Laskine, M. Nordmann (Bach, Petrini, Bochsa...).

Théâtre La Bruyère, 20 h 30 : Ensemble La Bruyère (Mozart, Debussy, Ravel).

Sainte-Chapelle, 21 h : Voir le 17.

Salle Cortot, 20 h 45 : S. Taniel (Beethoven, Bartok, Chopin).

MARDI 20

Salle Gaveau, 20 h 30 : N. Magaloff (Chopin...).

Lucernaire, 19 h 45 : Voir le 19.

Centre Bösendorfer, 20 h 30 : Voir le 15.

Radio-France, Auditorium 105, 20 h 30 : Ensemble 2E2M (Debussy, Sato, Hamary...).

Eglise Saint-Germain-des-Prés, 20 h 30 : G. Harle, O. Bailleux (Tomkins, Carlston, Mozart).

Salle Rossini, 20 h 45 : Sextuor J. Lociod (Creuze, Murail, Philippart...).

Salle Cortot, 20 h 30 : E. Norska, K. Bronk-Zdunowska (Haendel, Mozart, Bellini...).

Salle A.-Marchal, 20 h 30 : Ensemble vocal Sotto Voce (Brahms, Mendelssohn, Schubert).

Salle Pleyel, 20 h 30 : Musique des gardiens de la paix, dir. : Cl. Pichaureau (Dukas, Rossini, Moussorgsky...).

Jazz, pop, rock, folk

A.-DÉJAZET (887-97-34), les 19 à 20 h 30, 20 à 22 h 30 : Youval Micenmacher (percussion solo).

ARC (723-61-27), *Grand Auditorium*, le 15 à 20 h 30 : R. Pittner, Cl. Bernard, J. Fujimoto, I. Oki.

ATMOSPHERE (249-74-30), le 14 à 20 h 30 : Newtone experience ; à 22 h 30 : Vina ; les 15, 16, 17, 20 à 22 h 30 : Animata Fall.

CASINO DE PARIS (874-26-22), le 17 à 16 h et 23 h ; M. Franks ; le 18 à 21 h : J. Hiatt.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : D. Doriz (dern. le 19) ; le 20 : M. Saury.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24) (D, L), 22 h 30 : S. Kasseya (dern. le 17) ; à partir du 20 : Macombo.

CITHEA (357-99-26), 20 h 30, les 14, 15, 16, 17 : Yochk'o Seffer ; le 20 à 20 h : Jungle Scream.

DEPOT-VENTE (637-31-86), 21 h, le 17 : M. Anconina, Ch. Slide Quintet.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30, le 16, 17, 18 : Ch. Vander ; le 19 : Cargo Cult.

L'ECUME (542-71-16), les 14, 15, 16, 17 à 22 : F. Cain, L. Aquino ; le 18 : Lacaille, Azicsmanoff, Lapezylaso ; le 20 : Texier-Vila.

ELDORADO (208-18-76), le 15 à 20 h : Barracudas ; le 20 à 20 h : N. Vasconcelos et les Breakers.

FORUM (297-53-47), 21 h, le 19 : King Kurt.

GEORGE KILLIAN'S TAVERN (354-96-91), le 15 à 21 h 30 : Shamrock.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), mer., 23 h : J. Kahn, L. White, Sonya ; jeu., 23 h : M. Anconina ; ven., 22 h : Y. Chelala ; 24 h : Worthy ; sam., 22 h : Y. Chelala ; 24 h : A. Lauwman ; dim., 23 h : A. Lauwman ; lundi, 23 h : Worthy et A. Sanders ; mardi : Clément, Céleste, Worthy.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30, les 14, 15 : Art Blakey ; les 16, 17 : Bokammernis ; le 18 : A. Mouzon ; les 19, 20 : Sphère.

NOTES BLEUES (589-16-73), le 17 à 21 h 45 : F. Jeanneau, Ph. Mate.

NOGENT, Pav. Baltard (871-16-53), le 16 à 20 h : Steel Pulse.

PHIL'ONE (776-44-26), le 15 à 21 h 30 : Idem 8, les 16, 17, 18 à 22 h : G. Scott Heron.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : mer. : S. Guérault, B. Vasseur ; jeu. : Watergate Seven + One ; ven. : Dixie Six + X ; sam. : Tabac Jazz Band ; lun. : le Vieux Truc ; mar. : M. Slim.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : F. Richard, J. Vanasse, M. Saulnier, B. Tocane.

SAVOY (277-86-88), 21 h, les 14, 15, 16, 17 h : Ph. Drouillard, F. Lockwood, L. Cokelaere, P. Gritz ; les 19, 20 : B. Sellam Quartet.

SLOW CLUB (233-84-30) (D., L.), 21 h 30 : W. Makers, B. Lecroart (dern. le 17) ; à partir du 20 : Cl. Luter.

SUNSET (261-46-60) (D., L.), 23 h : les 14, 15, 16, 17 : P. Serry ; le 20 h : G. Acogny.

STUDIO BERTRAND (783-99-16) (mar), 20 h 30 : Transatlantic.

VIEILLE HERBE (321-33-01), le 15 à 20 h 30 : Grand Canyon.

ZÉNITH, le 14 à 20 h : Saxon.

Le music-hall

ATMOSPHÈRE (249-74-30), les 15, 16, 17 à 20 h 30 : M. Reverdy.

BOBINO (322-74-84) (D. soir, L.), 20 h 45, dim. 16 h : P. Perret.

BOUFFES DU NORD (239-34-50) (D., L.), 20 h 30, sam. 15 h : Rufus.

CASINO DE PARIS (874-26-22) (D. soir), 20 h 45, Dim. 16 h : Charles Dumont, (dern. le 18).

CITÉ UNIVERSITAIRE, Grand Théâtre (589-38-69), le 19 à 20 h 30 : Groupe folklorique de la Maison du Mexique.

CENTRE MANDAPA (589-01-60), le 14 à 20 h 30 : Chants du Kurdistan ; le 16 à 20 h 30 : Art vocal vietnamien ; le 17 à 20 h 30 : J.-Y. Chetail ; le 18 à 20 h 30 : A. Ben Dhiab.

ESPACE CARDIN (266-17-81) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 16 h : J. Villeret.

ESPACE GAIETÉ (327-95-94) (à partir du 17), seulement sam. et dim. à 16 h 30 : les clowns chantants « Gedor et Maxou ».

ESPACE MARAIS (584-09-31) (D., L.), 20 h 30 : G. Cuvier.

FORUM (297-53-47) (D., L.). 21 h : E. Wiener.

FONTAINE (874-82-34) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : P. Desproges.

GYMNASE (246-79-79) (D. soir, L.), 21 h, dim. 16 h : Odeurs.

LUCERNAIRE (544-57-34) (D.), 21 h : G. Dahan.

OLYMPIA (742-25-49) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 17 h : G. Vigneault ; le 19 à 20 h 30 : G. Reno.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90) (Mer., J., D. soir), 20 h 30, sam. 21 h, mer. 15 h, dim 14 h 15 et 17 h 30 : Holiday on Ice.

PALAIS DES GLACES (607-49-93) (D. soir, L.), 20 h 30, dim. 17 h : Jim van der Woude.

P'TIT QUEBEC (828-31-88), le 20 à 23 h 15 : J.-L. Masquelier.

PÉNICHE-OPÉRA (245-18-20) (D. soir, L.), 21 h, mat. dim. 17 h : les Garçons « Boris super Vian ».

RANELAGH (288-64-44), les 14, 15, 20 à 20 h 30 : From Harlem to Broadway.

T.A.I. (278-10-79), le 17 à 15 h : E. Corteau.

LE TROU NOIR (570-84-29), les 14, 15, 16, 17, 18 à 21 h : P. Meige.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41) (D.), 22 h : Josefina.

En région parisienne

ANTONY, Théâtre F.-Gémier (666-02-74), (D. soir, L.), 21 h, Dim. 15 h : Liberté à Brême (sauf le 15).

ASNIERES, CCA (790-63-12), le 20 à 20 h 45 : Vive les femmes.

AULNAY-SOUS-BOIS, MJC (831-11-45), le 18 à 16 h 30 : Solistes de l'Opéra de Paris.

BAGNEUX, Théâtre V.-Hugo (663-10-54), (D. soir) 20 h 30, Dim. 15 h : *Plan d'évasion (dern. le 18)*.

BAGNOLET, Théâtre V.-Hugo (364-77-18), les 16, 17 à 21 h, le 18 à 17 h : ONKRR, musique historique de demain.

BEZONS, Théâtre P.-Eluard (982-20-88), le 17 à 21 h : L'Italienne à Alger.

BOULOGNE-BILLANCOURT, TBB (603-60-44) (D. soir, L.), 20 h 30, Dim. 15 h 30 : Victor Hugo amoureux.

CERGY, Théâtre des Arts (030-33-33), jeu., ven., sam., 21 h : Le Grand Jeu.

CHAMPIGNY, Théâtre des Boucles de Marne (880-96-28) *(Mer., V., D. soir, L.)*, 20 h 30, Dim. 15 h 30 : la Camisole (sauf le 15).

CHATILLON, CCC (657-22-11), le 16 à 21 h : Zarathoustra.

CHELLES, CAC (421-20-36), le 16 à 20 h 45 : Trahisons ; le 17 à 17 h : Musique en mosaïque.

CHOISY, Théâtre P.-Eluard (890-89-79), le 14 à 20 h 30 : B. Haller ; le 17 à 20 h 30 : Cie Motus.

CRETEIL, Maison des Arts A.-Malraux (899-94-50), le 16 à 20 h 30 : Y. Therzulaz ; le 17 à 20 h 30 : A. Ionatos ; le 20 à 20 h 30 : A. Chedid (poésie) ; Comédie de Créteil (339-21-87), Jeu., Ven., Sam., 20 h 45 : la Balade de M. Tadeuz.

GARCHES, Salle Rencontre (986-96-31), le 17 à 20 h 30 : Concert des professeurs du Conservatoire (Beethoven, Brahms...).

MAISONS-ALFORT, Théâtre Claude-Debussy (375-72-58), le 18 à 17 h : Coup de soleil.

MARLY-LE-ROI, Théâtre J.-Vilar (958-74-87), le 17 à 21 h : Soirée Obaldia.

MALAKOFF, Théâtre 71 (655-43-45), les 14, 15 à 20 h 30 : les Visionnaires.

MASSY, Centre P.-Bailliart, 21 h, concert spectacle de musique informatique.

MEUDON, CCM (626-11-43), le 16 à 20 h 45 : M. Amont.

NANTERRE, Th. des Amandiers (721-18-81), *(D. soir, L.), 20 h ; dim. 17 h :* Terre étrangère (sf le 15).

PANTIN, Ecole de musique, le 16 à 20 h 30 : Musique d'hier et d'aujourd'hui.

SAINT-DENIS, Th. G.-Philippe (243-00-49) (D. soir, L.), 20 h 30 ; dim., 17 h (sauf le 15) : la Dédicace.

PONTOISE, Théâtre des Louvrais (030-33-33), le 17 à 21 h : Radeis.

SARTROUVILLE, Théâtre (914-23-77), les 15, 16, 17, à 21 h : la Perle de la Canebière ; le 20 à 21 h : Brenda Wootton.

SURESNES, Théâtre Jean-Vilar (772-38-80), le 16, à 21 h : Tristan et Yseult.

VERSAILLES, Théâtre Montansier (950-71-18), le 14 à 21 h : Les doux dingues ; le 15 à 14 h 30 : Orchestre de chambre de Versailles, dir. B. Wahl ; le 16, à 21 h : M. Saury ; le 18 à 15 h : Solistes de l'Opéra de Paris.

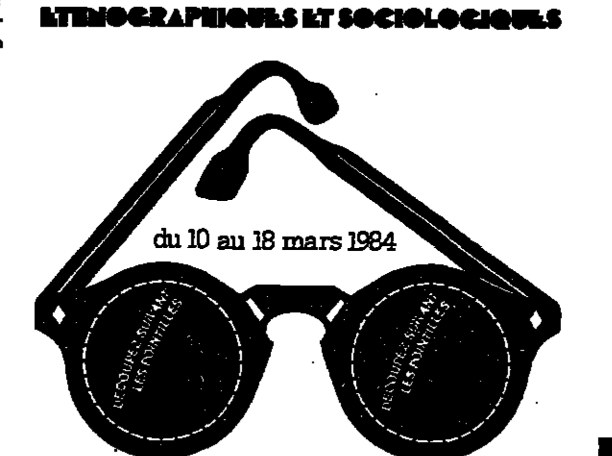
LE VESINET, CAL (976-32-75), le 14 à 21 h : Cabaret italien ; le 16 à 21 h : l'Italienne à Alger.

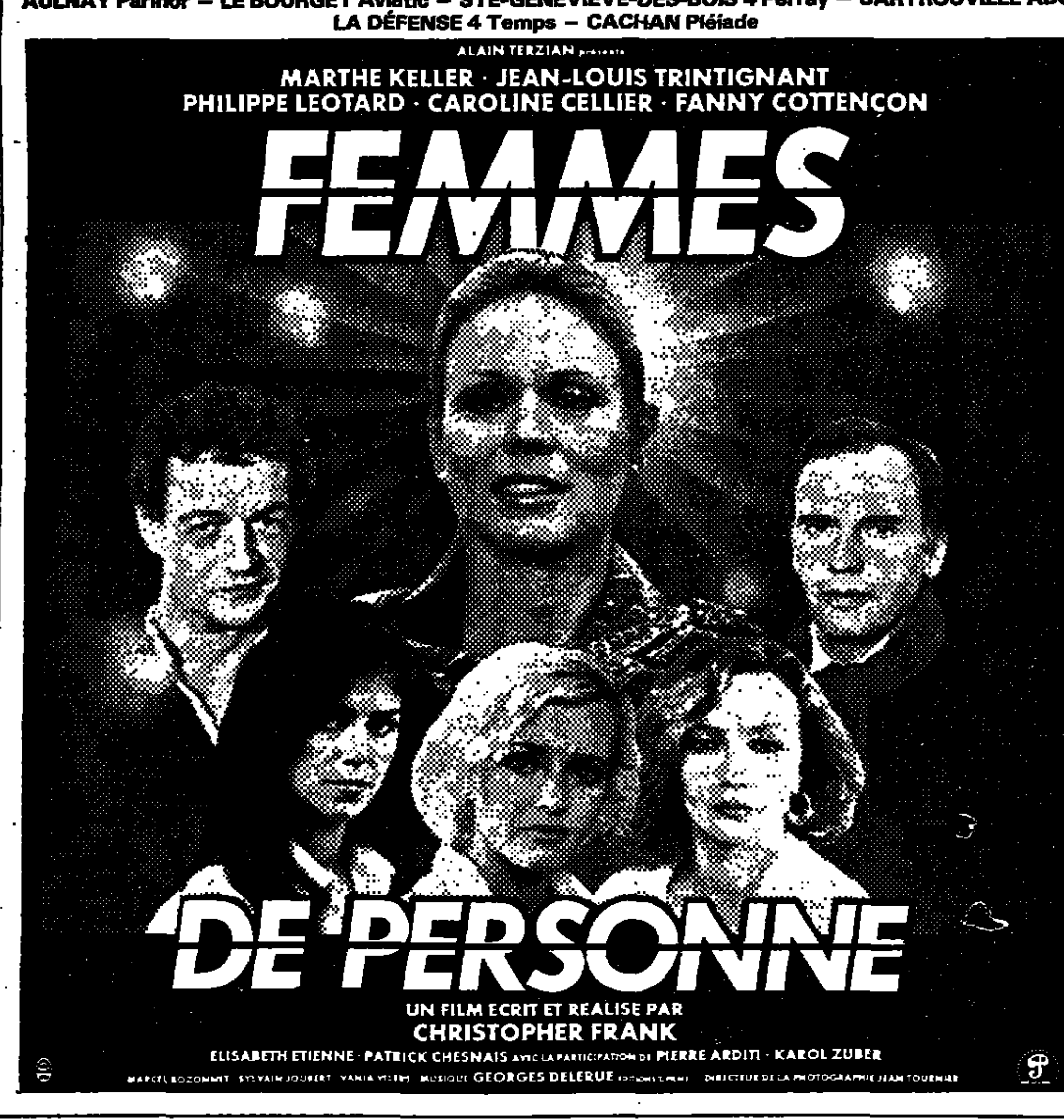
VILLEJUIF, Th. R.-Rolland (726-15-02) (D. soir, L.) 20 h 30, dim. 15 h 30 : Ismene.

VILLIERS, Salle des Fêtes (305-42-82), le 17 à 21 h : A. Ito et H. Dorigny.

VINCENNES, Th. D.-Sorano (374-81-16), (S., D. soir, mar.), 21 h, dim. 18 h : Quand j'avais cinq ans, je m'ai tué ; Chez IVT (365-63-63) (L., mar.), 21 h ; dim. 17 h : Siècle enchaîné à un angle du monde.

YERRES, CEC (948-38-06), le 17 à 21 h : le Sonomatographe.





CINEMA

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

MERCREDI 14 MARS

15 h, Ecrivains cinéastes, M. Achard : la Valse de Paris; 19 h, Cinéma japonais : l'Ange ivre, de A. Kurosawa ; 21 h, Hommage à Jean Lods : la Vie d'un fleuve, la Seine; Aristide Maillol, sculpteur; Train bis; Symphonie de la laine.

JEUDI 15 MARS

15 h, Ecrivains cinéastes, A. Astruc : l'Education sentimentale; 19 h, Cinéma japonais : les Femmes de la nuit, de K. Mizoguchi ; 21 h, Hommage à A. Antoine : la Terre, d'après Zola.

VENDREDI 16 MARS

15 h, Ecrivains cinéastes, B. Blier : Préparez vos mouchoirs; 19 h, Cinéma japonais : Une poule dans le vent, de Y. Ozu; 21 h, Hommage à A. Antoine : Israël, d'après H. Bernstein.

SAMEDI 17 MARS

15 h, Danse : hommage à J. Benoit-Lévy (Ballets de France); 17 h, Cinéma japonais : les Enfants du nid d'abeilles, de H. Shimizu; 19 h : Printemps tardif, de Y. Ozu; 21 h, Hommage à A. Antoine : Mademoiselle de la Seiglière.

DIMANCHE 18 MARS

15 h, Ecrivains cinéastes, J. Cocteau : l'Aigle à deux têtes; 17 h, Cinéma japonais : Flamme de mon amour, de K. Mizoguchi; 19 h : Rashomon, de A. Kurosawa: 21 h, Hommage à A. Antoine : l'Arlésienne.

LUNDI 19 MARS

Relâche.

MARDI 20 MARS

15 h, Ecrivains cinéastes, L. Delluc : l'Inondation; 19 h, Cinéma japonais : Retour au pays, de H. Oba; 21 h : l'Esclave aux mains d'or, de R. Mamoulian.

BEAUBOURG (278-35-57)

MERCREDI 14 MARS
JEUDI 15 MARS
VENDREDI 16 MARS
SAMEDI 17 MARS
DIMANCHE 18 MARS

De 13 h 30 à 22 h : Cinéma du réel, VIe Festival international de films ethnographiques et sociologiques.

LUNDI 19 MARS

15 h : la Volonté du mort, de P. Leni; 17 h : Borom Xam Xam, de M. Dores; Sept nuits et sept jours, de M. Dores; 19 h : Dedans et dehors, de H.H.K. Schoenherr.

MARDI 20 MARS

Relâche.

Les exclusivités

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).

A MORT L'ARBITRE (Fr.) : UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LES ANGES DU MAL (A., v.f.) : (**) : Bergères, 9e (770-77-58).

A NOS AMOURS (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Quintette, 5e (633-79-38) : Contrescarpe, 5e (325-78-37) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'ASCENSEUR (Holl., v.o.) (*) : George-V, 8e (562-41-46). – V.f. : Rex 2e (236-83-93) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

BAD BOYS (A., v.o.) (*) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76). – V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LE BAL (Fr.-It.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Capri, 2e (508-11-69) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON PLAISIR (Fr.) : UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

CARMEN (Esp.) : (v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-Yougoslave) : Rex, 2e (236-83-93) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta 20e (636-10-96).

LES COMPÈRES (Fr.) : George-V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86).

CHRISTINE (A., v.f.) : Gaîté Boulevard, 9e (233-67-06).

DANIEL (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

DEAD ZONE (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

DON CAMILLO (It., vf) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71).

L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

EMMANUELLE IV (**) : Marignan, 8e (359-92-82) ; George V, 8e (562-41-46) ; Français, 9e (770-33-88) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Mistral, 14e (539-52-43) : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Images, 18e (522-47-94).

L'ENFANT INVISIBLE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

ERENDIRA (Franco-Mex., v.o.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount-Marivaux, 2e (296-80-40) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14).

L'ETINCELLE (Fr.) : Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

LA FEMME FLAMBÉE (All.) (**) (v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) – (V.f.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-45-01).

FRERE DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

LE GARDE DU CORPS (Fr.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Montparnasse 6e (544-14-27) ; Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64).

GORKY PARK (A.) (v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) – (V.f.) : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention Saint-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

GWENDOLINE (Fr.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

JACQUES MESRINE (Fr.) (**) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41).

JAMAIS PLUS JAMAIS (A. v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE JOLI CŒUR (Fr.) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Ambassade, 8e (359-19-08).

LE JOUR D'APRES (A.) (v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

KRULL (A., v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07).

LOUISIANE (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE LÉZARD NOIR (Jap., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

LE MARGINAL (Fr.) : Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

MEGAVIXENS (A., v.o.) (**), 7e : Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14-Juillet-Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PLANETE DES FEMMES (Fr.), Le Marais, 4e (278-47-86).

PRÉNOM CARMEN (Fr.) : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

REBELOTE (Fr.), version concert : Espace Gaîté, 14e (327-95-94) ; Ranelagh, 16e (288-64-44). Version Film sonore : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LE ROI DES SINGES (Ch., v.f.) : Marais, 4e (278-47-86).

LE ROULEAU COMPRESSEUR ET LE VIOLON (Sov., v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80).

RUE BARBARE (Fr.) (*) : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; Marbeuf, 8e (225-18-45) ; Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Arcades, 2e (233-54-58) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; – V.f. : Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

SCARFACE (A, v.o.) (*) : Forum, 1er (297-53-74) ; Quintette, 5e (633-79-38) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Victor Hugo, 16e (727-49-75). – V.f. : Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-60-74) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-14-27) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Gambetta, 20e (636-10-96)

LE SECRET DES SÉLÉNITES (Fr.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Boîte à Films, 17e (622-44-21).

SOB (A., v.o.) : UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23).

STAR 80 (A., v.o.) : St-Germain Village, 5e (633-63-20) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

STAR WAR LA SAGA (A., v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi : Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Saint-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Convention St-Charles, 15e

LES FILMS NOUVEAUX

CARMEN, film franco-italien de Francesco Rosi : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Vendôme Opéra, 2e (742-97-42) ; St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; La Pagode, 7e (705-12-15) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; Gaumont Champs Elysées, 8e (359-04-67) 70 mm ; kinopanorama, 15e (306-50-50) 70 mm.

COMME SI C'ÉTAIT HIER, film belge de Myriam Abramowicz et d'Esther Hoffenberg : Le Marais, 4e (278-47-86).

LES COPAINS D'ABORD, film américain de Lawrence Kasdan, v.o. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Rotonde Montparnasse, 6e (633-08-22) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81). – V.f. : Lumière, 9e (246-49-07) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

L'ENFER DE LA VIOLENCE, film américain de J. Lee Thompson, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76) ; George V, 8e (562-41-46) ; Ermitage, 8e (359-15-71). – V.f. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) : Fauvette, 13e (331-60-74) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24).

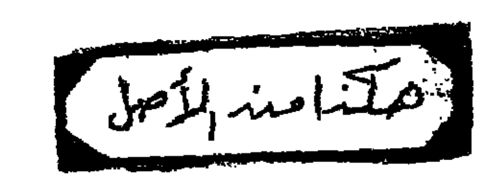
FEMMES DE PERSONNE, film français de Christopher Frank : Forum, 1er (297-53-74) ; Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) : Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Marignan Pathé, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LAISSE BETON, film français de Serge Le Péron : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Logos, 5e (354-42-34) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LE LÉOPARD, film français de Jean-Claude Sussfeld : Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Tourelles, 20e (364-51-98) ; Normandie, 8e (359-41-18).

LOCAL HERO, film américain de Bill Forsyth, v.o. : Forum 1er (297-53-74) ; Quintette Pathé, 5e (633-79-38) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan Concorde, 8e (359-92-82) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Images, 18e (522-47-94). – V.f. : Français Pathé, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

LE TEMPS SUSPENDU, film hongrois de Peter Gothar, v.o. : Logos, 5e (354-52-34) ; Olympic Entrepot, 14e (545-35-38) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).



(579-33-00) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan (241-77-99).

TENDRES CHASSEURS (Brés., v.o.) : Marais, 4e (278-47-86).

TO BE OR NOT TO BE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47) ; St-André-des-Arts, 6e (326-80-25) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06). – V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70).

TOOTSIE (A., v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34) ; UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) versions Delavault ; Gal ; Samrova : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Angl., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12) ; Marbeuf, 8e (225-18-45).

TRICHEURS (Fr.) : Épée de Bois, 5e (337-57-47) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA ULTIMA CENA (Cub., v.o.) (H. sp.) : Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (329-29-46) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-42) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; Athéna, 12e (343-00-65) ; Gaumont-Sud, 14e (327-84-50) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A., v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LA VILLE BRULÉE (Esp., v.o.) : Saint-Séverin, 5e (354-50-91).

LA VILLE DES PIRATES (Franco-Portugais, v.f.) : Olympic, 14e (545-35-35).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (278-34-15) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99)

WEN KUUNI (LE BON DIEU) (Hte-Volta) : St-André des Arts, 6e (326-48-18) ; Gaité Rochechouart, 9e (878-81-77).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Galande, 5e (354-72-71).

AGENT SECRET (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

ALLEZ COUCHER AILLEURS (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

ANGE (A., v.o.) : Actions-Écoles, 5e (325-72-07) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (Hsp), 14e (321-41-01).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (380-41-46).

AU-DELA DU RÉEL (A., v.o.) (*) : Rialto, 19e (607-87-61).

LE BAL DES VAMPIRES (A., v.o.) (*) : Champo, 5e (354-51-60).

BARRY LINDON (Angl., v.o.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

BIBLE (A., v.o.) : Action Rive-Gauche, 5e (354-47-62).

BLANCHE-NEIGE ET LES SEPT NAINS (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LA COURTISANE (A., v.o.) : André-Bazin, 13e (337-74-39).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TORLESS (All., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DÉTRUIRE DIT-ELLE (Fr.) : Denfert (Hsp), 14e (321-41-01).

LES DIABOLIQUES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

DON GIOVANNI (Ang., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

EUROPE 51 (It., v.o.) : Logos III, 5e (354-42-34).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

LE FACTEUR SONNE TOUJOURS DEUX FOIS (A.) (*) : Templiers, 3e (272-94-56)).

FANFAN LA TULIPE (Fr.) : Logos III (Hsp.), 5e (354-15-04).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; St-Michel, 5e (326-79-17) ; Saint-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Gaumont Colisée, 8e (359-29-46) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). – V.f. : Berlitz, 2e (742-60-33).

FURYO (A., v.o.) : Espace Gaité, 14e (327-95-94) ; Saint-Lambert (Hsp), 15e (532-91-68).

GIMME SHELTER (A., v.o.) : Vidéostone, 6e (325-60-34).

GLISSEMENTS PROGRESSIFS DU PLAISIR (Fr.) (**) (Hsp) : Denfert, 14e (321-41-01).

HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.) : Champolion, 5e (354-51-60).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JE NE SUIS PAS UN ANGE (A., v.o.) : Action Rive-Gauche, 5e (354-47-62).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoche, 6e (633-10-82).

LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LOLITA (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LUDWIG VISCONTI (It., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-80-25).

MARK DIXON DÉTECTIVE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MOLIÈRE (Fr.) : Bonaparte, 6e (326-12-12).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Cluny Écoles, 5e (354-20-12).

LE MINISTÈRE DE LA PEUR (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

ONIBABA (Jap.) : Templiers, 3e (272-94-56).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

PAIN ET CHOCOLAT (Fr.) : Saint-Michel, 5e (326-79-17).

OUTLAND (A., v.o.) : Ciné 13 Première, 18e (259-62-75).

LA PARTY (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan.) : Templiers, 3e (272-94-56).

LE 7e SCEAU (Suéd., v.o.) : Studio Bertrand, 7e (783-64-66).

LE SECRET DE VERONIKA VOSS (All., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

SHINING (A., v.o.) (*) : Lucernaire, 6e (544-57-34). – V.f. : Opéra Night, 2e (296-62-56).

THE ROSE (A., v.o.) : Publicis Matignon, 8e (359-31-97) ; Rialto, 19e (607-87-61).

UN NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Impérial, 2e (742-72-52) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA VEUVE JOYEUSE (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Logos Quartier Latin, 5e (354-42-34).

Les festivals

H. ACHTERNBUSCH (v.o.) : TEP, 19e (797-96-06) ; sam. 14 h 30 : l'Atlantique à la nage ; la Bataille à la Bière ; dim. 20 h : le Commanche ; Salut à la Bavière ; lun. 20 h : le Dernier Trou ; le Fantôme.

J. BERTO COMÉDIENNE ET CINÉASTE : mer. 14 h, ven. 20 h, lun. 18 h : Cap Canaille ; mer. 20 h, sam. 16 h : M. Klein ; mer. 22 h, sam. 20 h : Week-End ; jeu. 18 h : Bastion Bastienne ; jeu. 20 h, dim. 16 h : Céline et Julie vont en bateau ; ven. 16 h : Baber Basses Mother (c.m.) + Neige ; ven. 22 h, dim. 20 h : la Chinoise ; sam. 14 h : Guns ; sam. 18 h, dim. 22 h : le Milieu du Monde ; sam. 22 h, lun. 22 h : Neige ; dim. 14 h, lun. 22 h : Neige ; dim. 14 h, lun. 20 h : Deux ou trois choses que je sais d'elle.

HUMPHREY BOGART (v.o.) : Action Christine (325-47-46) ; mer., jeu. : le Mmystérieux Docteur Clitterhouse ; ven., sam. : Key Largo ; dim., lun. : Dark Victory ; mar. : la Femme à abattre.

MARX BROTHERS : Action Écoles, 5e (327-72-07), mer. : la Soupe au canard ; jeu. : Plumes de cheval ; ven. : Un jour aux courses ; sam. : Chercheurs d'or ; dim. : Monkey Business ; lun. : Un jour au cirque ; mar. : les Marx au grand magasin.

J. CARPENTER (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), 14 h 30 (sf. D) : Fog ; 16 h 30 : The Thing ; 18 h 30 : Assaut ; 20 h 30 : New-York 1977 ; 22 h 30 : Christine.

CINÉMA FRANÇAIS, le climat des années 60 : Olympic, 14e (545-35-38), mer. : En cas de malheur ; jeu. : Muriel ; ven., mar. : La Proie pour l'ombre ; sam. : Vivre sa vie ; dim. : l'Armée des ombres ; lun. : Paris vu par.

CINQ LEÇONS DE THÉATRE D'ANTOINE VITEZ : Cinéma Bonheur, 12e (797-70-30) mer. 20 h 30 ; dim. 16 h, 18 h, 20 h.

COUNTRY MUSIC (v.o.) : Studio Bertrand (783-63-66), mer., ven., dim. : Délivrance (*) ; jeu., sam., lun. : Nashville Lady.

G. DEBORD : Studio Cujas, 5e (354-89-22), mer., jeu., ven., sam. : la Société du spectacle ; dim., lun., mar. : In Girum imus nocte et consuminur igni.

FILM FANTASTIQUE (v.o.) : Escurial, 13e (707-28-04), mer. 14 h, ven., sam. 20 h, lun. 18 h : ténèbres ; mer., lun. 16 h, ven. 22 h : Inferno ; mer. 18 h : Fury ; mer., dim. 22 h, vend. 14 h : Massacre dans le train fantôme ; mar. 16 h, mer. 20 h : Wolfen ; mar. 18 h, jeu. 14 h : le Loup-Garou de Londres (*) ; mar. 22 h, jeu. 16 h : Hurlements ; jeu. 18 h, sam. 22 h, dim., mar. 14 h : Chair pour Frankenstein ; jeu. 20 h, ven. 16 h, sam. 14 h : l'Invasion des profanateurs ; jeu. 22 h, lun. 22 h, sam. 16 h : Zombie (**) ; ven. 18 h, dim. 20 h, lun. 14 h : les Frissons d'angoisse ; sam. 18 h, dim. 16 h, lun. 20 h : Poltergeist (**) ; dim. 18 h, ven 24 h : Fondu au noir ; mer. 20 h : Fantasmes.

A. HITCHCOCK (v.o.) : Action La Fayette, 9e (878-80-50), mer., jeu., ven., sam. : Sabotage ; dim., lun., mar. : Agent secret.

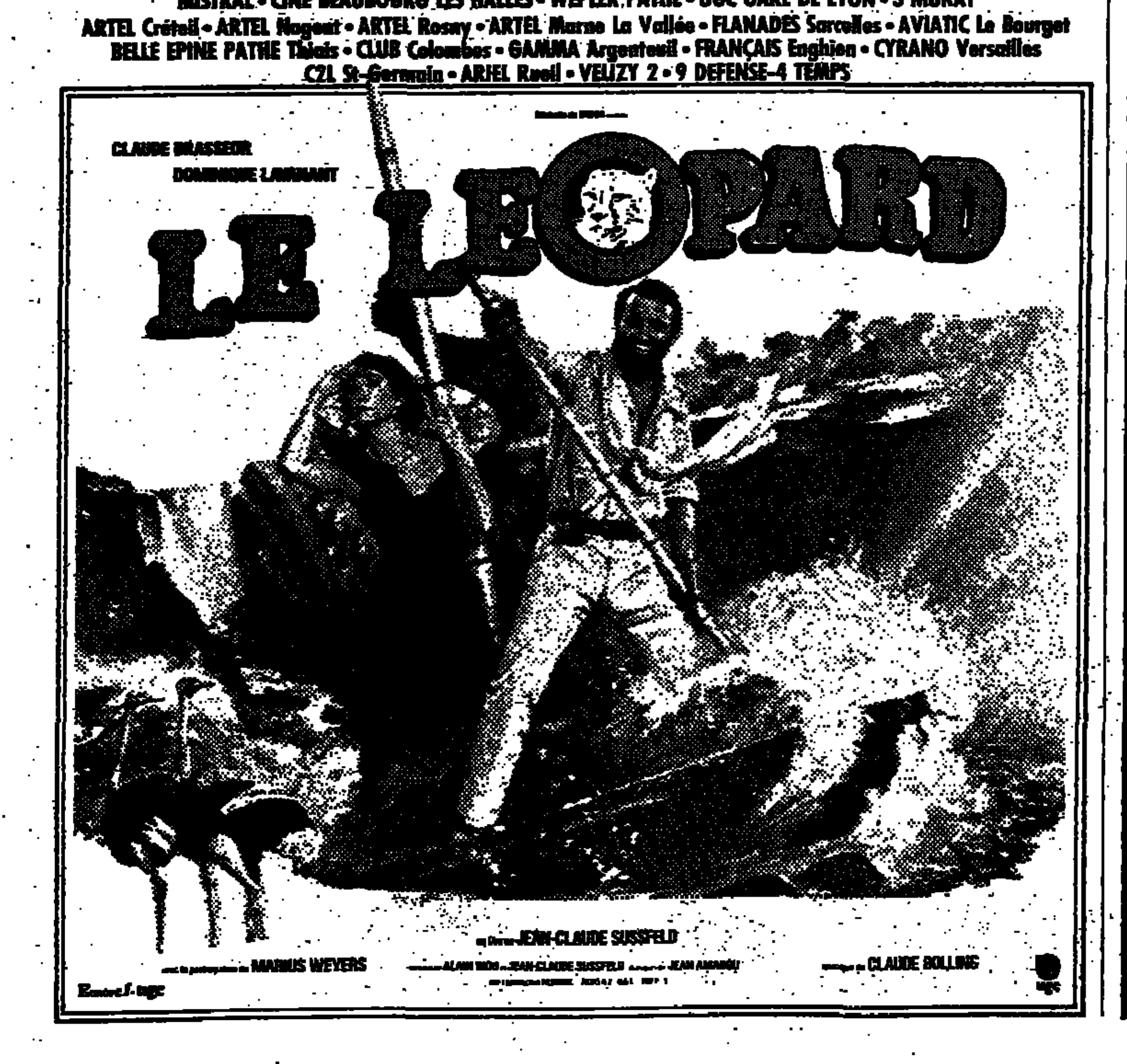
LA NUIT DES FRISSONS (v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61), sam., 23 h 30 : Au-delà du réel ; Seul dans la nuit ; Harlequin.

PANORAMA DU JEUNE CINÉMA FRANÇAIS : Studio 43 (770-63-40), mar. 20 h 30.

PROMOTION DU CINÉMA (v.o.) : Studio 28, 18e (606-36-07), mer. : Un Bon Petit Diable ; jeu. : le Ministère de la peur ; ven. : la Trace ; sam. : Louisiane ; dim., mar. : Tricheurs.

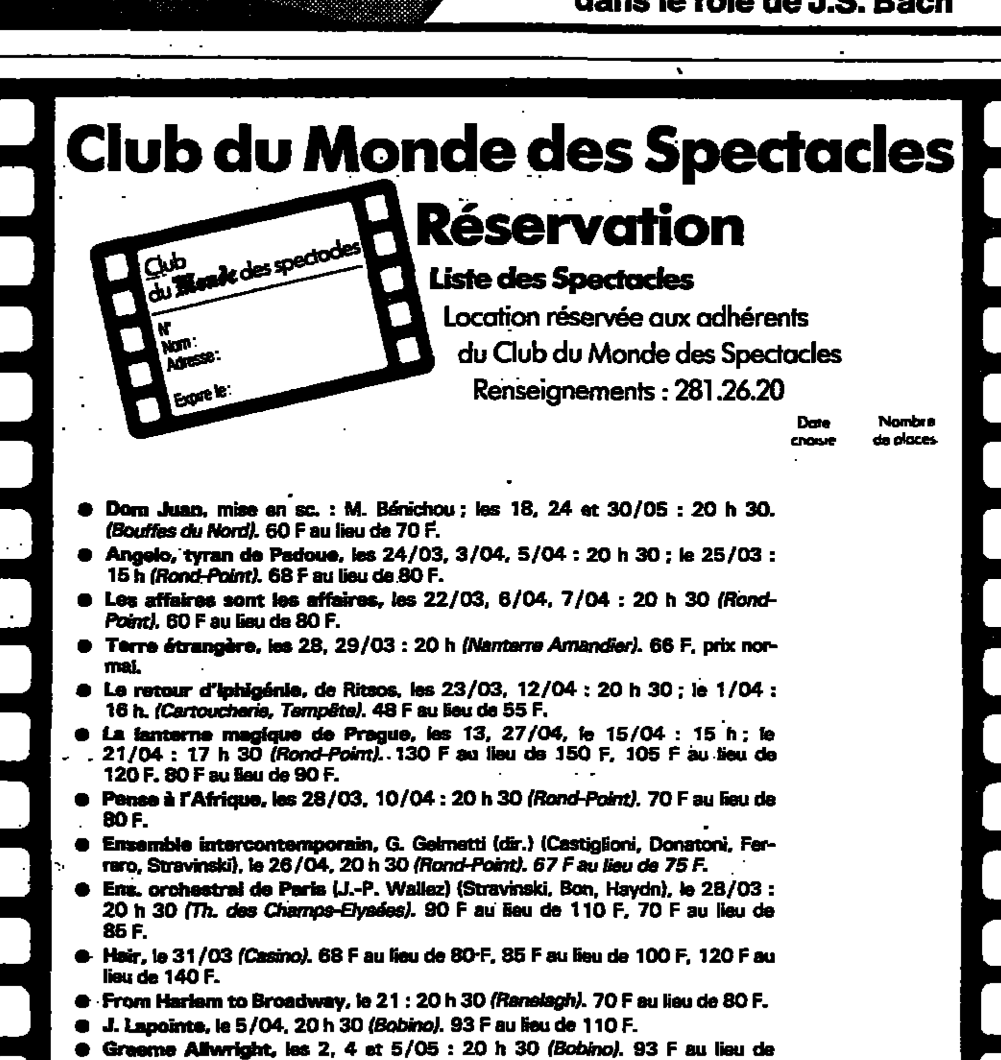
C. SAURA (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01), lun., 21 h 40 : Elisa vida mia ; mer., ven. 22 h, jeu. 14 h, dim., mar. 20 h, lun. 18 h : Vivre vite ; mer., jeu., sam. 20 h, ven., dim. 18 h, lun., mar. 14 h : Noces de sang.

TARKOVSKI (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) : mer. 16 h, ven. 19 h, sam. 16 h 30, dim. 21 h 30, lun. 14 h : Solaris ; mer. 18 h 30, ven. 21 h 30, sam. 14 h, dim. 16 h, lun. 16 h 30 : l'Enfance d'Ivan ; le Rouleau compresseur et le violon ; mer., sam. 21 h, jeu., mar. 14 h, lun. 19 h : Andrei Roubliev ; jeu., mar. 17 h, ven. 14 h, dim. 18 h 30 : Stalker ; mer., dim. 14 h, jeu., lun., mar. 22 h, ven. 17 h, sam. 19 h : le Miroir.









Club du Monde des Spectacles

Réservation

Liste des Spectacles

Location réservée aux adhérents du Club du Monde des Spectacles

Renseignements : 281.26.20

Date choisie — Nombre de places

- **Dom Juan**, mise en sc. : M. Bénichou ; les 18, 24 et 30/05 : 20 h 30. *(Bouffes du Nord)*. 60 F au lieu de 70 F.
- **Angelo, tyran de Padoue**, les 24/03, 3/04, 5/04 : 20 h 30 ; le 25/03 : 15 h *(Rond-Point)*. 68 F au lieu de 80 F.
- **Les affaires sont les affaires**, les 22/03, 6/04, 7/04 : 20 h 30 *(Rond-Point)*. 60 F au lieu de 80 F.
- **Terre étrangère**, les 28, 29/03 : 20 h *(Nanterre Amandier)*. 66 F, prix normal.
- **Le retour d'Iphigénie**, de Ritsos, les 23/03, 12/04 : 20 h 30 ; le 1/04 : 16 h. *(Cartoucherie, Tempête)*. 48 F au lieu de 55 F.
- **La lanterne magique de Prague**, les 13, 27/04, le 15/04 : 15 h ; le 21/04 : 17 h 30 *(Rond-Point)*. 130 F au lieu de 150 F, 105 F au lieu de 120 F, 80 F au lieu de 90 F.
- **Pense à l'Afrique**, les 28/03, 10/04 : 20 h 30 *(Rond-Point)*. 70 F au lieu de 80 F.
- **Ensemble intercontemporain**, G. Gelmetti (dir.) (Castiglioni, Donatoni, Ferraro, Stravinski), le 26/04, 20 h 30 *(Rond-Point)*. *67 F au lieu de 75 F.*
- **Ens. orchestral de Paris** (J.-P. Wallez) (Stravinski, Bon, Haydn), le 28/03 : 20 h 30 *(Th. des Champs-Elysées)*. 90 F au lieu de 110 F, 70 F au lieu de 85 F.
- **Hair**, le 31/03 *(Casino)*. 68 F au lieu de 80 F, 85 F au lieu de 100 F, 120 F au lieu de 140 F.
- **From Harlem to Broadway**, le 21 : 20 h 30 *(Ranelagh)*. 70 F au lieu de 80 F.
- **J. Lapointe**, le 5/04, 20 h 30 *(Bobino)*. 93 F au lieu de 110 F.
- **Graeme Allwright**, les 2, 4 et 5/05 : 20 h 30 *(Bobino)*. 93 F au lieu de 110 F.
- **David Gilmour**, funky-rock, le 14/04 : 20 h *(Zénith)*. 77 F au lieu de 85 F.
- **Oscar Petterson Trio**, le 5/04 *(Pleyel)*. 135 F au lieu de 180 F.
- **Ballet de Cuba**, les 21 et 22/03 *(Théâtre des Champs-Elysées)*. 145 F au lieu de 170 F.
- ***Ravi Shankar**, le 26/03 (Théâtre de Paris). 95 F au lieu de 120 F, 80 F au* lieu de 90 F.
- **Le Roi Lear** (mise en scène M. Maréchal). Les 5 et 6/04 *(Théâtre de Paris)*. 90 F au lieu de 110 F, 75 F au lieu de 85 F.
- **Ballet Moisseiev**, les 26/04, 15/05 *(Palais des Congrès)*. 145 F au lieu de 180 F, 110 F au lieu de 130 F, 85 F au lieu de 100 F.
- **Orchestre symphonique d'URSS (de Moscou)**. Dir. E. Svetlanov. Les 22 et 23/03 *(TMP)*. 155 F au lieu de 175 F, 135 F au lieu de 150 F.
- **Lindsay Kemp Company**, les 4, 8 et 17/05 *(Théâtre de Paris)*. 90 F au lieu de 110 F, 75 F au lieu de 85 F.
- **Serapions**, les 14 et 15/04 *(Théâtre de Paris)*. 60 F au lieu de 70 F. Le 20/04, 85 F au lieu de 100 F.
- **M. Vitrac**, mise en scène Jean-Christian Grinewald. *(Créteil)*. les 23 et 24/03. 50 F au lieu de 60 F.
- **Arden de Faversham**, les 6, 19/04 ; 2, 5, 10/05 *(Th. de la Ville)*. 50 F au lieu de 72 F.
- **Sankai Juku**, les 12 et 21/04 *(Th. de la Ville)*. 60 F au lieu de 72 F.
- **La Mouette**, les 5 et 10/04 *(Chaillot)*. 50 F au lieu de 60 F.
- **Le Héron**, les 12 et 14/04 *(Chaillot)*. 50 F au lieu de 60 F.
- **Carnets d'un disparu**, les 29 et 30/03, 18 h 30 *(Chaillot)*. 24 F au lieu de 27 F.
- **Faut-il choisir, faut-il rêver ?** les 6 et 7/04 *(Chaillot)*. 50 F au lieu de 60 F.
- **Spectacle défilé Thierry Mugler**, le 22/03 *(Zénith)*. 150 F au lieu de 200 F.
- **P. Desproges**, les 29 et 30/03 *(Fontaine)*. 92 F au lieu de 120 F.
- **Odeurs**, les 29 et 30/03 *(Gymnase)*. 85 F au lieu de 110 F.
- **Le retour**, à chaque représentation, du 16 au 31/03 *(Athénée)*. 47 F au lieu de 55 F.

Pathé-Cinéma : chèques cinéma (51 écrans Paris-Périphérie), Lille, Lyon, Marseille, Orléans, Tours (sf du sam. 18 h au dim. 18 h, veilles de fêtes et fêtes) 110 F (les cinq chèques) ; 220 F (les dix).

Réservation dans la limite des places disponibles. Indiquez les dates et le nombre de places choisies. Pour réserver, téléphonez-nous et confirmez par écrit avec un chèque sous 48 heures, ou bien retournez-nous directement ce bulletin de location avec votre chèque. (Les prix indiqués comprennent les frais de location.)

Réservation

Nom — Prénom
Rue — N° — Ville
Code postal — N° Carte Club

Chèque joint à l'ordre de CAMERA PRESS. Retournez ce bulletin-réponse avec votre chèque et une enveloppe timbrée au tarif lettre à Camera Press du Monde des Spectacles, 94, rue Saint-Lazare 75009 Paris.

Adhésion au Club

A retourner au journal LE MONDE, service publicité, 5, rue des Italiens 75009 Paris.
Je désire recevoir la Carte du Club du Monde des Spectacles et je joins 100 F français par chèque ou mandat-lettre à l'ordre du journal "Le Monde".

Nom — Prénom
Rue — N° — Ville
Code postal — N° tél.

COMMUNICATION

L'AUDIENCE DES CHAINES DE RADIOTÉLÉVISION

Antenne 2 progresse encore mais TF 1 amorce une remontée

Au hit-parade des audiences de radio et de télévision, deux championnes incontestées confirment leur image de stars : Antenne 2 qui, *d'une année sur l'autre, gagne plus de six points* dans les sondages et peut, désormais, revendiquer un auditoire de 24 907 000 personnes, et RTL qui, malgré une très légère érosion depuis l'hiver 1983, continue de devancer largement ses concurrentes. Un classement qui ne surprend guère, mais ne doit pas masquer l'amorce d'un redressement de TF 1 depuis octobre *1983 et la légère remontée des audiences de FR 3 et de* Radio-France. Ce sont les principaux résultats de la vague de sondages réalisés du 5 janvier au 1er février par le Centre d'études de supports de *publicité* (CESP) auprès d'un échantillon de 4 265 personnes.

Avoir un « bon CESP », c'est comme décrocher une bonne note – et le score publié fait, selon les cas, figure de récompense, d'encouragement, voire de consécration d'une politique de chaîne. Perçu souvent comme une sanction, conséquence d'erreurs et de *mauvais choix*, le « mauvais CESP » résonne, lui, comme un glas et, pour peu qu'il se confirme, fait souffler dans les chaînes et les stations des vents de panique.

Est-ce à ce souffle « punition » que TF 1 doit, aujourd'hui, ce resaisissement perçu dans les sondages ? La chute, il est vrai, avait été profonde, et l'on est encore loin des scores qui la hissaient à la tête des classements, voire de ceux que la chaîne avait réalisés il y a juste un an.

Toutefois, une remontée s'amorce depuis l'automne dernier, et TF 1 gagne cinq points en audience cumulée sur octobre 83, passant de 44,9 % à 49,4 %. Conséquence sans doute de la nouvelle politique des programmes engagée par le PDG, *M. Hervé Bourges*, axée délibérément sur la conquête de l'audience. Un premier pas, souligne-t-on à la chaîne, que la présidente de la Haute autorité de la communication *audiovisuelle s'est empressée de féliciter*.

FR 3 enregistre aussi une nette avancée, passant de 29,9 % en janvier 1983 à 33,2 %, et affiche des *résultats plutôt satisfaisants en fin* de soirée.

Enfin, non contente de confirmer sa prédominance, Antenne 2 accroît encore son audience jusqu'à gagner en un an 2 759 000 téléspectateurs en moyenne. 62,4 % d'audience cumulée contre 59,5 % en octobre 1983 et 56,1 % en janvier 1983. A noter son public également plus constant, *puisqu'il est à l'écoute* chaque jour en moyenne 124,7 minutes *contre 113,1 à la même époque* l'an dernier.

Côté radio, la hiérarchie ne varie guère et, malgré un affaissement général de l'audience du média (qui *perd 400 000 auditeurs en un an*), RTL continue de caracoler en tête des sondages : 23,5 % d'audience cumulée (23,9 % en janvier 1983 et 24,3 % en octobre), contre 19,8 % à Europe-1 (21 % en janvier 1983 et 20 % en octobre), 15 % à France-Inter (16,2 % en janvier 1983 et 14,6 % en octobre), 7 % à RMC (8,8 % en janvier 1983 et 7,4 % en octobre).

France-Inter semble se ressaisir, notamment dans le secteur information qui affiche de bons résultats le matin et le soir. Quant à Europe-1, elle se félicite des scores de Michel Drucker sur lequel repose la matinée de la station et qui gagne petit à petit de l'audience. Enfin la part des radios libres est difficile à cerner, puisque, en faisant disparaître la catégorie « autres stations », le CESP rend difficile la comparaison avec l'an passé. On constate que les stations locales – publiques ou privées plus Sud-Radio et les stations étrangères – se partagent un auditoire de 7 902 000 personnes.

Futur immédiat

Pour tous ceux qui doutent encore des mutations technologiques, *qui font la moue devant la* révolution de l'information ou qui ne voient pas très bien où vont les médias, le détour, ces jours-ci, par le parvis de la Défense, à *Paris, est plein d'enseignements.*

A l'entrée du Festival son et image (1), l'un des premiers stands s'intitule la maison de l'audiovisuel. On le visite comme *un appartement témoin de n'importe quel lotissement.* Mais la télévision est partout : dans la cuisine, dans la chambre à coucher accompagnée d'un magnétoscope *et, plus petite, dans* la chambre des enfants. Il faut y ajouter, pour faire bonne mesure, un ou deux compact-disques, un Minitel près du téléphone, un *micro-ordinateur* dans le bureau et une console de jeux chez les enfants.

Excessif ? Peut-être, mais pourtant déjà dépassé. Quelques *stands plus loin, les téléviseurs* sont devenus *stéréophoniques* ou numériques. Un tuner spécial et une antenne parabolique leur permettent de capter une vingtaine *de programmes transmis* par satellites. Une régie compacte gère les périphériques : magnétoscopes, jeu vidéo, décodeurs pour ANTIOPE ou Canal Plus. Tout cela est miniaturisé, rangé, élégant. *Le futur a déjà* son « design ».

Le futur, vraiment ? A l'autre *bout du palais du CNIT, Télédiffusion* de France a installé sa tête de *réseau*. Le Festival, câblé, reçoit douze chaînes : TF 1, A 2, FR 3, RTL, TV 5 (ou Sky channel), *Télé Monte-Carlo*, un canal de rediffusion, une chaîne de *vidéo-clips*, un programme sous-titré en quatre langues, un magazine ANTIOPE du festival, un canal *confié aux éditeurs* vidéo et une chaîne locale. Sans oublier toute la bande FM des radios parisiennes.

L'abondance des images *prend, d'un coup, des allures* d'évidence. Comme le murmurait, souriant, un industriel :*« Maintenant, on ne peut plus reculer. »* Seul, dans son *coin, le stand des PTT a* gardé un petit côté science-fiction. On y présente le visiophone et un programme interactif sur le musée Chagall de Nice, commandés par *Minitel. Cela, on sait que ce n'est* pas encore pour aujourd'hui.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

(1) du 14 au 18 mars, au CNIT.

● *Le club Espace 89 favorable au passage de certains messages publicitaires sur les radios locales privées.* – M. Philippe Grangeon, responsable du groupe « communication », créé par le club de réflexion de la majorité Espace 89, a estimé, dans une déclaration à l'Agence France Presse, que la loi de juillet 1982 *doit être modifiée afin de permettre* à ces radios d'acquérir une véritable *« indépendance financière et politique »*. Cette ouverture – qui devrait exclure la publicité classique de produits – devrait notamment s'appliquer à l'annonce *des manifestations* culturelles des régions, même lorsqu'elles sont patronnées par des grandes marques, aux campagnes d'intérêt général et aussi *bénéficier aux petites et moyennes* entreprises.

CORRESPONDANCE

Un historien communiste explique les raisons de son refus de participer à l'émission d'Anne Sinclair

M. Jacques Girault, maître-assistant d'histoire à l'université de Paris-I, nous écrit à propos de l'annulation de l'émission d'Anne Sinclair sur TF 1, « le Parti communiste en question » (le Monde *du 14 mars). Son propos éclaire les raisons qui ont poussé certains intellectuels du PCF à décliner l'invitation de la productrice après le retrait de M. Pierre Juquin :*

Anne Sinclair m'a téléphoné, vers 20 heures, samedi 10 mars, pour me proposer de commenter, avec Jean Daniel, Jorge Semprun et Lilly Marcou, les documents présentés dans son émission sur le Parti communiste. J'ai demandé un temps de réflexion et lui ai répondu négativement le dimanche 11 mars, à 8 h 30. Voici la raison de ma « dérobade », pour reprendre l'esprit des propos d'Anne Sinclair.

Tout le monde savait que Pierre Juquin, membre du bureau politique *du Parti communiste, n'avait plus* jugé utile de participer à l'émission qu'il avait proposée. *Il avait* fait connaître ses raisons ; Anne Sinclair les avait commentées. La question était donc devenue ouvertement politique.

Dans ces conditions, l'intellectuel communiste était mis dans la situation fausse du communiste-alibi et, pour reprendre le terme d'Anne Sinclair, aurait été un « otage ». L'historien membre du Parti communiste que je suis désire, pour s'exprimer, être dans une situation claire vis-à-vis de l'opinion et de ceux avec qui il discute.

Une telle émission ouverte, sans complaisance, sur et avec l'aide du Parti *communiste, doit avoir lieu*. Je suis prêt à discuter avec ses réalisateurs des conditions de ma participation.

● *M. François Bonnemain quitte « Magazine hebdo ».* – Chef du service politique de *Magazine hebdo* depuis sa création, le 15 septembre 1983, M. François Bonnemain – ancien rédacteur en chef à France-Inter – a décidé de démissionner. Il a quitté l'hebdomadaire le 14 mars mais il refuse de commenter son départ. Il sera remplacé par M. Claude Jacquemart, quarante-huit ans, qui dirigeait jusqu'ici *Perspectives*, publication dépendant du groupe Bourgine (*Valeurs actuelles, le Spectacle du Monde*), créée en octobre 1982.

● *Des collaborateurs de « la Vie Française » au « Nouveau Journal ».* – M. Michel Planchais, rédacteur en chef adjoint de *la Vie Française* et Mme Delphine Girard, responsable du secteur affaires sociales du même hebdomadaire, viennent d'entrer dans la rédaction du *Nouveau Journal*. Ces changements semblent consécutifs à la prise de contrôle récente du groupe Agefi-*Nouveau Journal* par trois porteurs de parts dont M. Bruno Bertez, directeur général de *la Vie Française* (*Le Monde* du 18 et du 23 février).

VU

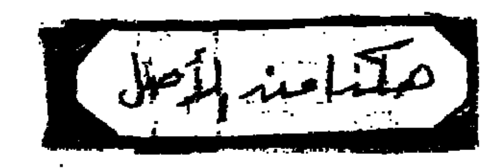
Le clap, qui attrape !

L'avez-vous vu ? Si vous tournez *la tête ou si vous éternuez* à ce moment-là, c'est fichu. Huit secondes, pas plus, juste après l'écran publicitaire de 20 h 30 ou vers 22 h, avant « Soir 3 » sur FR 3... C'est fini. Depuis le 1er janvier, tous les jours, il traverse *l'écran à toute allure*. Ni Groucho Marx ni Buster Keaton, minuscule (dans le temps) mais dans la lignée des grands, un vaste béret claque, des knickers *noirs, maigre comme un jour* dans pain, il fait clap et s'envole.

Le clap, c'est cet instrument indispensable au cinéma, qui permet, quand on commence une *scène, de synchroniser l'image et* le son. On filme le clap (avec le clapman), on enregistre le son du bois qui claque. Après, bien sûr, on jette, on ne garde que l'action. Marc-Henri Wajnberg a été clapman des années. Il a dû *souffrir de faire partie des* « chutes ». Ses claps sont des chutes sublimées, le rien qui se transforme en tout, une revanche sur l'oubli. Ils s'enflamment, se *transforment* en cocktail Molotov, en vide-ordures, en juke-box. Lui, c'est Napoléon, Blues Brother, Groucho. Il est comme les personnages de BD ou ces poupées en latex qu'on plie dans tous les sens. Il marche en apesanteur, *les pieds sur le côté*. Le comique fonctionne sur le non-sens, le presque rien. La poésie, sur la surprise, les références. C'est minutieux, absurde, gratuit.

Marc-Henri Wajnberg, qui est belge, est l'homme à tout faire de ces bizarres anti-clips. Il est le scénariste, le réalisateur, le producteur, *l'auteur* de mille deux cents sketches de huit secondes qu'il a déjà réussi à vendre aux *Belges*, aux *Italiens*, aux Danois, aux Allemands, aux Hollandais. FR 3 avait inauguré l'année dernière les émissions de deux ou trois minutes (« Juste une *image* », avec Agnès Varda, « Monsieur Cylopède », avec Pierre Desproges...). Le nouveau *chic, maintenant*, c'est l'émission de huit secondes. Très utile pour « attraper » le téléspectateur au moment où il change de chaîne, cherche une émission. Dur, *pour les maniaques du* magnétoscope : de 20 h 30 à... 20 h 30 et, pis, vers 22 heures ! *Clap !*

CATHERINE HUMBLOT.



RADIO-TÉLÉVISION

Mercredi 14 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Feuilleton : Dallas.
Ellie risque de nuire à la réputation de toute la famille. Quelles seront les réactions de Sue Ellen quand elle verra J.R. défendre la compagnie Ewing à la télévision ?

21 h 25 L'Histoire à la une.
« De révoltes et d'espoirs », de J.-Y. Jeudi et M. Duverney. Avec R. Darcy, J.-M. Fertey, X. Gaitet, J. Buffet, G. Couderc, A. Alias.
Le lent cheminement du mouvement ouvrier du Moyen Age à mars 1884, date de la loi sur les syndicats, en passant par la révolution de 1848. Un débat suivra le téléfilm documentaire. Avec Mme Reberioux, MM. Y. Leqüin et J. Rougerie.

22 h 55 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Téléfilm : Quidam.
D'après le roman d'A. Demouzon, réal. G. Marx. Avec R. Bohringer, A. Clément, P. Dujanerand.
Dans une ville-fantôme, un coin secret, rendez-vous des amours clandestines, un tueur traquant les femmes seules, un homme à la dérive... un univers boursouflé de songes obscurs. Un téléfilm qui fond doucement dans la bouche.

22 h 5 Les Jours de notre vie : Alcool, du plaisir à l'esclavage.
Magazine médical de D. Thibault, réal. B. d'Abrigeon.
Les dégâts provoqués par l'alcool sur l'organisme et les risques encourus par l'entourage de l'alcoolique. Violences, accidents du travail, de la route...

23 h Journal

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Cadence 3.
Emission de G. Lux et L. Milcic.
Avec Linda de Suza et Daniel Guichard.

22 h Journal.

22 h 20 Téléfilm : Pour que d'autres puissent vaincre.
De C. May et J.-D. Simon, d'après des faits réels rapportés par J.-M. Fossier dans son récit « Zone interdite ». Avec P. Baux, A. Lacoste, C. Chémouni...
L'attaque de la prison de Loos, près de Lille, par de jeunes résistants, le 5 février 1944. Quatre hommes dans la clandestinité tentent de s'échapper de la prison. Des coups de feu éclatent, l'alerte est donnée.

23 h 10 Avec le temps : Renée.
Emission de Ménie Grégoire.

23 h 20 Prélude à la nuit.
Introduction et allegro pour harpe, flûte, clarinette et quatuor à cordes, de Maurice Ravel, interprétés par les solistes de Marseille.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en bandes dessinées.
17 h 11 Dessin animé : Belle et Sébastien.
17 h 39 Feuilleton : Huckleberry Finn et Tom Sawyer.
18 h 4 Les chevaliers de l'ill.
18 h 19 Mon ami Guignol.
18 h 30 Vie régionale.
18 h 54 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le chevalier d'Harmental.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

19 h 30 Perspectives scientifiques : La richesse animale ; la vie secrète des infusoires.
20 h Renaud confidentiel.
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

20 h 30 Concert : « Drumphony », de Kessler ; « Prima sinfonia », de Roque-Alsina ; « Radiomanie », de Reibel par l'Orchestre philharmonique de Lorraine, dir. L. Pfaff ; sol. J.-P. Drouet, percussion ; E. Nouaille-Degorce, soprano ; P.-Y. Artaud, flûte.
23 h Les nuits : Américains à Paris ; œuvres de Machover, Bach, Lewis, Rolnick.

Jeudi 15 mars

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

En raison de la grève des comédiens, certains programmes ont été modifiés, d'autres risquent d'être perturbés.

11 h 30 TF 1 Vision plus.
12 h Le rendez-vous d'Annick.
12 h 30 Atout cœur.
13 h Journal.
13 h 45 Objectif santé : les maladies fonctionnelles.
13 h 55 Série : La mer est grande.
14 h 50 Les choses du jeudi (et à 15 h 55).
15 h 30 Quarté en direct de Vincennes.
16 h 45 Images d'histoire aujourd'hui.
Avec Michel Anfrol et le lieutenant-colonel Robin.
17 h 10 Documentaire : les Emaux de Limoges.
Entretien avec Mlle Brunhammer, conservatrice au Musée des arts décoratifs de Paris, Bernadette Lepinois et Maurice Veisbrot, émailleurs, Jean-Jacques Prolongeau, directeur de l'Ecole nationale d'art décoratif de Limoges.
17 h 30 Dessins animés.
17 h 40 Clip-jockey.
Les Stray Cats, Regrets, Billy Joël, Bananarama.
18 h Feuilleton : la Folie des bêtes.
18 h 15 Le village dans les nuages.
18 h 40 Variétoscope.
18 h 55 7 heures moins cinq.
19 h Météo première.
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 40 Les petits drôles.
20 h Journal.
20 h 35 Série : Colombo.
Jeux de mots (rediff.).
21 h 45 Contre-enquête.
Magazine des faits divers de A. Hoang.
Sept courts sujets, parmi lesquels « Un vendredi soir » (sur le racisme ordinaire), « La vie est un rêve » (les aventures d'une dauphine de Miss France et de l'homme de sa vie) ; « Les sorciers sont dans l'annuaire », etc.
22 h 45 Histoires naturelles.
Emission d'E. Lalou, I. Barrère et J.-P. Fleury.
Le marlin rayé du Mexique.
23 h 15 Journal.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

10 h 30 Antiope.
12 h Journal (et à 12 h 45).
12 h 10 Jeu : l'Académie des neuf.
13 h 35 Feuilleton : l'Instit.
13 h 50 Aujourd'hui la vie.
Les médecines douces.
14 h 55 Téléfilm : Houdini le magicien.
Réal. M. Shavelson. (Rediff.)
Les aventures d'Houdini, illusionniste, toute sa vie obsédé par les sciences occultes. Mystères.
16 h 35 Magazine : Un temps pour tout.
La chirurgie esthétique.
17 h 45 Récré A2.
Papivole ; Mes mains ont la parole ; Téléchat...
18 h 30 C'est la vie.
18 h 50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19 h 10 D'accord, pas d'accord (INC).
19 h 15 Emissions régionales.
19 h 35 Expression directe.
FO et le groupe PCF de l'Assemblée nationale.
20 h Journal.
20 h 35 Série : le Testament.
D'après N. Shute, réal. D. Stevens.
A Londres, Noël Strachan cache à Joe que Jean est parti à sa recherche. A Willestown, la jeune femme apprend que Joe est parti pour l'Angleterre... Un feuilleton médiocre.
21 h 35 Basket-ball : Orthez-Belgrade.
En direct de Coubertin, finale de la Coupe Korac, (2e mi-temps à 22 h 30)
22 h 15 Moto : Super cross de Paris (finale).
En direct de Bercy.
23 h 15 Journal.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

17 h Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19 h 55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20 h 5 Les jeux.
20 h 33 La minute nécessaire de M. Cyclopède.
Transformer une grenouille en plombier géant.
20 h 35 Cinéma : Colline brûlante
de Stuart Heisler (1956). Avec N. Wood.
22 h 10 Journal.
22 h 30 Avec le temps : Marie.
Emission de Ménie Grégoire.
22 h 40 Prélude à la nuit.
« Fantaisie en do mineur », pour piano, chœur et orchestre de L. van Beethoven, interprétée par l'Orchestre symphonique de Boston, avec R. Serkin au piano et le Tanglewood Festival Chorus sous la direction de S. Ozawa.

FR 3 PARIS-ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en bandes dessinées.
17 h 15 Les conteurs.
En forêt d'Ecouves.
17 h 57 Court-métrage.
18 h 8 Feuilleton : Dynasty.
18 h 54 Gil et Julie.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le chevalier d'Harmental.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

7 h 2 Matinales : en direct du Parlement européen de Strasbourg.
8 h Les chemins de la connaissance : Electre ; à 8 h 32, Les braconniers ; à 8 h 50, le Sarment de lune.
9 h 7 Matinée de la littérature.
10 h 45 Nicolas Saudray et l'Orient déchiré.
11 h 2 Musique : Où il s'agit de Carmen — G. Bizet (et à 13 h 30 et 17 h 32).
12 h 5 Agora.
12 h 45 Panorama.
14 h Sons.
14 h 5 Un livre, des voix : « Jeanne de Luynes, comtesse de Vérue », avec J. Tournier.
14 h 47 Les après-midi de France-Culture : Têtes chercheuses à Grenoble ; à 15 h 20, Dossier-débat ; à 17 h, Raison d'être.
18 h 30 Feuilleton : La chanson des Nibelungen.
19 h 25 Jazz à l'ancienne.
19 h 30 Les progrès de la biologie et de la médecine : Cancer des voies aérodigestives supérieures.
20 h Dramatique : « La Fête », de R. Vailland ; avec M. Vitold, J. Danno...
22 h 30 Nuits magnétiques.

FRANCE-MUSIQUE

0 h à 6 h Les nuits de France-Musique : à 2 h, Arthur Honegger.
7 h 10 Actualité du disque.
9 h 5 L'oreille en colimaçon.
9 h 20 D'une oreille l'autre : œuvres de Mozart, R. Strauss, Berg.
12 h 5 Concert : œuvres de Bach par le Guihall String Ensemble de Londres.
13 h 32 Opérette-magazine.
14 h 5 Repères contemporains : K. Koyama, Y. Sesuki, H. Shimoyama.
15 h Musiciens à l'œuvre : Les grandes voix du Canada (3e) — R. Jobin, L. Simoneau, S. Danea, R. Verreau...
18 h 5 L'imprévu.
19 h Le temps du jazz : feuilleton (E. Dolphy) ; Bloc-notes, de J.-R. Masson.
20 h Présentation du concert.
20 h 5 Concert (en direct de Munich) : Concerto pour violon et orchestre « à la mémoire d'un ange », de Berg. Requiem en ré mineur de Mozart par les chœurs et l'orchestre de la radio bavaroise, dir. C. Davis, sol. G. Kremer, violon, E. Mathis, soprano, T. Schmidt, alto, P. Schreier, ténor, G. Howell, basse.
22 h 20 Concours international de guitare.
23 h Les nuits : Américains à Paris ; œuvres de Adams Schœnberg, Copland, Ives, Schubert.

TRIBUNES ET DÉBATS

MERCREDI 14 MARS

— *M. Georges Marchais,* secrétaire général du PCF, est reçu au journal de 20 heures sur Antenne 2.

JEUDI 15 MARS

— *M. Pierre Juquin,* membre du bureau politique du PCF, est invité à 8 heures sur Europe 1.

LETTRES

Uwe Johnson est mort

Uwe Johnson, considéré comme le plus grand écrivain allemand contemporain avec Günter Grass, a été trouvé mort, le lundi 12 mars, seul dans la maison qu'il habitait dans la petite ville de Sheerness-on-Sea, sur la côte sud-est de l'Angleterre. Il était âgé de quarante-neuf ans.

Dans la *Frankfurter Allgemeine Zeitung* du 14 mars, le critique allemand Marcel Reich-Ranicki parle du drame caché des dernières années d'Uwe Johnson acharné à se détruire au point de ne plus pouvoir écrire. *« L'alcool l'avait-il rendu incapable d'écrire ou bien son incapacité à écrire l'avait-elle mené à l'alcoolisme ? »*, écrit le critique.

Après dix années de silence, la publication du quatrième et dernier tome d'*Une année dans la vie de Gesine Cresspahl*, il y a quelques mois, avait réjoui ses amis et étonné ceux qui doutaient de lui. *« C'est le volume le plus intéressant et le plus significatif du cycle,* dit encore Marcel Reich-Ranicki. *Jamais un romancier allemand n'a décrit la situation dans les premières années de l'après-guerre, sur le territoire de ce qui allait devenir la RDA, d'une manière aussi vraie et avec un regard aussi aigu. »*

L'écrivain de l'Allemagne divisée

Né le 20 juillet 1934 à Kamin, aujourd'hui Kamien, une petite ville poméranienne devenue polonaise, dans une famille mecklembourgeoise aux lointains ancêtres suédois, Uwe Johnson avait fait, il y a vingt-cinq ans, avec son premier roman, *la Frontière,* une entrée fort remarquée sur la scène littéraire allemande. C'était en 1959, l'année même, décidément faste, où parut *le Tambour,* de Günter Grass. Johnson vient de quitter Berlin-Est *« sans autorisation des autorités de Berlin-Est pour passer à Berlin-Ouest, et avec l'autorisation des autorités de Berlin-Ouest ».*

La Frontière, qu'il définira plus tard comme *« la première protestation d'un individu qui refuse de croire à l'histoire »,* est portée d'emblée aux nues par la critique. Mêlant à la fois le temps et les perspectives, ce roman — qui sera couronné en 1962 à Formentor par le Prix international de littérature — se présente comme une série de conjectures sur la mort inexplicable d'un cheminot est-allemand.

Ses livres suivants *l'Impossible Biographie* (1961) et surtout *Deux Points de vue* (1965) vont consacrer Johnson comme le spécialiste de la coupure des deux Allemagnes. Situé à Berlin en août 1961, au moment même où s'édifie le mur, matérialisation de la cassure du monde, *Deux Points de vue* décrit l'échec de deux jeunes gens (l'auteur, à l'exemple de Kafka, les désigne par de simples initiales : M. B. et Mlle C.), essayant en vain de se rejoindre de part et d'autre de l'ancienne capitale du Reich. Sous le réalisme apparent, c'est en fait un roman fantastique baignant dans la même lumière étrange que les toiles de Magritte.

Lorsqu'il aborde, en 1967, *Une année dans la vie de Gesine Cresspahl,* on pourrait croire que Uwe Johnson a tourné définitivement le dos à l'Allemagne pour l'Amérique. Mais son héroïne, une émigrée allemande transplantée à New-York, n'est autre qu'un des personnages de son premier roman, *la Frontière.* Dans un esprit de distanciation brechtien, c'est en réalité un éclairage différent que s'efforce de jeter Johnson sur le problème toujours brûlant pour sa génération de la culpabilité allemande. Le roman se présente cette fois sous la forme d'une double histoire parallèle qui, à la dernière page du quatrième tome, finira par fusionner : le carnet de bord de Gesine à New-York, entre le 20 août 1967 et le 20 août 1968, et d'autre part le récit fait par cette dernière à sa fille des faits et gestes de sa ville natale dans le Mecklembourg à partir des années 30.

Faisant suite aux deux premiers tomes parus en 1970, le troisième (1983) d'*Une année dans la vie de Gesine Cresspahl* annonçait pour l'année suivante la conclusion du roman, lorsqu'en 1975 la rupture de l'auteur avec sa femme, *alter ego* de l'héroïne, interrompt brutalement l'entreprise. En 1982 un ouvrage de Johnson intitulé *Esquisses d'un accidenté* ouvre la voie aux suppositions les plus diverses. Le héros y découvre en effet après quatorze ans de mariage que sa femme l'a trompé dès le premier jour avec un ressortissant d'une puissance ennemie. La sortie en 1983 du dernier tome, si longtemps attendu, de la tétralogie de Gesine Cresspahl sera pour la critique d'outre-Rhin d'autant plus une surprise qu'il n'y est plus question nulle part du drame vécu par l'auteur.

Recevant en 1971 le Prix Büchner, la plus haute récompense littéraire de l'Allemagne fédérale, Uwe Johnson m'avait expliqué alors sa conception de la littérature. *« L'une des tâches de celle-ci,* disait-il notamment, *est de servir d'intermédiaire entre les hommes en leur transmettant toutes les informations qu'ils sont avides de savoir les uns sur les autres. »* On peut se demander si dans ce grand roman, d'une stupéfiante richesse de détails, qu'est *Une année dans la vie de Gesine Cresspahl* les arbres, comme dans le proverbe allemand, ne cachent pas parfois la forêt. Ce livre restera en tout cas le document indispensable pour quiconque veut comprendre l'Allemagne de l'après-guerre.

JEAN-LOUIS DE RAMBURES.

★ L'œuvre d'Uwe Johnson — *la Frontière, Deux Points de vue, Une année dans la vie de Gesine Cresspahl* (trois tomes parus) — a été publiée chez Gallimard.

PRIX RENAUDOT : LA RETRAITE DE GEORGES CHARENSOL

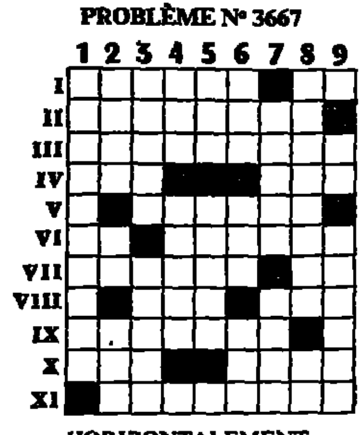
Georges Charensol, fondateur du Prix Renaudot en 1925, estime que, *« après cinquante-neuf ans passés à lire à chaque rentrée une centaine de romans, pas toujours passionnants »,* il *« était temps »* de prendre sa retraite. Il a donc demandé aux autres membres du jury de procéder à une élection. *« Ma retraite ne sera effective qu'après la désignation de mon remplaçant »,* nous a-t-il précisé.

Le jury du Prix Femina va devoir lui aussi organiser des élections, trois fauteuils étant désormais vacants en raison de la mort de Germaine Beaumont, l'an dernier, de la démission d'Elisabeth Barbier et du passage à l'honorariat de la doyenne du jury, Mme Simone.

INFORMATIONS « SERVICES »

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 3667



HORIZONTALEMENT

I. Pour y descendre, il faut être bien monté. Unité de cube ou de carré. — II. Ressentir un haut-le-cœur pour ce qu'on porte bassement dedans. — III. Pour lui, plus que tout autre, l'eau, c'est du liquide. — IV. Conduite à droite. Complexe méditerranéen. — V. Présentateurs de robes à rayures toujours à la mode. — VI. Lettres de décès. Sorte de pain que l'on peut gagner avec son *homonyme*. — VII. Planqué. Pensionnaire insolite du plancher des vaches. — VIII. N'a rien appris ou rien retenu. Pour le sortir, il faut le pousser. — IX. Poignée de *main*. — X. L'État *latin* revendiqué par Louis XIV. Unité d'une céleste cohorte. — XI. Acte confirmant une séparation de corps.

VERTICALEMENT

1. On ne saurait affirmer que ce mot *manque* de sens. — 2. Précède *le* jour pour ne servir que la nuit. Démonstratif. Plus il est grand, plus il est lourd à porter. — 3. Etoile de Guipuzcoa. Refroidit au front et *rafraîchit à la cantine*. — 4. *Plus il* est bon, plus on a tendance à le taper. Augmente le cachet d'un secrétaire. — 5. Pièce avec souffleur et soufflet. Celui qu'on nomme *« satan » peut vous envoyer au ciel.* — 6. Les légumes qui s'y cultivent ne sont pas des cornichons. Ne peut-être embouteillée sans bouchons. Responsable de beaucoup de chagrin. — 7. Eminence germanique dominant son homonyme parisien. Roule petitement au pays des « Cadillacs ». — 8. Sa pomme est très juteuse. Divinité. — 9. Préposition. Prendre une juste mesure ou se mesurer outrageusement.

Solution du problème n° 3666

Horizontalement

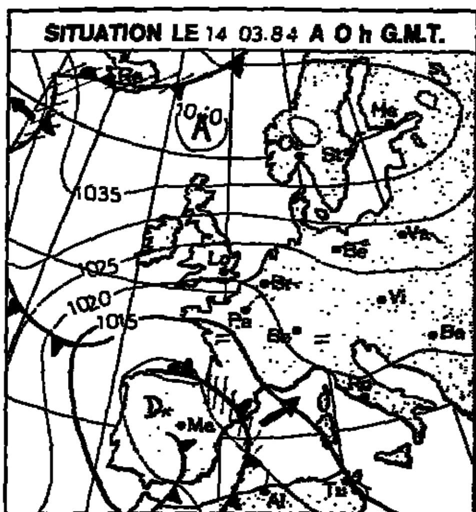
. Grivoise. — II. Ailier. Or. — . Idées. Ale. — IV. Les. Tapi. — . La. Orgies. — VI. Aubier. Na. — VII. Le. Ions. — VIII. Dia. Acres. — IX. Sabot. — X. Oo. Elier. — XI. Annelées.

Verticalement

1. Gaillarde. — 2. Rideau. On. — 3. Iles. Blason. — 4. Vie. Oie. — 5. Oestre. Abel. — 6. Ir. Agricole. — 7. Api. Ortie. — 8. Eolienne. Es. — 9. Ressasser.

GUY BROUTY.

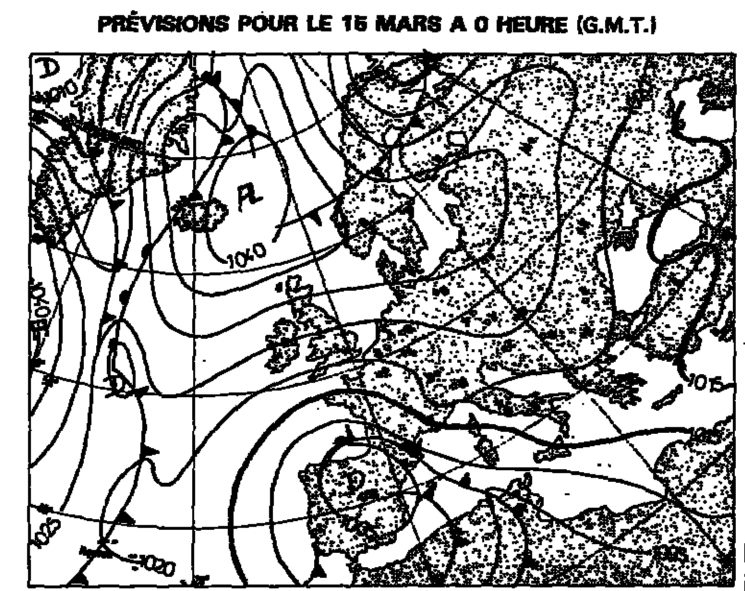
MÉTÉOROLOGIE



PRÉVISIONS POUR LE 15 3 84 DÉBUT DE MATINÉE

1020 — 1015 — 1010 — Brouillard — Verglas dans la région

PRÉVISIONS POUR LE 15 MARS A 0 HEURE (G.M.T.)



Evolution probable du temps en France entre le mercredi 14 mars à 0 heure et le jeudi 15 mars à 24 heures.

La dépression centrée sur l'Espagne se décalera lentement en Méditerranée. Elle dirigera des perturbations pluvio-orageuses marquées sur nos régions méridionales.

Jeudi, près des Pyrénées, sur le *Languedoc-Roussillon*, la *Provence-*Côte d'Azur et la Corse sévira un temps *médiocre* pluvieux et venteux. *De* fortes pluies parfois orageuses continueront de s'abattre particulièrement sur le Roussillon et le sud-est du Massif Central. Il neigera vers 1 000/1 200 mètres. Le vent de sud-est à est sera modéré à assez fort. Les températures de 6 à 7 degrés la nuit seront voisines de 12 à 15 degrés l'après-midi.

Partout ailleurs, le matin, le temps sera brumeux avec quelques bancs de brouillard sur le Sud-Ouest. Les températures seront moins basses que les jours *précédents. On observera des gelées de* — 1 à — 3 degrés dans l'intérieur. *Ensuite* le temps sera bien ensoleillé, malgré quelques nuages passagers des Landes aux Alpes et une bande nuageuse gagnant les côtes de la Manche, le soir. Les températures seront agréables pour la saison : en milieu d'après-midi, il fera 12 à 16 degrés du nord au sud.

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours *de la journée du 13 mars ; le second le* minimum de la nuit du 13 au 14 mars) : Ajaccio, *14 et 3 degrés ; Biarritz, 15 et* 6 ; Bordeaux, 14 et 5 ; Bourges, 11 et 0 ; Brest, 8 et 1 ; Caen, 7 et — 1 ; Cherbourg, 5 et 0 ; Clermont-Ferrand, 13 et — 5 ; Dijon, 11 et — 2 ; Grenoble-Saint-Martin-d'Hères, 11 et — 3 ; Grenoble-Saint-Geoirs, 12 et — 1 ; *Lille*, 7 et — 1 ; Lyon, 12 et 0 ; Marseille-Marignane, 15 et 6 ; Nancy, 9 et — 4 ; Nantes, 10 et 1 ; Nice-Côte d'Azur, 13 et 5 ; Paris-Montsouris, 9 et 2 ; Paris-Orly, 9 et 1 ; Pau, 15 et 2 ; Perpignan, 14 et 7 ; Rennes, 10 et — 1 ; Strasbourg, 9 et — 4 ; Tours, 10 et — 1 ; Toulouse, 15 et 8 ; Pointe-à-Pitre, 28 et 23.

Températures relevées à l'étranger : Alger, 15 et 9 degrés ; Amsterdam, 6 et 0 ; Athènes, 14 et 6 ; Berlin, 8 et 0 ; Bonn, 7 et — 4 ; Bruxelles, 7 et — 1 ; Le Caire, 21 et 12 ; îles Canaries, 22 et 14 ; Copenhague, 7 et — 1 ; Dakar, 22 et 17 ; Djerba, 16 et 12 ; Genève, 8 et — 5 ; Jérusalem, 10 et 4 ; Lisbonne, 11 et 5 ; Londres, 6 et 2 ; Luxembourg, 5 et — 1 ; Madrid, 10 et 0 ; Moscou, 2 et — 1 ; Nairobi, 30 et 15 ; New-York, 2 et — 2 ; Palma-de-Majorque, 14 et 9 ; Rome, 14 et 0 ; Stockholm, 4 et — 8 ; Tozeur, 19 et 11 ; Tunis, 16 et 7.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du mercredi 14 mars :

UN DÉCRET

● Portant statut particulier du *corps des commissaires de l'armée* de terre.

UN ARRÊTÉ

● Portant ouverture à titre expérimental d'un service de téléconférence dénommé Visio-conférence et fixation de la tarification provisoire applicable à ce service.

ANCIENS COMBATTANTS

La carte de combattant AFN

La qualité de combattant, pour ceux qui ont participé à la guerre d'Algérie et aux combats au Maroc *et en Tunisie, a été reconnue par la* loi du 9 décembre 1974. Depuis le 4 octobre 1982, les conditions d'attribution de la carte de combattant ont été assouplies et permettent à un plus grand nombre d'anciens militaires en AFN d'obtenir celle-ci. *Plus récemment, la loi du 4 octobre* 1982 a été complétée par un décret (n° 83-622, paru au *JO* du 8 juillet 1983) prévoyant que *« la qualité de combattant peut, en outre, être reconnue, par dérogation (...) aux personnes ayant participé à six actions de combat au moins ou dont l'unité aura connu, pendant leur temps de présence, neuf actions de feu ou de combat »* (article L. 253 *bis)*, alors que, précédemment, l'attribution de la carte était subordonnée à une période d'activité effective de quatre-vingt-dix jours.

Le décret du 8 juillet fixe, d'autre part, la composition de la commission d'experts instituée par son article L. 253 *bis* et comporte la précision suivante :

« La décision sur la demande d'attribution de la carte du combattant est prise par le commissaire de la République, après avis de la commission départementale prévue à l'article R. 230, dans le cas où le nombre d'actions de feu ou de combat détermine la décision, conformément aux directives définies par la commission d'experts instituée par l'article L. 253 bis.

» Les personnes ayant pris part aux opérations ou aux actions définies à l'article L. 253 bis *et qui ne remplissent pas les conditions mentionnées à l'alinéa précédent peuvent individuellement demander à bénéficier de la qualité de combattant suivant la procédure fixée par les articles R. 227 et R. 227* bis. »

Le comité national de la Fédération nationale des anciens combattants en Algérie, Maroc et Tunisie (FNACA) *réuni* les 14 et 15 janvier 1984, *« s'est félicité des premiers résultats encourageants de l'application de la loi du 4 octobre 1982 »*, mais n'en a pas moins *« déploré »* ses insuffisances par rapport au champ d'application observé pour les autres *conflits armés (14-18 et 39-45), qui* devrait procurer aux anciens AFN, *« le bénéfice de la campagne double pour les fonctionnaires et assimilés, la prise en compte du temps passé en AFN pour le calcul de la retraite professionnelle, les pensions à titre « guerre » pour les blessés et malades de la guerre d'Algérie et des combats du Maroc et de Tunisie. »*

Pour sa part, à la fin de l'année 1983, M. Jean Laurain, secrétaire d'Etat *chargé des anciens combattants*, a adressé une instruction ministérielle aux commissaires de la République à l'usage des services départementaux de l'Office national *des anciens combattants, chargés de* recevoir les demandes de cartes.

L'instruction ministérielle précise aussi que, en cas de rejet de la demande, l'administration est tenue *d'indiquer les voies de recours* qui sont offertes au postulant. Tous les renseignements complémentaires *peuvent être demandés* au service départemental de l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre du lieu de résidence (ou du lieu de naissance pour les personnes *domiciliées à l'étranger), ou aux* associations regroupant les anciens combattants d'Afrique du Nord.

CLAUDE DURIEUX.

★ FNACA, 37-39, rue des Gatines, 75980 Paris Cedex 20. Tél. : 797-13-79.

★ *UNC-AFN*, 18, rue de Vézelay. 75008 Paris Cedex 8. Tél. : 561-17-30.

★ FNCPG-CATM, 48, rue Copernic. 75782 Paris Cedex 16. Tél. : 500-18-19.

EN BREF

AUTOMOBILES

A PARTIR DU 15 MARS, la gamme Renault-11 va comporter une version diesel. Il s'agit du 1595 centimètres cubes, déjà monté sur les *Renault 9 TD* et *GTD* (55 ch *DIN* à 4800 tours-minute et un couple de 10,4 mkg à 2250 tours). Associé à une boîte de vitesses à cinq rapports. Ce groupe assurera *une vitesse maximum de* 148 km/h aux deux nouveaux modèles, baptisés GTD et TDE.

Ces deux versions, qui viennent s'ajouter aux 18 modèles existants de *la Renault-11*, ont une puissance administrative de 5 CV et sont axées sur l'économie. (Prix 63000 F et 70300 F pour la TDE.)

AUTOROUTE DU SOLEIL

RALENTIR : TRAVAUX. — Reconstruction de dalles cassées, réfection *d'enduits, construction d'une* troisième voie, remplacements de joints d'ouvrages d'art : la première tranche annuelle de travaux sur l'autoroute A6 commence. Elle sera terminée avant l'été.

JEUX OLYMPIQUES D'ÉTÉ

ACCUEIL DES FRANÇAIS A LOS ANGELES. — *Aller à Los Angeles* pendant les Jeux olympiques devient, pour beaucoup de Français, un rêve ou une folie (une chambre d'hôtel coûtera 300 à 800 dollars la nuit). Un organisme, Franco American, réserve aux Français quatre *solutions à des prix plus* abordables.

L'échange, gratuit, s'adresse aux étudiants et aux familles. Les Français sont reçus pendant les *Jeux, entre le 27 juillet et le* 27 août, pour une période de quinze à trente jours. Les Américains viennent en France dans les mêmes conditions, en juillet 1984 ou en 1985.

Une chambre chez l'habitant coûte, selon le quartier, 30 à 50 *dollars par jour*, petit déjeuner généralement compris.

Des Californiens, qui quittent Los Angeles pendant les Jeux, proposent leur maison pour 100 à 400 *dollars par jour*, toutes charges comprises. Même formule pour les studios d'étudiants : 80 à 150 dollars.

★ **Franco American, Service d'accueil des Jeux olympiques, 1081 Westwood Boulevard, Suite 216, Los Angeles, California 90024, Etats-Unis. Tél. : 213-208-5542.**

SERVICE

L'ORIENTATION DES JUSTICIABLES. — Un bureau d'accueil et *d'information des usagers de justice* vient d'être ouvert par le parquet général de la Cour de Paris, 34, quai des Orfèvres (premier étage, bureaux du parquet général). Tél. : 329-12-55 (*poste* 51 24). Du lundi au vendredi, de 13 à 18 heures, deux fonctionnaires, sous la responsabilité de deux magistrats, reçoivent les personnes qui désirent obtenir des renseignements judiciaires. Ce service, *qui s'interdit de donner* des consultations juridiques, s'efforce d'écouter, d'orienter les justiciables et de leur exposer le déroulement des procédures.

SOUVENIR

HONNEUR ET DEVOIR. — Les Invalides et l'Ecole militaire seront le cadre d'une journée nationale du souvenir qui honorera, samedi 17 *mars, les victimes du devoir* (civiles et militaires) : messe *solennelle en l'église Saint-Louis* des Invalides à 10 h 30, et présentation de matériels de secours, place Joffre à 15 heures. Les anciens de la défense passive et *les membres de la protection civile* et des associations sont invités.

★ **Union nationale de protection civile, 15, rue Jean, 93400 Saint-Ouen.**

PARIS EN VISITES

VENDREDI 16 MARS

« Le Panthéon », 15 h, devant les grilles, Mlle Colin.

« *La* cathédrale russe », 15 heures, 12, rue Daru, Mme Hulot.

« La basilique Saint-Denis », 15 heures, entrée, M. Serres (Caisse nationale des monuments historiques).

« Hôtel *Lauzun* », 15 heures, 17, quai d'Anjou (Approche de l'Art).

« L'Opéra », 14 heures, hall (Ars Conférences).

« Autour du Palais-Royal », 15 heures, 1, rue de Richelieu (B. Czarny).

« Montmartre », 15 heures, métro Abbesses (Connaissance d'Ici et d'Ailleurs).

« Tombeaux de musiciens célèbres », 15 h 30, avenue du Père-Lachaise (V. de Langlade).

« Les salons de l'Hôtel de Ville », 14 h 30, entrée sur la place (Paris et son *histoire*).

« Le Marais », 14 h 30, métro Saint-Paul (Résurrection du Passé).

« Camille Claudel », 15 heures, 77, rue de Varenne (Visages de Paris).

CARNET DU Monde

Fiançailles

— *On nous prie d'annoncer les fiançailles de*

Mlle Sylvie DUPONT-FAUVILLE,
fille et belle-fille de M. et Mme Antoine Dupont-Fauville,

avec

M. Serge PLATTARD,
fils de M. et Mme Yves Plattard.

122, rue Perronet,
92200 Neuilly.

Ambassade de France en Zambie.

Décès

— On nous prie d'annoncer le décès de

Mme Claire BLEINC,

survenu le 10 mars 1984, à Paris.

Le service religieux sera célébré le jeudi 15 mars 1984, à 15 h 15, en *l'église Saint-Gilles de Bourg-la-Reine.*

De la part de
ses cousins,
Et de sa filleule.

— Mme Pierre Flandrin,
M. et Mme Jacques Flandrin,
M. et Mme Max Bordenave
et leurs enfants,
Le docteur et Mme Georges Flandrin,
M. et Mme Jean-Paul Bonnici
et leurs enfants,
M. et Mme Jean-Sylvain Liénard
et leur fils,
Et toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès du

docteur Pierre FLANDRIN,
ancien interne des hôpitaux de Paris,
médecin honoraire
des hôpitaux de Grenoble,

survenu, dans sa quatre-vingt-deuxième année, le 12 mars 1984.

Les obsèques auront lieu le jeudi *16 mars 1984, en l'église Sainte-Thérèse* de Corenc-Montfleury.

Paris. Corenc,
38700 La Tronche.

— Est décédée paisiblement à l'âge de quatre-vingts ans, le 8 mars 1984,

Antonina GEYSTOR,
née Hermonius,

fille du général d'état-major Edouard *Hermonius* et de *Nina Hermonius, née* Sivtzova.

L'inhumation a eu lieu, selon le rite orthodoxe, au cimetière de Monnetier-Mornex, en *Haute-Savoie*, en présence de son fils Dimitri et de sa belle-fille Simone Lestoquard.

— Chaumes-en-Brie (77).

Mme Jean-Marie Landemard
et son fils,
M. et Mme Pierre Noël-Artaud,

ont la douleur de faire part du décès de

M. Jean-Marie LANDEMARD,

survenu, à Chaumes-en-Brie, dans sa quarante et unième année.

Les obsèques auront lieu le vendredi 16 mars 1984, à 10 h 30, en l'église Saint-Pierre de Chaumes-en-Brie, où l'on se réunira.

Ni fleurs ni couronnes.

17, chemin de Thiou,
77390 Chaumes-en-Brie.

— M. et Mme Olivier Lutaud,
M. et Mme Olivier Marty,
M. et Mme Philippe Breittmayer,
M. et Mme Saint-Jean Vitus,
M. et Mme Philippe Delmas,
ses enfants,
M. et Mme Eric Lutaud
et leurs filles,
M. et Mme Christian Lutaud
et leur fille,
M. Claude Lutaud,
Mlle Florence Marty,
M. Lionel Marty,
M. Jean-Claude Breittmayer,
M. et Mme Jean-Philippe Breittmayer
et leur fils,
M. et Mme Jean-François Breittmayer
et leur fille,
M. et Mme Jean-Michel Rousseau
et leurs enfants,
MM. Yvain, Nils, Marc-Erec et Benjamin Saint-Jean Vitus,
M. Alexandre Delmas,
ses petits-enfants et arrière-petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Georges MARTY,
née Denise Amphoux,

survenu, le 12 *mars* 1984, à Neuilly-sur-Seine, à l'âge de quatre-vingt-quatre ans.

On se réunira jeudi 15 mars 1984, à 15 h 30, à l'entrée du cimetière du Montparnasse, 3, boulevard Edgar-Quinet, à Paris.

« Comme je vous ai aimés, vous aussi, aimez-vous les uns les autres. »

On y associe le souvenir de son fils Claude MARTY, enseigne de vaisseau, mort en 1949.

Yves PATUREAU,
magistrat,

porté disparu le 3 février 1984, sera *inhumé* le samedi matin 17 mars, au cimetière de la Chartreuse (Bordeaux).

La levée du corps aura lieu à l'Institut médico-légal de Paris, quai de La Rapée, vendredi 16 mars, à 8 h 15.

Une messe sera célébrée en l'église Saint-Bruno (Bordeaux), le samedi 17 mars, à 8 h 45.

— Mme Paul Schoen,
L'ingénieur en chef de l'armement Francis Schoen, son épouse et leurs enfants,
Le docteur Eric Schoen, son épouse et leurs enfants,
Mlle Isabelle Schoen,
Le docteur Jeanne Schoen,
ont la douleur de faire part du décès, survenu le 6 mars 1984, de

M. Paul SCHOEN,
colonel en retraite,
commandeur de la Légion d'honneur,

leur époux, père, grand-père et frère.
Ses obsèques ont eu lieu dans la *stricte intimité.*

« Dieu est amour. »

Cet avis tient lieu de faire-part.
56, avenue René-Coty,
75014 Paris.

— Mme Itsuo Tsuda,
Et l'Ecole de la Respiration,
vous font part du décès de

maître TSUDA,
survenu à l'âge de soixante-dix ans, le 10 mars 1984, en son domicile.
5, passage du Chemin-Vert,
75011 Paris.

Remerciements

— Mme veuve Georges Ledoux,
ses enfants et son petit-fils,
Le général Guy Ledoux,
son épouse, leurs enfants et leurs petits-enfants,
M. et Mme Helvig, née Ledoux,
leurs enfants,
M. et Mme Bacquey,
Mme veuve Marie Roubaud,

très touchés des marques de sympathie *qui leur ont été témoignées* lors du décès de

M. Georges LEDOUX,
maire de Méounes,

remercient toutes les personnes qui se sont unies à leur peine par leur présence, leurs pensées et leurs prières.

Méounes-lès-Montrieux (Var).
Néoules (Var).

Anniversaires

— Pour le treizième anniversaire du décès de

Mme Jean AURIBAULT,
née Henriette Nizon,

une pensée *toute particulière* est demandée à ceux qui l'ont connue et aimée et gardent son souvenir.

— Pour *le* deuxième anniversaire de sa disparition,

une pensée affectueuse est demandée à ceux qui ont connu et aimé

Michel DIDIER.

— Pour le troisième anniversaire de la disparition de

Maxime VIBERT-GUIGUE,

une pensée est demandée à ceux qui se souviennent d'elle et de son mari

André WHAL,
décédé le 19 juin 1971.

Avis de messes

— La famille, les élèves et les amis du

doyen Gabriel LE BRAS

prient ceux qui sont restés fidèles à son souvenir d'assister ou de s'unir en pensée à la messe qui sera célébrée à son intention, le jeudi 15 mars 1984, à 18 h 45, par l'abbé Perrelet, curé de la paroisse, en l'église Saint-Etienne-du-Mont, place Sainte-Geneviève, à Paris-5e.

Messes anniversaires

— Pour le onzième anniversaire de la mort de

Roland DORGELES,

une messe sera *célébrée* à sa mémoire et à celle des écrivains combattants de *toutes les guerres, le lundi 19* mars, à 11 heures, par le R.P. Michel Riquet, S.J., en l'église Saint-Pierre de Montmartre, 2, rue du Mont-Cenis, à Paris-18e.

— Pour le quatrième anniversaire de la mort de

Jean LAMBERT,
avocat général honoraire
à la Cour de cassation,

une messe sera célébrée le jeudi 15 *mars* 1984, à 18 h 30, en l'église Saint-François-de-Sales.

Il est demandé à tous ceux qui l'ont *connu* et aimé *de s'y associer par une* pieuse pensée.

Communications diverses

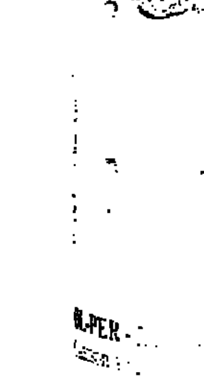
— Un stage d'initiation et de sensibilisation aux problèmes de l'archéologie aura lieu du 4 au 14 avril 1984, dans le cadre de l'Association pour la sauvegarde du patrimoine archéologique du Val-de-Marne, avec le support du laboratoire départemental d'archéologie du Val-de-Marne.

Pour tous renseignements et documentation téléphoner au 207-93-53, ou écrire au Laboratoire départemental d'archéologie du Val-de-Marne, 23 *bis*, rue des Mèches, 94000 Créteil.

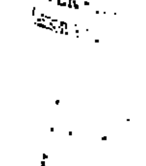
Soutenances de thèses

DOCTORAT D'ÉTAT

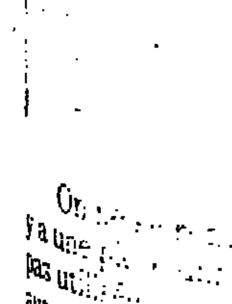
— Université de Paris-I, samedi 17 *mars*, à 14 *heures*, salle Louis-Liard, M. Jean Heffer : « Le port de New-York et le commerce extérieur américain de 1860 à 1900. »

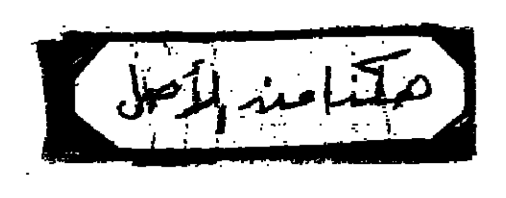












Avec nous, les affaires ça traîne pas !

PEJK - Porte-chapeaux. Laqué blanc. H 12 x P 27 x L 90 cm. **190F**

BRIGG - Etagère porte-chaussures. Galvanisé. **95F**

STORK - Lot de 4 crochets. Polystyrène. Blanc, rouge ou noir. L 30 cm. Les 4. **45F**

RIKTA - Spot. Réflecteur aluminium. Abat-jour noir. **67F**

STAG - Vestiaire mural. Pin massif naturel, 165 x 60 cm. **160F**

RODER Portemanteau. Hêtre massif noir. Haut. 185 cm. **265F**

GUTE 87/8 Commode 8 tiroirs. Plaqué pin naturel. Vernis incolore. L 80 x P 40 x H 87 cm. (existe en plusieurs modèles). Modèle présenté. **690F**

TRISS 2 - Miroir. Pin massif naturel. 100 x 60 cm. **275F**

REOL - Porte-chapeaux. Aggloméré plaqué pin. L 100 x P 35 x H 22 cm. **220F**

OL-PER - Banc. Pin massif naturel. Vernis incolore. Caisson sous le couvercle. L 112 x P 42 x H 67 cm. **990F**

GUTE 49 Armoire à chaussures. Plaqué pin. Vernis incolore. L 80 x P 40 x H 49 cm. **520F**

BRIGG - Corbeille. Laqué époxy. Plusieurs coloris. **45F**

On ne se rend pas toujours compte qu'il y a une pièce dans l'appartement qui n'est pas utilisée au mieux et qui représente autant de place perdue: l'entrée. Comment regagner toute cette place perdue? Venez chez IKEA. Nous vous proposons un tas de façons de meubler votre entrée, en la transformant en une véritable pièce. En l'habillant.

Il suffit d'un ou deux petits meubles de rangement, d'un miroir, d'un rayonnage astucieux, avec un revêtement mural accueillant comme on sait les faire en Suède, où est né IKEA. Et le tour est joué. Maintenant, regardez. Vos affaires ne traînent plus, pêle-mêle. Et, justement puisqu'on parle d'affaires, regardez donc aussi les prix.

Si ce ne sont pas des affaires, alors nous ne nous appelons plus IKEA!...

IKEA EVRY - AUTOROUTE DU SUD
SORTIE AIRE DE LISSES TEL. (6) 497.65.65.
Lun., Mar., Mer., Ven.: 11-20 h - Jeu.: 11-22 h
Sam.: 9-20 h - Dim.: 11-19 h.
RESTAURANT - PARADIS D'ENFANTS

Ils sont fous ces Suédois



IKEA BOBIGNY. CENTRE COMMERCIAL BOBIGNY 2
TEL. (1) 832.92.95 (à 5 mn de la Porte de Pantin)
Lun., Mar., Mer.: 11-20 h - Jeu. et Ven.: 11-22 h - Samedi: 9-20 h

IKEA LYON. CENTRE COMMERCIAL DU GRAND VIRE.
VAULX-EN-VELIN. TEL. (7) 879.23.26
Heures d'ouverture: Lun. - Vend.: 11-20 h - Samedi: 9-20 h

ANNONCES CLASSEES

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES ENCADRÉES	La Le mm/col.*	Le mm/col.T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

OFFRES D'EMPLOIS

IMPORTANTE BANQUE PRIVEE
recherche pour l'une de ses Agences parisiennes

UN RESPONSABLE CLIENTELE PRIVEE H/F
(Classe IV ou V)

Chargé notamment :
- du développement d'une clientèle particulière de bon niveau et des conseils en matière de placement
- de la surveillance des opérations du guichet.

Ce poste conviendrait à un candidat d'excellente présentation du niveau I.T.B. ayant obligatoirement une expérience bancaire de plusieurs années.

Merci d'adresser C.V. et prétentions sous réf. 90108 à CONTESSE PUBLICITE - 20, av. de l'Opéra 75040 Paris Cedex 01, qui transmettra.

Chef de projet H/F
Logiciels réseaux

Sitintel
groupe Stéria

Nous sommes :
un constructeur spécialisé dans les convertisseurs de protocoles de tous niveaux et dans les matériels d'interconnexion aux réseaux d'informatique et de télématique. Nos équipes de développement comportent 40 spécialistes dont 30 en logiciels.

Vous avez :
5 à 8 ans d'expérience dans les logiciels temps réels et une pratique minimum des télétransmissions. Connaitre le M 68000 serait encore mieux.

Nous vous offrons :
une formation complémentaire sur nos matériels, un cadre de travail dynamique au sein d'une équipe motivée, de larges possibilités d'avenir dans une entreprise de 95 personnes, en expansion de 40 % par an.



M. PERCHE vous remercie de lui envoyer votre CV + photo en précisant votre rémunération actuelle sous réf. 2991 M à CORT - 65 avenue KLéber - 75116 PARIS.

Paris-Lille-Strasbourg — MEMBRE DE SYNTEC — DESSEIN

Pour assister le Directeur de la Communication

d'un des tout premiers groupe de Presse et d'Edition, nous recherchons une candidate de formation supérieure ayant déjà exercé des responsabilités dans ce domaine. Très autonome et d'une grande disponibilité, habituée aux contacts à tous niveaux, elle bénéficiera d'une large délégation pour organiser, gérer -et parfois animer-des réunions, séminaires, voyages (Anglais souhaité) et autres manifestations. Pragmatique, rigoureuse et attentive aux aspects pratiques et esthétiques de sa fonction, elle doit également avoir acquis une excellente aisance relationnelle, y compris dans les négociations avec les fournisseurs et prestataires de services. Enfin, *elle participe à la rédaction d'un bulletin d'information bi-mensuel* et à diverses activités promotionnelles. Ce poste est basé à Paris, dans un cadre particulièrement agréable. Un statut cadre et une rémunération attractive sont prévus.
ORION vous remercie de lui adresser votre dossier de candidature (lettre manuscrite, CV, photo et prétentions) sous réf. 403 289 M.

35, rue du Rocher 75008 Paris



AFCOREM



emplois internationaux
(et départements d'Outre-Mer)

TELECOMMUNICATIONS ENGINEERS

The World Bank, a leading international institution in the field of economic development, offers challenging employment opportunities for qualified persons with substantial experience in major aspects of telecommunications engineering and management.

The successful candidate will work as a Telecommunications Engineer whose functions will fall into three broad categories: (i) identification and appraisal of new projects; (ii) monitoring of projects; (iii) communications sector reviews.

Candidates should have a university degree in electrical or telecommunications engineering; at least ten years professional experience in the telecommunications field, particularly in managerial and planning aspects of telecommunications systems operation or equivalent; a broad knowledge of different systems for local and long distance telecommunications services and of different operational methods. Knowledge of the role of electronics and new technology applications within industry would be an advantage.

The working language of the World Bank is English of which a very good command is *essential; working knowledge of French or Spanish* is preferable. The position will be at the Bank's Headquarters in Washington, DC, with international travel. The World Bank offers a competitive salary and benefits package. Please send detailed resume quoting Reference Number 4-2-FRA-0103 to:



THE WORLD BANK
Staffing Division
1818 H Street, NW
Washington, DC 20433

Sté aéronautique, recherche pour son usine
INGÉNIEUR
cellule (type AM ETACA)
La pratique du système conception assistée sera un atout supplémentaire pour le poste.
Lieu de travail : Le Havre.
Env. C.V. à AMP,
Nº 2876/MS, 40, rue Olivier-de-Serres, PARIS-15e, qui transmettra.

AVIS DE CONCOURS SUR TITRE
pour l'emploi de
DIRECTEUR DE LABORATOIRE DÉPARTEMENTAL D'HYGIÈNE
Diplôme : Docteur en médecine, vétérinaire, pharmacien, ingénieur chimiste, licence science (chimie) etc.
Agé au moins de 40 ans au 1er janvier 1984.
INSCRIPTIONS JUSQU'AU *30 MARS 1984 INCLUS*
DATE DU JURY : 2 MAI 1984.
Rens. par courrier en joignant une enveloppe 13 X 21 au nom et à l'adresse du candidat à :
D.D.A.S.S. du Val-de-Marne
38/40, rue St-Simon à Créteil
Pièce B.4.17. Service des concours.

propositions diverses

Les possibilités d'emplois à *l'ÉTRANGER sont nombreuses* et variées. Demandez une documentation sur la revue spécialisée MIGRATIONS (LM) B. P. 291.09 PARIS.

L'Etat offre des emplois stables, *bien rémunérés, à toutes* et à tous avec ou sans diplôme. Demandez une documentation sur notre revue spécialisée FRANCE CARRIÈRES (C 16) B. P. 402.09 PARIS.

travail à domicile

Très belle frappe de vos manuscrits, thèses. 750-85-00 et 626-12-62.

DEMANDES D'EMPLOIS

PARENTS RECH. PR J.F. 17 ans, bonne présentation, sérieuse, place vendeuse magasin, avec si possible formation. Tél. le soir 001-06-77.

Dame de compagnie, excellente *références*, recherche travail temps partiel.
Ecr. s/nº 6.600 *le Monde* Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

FORMATION - GESTION DU PERSONNEL
H. 40 ans. Autodidacte, 5 années d'expérience dans secteur industriel. Rattaché au directeur des relations humaines, ch. poste motivant seconder nº 1 dans les domaines suivants : recrutement, suivi des carrières, élaboration et gestion du plan de formation. De préférence Paris ou proche banlieue Nord-Est. Pour premier contact écrire à nº 30.668 COFAP, 40, rue de Chabrol, 75010 Paris, qui transmettra.

ASSISTANTE EN FORMATION
25 ans, études supérieures, 3 ans d'expérience professionnelle cherche responsabilité (organisation de stages, recrutement et placement de stagiaires, etc.) Etudie toutes propositions. Tél. : 492-93-43.

J. F., 35 ans, 13 ans d'expérience. Bac + 3, photogravure, publicité, gestion administrative, connaissances juridiques *et comptables, dactylo*. Aiment voyager cherche poste assistante de direction. Tél. 687-51-44.

DOCTEUR - INGÉNIEUR
chimie organique
34 ans, 3 a. 1/2 d'exp. synt. chimie fine et pharm. ds sté intern., bnes conn. des nouv. méth. de la chimie org. et analytique, 2 brevets, langues Fr., Ang., All., rech. poste à resp.
Ecr. s/nº 7.823 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Femme 43 a. cherche poste d'AGENT RECOUVREUR dans Sté de Factoring ou sim.
Ecrire sous le nº T 12625 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, 75002 Paris.

Cadre responsable informatique 30 ans, 10 ans exp. gestion, organisat., statistique, analyse fonctionnelle, correspondant informat., format. personnel. Ch. poste à responsabilité. Lib. 11 juin. 170.000 F par an.
Ecrire sous le nº 044.722 M
RÉGIE-PRESSE
85 bis, r. Réaumur, *75002 Paris.*

Organisme important, rech.
FUTURS CADRES COMMERCIAUX
- Dynamiques et ambitieux.
- Goût du contact haut niv.
- Excellente présentation.
- Sens des responsabilités.

Tél. : 500-24-03, poste 43.

ÉCOLE AU CENTRE DE PARIS recherche
PROFESSEURS DE FRANÇAIS LANGUE ÉTRANGÈRE
Langue maternelle française licence ou équivalent, dipl. et exp. en français langue étr. *(Audiovisuel, etc.), à ts niv.* pour adultes. Au courant recherches méthodologiques.
Adresser C.V., photo sous nº 44.676 M
RÉGIE PRESSE
85 bis, rue Réaumur, Paris-2e.

La ville de MAISONS-ALFORT recrute
RÉDACTEUR
avec maîtrise de droit public
Adresser candidature + C.V. à :
M. le Maire de Maisons-Alfort
B. P. 24
94701 MAISONS-ALFORT CEDEX.

Bureau d'études rech.
INGÉNIEUR ÉCONOMISTE *DES TRANSPORTS*
environ 10 ans d'expérience.
Formation ingénieur souhaitée.
Env. C.V. *ss réf.* 8.132 à L.T.P., 31, bd Bonne-Nouvelle, 75083 Paris cedex 02, qui transmettra.

emplois régionaux

NICE
Société cherche
PROFESSEUR
Français langue étrangère, créateur, comme responsable recherche et réalisation matériaux pédagogiques. Expér. pratique audiovisuelle et parlant anglais exigés.
Envoyer C.V. détaillé à
RÉGIE-PRESSE
sous nº T 044.715 M
85 bis, r. Réaumur, 75002 *Paris.*

Franlab informatique

(prochainement : CISI PETROLE SERVICES)
SPECIALISTE FRANCAIS DE L'INFORMATIQUE PETROLIERE,
FILIALE DU GROUPE INTERNATIONAL CISI recherche :

INGENIEUR GRANDE ECOLE
3 à 5 ans d'expérience en GENIE CHIMIQUE.
Bonne connaissance de la thermodynamique appliquée.
Expérience d'utilisation de codes de calcul sur ordinateur et connaissance du FORTRAN.
Pour s'intégrer à une équipe de support et de développement de logiciels de génie chimique.

INGENIEUR GRANDE ÉCOLE
Débutant (ou 1 an d'expérience).
Ayant reçu une solide formation de base en informatique (programmation FORTRAN indispensable).
Pour participer à la maintenance et au développement d'un grand logiciel de calcul scientifique tournant sur un calculateur vectoriel CRAY-1.

INGENIEUR GRANDE ECOLE
2 à 3 ans d'expérience dans le domaine du traitement du signal.
Bonne connaissance de la programmation FORTRAN.
Pour participer au développement d'un logiciel de traitement sismique sur calculateur vectoriel CRAY-1.

Adresser les candidatures avec photo et prétentions au Service du Personnel de FRANLAB-INFORMATIQUE

53, avenue Gabriel Péri
92500 RUEIL-MALMAISON



Société d'ingénierie recherche pour applications industrielles
INGENIEURS D'ETUDES ET DE SYSTEMES
Connaissances micros
ANALYSTES-PROGRAMMEURS
Expérience micros (motorola, intel...)
Pour contact rapide tél. INFO'ROP, 377-42-45, 70, avenue du Général-de-Gaulle, 94000 CRETEIL.

SERVICE ET DEVELOPPEMENT INFORMATIQUES
recherche
INGÉNIEURS GRANDES ÉCOLES UNIVERSITAIRES
Connaissances INTEL et/ou MOTOROLA exigées.
Ecrire ou téléphoner au 78-80 avenue Gallieni, Tour Gallieni 1, 93174 BAGNOLET CEDEX 360-13-54, 55, 56.

SERVICE DE L'ETAT recherche
JEUNE INFORMATICIEN
pour négocier l'achat de matériels de traitement de l'information (bureautique et informatique) et exercer une activité de conseil auprès des utilisateurs.
Le candidat recherché sera ingénieur ou titulaire d'une maîtrise informatique et devra posséder *une bonne connaissance* des matériels et des logiciels micro-ordinateurs.
Adresser C.V. et prétentions à
UGAP,
208, rue de Bercy,
75585 Paris Cedex 12.

l'agenda du Monde

Animaux

S.O.S. chats adultes castrés et adorables chatons orphelins, cherchent foyers douillets et beaucoup de caresses. Téléphoner au 531-61-98 le soir après 19 h.

Antiquités

Achat tableaux, meubles, bibelots, pendules, tapisseries, cheminées.
Tél. : 960-41-14 - 251-85-84.

Artisans

Ts trav. rénov. Ts corps d'état remise neuf appt électricité, plomb., maçon., peinture. Devis sur demande, trav. soigné. Tél. après *19 h. Curro Giovanni.* 770-75-75.

Achat Livres

HENRI LAFFITTE
Achat comptant de LIVRES.
13, r. de Buci, 6e. 326-68-28.

Accessoires

PIÈCES AUTO ACCESSOIRES
- housse, auto-radio ;
- alarmes et système anti-vol ;
- pièces d'origine BMW, Fiat, Saviem, *Renault*, Peugeot ;
- amortisseurs KONI ;
- peintures au kilo.

SERVICE EXPORT garanti
AUTOTEC
93, avenue d'Italie. 75013. 331-73-56.

Bijoux

BIJOUX ANCIENS
BAGUES ROMANTIQUES
se choisissent chez GILLET
19, r. d'Arcole, 4e. 354-00-83.
ACHAT BIJOUX OR-ARGENT.
Métro : Cité ou *Hôtel-de-Ville.*

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS
Brillants, débris or
PAUL TERRIER. 225-47-77
35, rue du Colisée, 75008.
Métro Saint-Philippe-du-Roule.

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc., ne faites rien sans téléphoner : 588-74-36.

ACHAT OR
BIJOUX ANCIENS MODERNES, BRILLANTS
ARGENTERIE - VIEIL OR
PERRONO DEPUIS 1890
A Opéra, 4, Chaussée-d'Antin,
Etoile, 37, av. Victor-Hugo.

Carrelages

DIRECT USINES
GRD choix TTES MARQUES.
BOCAREL 357-09-46 +.
113, av. Parmentier, Paris-11e.

Débarras

Débarras tous genres, caves, appartements, greniers.
Tél. : 251-85-84 - 860-41-14.

Philatélie

ACHÈTE CHER COLLECTION TIMBRES FRANCE EUROPE OUTRE-MER, T. : 358-76-66.

Cours

Introduction à l'histoire de la philosophie (adultes, débutants) *par titulaire doctorat.* Tél. : 700-13-86.

PROFESSEUR D'ANGLAIS
Américaine, donnerait cours particuliers ou dans école privée. Tous niveaux.
Ecr. s/nº 6.601 *le Monde Pub.*, service ANNONCES CLASSÉES, *5, rue des Italiens, 75009 Paris.*

MATH PHYSIQUE
VACANCES de PAQUES
Stage intensif du 2 au 7 avril ou du 9 au 14 avril.
MATH CONTACT
16, rue du Mail, 75002 Paris.
Tél. : 236-31-63.

Rech. étud. niv. min. 3e an. *Sc. éco. pour donner cours à* étudiant 1re année. Tél. le soir 572-27-29.

MATHÉMATIQUE, PHYSIQUE
Toute classes secondaires
MATH. SUP. SPÉCIALE
Prof. expérimenté. 558-11-71.

Décoration

PAPIERS JAPONAIS
Avec les prix directs CAP, vous trouverez maintenant du papier japonais de première qualité.
A PARTIR DE 180 F
le rouleau
(7,80 m × 0,91 m)
Grand choix de coloris et de pailles disponibles *sur stock.*
Nouvelle collection de liège en rouleaux sur papiers de couleur.
Magasin d'exposition.
CAP 37, rue de Cîteaux, 75012. 307-24-01.
27, avenue Rapp, 75007. 555-88-22.
Vente par correspondance.
Documentation complète et échant. contre 10 F par chèque.

Instruments de musique

PIANOS
occasion 1/4 de queue et 1/2 queue PRIX TR. INTERESSANT
S/pianos neufs, remise 15 %.
10, rue Jean-Macé, Paris-11e.
Ouvert ts les jeudis 14 h à 19 h.

Minéraux

24 - 25 MARS
5e Exposition internationale
VENTE - ECHANGE
MINERAUX
PIERRES PRECIEUSES
BIJOUX - FOSSILES
De 10 h à 20 h
HOTEL PARIS-HILTON
18, avenue de Suffren
PARIS (15e)

Particuliers (offres)

Cède caveau Père-Lachaise. Concession perpétuelle. Tél. : (90) 35-00-16.

Enseignement

ENGLISH IN ENGLAND
Au bord de la mer. (100 Km de Londres) notre hôtel de 100 chambres de renommée mondiale et, situé dans le même bâtiment notre école d'Anglais aussi célèbre vous accueilleront
(école fondée en 1957 et reconnue par le British Council).
£16,00 par jour: leçons, repas et logement compris (hôtel ou famille).

25% RÉDUCTION
pour un séjour de 90 jours ou plus (cours spéciaux examens de Cambridge inclus).

écrire **REGENCY SCHOOL OF ENGLISH**
Ramsgate Kent, Angleterre. Tel: 843-51212. Telex: 96454
ou Mme. Boullon, 4 Rue de la Persévérance, Eaubonne 95.
Tel: (3) 959 26 33 (Soirée)
pas de limite d'âge - pas de séjour minimum
ouvert toute l'année - cours spéciaux vacances scolaires

Moquettes

A SAISIR
MOQUETTE 100 % PURE LAINE
PRIX POSÉE 76 F TTC m².
Téléphone : 658-81-12.

MOQUETTES 1er CHOIX
100.000 m².
Tous types et coloris.
Prix entrepôt.
Pose assurée. Tél. 757-19-19.
BINEAU MOKET'S.

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES
10' Pte d'Italie, PARIS. Tourisme, repos, retraite, reçoit ttes *personnes, tous âges*, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés. Petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry, *94800 VILLEJUIF.*
Tél. : (1) 726-89-63 et (1) 638-34-14.

Tapis

TAPIS D'ORIENT
avec certificats d'origine
SOLDÉS — 50 %
Envoi contre remboursement.
TAPIS POINCARÉ - 500-67-26
88, av. R.-Poincaré, Paris-16e.

Pour les jeunes

PAQUES - GDES VACANCES
4-12 ans, petit effectif, vie familiale, activités variées, poterie, poney-club. YONNE. Les Lutins. T. (86) 66-05-52.

Psychologie

LE CENTRE GURDJIEFF-OUSPENSKY EST OUVERT. Tél. : 436-61-69.

Vacances · Tourisme · Loisirs

A LOUER
En mai et juin
Port du Crouesty
Presqu'île de Rhuys (56)
à 50 m de la plage.
Maison avec jardin, terrasse, living, cuisine, salle de bains, W.-C., cellier, 2 chambres à l'étage.
Tél. : 989-81-06, le soir.

PRÈS BRÉHAT 150 m mer, villa 7 pers., *séjour*, bain, calme. Juillet 7.000 F. Tél. 548-98-65.

SKI Montgenèvre du 7 au 16/4 sur pistes maisons cft. appt 10 pers. 3.600 F.Studio 4/6 pers. 1.800 F. Les deux *4.800 F. Tél. : (87) 42-57-78.*

VAR. Plage Des Lecques location F2, couchage 4 pers. Tél. : (42) 23-42-61.

LES ARCS 1.800 A LOUER Appt.plein sud, balcon, 6 pers. du 31/3 au 7/4 : 4.250 F, du 7/4 au 14/4 : 3.000 F. Les deux semaines 7.000 F.
T. (33) 05-15-04 (après 20 h).

SKI PAQUES
6, 17 ans, encadrés par prof. T. 860-64-27 ou 860-02-39.

Driscoll House Hôtel
200 chambres à un lit. Demi-pension, £ 50 par semaine adultes entre 21-60 ans.
S'adresser à 172, New Kent Road London SE 1.
Téléphone : 01-703-4175.

Part. loue à SÈTE corniche bord de mer 2 p. + loggia, tt cft, *Pâques, juin, sept. Tél.* Mme Boisson : 489-15-08.

---

(06) VARS. Beau Duplex tout confort, balc. Plein sud, au pied des pistes, 6 personnes, garage. Tres pér. Tél. : (1) 638-34-14 et (1) 726-89-63.

GRANDE-BRETAGNE
IRLANDE - ÉTATS-UNIS
Pendant une ou plusieurs semaines, seul ou en couple, avec vox enfants ou des amis, partagez la vie *des Britanniques*, des Irlandais ou des Américains. Nourri, logé, guidé, questionné aussi par des hôtes attentifs et dévoués, vous goûterez et vous connaîtrez mieux et à bon compte des pays passionnants.
CAMÉLÉON TOURISME :
la famille s'agrandit !
Tél. : 261-53-35.

SKI DE FOND
Dans le haut Doubs
à 3 h 30 de Paris (T.G.V.)
Places disponibles 1er au 22 avril
Neige assurée
Yves et Lilianne vous accueillent dans belle ferme du XVIIe siècle



rénovée tout confort, chambres avec *salle de bains privée. Cuisine* maison, pain cuit au feu de bois. Table d'hôtes limitée à 12 personnes. Calme, repos. Du dimanche au dimanche
1.760 F tout compris
(pension, accompagnement, matériel de ski).
Le Crêt l'Agneau,
La Longeville,
25650 MONTBENOIT.
Téléphone : 16 (81) 38-12-51.

Le Monde

économie

SOCIAL

Renault donne le coup d'envoi aux élections des représentants des salariés dans les conseils d'administration

Renault va se distinguer le 15 mars sur le plan social en étant – si l'on met à part la SNCF, en situation particulière – la première entreprise du secteur public dans laquelle les salariés (cent cinquante-huit mille pour le groupe et ses principales filiales) vont élire leurs représentants au conseil d'administration, conformément à la loi du 26 juillet 1983 complétée par celle du 16 février 1984 sur la démocratisation du secteur public. D'ici au *30 juin, à quelques exceptions près* (1), 2 202 584 salariés dans 643 entreprises ayant un effectif moyen supérieur à 200 (dont 865 576 pour 482 filiales) vont se rendre aux urnes pour avoir voix au chapitre dans les conseils d'administration.

Par rapport aux lois Auroux, qui constituent désormais le droit commun, les salariés du secteur public bénéficient de dispositions sociales plus avantageuses dans plusieurs domaines. Non seulement, spécificité essentielle, des représentants élus des salariés seront dans les conseils d'administration associés *« aux décisions relatives aux grandes orientations »*, mais un *« droit de réunion en conseil d'atelier ou de bureau selon le type d'activité »* a été institué. Par ailleurs, ces entreprises seront *« ouvertes »* sur leur environnement, avec une commission consultative *« présidée par le chef d'établissement et composée d'élus locaux et de représentants du comité d'établissement »*.

Le Parti socialiste attache beaucoup d'importance à la mise en œuvre de cette loi de démocratisation, au point d'organiser, le 18 mars, à la Maison de la mutualité à Paris, un colloque avec des syndicalistes, des banquiers, des industriels et des militants, auquel participeront MM. Pierre Bérégovoy et Laurent Fabius.

Toutes indications ayant été données antérieurement sur les cent vingt-deux entreprises mères concernées par la loi de démocratisation, une circulaire de M. Bérégovoy, en date du 17 février 1984 (*Journal officiel* du 9 mars), a précisé la notion de filiale, qui est *« une société dont plus de la moitié du capital social est détenue directement ou indirectement par une société ou un établissement »* entrant dans le champ de la loi. L'application de la loi à ces filiales ne joue cependant que si trois conditions sont réunies : elles doivent avoir la forme de sociétés anonymes ; plus de la moitié du capital doit être détenu depuis plus de six mois par une entreprise ; enfin, *« le nombre moyen de salariés employés par la filiale au cours des vingt-quatre derniers mois doit être au moins égal à 200 »*.

Selon les différentes catégories d'entreprises recensées, la composition des conseils d'administration sera tripartite ou bipartite. Dans les entreprises *« de premier rang »* (établissements publics, entreprises à participation publique quasi exclusive), la règle sera le tripartisme – représentants de l'Etat et des autres actionnaires, personnalités *« représentant l'environnement économique »*, représentants des salariés. Pour les autres entreprises, ce sera le bipartisme, avec d'un côté les représentants des actionnaires, de l'autre ceux des salariés.

La complexité, on la retrouve également dans la définition des électeurs puisqu'il y a, selon la nature de l'entreprise, deux corps électoraux. Dans les entreprises de *« premier rang »*, ou codétenues, tous les salariés répondant à certaines conditions sont électeurs. Quant aux salariés des filiales, ils sont *« appelés à participer à deux élections : ils élisent d'une part leurs représentants au conseil de la filiale et d'autre part leurs représentants au conseil de l'entreprise »*. Contrairement à ce qui se produit pour les élections au comité d'entreprise, il n'y a en revanche qu'un collège unique, M. Bérégovoy ayant souligné que l'avantage de cette formule était que *« les salariés non-cadres, des ouvriers, des employés, peuvent très bien demander à des cadres de les représenter pour exercer les pouvoirs de gestion »*.

En plus de ce collège unique, les cadres se trouvent avantagés par une disposition très particulière. Les listes électorales sont les mêmes pour tous, mais les électeurs sont répartis en deux catégories (les cadres et les autres salariés). Quel que soit le résultat du scrutin, les cadres ont une garantie de représentation minimale. La circulaire du 17 février précise ainsi que *« le législateur a réservé un siège aux cadres et ce siège est attribué à la liste ayant obtenu le plus de voix chez les électeurs appartenant à cette catégorie »*.

Les administrateurs salariés sont élus pour cinq ans au scrutin secret de liste avec représentation à la plus forte moyenne. Les listes de candidats doivent soit être *« parrainées »* par une des organisations syndicales représentatives, soit avoir recueilli la signature de *« 10 % des représentants élus en qualité de titulaires et de suppléants aux instances représentatives du personnel »*. Ce *« parrainage »* des organisations syndicales n'a pas entraîné le soutien unanime des confédérations ouvrières, de vifs débats ayant notamment eu lieu à FO, soucieuse de maintenir partout la distinction entre *« gouvernants et gouvernés »*. L'organisation de M. Bergeron a cependant *opté en définitive pour la* politique de la présence.

Si le mandat d'administrateur est *« incompatible avec toute autre fonction de représentation des intérêts du personnel »*, les *« parrains »* syndicaux vont cependant être impliqués – et ils ne s'en sont pas privés lors de la campagne électorale qui vient d'avoir lieu chez Renault, – chaque liste devant présenter ses *« propositions d'orientation pour l'administration ou le contrôle de la gestion »*. Comme l'affirme M. Charzat, cette loi *« constitue un défi pour les syndicats »*.

MICHEL NOBLECOURT.

(1) L'élection ne peut être postérieure au 30 juin 1984, à l'exception des sociétés anonymes filiales et codétenues dont les effectifs sont inférieurs à mille salariés, pour lesquelles la date limite est fixée au 30 juin 1985.

2 860 PERSONNES VONT QUITTER LES HOUILLÈRES DU NORD - PAS-DE-CALAIS EN 1984

Le conseil d'administration des Houillères du bassin du Nord - Pas-de-Calais, réuni le 13 mars à Paris, a décidé de produire en 1984 2,6 millions de tonnes de charbon, soit 600 000 tonnes de moins qu'en 1983. Cette baisse de la production entraînera une régression des effectifs : 2 860 personnes partiront, mais il n'y aura aucun licenciement.

Outre les fermetures déjà annoncées du siège Barrois à Pecquencourt (Nord) et de la centrale thermique de Dechy (Nord), celle de la cockerie de Mazingarbe (Pas-de-Calais) est envisagée. La production sera toutefois maintenue au-delà de 1988 dans les sièges d'Oignies et d'Arenberg. En 1984, l'Etat fournira aux HBNPC 2,217 milliards de francs.

Négociations salariales

REFUS SYNDICAUX A LA RATP, CHEZ RENAULT ET DANS LES BANQUES

Lors de la réunion de négociations, le 13 mars, les syndicats de la RATP ont refusé les propositions de la direction qui promettait 5 % d'augmentation des salaires pour 1984, répartis en 1,5 % au 1er juillet, 3 % au 1er décembre et 0,5 % au 1er janvier 1985. Une nouvelle rencontre est prévue pour le 29 mars

A la régie Renault, les négociations, ce même 13 mars, n'ont pas connu plus de succès, semble-t-il, et une autre réunion est fixée pour le 27 mars. La direction a proposé 1 % d'augmentation au 1er juin, 1 % au 1er septembre et 1,5 % au 1er décembre. Elle a rappelé qu'elle avait déjà proposé différentes primes pour 1984 et, enfin, qu'une prime de 300 F serait versée à tous les salariés de la Régie à l'occasion du lancement de la R 25.

Enfin, la CFTC, seule organisation signataire de l'accord salarial dans les banques, en 1983, a décidé de ne pas signer celui de 1984 (*le Monde* du 1er mars 1984).

FO DEMANDE AUDIENCE A M. MAUROY

« Je n'ai jamais connu une situation aussi bloquée » *nous déclare M. Bergeron*

La commission exécutive de Force ouvrière, réunie le 13 mars, a estimé que la grève des 8 et 9 mars dans la fonction publique *« constituait une sérieuse mise en garde des salariés à l'égard de la politique du gouvernement et qu'ils avaient exprimé très clairement leur volonté de ne pas accepter la dégradation de leur pouvoir d'achat »*. FO va demander audience au premier ministre, *« dans les meilleurs délais »*, *« afin de rechercher les bases d'un changement de positions du gouvernement dans le domaine salarial »*.

A l'issue de cette commission exécutive, très dure dans sa tonalité, M. André Bergeron ne cache pas son inquiétude quant à une situation *« qui se dégrade à toute vitesse »*. Les déclarations de M. Delors laissant entendre que la hausse des prix serait sans doute en février aussi élevée qu'en janvier (0,7 %) le renforcent dans son analyse selon laquelle il ne sera pas possible de contenir l'inflation à 5 % en 1984 : *« Il y aura des conséquences. En effet, les négociations de salaires s'inscrivent dans l'hypothèse d'un taux d'inflation de 5 %, alors qu'en réalité elle sera de l'ordre de 7 ou 7,5 %. Il en résultera un tassement encore plus important du pouvoir d'achat. Non, décidément, tout cela finira mal. »*

Le secrétaire général de FO plaide auprès des pouvoirs publics pour qu'ils lâchent – notamment dans la fonction publique – au moins un point de pouvoir d'achat, au risque sinon d'avoir un net accroissement du chômage et de friser l'*« explosion sociale »*, des mouvements de grève *« désordonnés »* étant observés, selon lui, ici et là. Mais il ne se fait guère d'illusions sur ses chances d'être entendu, un *« rigorisme absolu »* semblant prévaloir jusqu'aux plus hautes sphères de l'Etat. *« On ne peut plus discuter de rien*, nous a-t-il déclaré. *Je n'ai jamais connu une situation aussi bloquée qu'à l'heure actuelle. »* Si le gouvernement campe sur ses positions dans la fonction publique, les fonctionnaires de FO, très combatifs actuellement, paraissent décidés à de nouvelles actions. – M.N.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –		Rep. + ou dép. –	
$ E-U.	7,8675	7,8725	+ 145	+ 165	+ 280	+ 310	+ 720	+ 840
$ can.	6,1779	6,1842	+ 99	+ 130	+ 191	+ 229	+ 516	+ 626
Yen (100)	3,5391	3,5438	+ 163	+ 178	+ 346	+ 370	+ 1087	+ 1152
DM	3,0829	3,0860	+ 172	+ 183	+ 347	+ 363	+ 1040	+ 1096
Florin	2,7285	2,7316	+ 144	+ 154	+ 288	+ 303	+ 860	+ 911
F.B. (100)	15,0704	15,0843	– 270	– 146	– 328	– 185	– 320	+ 77
F.S.	3,7199	3,7249	+ 281	+ 298	+ 568	+ 591	+ 1644	+ 1721
L (1 000)	4,9583	4,9638	– 220	– 189	– 435	– 394	– 1174	– 1159
£	11,6140	11,6269	+ 340	+ 386	+ 705	+ 774	+ 2095	+ 2307

TAUX DES EURO-MONNAIES

$ E-U.	9 5/8	10	9 7/8	10 1/4	10	10 3/8	10 7/16	10 13/16
DM	5 3/8	5 3/4	5 3/8	5 3/4	5 7/16	5 13/16	5 5/8	6
Florin	5 7/8	6 1/8	5 7/8	6 1/4	5 15/16	6 5/16	6	6 3/8
F.B. (100)	12	12 1/2	13 7/8	14 5/8	13 1/4	14	12 5/8	13 3/8
F.S.	2 7/8	3 5/8	3 1/16	3 7/16	3 1/8	3 1/2	3 5/8	4
L (1 000)	16 1/4	16 3/4	16 3/4	17 3/4	17	18	17 1/2	18 1/2
£	9	9 3/8	8 11/16	9 1/16	8 5/8	9	8 3/4	9 1/8
F. franç.	12 3/8	12 7/8	14 7/8	15 3/8	15 3/4	16 1/4	16	16 1/2

AFFAIRES

CONVERSION INDUSTRIELLE ET DÉFICIT COMMERCIAL

Comment moderniser sans trop importer ?

par ERIC LE BOUCHER

Comme la relance de la consommation de 1981, la modernisation de l'appareil productif français, que le gouvernement appelle de ses vœux, risque d'alourdir le déficit commercial du pays. L'industrie hexagonale de biens d'équipement est en effet incapable de faire face en totalité à la demande d'investissements. Environ 35 % des biens d'équipement sont importés, et 49 % pour les seules machines. Pour les plus modernes d'entre elles, le chiffre est supérieur : en 1982, la France a fait venir de l'étranger 50 % de ses robots, 60 % de ses machines de conception avancée, 60 % de son informatique industrielle, 80 % de ses systèmes d'ingénierie et de conception-fabrication assistée par ordinateur (CFAO).

Le « taux de pénétration » du marché intérieur dans la « productique », dont on voudrait équiper toutes les entreprises manufacturières, atteint au total 65 %, selon M. Joël Le Quement (1). Schématiquement, plus l'équipement fait appel à des technologies de pointe, plus les importations sont fortes.

Le dilemme alors posé par la modernisation des entreprises n'est pas mince. Si l'on tient, comme le gouvernement, à modifier durablement les caractéristiques de la croissance française, de telle façon qu'elle provienne plus des investissements que de la consommation, le redressement du déficit commercial en sera rendu plus délicat. L'INSEE le soulignait récemment (2), en remarquant que *« le contenu en importation »* des investissements industriels était plus fort que celui des biens de consommation. D'où, selon l'institut, la nécessité pour la France d'une croissance durablement inférieure à celle de ses principaux partenaires.

A l'évidence, seule une industrie rénovée et compétitive assurera, à terme, l'équilibre des échanges et du franc. Mais, dans l'immédiat, et sans doute pour deux ou trois ans, le cap à franchir est périlleux.

Des prévisions précises sont difficiles à faire. Les investissements en équipements représentent *a priori* un volume (130 milliards de francs) très inférieur à celui de la consommation des ménages en biens *« susceptibles d'être importés »* (environ 600 milliards en 1982). Même si les taux d'importation sont différents (35-50 % contre 25 %), accroître les premiers provoquera une sortie de devises réduite par rapport à celle observée après la relance de 1981, mais non moins réelle. Au ministère du commerce extérieur, on souligne que *« cela tombe mal, au moment où nos exportations, en particulier celles liées aux grands travaux, vont baisser »*. On précise que, en sus, *« on importe des équipements de RFA, des Etats-Unis et de plus en plus du Japon, c'est-à-dire des pays développés, vis-à-vis desquels nous sommes déjà très déficitaires »*. Le ministère de l'économie, des finances et du budget partage la même crainte, et ajoute : *« Comme on ne peut ralentir la modernisation, objectif prioritaire, au cas où les importations dérapent, il n'y aura d'autre solution que de renforcer la rigueur... »*

Développer une offre française

La question est donc posée. Comment y répondre ? On peut d'abord encourager les entreprises à *« acheter français »*. La question d'un certain protectionnisme, évacuée trop rapidement du débat économique, se reposerait-elle ? Oui et non. En matière d'investissements, tous les pays sont protectionnistes, ne serait-ce qu'en ce qui concerne les investissements publics, et ne serait-ce aussi que parce que nombre des aides à l'investissement versées par les Etats aux entreprises comportent des conditions officieuses (3) d'achat de matériel national. Mais la France ne fabrique pas tout, et il ne peut être question de bloquer les robots japonais à Poitiers, sous peine de nuire à l'objectif même de compétitivité du pays. A l'Agence nationale de valorisation de la recherche (ANVAR), qui gère le fonds industriel de modernisation (FIM), la consigne reçue n'est d'ailleurs pas celle-là. Si l'on y encourage à acheter français, on ne bloque aucun projet bâti autour de machines étrangères (et ils sont, paraît-il, nombreux), craignant que l'industriel ne renonce purement et simplement à celui-ci. La marge de manœuvre protectionniste est plus qu'étroite.

Reste alors à développer rapidement l'offre française. Le gouvernement, qui a multiplié les plans sectoriels, n'en a arrêté que deux sur les biens d'équipement : le plan machine-outil et le programme productique. Le premier, défini en 1982 pour trois ans (2,4 milliards de francs d'aides de l'État sur la période), est loin d'avoir atteint ses objectifs, il est vrai optimistes. La croissance de la production nationale de machines-outils à commande numérique devait être de 40 % par an.

Le second, qui comprend et élargit la robotique à l'ensemble des équipements avancés, devait être le « grand » plan de M. Chevènement, avant d'être la priorité absolue de M. Fabius. Le programme productique est resté dans les tiroirs plus de dix-huit mois, puis s'est finalement réduit aux aides du FIM : huit milliards de francs de prêts bonifiés sur 1983 et 1984 et cinq milliards au-delà. Le FIM devait avoir deux volets : un volet *« demande »* (prêts aux entreprises qui s'équipent) et un volet *« offre »* (prêts aux entreprises qui produisent les équipements de productique). Or il s'avère que le second est... pratiquement vide. Les grands groupes y ont déposé ou y déposeront des dossiers, mais les petits constructeurs ne prennent pas le risque de développer de nouveaux matériels avec de simples prêts bonifiés quand ce sont les fonds propres qui leur manquent. Preuve en est qu'ils orientent tous leurs dossiers vers les *« aides à l'innovation »* de l'ANVAR, autre guichet qui distribue, lui, des *« avances remboursables en cas de succès »*. Ce procédé fonctionne mieux, mais l'enveloppe est ici limitée (quelque 200 millions de francs l'an passé attribués à la productique).

On peut alors s'interroger *a posteriori* sur le choix gouvernemental de consacrer finalement plus de fonds publics à la machine-outil qu'aux équipements avancés. N'y a-t-il pas meilleur choix possible ? N'est-il pas de temps, comme le propose le rapport du IX[e] Plan, de reconsidérer le secteur de la mécanique, abandonné à son sort depuis 1981 ?

Il existe d'autres procédures de soutien public, mais, même en comptabilisant l'aide à la recherche et les sommes distribuées aux firmes nationalisées, il est peu probable que l'on atteigne l'enveloppe de 6,8 milliards de francs, sur la période 1984-1988 (dont 1,15 milliard de francs en 1984), de *« financements budgétaires »* inscrits pourtant comme programme prioritaire d'exécution (PPE) n° 1 au IX[e] Plan.

Alors que d'autres pays (la R.F.A. notamment) définissent de nouvelles politiques ambitieuses dans ce domaine, la France manque d'entreprises (voir encadré) et ne se donne pas les moyens pour combler son retard dans l'offre d'équipements avancés.

Le choix gouvernemental, en définitive très libéral, se limite à l'aide à la demande, c'est-à-dire en partie... à l'importation. Il n'est pas trop tard pour corriger le tir, mais, pour l'heure, la politique industrielle suivie, ou plus exactement l'absence de politique en matière d'*« offre »*, apparaît incohérente avec le choix gouvernemental de modernisation industrielle.

---

(1) *L'Usine du futur proche*, Agence de l'informatique, diffusion Hermès.

(2) Dans « Une projection de l'économie française à l'horizon 1988 », *Economie et Statistique*, décembre 1983.

(3) Officieuses parce que contraires aux règles du GATT et, en Europe, à celles du traité de Rome.

La conjoncture automobile

DÉCLIN DE RENAULT SUR UN MARCHÉ FRANÇAIS DÉPRIMÉ

Le marché automobile français a continué, en février, d'être déprimé, avec une chute de 8,7 % des immatriculations de voitures neuves par rapport à février 1983, selon les statistiques provisoires publiées par la Chambre syndicale des constructeurs automobiles. Les marques étrangères résistent cependant mieux que les firmes nationales à la contraction du marché. Avec 47 060 immatriculations, elles ne sont en baisse que de 0,8 % et accroissent ainsi leur part de marché (34,8 % en février et 35,3 % sur janvier-février).

Le déclin de Renault est, il est vrai, spectaculaire. Avec 41 161 immatriculations, la Régie est en baisse de 25,2 % en février et de 18,8 % sur les deux premiers mois de l'année. Sur cette même période, elle ne détient plus que 30,9 % du marché français (30,4 % en février), son niveau le plus bas depuis plusieurs années. Avec ses problèmes déjà connus et analysés de gamme de véhicules, Renault a, en plus, fortement diminué ses stocks de voitures d'occasion pour alléger les charges financières de son réseau et préparer le lancement de la R-25. Il y aurait donc eu, selon la Régie, transfert de ventes du neuf vers l'occasion.

C'est une raison semblable qui expliquerait que Citroën a chuté en février de 12,6 % avec 17 710 immatriculations. En revanche, Peugeot, grâce à la 205, se porte bien avec une augmentation des ventes de 29,6 % en février (+ 22,7 % sur les deux premiers mois de l'année). Quant à Talbot, après un mois de janvier, consécutif aux grèves, catastrophiques (– 66,4 %) il retrouve une *« pente »* plus naturelle (si l'on peut dire) à – 24,1 %.

Globalement, pour les deux premiers mois de l'année le groupe PSA (Peugeot, Citroën et Talbot) avec 33,8 % du marché devance maintenant Renault de trois points; mais reste nettement en deçà des voitures étrangères.

Coopération entre Renault et Bull

ACHETER FRANÇAIS

Bull et Renault ont signé, le 12 mars, un protocole d'accord fixant le cadre d'une collaboration à moyen terme en matière de fourniture de services et d'équipements d'informatique et de bureautique. *« Jusqu'à présent,* reconnaît-on chez Renault, *nous étions très IBM. »*

Or la Régie est l'un des principaux utilisateurs français de systèmes d'information, de l'outil traditionnel de gestion à la conception assistée par ordinateur.

Par cet accord politique entre deux firmes publiques, Renault va donc acheter français. Bull devrait ainsi progressivement se substituer à IBM, y compris dans les filiales étrangères de Renault, comme principal fournisseur de la Régie dans ce domaine.

PRODUCTIQUE

CGE, Matra, Renault et Schneider face aux géants étrangers

Le voyage du président de la République à Bordeaux, chez Lectra-Systèmes, le 19 octobre 1982, avait mis en lumière une entreprise de pointe dans le secteur des équipements pour l'industrie textile. Un exemple ou une exception ? Il est difficile de le savoir, mais, à se reporter aux statistiques du commerce extérieur, la seconde hypothèse *apparaît pour l'heure, malheureusement,* la bonne : 65 % des équipements avancés sont importés.

Quand bien même, d'ailleurs, existerait-il un humus de petites entreprises innovatrices, le problème n'en serait pas résolu pour autant. Le marché de la productique est mondial, et ses acteurs, américains ou japonais, sont des grands groupes : *General Electric*, IBM, Westinghouse, Fujitsu, *Hitachi, Sankyo, Kawasaki,* qui, d'ailleurs, multiplient les accords entre eux. Dans ce secteur, comme dans les industries de pointe en général, le critère de « taille » est déterminant pour financer tant la recherche-développement indispensable que l'extension des réseaux commerciaux. *« Seuls les grands groupes intégrés peuvent permettre de relever le défi productique »,* notait le BIPE (Bureau d'information et de prévisions économiques) dans son rapport remis au gouvernement l'an passé.

La France mise sur Renault, la CGE, Matra et sur le groupe privé Schneider. Mais aucun de ces groupes n'est en mesure de faire de la productique sa priorité numéro un.

La CGE ne manque pourtant pas d'atouts dans l'ensemble des secteurs mécanique, électrique et électronique avec *CGEE-*Alsthom, CEM, CGA, Cilas, CGMS, *CIT-Alcatel. Ils vont* — enfin — être coordonnés, le groupe rompant pour l'occasion avec sa politique de gestion décentralisée. La CGE estime devoir investir 400 à 500 millions de francs par an dans la productique pour figurer parmi les grands mondiaux et se tourne vers l'Etat... qui hésite. La CGE n'a-t-elle pas déjà assez à faire avec les télécommunications et l'énergie électrique ? N'avait-elle pas promis, dès 1978, de devenir un géant de la bureautique ? Engagement non tenu. *Bref, les* rapports entre l'Etat et le groupe *sont empreints de méfiance.*

Matra, bien armé sur les équipements d'*assemblage et la* conception assistée par ordina*teur* (CAO), *avec notamment* Sormel, Matra Datavision et Robotronics (en création), a hélas les mêmes problèmes. Le groupe de M. Lagardère eu, ces dernières années, *« les yeux plus grands que le ventre »* (*le Monde* du 17 février 1984). Ses ambitions demeurent sérieuses mais d'ampleur limitée : la productique ne concerne que trois cents personnes chez Matra.

Reste Schneider, dont on connaît *les déboires financiers* avec sa filiale Creusot-Loire, et *surtout Renault. La Régie* compte sur 1 milliard de francs entre 1984 et 1986 pour *développer sa filiale* Renault-Automation (1,9 milliard de francs de chiffre d'affaires en 1983). La moitié sera trouvée par autofinancement ; 300 millions seront apportés par la maison mère et 200 millions grâce à un cocktail d'aides (FIM, FDES, ANVAR). En outre, la Régie devrait installer une nouvelle usine (*deux cents emplois créés*) à Denain, « pôle de conversion » *touché par la crise de la sidérurgie*, et y recevoir quelques cré*dits supplémentaires. Peut-être* la meilleure carte française en productique, Renault, a pourtant comme priorité de construire des automobiles. Les deux objectifs ne sont pas contradictoires, mais ils risquent de forcer la Régie à se spécialiser sur les équipements lourds et chers, dont elle a besoin pour elle-même, laissant de côté les matériels standards, utiles à la majorité des entreprises manufacturières.

E.L. B.

● **La CGC et Dunlop.** – La CGC est favorable aux propositions de Sumitomo pour reprendre Dunlop-France, mais ses sections syndicales déplorent la *« lenteur excessive des pouvoirs publics »* à autoriser cet investissement étranger en France et à négocier un plan social.

Elles assurent qu'en dépit des sévères réductions d'effectifs le personnel d'encadrement s'engage à contribuer activement au sauvetage de la société.

● **Honeywell choisit la télématique du Groupe français d'informatique (GFI).** – Le constructeur américain d'ordinateurs Honeywell a passé un accord avec le Groupe français d'informatique (GFI) pour distribuer des systèmes télématiques aux Etats-Unis, qui comprendront les progiciels (c'est-à-dire des programmes standard) de GFI et des terminaux français. GFI, filiale à 60 % de la Société des pétroles BP, emploie mille personnes et réalise un chiffre d'affaires de 400 millions de francs. – *(AFP.)*

BOUSSAC : 400 MILLIONS DE FRANCS D'INVESTISSEMENTS ET DES SUPPRESSIONS D'EMPLOIS

Le conseil d'administration de la Compagnie Boussac-Saint Frères (CBSF), qui était réuni le 13 mars à Paris, a adopté *« le programme d'investissements pour 1984 »*, indique un communiqué diffusé par la direction. Le communiqué constate aussi *« la volonté conjointe de la Compagnie et de son actionnaire principal »* [les pouvoirs publics], pour mener à son terme *« l'achèvement de la restructuration de l'entreprise »*.

∴

L'adoption du plan d'investissements de 402 millions de francs entérine, en fait, la suppression d'environ 1 800 emplois dans l'entreprise en 1984.

D'autre part, le communiqué de la direction ne fait pas mention de l'octroi par les pouvoirs publics d'un prêt à long terme portant intérêt de 4,75 %. Cette avance a été consentie par l'Etat afin de permettre à la compagnie d'honorer ses échéances au cours des prochaines semaines. Elle sera régularisée une fois que la politique d'ensemble de la CBSF aura été définitivement arrêtée. Quand ? Pas avant plusieurs mois. Il faut préalablement que soient connues – au plus tard à la fin d'avril – les conclusions de la mission confiée par le gouvernement à M. Georges Plescoff portant sur l'application des accords passés en juillet dernier entre la CBSF et MM. Willot. Sont-ils ou non juridiquement recevables ? (*le Monde* du 3 mars). – A. T.

L'OFFICE OUEST-ALLEMAND DES CARTELS POSE DES CONDITIONS A LA REPRISE DE GRUNDIG PAR PHILIPS

Craignant que les deux groupes fusionnés n'exercent une influence dominante en RFA dans... les machines à dicter, l'Office ouest-allemand des cartels pose des conditions à la prise de contrôle prévue de Grundig par Philips. Philips possède en effet 20 % du marché ouest-allemand de ces matériels et Grundig 30 %. L'Office demanderait que Grundig se sépare de cette activité, lui accordant toutefois un délai de deux ou trois ans pour réaliser ce « désinvestissement ».

Par ailleurs, l'administration allemande pourrait exiger que Philips cède les 15 % qu'il détient dans Löwe Opta, petit constructeur de téléviseurs.

Les appréhensions de l'Office des cartels sont pour le moins surprenantes puisqu'on s'attendait à un examen de sa part sur les marchés des téléviseurs et des magnétoscopes et non sur le terrain (marginal) des dictaphones. Thomson s'était vu refuser le rachat de Grundig l'an passé et Philips s'était ensuite porté acquéreur.

PRIX

LA HAUSSE DES PRIX EN FÉVRIER

Prévisions et calculs

Le ministre de l'économie et des *finances estimait,* mardi 13 mars, que la hausse des prix en février ne serait pas inférieure à celle de janvier, qui avait été, rappelons-le, de 0,7 %. Avant même de connaître l'indice provisoire que doit publier l'INSEE, M. Delors a expliqué aux journalistes de la presse économique les raisons pour *lesquelles il* n'espérait pas un ralentissement de *l'inflation dès le second mois de* l'année.

Selon le ministre, le premier semestre enregistre traditionnel*lement des hausses de prix plus* fortes qu'au second semestre, ce *qui s'est vérifié* en 1983, où les prix ont progressé de 5,3 % au cours des six premiers mois, et de 3,8 % les six derniers mois. M. Delors estime que l'écart entre les deux semestres sera plus fort en 1984 qu'en 1983 du fait que cette année concentre *sur* les premiers mois à la fois les hausses des tarifs publics, les conséquences de certaines difficultés *climatiques (qui ont af*fecté les prix des fruits et lé*gumes) et les répercussions* des dernières hausses du dollar (au *cours des trois derniers mois* de 1983, la devise américaine a *augmenté* à *Paris de* près de 5 %).

On continue de penser, Rue de Rivoli, que les difficultés rencontrées *en début d'année ne re*mettent pas en cause l'objectif *officiel de 5 % de hausse* des prix pour 1984.

Ces indications données par le ministre ont incité plusieurs journaux à annoncer comme officielle une hausse de 0,7 % en février.

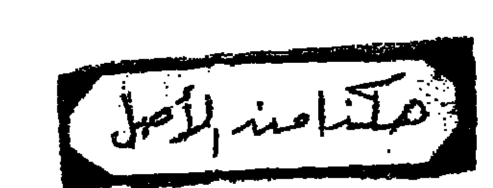
La confusion est totale. A l'heure où M. Delors s'exprimait, mardi 13, l'INSEE n'avait encore « *sorti* » aucun résultat de ses ordinateurs. Les tout premiers chiffres ne devaient être connus des techniciens de la statistique que mercredi 14 mars dans la journée, communiqués au cabinet du ministre et publiés quelques heures plus tard.

Les calculs *provisoires* de l'INSEE sont généralement connus en milieu de mois, le chiffre définitif étant publié – après vérification – une dizaine de jours plus tard. Voilà pour les calculs effectués à partir des relevés de prix opérés chaque mois dans les magasins par les enquêteurs de l'INSEE.

Les prévisions sont une toute autre chose. Différents services du ministère de l'économie et des finances tentent, plusieurs mois à l'avance, d'estimer la *hausse des prix. Ces prévisions* sont faites à partir des répercus*sions qu'auront telle hausse* des tarifs publics, telle hausse de prix accordée aux constructeurs automobiles, aux médecins, aux produits agricoles, etc. Ces hausses sont intégrées à la tendance des derniers mois qu'elles modifient plus ou moins.

L'*expérience prouve* que ces prévisions sont assez souvent *proches – à un ou deux dixièmes* près – de la hausse réelle de l'indice telle qu'elle ressort des calculs de l'INSEE. Mais il arrive aussi que les prévisions soient largement démenties par les faits – c'est-à-dire par l'indice. Les prévisions prennent en effet mal en compte les retournements de tendance, les spéculations, les anticipations...

En l'état actuel des choses et sauf surprise, on *peut effective*ment prévoir, compte tenu des relèvements de *tarifs de l'es*sence et de l'électricité notamment, une *hausse en février du* même ordre de grandeur que *celle de janvier. Mais nul ne peut* en savoir plus...



Le patrimoine malade de la copropriété

II. – *Une toute-puissance stérile*

par JOSÉE DOYÈRE

Nous avons observé, en passant en revue l'infinie variété des acteurs de la copropriété, que cette « démocratie de fait », instaurée par la loi de 1965, est un édifice fragile *(le Monde* du 14 mars.)

Il avait acheté ce petit quatre-pièces dans un vieil immeuble du centre-ville. Pour aménager une belle salle de séjour, il a décidé de supprimer une des cloisons ; ce n'était pas un mur porteur, il l'avait vérifié. Sans consulter ni le syndic ni l'architecte de l'immeuble (il y en avait un), il a donné des ordres à son maçon, qui les a exécutés : il a pu installer le grand canapé-banquette dont il rêvait. Mais, chez les voisins, les ennuis ont commencé : la cloison, dans l'appartement du dessus, s'est affaissée, se lézardant légèrement, et les planchers se sont incurvés. Dans l'appartement du dessous, la porte ouverte dans cette cloison s'est trouvée bloquée.

Tel autre, jugeant inesthétiques les nombreux tuyaux qui traversaient une pièce de son nouvel appartement, les a purement et simplement fait enlever pour organiser son propre circuit de chauffage. Ce faisant, il avait mis hors d'état de fonctionner le circuit collectif, qui est classé dans les parties communes.

C'était l'été. L'hiver venu, les habitants des étages supérieurs se sont aperçus qu'ils ne pouvaient être chauffés. Il a fallu trois mois au syndic pour réussir, au milieu des gémissements et de la fureur, à rétablir le calme et le circuit de tuyauterie du propriétaire fautif. Ces deux anecdotes (authentiques) ne sont que des exemples extrêmes de la naïveté et de l'égoïsme de trop de nouveaux copropriétaires, comme de leur indifférence à l'égard du patrimoine commun.

Cette indifférence commence dès l'acquisition d'un appartement en copropriété. Le futur acquéreur s'intéresse à la partie privative, certes, à l'ensoleillement et à la distribution de l'appartement, aux travaux de peinture et de tapisserie qu'il devra entreprendre. Il s'intéresse à la rigueur à la peinture de l'escalier et au tapis qui le recouvre. Mais il est rarissime qu'il rende visite au syndic de l'immeuble pour demander des renseignements aussi essentiels que l'état d'entretien du gros œuvre de l'immeuble (murs, descentes d'eaux usées, toiture) ou le nombre de « millièmes » attachés au « lot » qu'il va acquérir. Lors de la division d'un immeuble en copropriété, une expertise établit la valeur vénale de chaque lot et lui attribue en conséquence un certain nombre de millièmes, qui correspondent à la quote-part de charges communes dont le copropriétaire aura à s'acquitter. Chacun est donc propriétaire de son propre appartement (y compris les balcons, auxquels il faut ajouter parfois une cave et une chambre de service), et copropriétaire des parties communes (murs, toiture, escaliers, ascenseurs, couloirs, cour, espaces verts, etc.).

Tout au plus se renseigne-t-on auprès de l'agent immobilier ou du vendeur de l'appartement sur le montant mensuel des charges... Et pourtant... Pour un trois-pièces, en cas de gros travaux à entreprendre, d'un montant de 500 000 francs par exemple, il n'est pas indifférent de savoir qu'on aura 30 millièmes de ce montant à payer (soit 15 000 francs) ou 180 millièmes (90 000 francs)...

Que des éléments de confort aient été rajoutés (chauffage central, ascenseur) ne transforme pas automatiquement cette répartition : pourtant la part de chacun en matière de chauffage, par exemple, est davantage fonction du nombre de radiateurs, de la surface ou du volume des pièces à chauffer que de la valeur vénale qui, antérieurement à son installation, a permis à un expert de répartir les millièmes. Seulement, dans les copropriétés antérieures à la loi de 1965, et si la nouvelle répartition des charges n'a pas été adoptée en même temps qu'a été décidée l'installation du nouvel équipement collectif, il faut... l'unanimité des voix pour changer la répartition initiale. Jamais le copropriétaire bénéficiant de cet état de choses ne votera une telle résolution. Parfois le tribunal tranchera mais il pourra aussi décider que l'action menée en justice intervient trop tard puisque la loi est très précise à ce sujet : dans les cinq ans suivant la publication du règlement de copropriété ou dans les deux ans à compter de la première mutation à titre onéreux.

C'est dire la toute-puissance de l'assemblée générale. Son fonctionnement est complexe. Selon la nature des décisions à prendre, il existe quatre règles de majorité différentes *(voir encadré ci-contre).* Les décisions d'entretien des parties communes seront prises à la majorité simple des présents et représentés ; Mais les « améliorations » devront être décidées à la majorité qualifiée (article 26). Cette règle semble parfaitement justifiée, mais, dans la pratique, on aboutit à des aberrations. Lorsqu'une chaudière de chauffage central est hors d'usage, son remplacement, qui est de l'entretien, relève de la majorité simple. Mais il est souvent de bon sens d'en profiter pour en installer une plus performante, plus moderne, voire de changer le carburant employé. Or il s'agit dès lors d'une « amélioration ».

Plus exaspérant encore : le vote décidant la réfection intégrale d'une toiture relèvera de la majorité simple, tandis que l'installation de l'antenne collective de télévision qui, en diminuant le nombre des allées et venues pour pose et réparation d'antennes individuelles, rallongera considérablement la durée de vie de la nouvelle toiture, est considérée comme une amélioration. Or l'antenne collective de télévision ne coûte pas cher en regard des frais de réfection d'une toiture. Fort heureusement, la jurisprudence semble s'établir en faveur de décisions de bon sens : un jugement du tribunal de Versailles (1) a admis qu'on puisse décider à la majorité simple du remplacement de portes de garage vétustes par des portes automatiques.

Manque de concurrence

Les travaux d'entretien sont la grande affaire d'une copropriété, qu'il s'agisse de la peinture des escaliers ou des interventions sur le gros œuvre, beaucoup plus coûteuses. Un des reproches les plus fréquents faits par les copropriétaires mécontents à leur syndic (et au conseil syndical s'il en existe un) est de négliger les possibilités de la mise en concurrence des entreprises, de faire travailler toujours les mêmes, alors qu'on trouverait sans doute, disent-ils, des entreprises moins disantes. Le « suivez mon regard » plein de sous-entendus à base de « faveurs », voire de pots-de-vin, est lourd de diffamation inexprimée. Car rien de tout cela n'est prouvable, jamais, par définition.

C'est un fait que le syndic et l'architecte d'un immeuble préfèrent s'adresser régulièrement aux mêmes entreprises, souvent deux ou trois de chaque « corps d'état » (maçonnerie, plomberie, électricité) qu'ils ont l'habitude de faire travailler dans plusieurs immeubles. Leurs raisons d'agir ainsi sont variées. Tout d'abord, ils déplacent ces entreprises à longueur d'année sur simple coup de téléphone pour de petites réparations (une minuterie à changer, un robinet qui fuit dans la cave...). Lorsque des travaux importants sont décidés, les entreprises prendront très mal qu'on ne leur donne pas la préférence : le syndic sait très bien dans ce cas que les interventions mineures nécessiteront alors de multiples appels, seront faites avec beaucoup de retard et une mauvaise volonté évidente. Les factures s'alourdiront aussi.

Deuxième raison, valable surtout dans les immeubles anciens : les différents corps de métier travaillent mieux lorsqu'ils ont l'habitude d'œuvrer ensemble, sur un bâtiment qu'ils connaissent déjà. Troisième raison : comme dans toutes les professions, il y a le pire et le meilleur dans les entreprises de bâtiment ; la moins disante n'est pas toujours techniquement la meilleure, et il vaut mieux savoir, avant de s'engager, de quoi elle est capable. Dernier argument : quand des problèmes se posent en cours d'exécution, le syndic, client régulier d'une entreprise, aura plus de poids pour faire respecter par celle-ci ses engagements. Dans la plupart des cas cependant, lorsque les copropriétaires présentent des entreprises en temps utile, celles-ci sont très normalement consultées.

Il reste que, si beaucoup de copropriétaires occupants sont prêts à entreprendre de gros travaux, tous n'ont pas les moyens de le faire. La tentation est grande de les faire par petites touches, au coup par coup, sans marchés solides passés avec des entreprises, ou de les différer, ce qui est un mauvais calcul, puisque tout retard se traduit par un renchérissement dû à la fois à la dégradation aggravée et à la hausse des prix de ces interventions. D'un autre côté, les emprunts coûtent cher tant les taux d'intérêt sont élevés : 17 à 19 % en général, 14,5 % grâce à un prêt conventionné si on est propriétaire occupant. Pour les copropriétaires bailleurs les subventions de l'ANAH (Agence nationale pour l'amélioration de l'habitat) existent (2) mais seuls des copropriétaires très « volontaristes » y recourent.

Une épargne collective

Il est pourtant possible, pour le syndicat de copropriétaires décidé à entreprendre des travaux importants, de constituer collectivement une épargne susceptible d'en rendre supportable le coût. Ainsi, existe un « compte épargne copropriété » qui rapporte 7,5 % durant la période de dépôt et ouvre droit à un prêt de 12 % dès le dix-neuvième mois. Ce système a été mis au point par la Banque de la Hénin (3). Peut-être existe-t-il d'autres systèmes, mais les syndics restent discrets là-dessus.

Toujours est-il que, l'absentéisme aidant, les décisions de travaux sont difficiles à prendre, et la toute-puissance de l'assemblée reste trop souvent stérile.

Une fois votés, les travaux ne sont pas pour autant entrepris. L'avis est ici unanime : la loi de 1965, en donnant de multiples possibilités de recours aux absents ou aux opposants, *a fait de la copropriété le lieu privilégié* des procéduriers. Malheur à l'immeuble où l'un des propriétaires est un chicanier-né, toujours prêt à engager une procédure, arme préférée de la minorité. S'il est des abus de majorité, il est aussi des abus de minorité. Si un procès a abusivement été intenté par un minoritaire chicanier, celui-ci le perdra, jurisprudence aidant. Mais l'encombrement des tribunaux est tel que cette victoire juridique se doublera d'une défaite économique : tout sera à recommencer avec les entreprises, les coûts auront renchéri, la situation économique des uns et des autres aura évolué – et pas toujours dans un sens favorable, – des appartements auront changé de mains, le vendeur (bien que devant acquitter ce qui a été voté par lui ou malgré lui) n'étant pas *de facto* prêt à endosser financièrement la responsabilité juridique qui est la sienne, et le nouvel arrivant pouvant se montrer récalcitrant.

Résultat : l'état du patrimoine en copropriété ne cesse de se dégrader...

Prochain article :

III. – Les majorités introuvables

(1) En date du 18 juin 1980, *Gazette du Palais* du 28 octobre 1980.

(2) ANAH, 17, rue de la Paix, Paris (2e). Tél. 261-57-23.

(3) 16, rue de La Ville-l'Evêque, 75384 Paris Cedex 08. Tél. 265-35-15.

Les quatre majorités

Les décisions de l'assemblée générale (qui a lieu obligatoirement une fois par an) sont prises de façon différente, selon leur nature, et non selon les investissements qu'elles engagent :

● *La majorité simple* (art. 24) est celle des *« présents et représentés »* (ceux qui ont envoyé leur mandat). Elle est de règle pour toutes les décisions simples, en particulier les dépenses d'entretien.

● *La majorité qualifiée* (art. 25) est celle des voix de *tous* les copropriétaires. Elle est requise pour la désignation ou la révocation du syndic, pour les modalités de réalisation et d'exécution des travaux obligatoires (comme le ravalement, par exemple), les travaux de régulation et d'équilibre des installations de chauffage, etc. Faute de décision, une autre assemblée statue sur les mêmes points à la majorité simple de l'art. 24.

● *La double majorité* (art. 26) est celle des membres du syndicat, représentant au moins les trois quarts des voix. Elle est nécessaire pour les *« travaux comportant transformation, addition ou amélioration ».*

● *L'unanimité* (art. 26, dernier alinéa et jurisprudence) est nécessaire pour *« aliéner les parties communes dont la conservation est nécessaire au respect de la destination de l'immeuble ».* De plus, elle est nécessaire pour la création d'un parking dans une cour, pour changer la répartition des millièmes, pour la suppression d'un chauffage collectif...

AGRICULTURE

APRÈS L'ACCORD DE BRUXELLES SUR LA RÉDUCTION DE LA PRODUCTION DE LAIT

Les milieux agricoles expriment leur désapprobation

En attendant la prochaine réunion des ministres de l'agriculture des Dix, le 16 mars à Bruxelles, pour poursuivre leurs négociations sur les prix, le monde agricole français réagit défavorablement à l'accord sur la réduction de la production de lait : six cents producteurs ont manifesté mardi à Chartres (Eure-et-Loir), et en Bretagne, des délégations se sont rendues dans les préfectures des quatre départements pour déposer des motions de protestation.

M. Louis Perrin, président de l'Assemblée permanente des chambres d'agriculture (APCA) *« déplore vivement que l'accord de Bruxelles soit partiel »* et affirme que, s'il devait être entériné, il *« marquerait pour la première fois un coup d'arrêt inacceptable à l'expansion de l'agriculture »*. Quant à la FNSEA (Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles), c'est son congrès, qui se tient du 20 au 22 mars à Versailles, au lendemain du sommet européen, qui décidera des actions à mener, a déclaré son président, M. François Guillaume.

Le RPR estime que M. Rocard a engagé l'agriculture française *« dans la voie de la récession et du déclin »*, tandis que le président du CDS, M. Pierre Méhaignerie, ancien ministre de l'agriculture, déclare que cet accord *« aggravera les difficultés économiques de certaines régions et des éleveurs »*. M. Michel d'Ornano, ancien ministre de l'industrie, et président du conseil régional de Basse-Normandie, a critiqué, à Caen (Calvados), l'accord intervenu, jugeant que la France, premier producteur de lait européen, *« consentait le plus grand sacrifice »*.

Enfin, M. André Lajoinie, président du groupe communiste à l'Assemblée nationale, juge *« inacceptables »* les décisions européennes, puisque, dit-il, *« il y a d'autres solutions pour maîtriser la production laitière en appliquant simplement les règles communautaires »*.

Faire vite

La France va-t-elle assister, dans les jours ou les semaines qui viennent, à une réelle flambée de colère des agriculteurs, à une guerre du lait ? La désapprobation des responsables des organisations syndicales agricoles, qui expriment les inquiétudes des producteurs, est-elle plus classiquement préventive, dans l'attente à la fois de la fixation du prix du lait et de l'annonce des méthodes d'application des quotas limitant la production ?

Nul doute que dans les régions très fortes productrices ces méthodes devront être plus finement adaptées. La Bretagne, dont on estime la collecte de 1983 à plus de 5 milliards de litres, et les Pays de la Loire, où elle a approché les 4 milliards, représentent à elles seules 36 % de la collecte nationale, tout en étant des régions où les petites exploitations foisonnent. Une mauvaise adaptation de la réduction de la production serait sans doute plus mal ressentie en Bretagne qu'ailleurs, où les agriculteurs viennent de vivre durement l'effondrement des cours du porc.

Est-il cependant possible de satisfaire à la fois la FNSEA, les coopérateurs et les industriels laitiers, moins hostiles à des quotas par laiterie, et les syndicats minoritaires, qui y restent farouchement opposés : le jeu des primes de quantité (qui normalement devraient avoir disparu) ou des retenues pour frais de ramassage en zones « difficiles » rendant plus précaire le sort des petites exploitations.

Pourtant, si l'on considère d'un œil impersonnel les résultats de l'accord de Bruxelles, on peut croire que les difficultés seront plus grandes encore au Danemark (où la production doit être réduite de 11 %), même si le problème y est plus industriel qu'agricole, ou encore en Allemagne : la baisse de 7 % du volume de la production s'y accompagnera des effets, financièrement douloureux, de la disparition progressive des montants compensatoires monétaires. A première vue, la France, premier producteur européen, n'aurait pas si mal tiré son épingle du jeu, en limitant à 2 ou 3 % la réduction de sa production.

Le raisonnement froid n'a rien de convaincant pour les intéressés. La fibre européenne est impossible à faire vibrer chez des éleveurs déjà en difficultés et qui vont voir celles-ci s'aggraver. Qu'il s'agisse d'agriculteurs âgés, dont l'exploitation est déjà en deçà de la limite de rentabilité, ou de jeunes paysans dynamiques qui se sont lourdement endettés pour moderniser leur appareil productif, la pilule reste très amère à avaler, et le sort du voisin italien ou allemand a peu de chance d'émouvoir.

Il reste que les organisations agricoles ont raison sur deux points. On comprend que leurs responsables réclament obstinément l'application stricte de la règle des préférences communautaires : l'arrivée du beurre néo-zélandais ne peut qu'attiser la colère. De plus, l'entrée trop massive des produits de substitution pour l'alimentation du bétail, qui favorise les grandes unités laitières, ne peut qu'ajouter au scepticisme quant aux vertus de l'existence même du Marché commun. Les négociations avec les Etats-Unis, qui vont reprendre, puisque les ministres des affaires étrangères européens se sont mis d'accord sur leur principe (dans le cadre du GATT), sont trop lentes pour apporter un espoir réel aux producteurs de lait.

Chez les producteurs, pour l'instant, c'est, semble-t-il, l'attente. Mais une attente crispée, inquiète à la fois des résultats du sommet européen et des décisions du ministère de l'agriculture. M. Michel Rocard et ses services seraient sans doute bien inspirés de faire vite pour présenter aux agriculteurs des mesures cohérentes et relativement satisfaisantes des décisions communautaires, ainsi que le plan de restructuration auquel le ministre a fait plusieurs fois allusion. Chez les agriculteurs, on le sait, la colère monte vite. Il serait dommage de laisser la violence y devenir le seul mode de discussion avec le gouvernement.

J. D.

MANIFESTATION EN BRETAGNE LE 19 MARS POUR DÉFENDRE UNE « VALEUR REFUGE »

De notre correspondant

Saint-Brieuc. – *Les syndicats* agricoles bretons s'attendaient à « un mauvais coup ». Leur réponse aux décisions des Dix n'a pas tardé : manifestation régionale le 19 mars à Pontivy (Morbihan), le jour où commencera le sommet des chefs d'Etat européens.

Dans une région à dominante agricole, où les esprits s'échauffent d'autant plus vite que la violence est devenue une forme de dialogue avec l'Etat, cette nouvelle manifestation régionale risque d'être très mouvementée.

La Bretagne, en effet, terre de petites exploitations, est devenue par excellence le pays de l'élevage hors sol. Il y a une quinzaine de jours déjà, le coup d'arrêt donné aux plans de développement, qui impliquaient tout une production de lait, avait alarmé les quatre fédérations de syndicats d'exploitations agricoles (FDSEA) et les Jeunes Agriculteurs. Près de 90 % de ces plans de développement (qui permettent à un jeune agriculteur ou à un exploitant d'amener son exploitation à un bon niveau de productivité) s'appuient sur le lait : c'est la « valeur refuge », quand d'autres productions comme le porc, le poulet, l'œuf, tournent à la catastrophe.

Le récent accord de Bruxelles est, dès lors, considéré comme dangereux pour la Bretagne. Le gel des prix, disent les syndicats agricoles, *sera peut-être compensé* par le démantèlement des montants compensatoires monétaires (MCM). Mais quand ?

Quant à la diminution de 2 % de la production de lait en France, comment sera-t-elle appliquée ? Les FDSEA rejettent catégoriquement un système qui demanderait aux entreprises de faire cette réduction. Elles réclament plutôt des quotas qui s'exerceraient à partir d'un certain volume de production suffisant pour assurer un revenu minimum au producteur. Sinon, disent les responsables syndicaux, les entreprises, dans un contexte difficile, réduiront leurs collectes de lait, là où elles coûtent le plus cher : *« Ce sont donc les jeunes qui viennent de s'installer, et les petits producteurs qui seront « largués »*.

JEAN VIDEAU.

M. LABBÉ : « Abandon de poste »

« Le ministre de l'agriculture vient d'engager l'agriculture française dans la voie de la récession et du déclin », a déclaré, le mercredi 13 mars, M. Bernard Pons, secrétaire général du RPR, en commentant l'accord intervenu à Bruxelles. M. Claude Labbé, président du groupe RPR à l'Assemblée nationale, estime, pour sa part, que M. Michel Rocard s'était *« livré à une sorte d'abandon de poste »*.

Analysant la décision de limiter la production laitière, la direction du RPR explique que cela ne *« constitue pas seulement une erreur économique dont les conséquences ont été mal appréciées, mais une injustice vis-à-vis des agriculteurs, qui ont été, ces dernières années, les artisans efficaces de la croissance et de la lutte contre l'inflation »*.

Quant à l'accord sur les montants compensatoires monétaires, M. Pons affirme qu'il ne fait *« que consacrer définitivement l'affaiblissement de notre monnaie en aboutissant à la création de fait d'une zone mark »*.

Faits et chiffres

Affaires

● **Sharp en Grande-Bretagne.** – Le contrat pour l'implantation d'une usine de magnétoscopes à Wrexhame (Pays de Galles) a été signé le 12 mars à Londres entre Sharp, une société japonaise, et le ministre britannique des affaires galloises. L'usine nécessitera un investissement de 15 millions de livres (165 millions de francs). L'effectif et la capacité de production annuelle seraient respectivement de 640 personnes et de 500 000 magnétoscopes

● **Le contrôle de Paribas-Suisse.** – Le contrôle de la banque Paribas-Suisse, qui avait échappé à la Compagnie financière de Paris et des Pays-Bas au cours de l'été 1981 au profit de la société suisse Pargesa, va être réaménagé. Actuellement, Pargesa détient 51 % de Paribas-Suisse contre 46 % pour Paribas-France. Mais, en février 1982, pour permettre un meilleur fonctionnement de la filiale suisse, les deux actionnaires avaient constitué un syndicat, où ils avaient placé chacun 40 % du capital de cette filiale. Il est envisagé d'officialiser cet accord de fait en constituant une holding qui détiendrait le contrôle de Paribas-Suisse.

Social

● **Incidents dans un centre de formation à Montreuil.** – Des incidents ont eu lieu, mardi matin 13 mars, au centre local de l'Association pour l'enseignement et la formation des travailleurs immigrés (AEFTI) à Montreuil (Seine-Saint-Denis) entre des stagiaires, en grève depuis la veille, et des personnes qui tentaient de les expulser. Selon la CFDT, le mouvement a été déclenché par une centaine de stagiaires, soutenus par une quinzaine de formateurs, pour protester contre le licenciement d'une secrétaire immigrée. Selon les dirigeants de l'AEFTI, association proche de la CGT et du PCF, la secrétaire avait donné sa démission puis réclamé un plan de formation, demande qui serait acceptée.

ÉTRANGER

En Grande-Bretagne

Les conservateurs sont rassurés par le projet de budget qui prévoit un allégement des charges des entreprises

De notre correspondant

Londres. – Les milieux d'affaires sont soulagés, voire *« enthousiastes »*, comme l'écrit le *Guardian*, et le Parti conservateur retrouve – au moins pour un temps, – une quasi-unanimité. En présentant, le 13 mars, le premier projet de budget depuis sa nomination et les élections de juin 1983, le chancelier de l'Echiquier, M. Nigel Lawson, semble n'avoir pas manqué son examen de passage, donnant apparemment satisfaction à ceux auxquels il entendait tout d'abord s'adresser (1).

M. Lawson, qui n'aime pas les grands mots et ménage avec prudence ses effets, a indiqué qu'il avait préparé un budget *« neutre »*. Certes, il n'y a pas de bouleversements, et ses choix se situent dans la continuité de la politique générale de Mme Thatcher. Toutefois, ce budget tranche sur les précédents, notamment parce qu'il prévoit une réforme de la fiscalité, les impôts étant sensiblement allégés pour les entreprises et les petits contribuables, tandis que certains impôts indirects augmentent. En soulignant que *« le poids de l'impôt sur le revenu reste encore trop élevé »*, M. Lawson a annoncé que d'autres diminutions interviendraient au cours des quatre prochaines années. Il veut ainsi montrer que le gouvernement va tenir enfin les promesses faites par Mme Thatcher depuis son accession au pouvoir, voici près de cinq ans. C'est une demi-surprise, car, en novembre, il avait laissé entendre que l'ensemble des charges fiscales pourraient être accrues, ce qui avait irrité la plupart des industriels et beaucoup de députés de la majorité, mais de nombreux observateurs avaient deviné que ce n'était là qu'une menace « tactique » destinée à faire mieux apprécier, le moment venu, de « bonnes nouvelles ».

Le chancelier de l'Echiquier entend favoriser et assurer la reprise économique enregistrée l'an dernier. *« C'est un budget pour l'emploi et l'entreprise »*, a-t-il déclaré au début de son intervention devant la Chambre des communes. Dans un « livre vert » qu'il a présenté en même temps et qui expose les objectifs du gouvernement à plus long terme, M. Lawson affirme que la récession appartient au passé, et il table sur une croissance moyenne de 2,25 % pendant les cinq prochaines années. Il compte sur la proclamation de la relance pour financer des dépenses publiques de toute façon il souhaite continuer de réduire, à l'exception de celles de la défense.

Au profit des hommes d'affaires et des industriels, le budget 1984-1985 supprime une imposition sur le revenu des investissements et, chose plus remarquable, la surtaxe sur les cotisations patronales à la sécurité sociale, communément appelée l'« impôt sur l'emploi » par les dirigeants d'entreprise, qui réclamaient depuis des années son abolition. Cependant, les importateurs sont pénalisés en étant obligés de payer cinq semaines à l'avance la TVA sur leurs achats. Au profit des particuliers et des plus dépourvus d'entre eux, M. Lawson a décidé de relever de 12,5 % le minimum imposable. Près de huit cent cinquante mille personnes supplémentaires vont ainsi être dispensées. La taxe sur les achats immobiliers est annulée pour les logements les moins chers, tandis que l'on met fin aux dégrèvements prévus pour les assurances-vie.

Hausse des taxes sur la bière et le whisky

En revanche, plusieurs augmentations dans le domaine des impôts indirects sont prévues : sur la bière (il s'agit de se conformer à des objections de la CEE – la taxe sur les vins étant, quant à elle, diminuée), les spiritueux (dont le whisky), les cigarettes (M. Lawson a dit avoir pris en compte l'avis du corps médical) l'essence et la vignette automobile. Ces hausses, qui s'ajoutent à celles déjà annoncées pour le prix du gaz et de l'électricité, font craindre, selon certains experts, que le Trésor ne puisse atteindre son but quand il indique que l'inflation ne devrait pas dépasser 4,5 % au cours du prochain exercice.

Les financiers de la City ont répondu très favorablement à l'énoncé des grandes lignes de ce budget. Mardi après-midi, dans les couloirs de la Bourse, tout le monde s'accordait à prédire que l'une des principales conséquences des décisions gouvernementales serait une baisse substantielle des taux d'intérêt (de 0,5 % à 1 % dans un premier temps). Preuve immédiate de la satisfaction de la City : l'indice boursier du *Financial Times* a augmenté de vingt points, et le cours de la livre s'est subitement redressé par rapport au dollar. Le président de la plus grande organisation patronale, celle des industriels (CBI), qui, il y a encore quelques mois, manifestait son scepticisme devant la politique gouvernementale, n'a pas hésité à dire que la nouvelle loi de finances était *« un très bon budget »*.

Les députés conservateurs qui, ces dernières semaines, faisaient souffler un vent de fronde au Parlement ont oublié temporairement leur ressentiment pour approuver chaleureusement le chancelier de l'Echiquier et se féliciter de la réduction des impôts, notamment en faveur des plus démunis. Ils ont fait remarquer que de telles mesures ne pourraient qu'embarrasser l'opposition travailliste et éventuellement freiner la remontée de celle-ci dans les résultats des sondages d'opinion. Le leader du Parti travailliste, M. Neil Kinnock, quelque peu surpris, n'en a pas moins souligné que rien dans les prévisions budgétaires n'indiquait à court terme une réduction du chômage. *« Ce budget*, a-t-il dit, *s'adresse bien davantage à la City qu'à l'ensemble du peuple britannique, qui est victime d'un complot. »*

FRANCIS CORNU.

(1) L'exercice budgétaire en Grande-Bretagne commence le 1er avril.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CRÉDITEL

Société de financement par crédit-bail pour les télécommunications

Le conseil d'administration de DRÉDITEL, réuni le 12 mars 1984 sous la présidence de M. Henri Filho, président-directeur général, a arrêté les comptes du dernier exercice social clos le 31 décembre 1983.

Après dotation aux amortissements de 220 653 150,12 F, ces comptes font apparaître un bénéfice de 69 630 652,34 F, soit 17,41 F par action, contre 16,91 F en 1982.

Il sera proposé à la prochaine assemblée générale ordinaire des actionnaires de fixer le dividende à 14,90 F par action, contre 14,60 F au titre de l'exercice précédent. En raison du statut fiscal de la société, ce dividende n'ouvre pas droit à avoir fiscal.

Dans le domaine du crédit-bail en faveur des télécommunications, CRÉDITEL a signé avec l'administration des PTT un avenant au protocole 1983 portant sur un programme complémentaire de 120 millions de francs. Les engagements pris par la société au titre de l'année écoulée s'élèvent ainsi à 324 millions de francs, qui seront financés à hauteur de 55 millions sur fonds propres de réemploi et de 269 millions sur fonds d'emprunt.

Des négociations ont été entamées avec l'administration sur le programme à prévoir au titre de l'année en cours.

Par ailleurs, CRÉDITEL a poursuivi le développement de ses opérations de SICOMI classique qui représentaient à fin 1983 un volume cumulé d'engagements de 148 millions de francs.

GROUPE ROBECO

FRACTIONNEMENT DES ACTIONS ROBECO ET ROLINCO

Afin de faciliter le marché des titres en Bourse, les sociétés Robeco et Rolinco proposeront à l'assemblée générale des actionnaires du 29 mars 1984 de décider le fractionnement de leurs actions. Les titres actuels d'une valeur nominale de 50 florins seront remplacés par cinq actions de 10 florins nominal.

La forte hausse des cours de Robeco et Rolinco en Bourse d'Amsterdam, ces dernières années, les a amenés nettement au-dessus de 300 florins. Après le fractionnement qui devrait avoir lieu avant l'été prochain, et sur la base de leur niveau actuel, les cours se situeraient aux alentours de 60 florins et 70 florins.

BANQUE PARISIENNE DE CRÉDIT

Le Conseil d'administration de la BANQUE PARISIENNE DE CRÉDIT, réuni le 7 mars 1984 sous la présidence de M. Daniel HOURI, a arrêté les comptes de l'exercice 1983. Le résultat d'exploitation, avant amortissements, provisions et impôt sur les sociétés, s'élève à 137.348.000 F contre 145.748.000 F en 1982, soit une baisse de 5,70 %. Cette évolution reste satisfaisante si l'on tient compte de la baisse des taux intervenue en 1983, par ailleurs favorable aux entreprises.

Après amortissements, provisions et impôts, le bénéfice net de l'exercice s'élève à 40.011.586 F. En 1983, la Banque a enregistré un alourdissement des provisions pour douteux et litigieux (23,2 MF contre 16,4 MF) et une croissance des amortissements (19,3 MF contre 14,2 MF) qui reflète l'importance des investissements informatiques actuellement en cours.

La Banque a apporté pendant tout l'exercice assistance et financement à sa clientèle de PME en déployant particulièrement ses efforts sur les crédits à moyen et long terme et sur le développement des exportations : deux bureaux commerciaux ont été ouverts à AMSTERDAM et DUSSELDORF et plusieurs voyages professionnels en EUROPE et au JAPON ont été organisés.

PARIBAS

LA BANQUE PARIBAS DANS TOUS LES PAYS DE LA CEE

Avec l'ouverture d'une succursale à Copenhague, la Banque Paribas devient la seule banque européenne directement présente dans tous les pays de la Communauté économique européenne.

Opérationnelle à partir du 1er mai 1984, la succursale de Copenhague sera dirigée par M. Kurt Snebang Larsen.

Cette implantation au Danemark, avec la création simultanée d'un bureau de représentation à Oslo, en Norvège, traduit également la volonté de Paribas de développer ses activités dans les pays nordiques.

COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL

EXERCICE 1983

Durant l'année écoulée, la COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL et ses cinq filiales françaises ont distribué 3.942 millions de francs de nouveaux concours en capital.

Les engagements de leur clientèle, produits à recevoir inclus, atteignaient 8.213 millions de francs au 31 décembre 1983.

Le bénéfice net consolidé du groupe s'établit à 71,6 millions de francs pour 1983.

Les bénéfices nets des différentes sociétés qui le composent sont, respectivement, de :

59.961.886 F pour la COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL, dont 35,6 millions de revenus des filiales ;

33.514.729 F pour le CRÉDIT UNIVERSEL ;

1.866.162 F pour UNIVERSAL FACTORING ;

8.132.089 F pour LOCUNIVERS ;

2.114.691 F pour UNIFIMO ;

1.629.097 F pour LOCATIONFOR.

Pour les filiales, contrôlées à 99 % par la COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL, les distributions proposées, qui reviendront presque intégralement à la société mère, forment un total de 44,1 millions de francs, soit un dividende net par action de 46 F pour CRÉDIT UNIVERSEL, 13 F pour UNIVERSAL FACTORING, 80 F pour LOCUNIVERS, 20 F pour UNIFIMO et 100 F pour LOCATIONFOR.

Le Conseil d'administration de la COMPAGNIE DU CRÉDIT UNIVERSEL proposera pour sa part de répartir aux actionnaires une somme de 37.042.756,80 F correspondant à un dividende net unitaire de 33,60 F (l'augmentation du dividende par rapport à celui de l'exercice précédent ayant été limitée à 5 % conformément aux prescriptions gouvernementales) soit, avec l'avoir fiscal, un revenu global de 50,40 F par action.

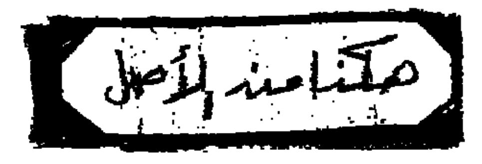
Sur la base du dernier cours de 1983 (447 F), le rendement du titre ressortirait ainsi à 11,28 %.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DELMAS-VIELJEUX

Les actionnaires de la Compagnie financière Delmas-Vieljeux, réunis en assemblée générale ordinaire, 16, avenue Matignon à Paris-8e, le 8 mars 1984, sous la présidence de M. Tristan Vieljeux ont :

– approuvé les comptes de l'exercice 1983 arrêtés au 31 décembre 1983 ;
– décidé la mise en distribution d'un dividende de 35 francs par action, assorti d'un avoir fiscal (impôt déjà payé au Trésor) de 17,50 francs, donnant un total de 52,50 francs par action, identique à celui de l'exercice précédent qui avait eu une durée de dix-huit mois.

Le dividende sera payé dans les banques habituelles, à compter du 16 mars 1984, contre remise du coupon n° 87 pour les actions au porteur et estampillage des certificats nominatifs.



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

13 mars

Amrep sifflé

C'est dans un chahut indescriptible que s'est déroulée, mardi la cinquième tentative pour coter Amrep deuxième valeur inscrite à la corbeille de la Bourse de Paris. Mais ô surprise, constamment réservée à la baisse les jours précédents, au point de descendre jusqu'à 240 F sans contrepartie suffisante à l'achat (dernier cours : 605 F), l'action l'était aujourd'hui à la hausse. Que s'est-il donc passé, car en vingt-quatre heures la situation financière de l'entreprise ne s'est pas subitement restaurée. « Des ordres de ventes ont été annulés », assurait un professionnel. Rachats de vendeurs à découvert ? Certains le disaient et d'autres demandaient tout haut ce qu'en disait la COB : « A Wall Street avec la S.E.C., ça ne se passerait pas comme ça. » Bref, un cours de 279 F fut enfin inscrit mais à 14 heures après un nouveau retard la baisse d'Amrep s'établit ainsi à 53,9 %.

Dans l'ensemble, la tendance est apparue plus soutenue après l'affaiblissement de la veille. Mais ce ne fut quand même pas la reprise que certains attendaient après le redressement du New-York Exchange. Esso et CSF firent bien preuve de meilleures dispositions, mais l'exemple donné ne fut pas vraiment contagieux. Plusieurs fois échaudés les opérateurs se méfient. Finalement, à la clôture, l'indicateur instantané enregistrait, une faible avance de 0,45 %. Désormais, à neuf jours de la liquidation générale, les cours en moyenne se situent à 0,8 % en dessous de leurs niveaux de fin février.

Malgré le recul du dollar, la devise-titre a peu varié, s'échangeant entre 9,89 F et 9,93 F contre 9,85/9,94 F.

L'or s'est redressé à Londres (397,50 dollars l'once contre 395,75 dollars), mais a baissé ici, à Paris, à cause du dollar utilisé comme monnaie de référence. Le lingot a coté 101 700 F contre 102 050 F. Repli également du napoléon à 646 F (– 4 F).

NEW-YORK

Nouvelle hausse

Bien amorcé en début de semaine, le redressement des cours s'est poursuivi mardi à Wall Street. Cependant, des ventes bénéficiaires sont apparues en fin de séance, réduisant ainsi quelque peu les gains initiaux. Un moment en avance de plus de 16 points, l'indice des industrielles ne gagnait plus à la clôture que 9,43 points à 1 164,78. Cette fois, le bilan de la journée a été très largement positif. Sur 1960 valeurs traitées, 1 042 ont monté, 489 seulement ont baissé et 429 n'ont pas varié.

Les différentes indications donnant à penser que la surchauffe économique se calmait, notamment la baisse de 0,2 % des ventes au détail en février, ont rassuré la communauté boursière. Les déclarations rassurantes à ce sujet faites par le vice-président du Fed et par le secrétaire d'Etat au commerce ont contribué à détendre l'atmosphère et à favoriser les prises de positions.

L'accélération de l'activité en témoigne : 102,65 millions de titres ont changé de mains, contre 84,50 millions la veille.

VALEURS	Cours du 12 mars	Cours du 13 mars
Alcoa	40	40 5/8
A.T.T.	17 1/8	17 1/8
Boeing	40 1/4	39
Chase Manhattan Bank	49 3/4	50 1/4
Du Pont de Nemours	47 1/2	46 3/4
Eastman Kodak	66 5/8	67 1/2
Exxon	39 3/8	38 3/4
Ford	38 1/8	38 3/8
General Electric	50 5/8	51 5/8
General Foods	47 3/4	47 5/8
General Motors	67 3/8	67 7/8
Goodyear	26 3/4	26 7/8
I.B.M.	110 1/8	110 5/8
I.T.T.	39 1/2	40 1/8
Mobil Oil	29 3/4	29 1/2
Pfizer	38 5/8	38 3/4
Schlumberger	48 3/4	49 1/4
Texaco	38 1/2	39 1/8
U.A.L. Inc.	31 3/8	31 1/2
Union Carbide	55 1/2	55 3/4
U.S. Steel	29	29 5/8
Westinghouse	45 3/4	46 3/4
Xerox Corp.	38 7/8	40 1/4

LA VIE DES SOCIÉTÉS

TONNA ÉLECTRONIQUE RATE SON ENTRÉE EN BOURSE. – L'introduction, le 13 mars, sur le second marché de la Bourse de Nancy des actions TONNA Electronique s'est soldée par un échec. Les ordres d'achat ont, en effet, porté sur 1 530 000 titres, alors que seuls 19 000 titres de 100 F nominal étaient mis à la disposition du public au prix d'offre minimum de 120 F par action. La procédure d'offre publique de vente (OPV) va donc être appliquée le 21 mars prochain, pour éviter le retour à de pareils excès, ce en accord avec les banques introductrices : la SNVB, la Société générale et la Banque Worms. Le nouveau prix d'introduction est fixé à 150 F. Société holding au capital de 29 513 000 F, ayant son siège social à Reims, TONNA Electronique exerce son activité dans la fabrication et la distribution d'antennes de radio et de télévision et de systèmes de portiers audio et vidéo pour immeubles. Dans ce domaine, sa part de marché en France est supérieure à 33 %. L'axe de développement et de recherche se situe dans le traitement des signaux de radio-diffusion-télévision, d'interfaces opto-électroniques et de signaux de radio-diffusion directe par satellites. Employant environ six cents personnes, la société a réalisé, en 1983, un chiffre d'affaires hors taxes de 190 millions de francs, dont 12 millions et demi à l'export. – (*Corresp.*)

DE BEERS. – En diminution l'année précédente, les profits du groupe diamantifère se sont fortement accrus pour 1983. Le résultat après impôt s'élève à 303,4 millions de rands, marquant ainsi une progression de 49,8 % pour un chiffre d'affaires de 892,9 millions de rands (+ 21 %). Le bénéfice net (part des associés incluse) atteint 530,2 millions de rands (+ 19,8 %). Le dividende final est fixé à 27,5 cents (contre 25 cents), faisant un total de 40 cents (contre 37,5 cents). Les dirigeants attribuent cette amélioration des ventes de diamants – les pierres brutes de petites dimensions – aux effets de change (baisse du rand par rapport au dollar). Les ventes au détail dans les bijouteries ont atteint l'an dernier un niveau record, grâce, en particulier, aux importantes acquisitions faites aux Etats-Unis pour Noël. De Beers a poursuivi ses efforts pour stabiliser le marché du diamant en augmentant ses stocks dont la valeur atteignait, en fin d'exercice, 2 253,9 millions de rands, contre 1 832,3 millions.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 31 déc. 1983)

	12 mars	13 mars
Valeurs françaises	103,2	103,7
Valeurs étrangères	96	97,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	12 mars	13 mars
Indice général	159,9	160,5

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 14 mars .... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	13 mars	14 mars
1 dollar (en yens)	224,55	223,35

BOURSE DE PARIS Comptant 13 MARS

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	26 20	1 352
5 %	39 55	0 574
3 % amort. 45-54	71	1 852
Emp. 7 % 1973	9895	..
Emp. 8,80 % 77	117 60	7 117
9,80 % 78/93	90 45	6 587
8,80 % 78/86	91 80	2 236
10,80 % 79/94	93 10	5 666
13,25 % 80/90	100 75	10 318
13,80 % 80/87	102 60	5 655
13,80 % 81/99	101 90	2 225
16,75 % 81/87	110 90	8 512
16,20 % 82/90	111 70	2 700
16 % juin 82	111	12 197
E.D.F. 7,8 % 61	137	2 075
E.D.F. 14,5 % 80-82	101 80	10 340
Ch. France 3 %	146	..
CNB Bques janv. 82	101 85	2 663
CNB Paribas	102 20	2 663
CNB Suez	102 10	2 663
CNI janv. 82	101 75	2 663

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.S.N. 10,50 % 77	2650	2630
Carrefour 6,75 % 77	344	....
Interbail (obl. conv.)	250	....
Lafarge 6 % 72	341 50	341 50
Martel 8,75 % 70	1610	1610
Michelin 5,50 % 70	638	639
Moët-Hennes. 6 % 77	1654	1655
Pétr. (Fse) 7,50 % 79	239	240
Peugeot 6 % 70-75	365	....
Sanofi 10,25 % 77	....	....
SCREG	156	156
Télém. 7 % 74	180	184
Thom.-CSF 8,9 % 77	350	350

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Acier Peugeot	53 30	51 20
A.G.F. (St Cent.)	362	361
A.G.P. Vie	5600	5380 o
Agr. Inc. Madag.	100	....
Alfred Herlicq	70	70
Allobroge	345	345
André Roudière	133	135
Applic. Hydraul.	301 20	301 20
Arbel	37 10	37 10
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Darty Act. d. p.	715	716
De Dietrich	340	....
Degremont	144	138 20
Delalande S.A.	282 80	290
Delmas-Vieljeux	718	735
Dév. Rég. P.d.C (Li)	125 20	125
Didot-Bottin	619	595
Dist. Indochine	391	391
Drag. Trav. Pub.	240	244 80
Duc-Lamothe	206	....
Dunlop	9 75	8 80
Eaux Bass. Vichy	970	968
Eaux Vittel	856	880
Ecco	2701	2685
Economats Centre	535	536
Electro-Banque	255 10	260
Electro-Financ.	470	478 90
Elf-Antargaz	158	....
E.L.M. Leblanc	758	756
Entrepôts Paris	269	268
Epargne (B)	1180	1177
Epargne de France	306 50	....
Epeda-BF	1135	1150
Escaut-Meuse	375	372
Eurocom	605	600
Europ. Accumul.	31	31
Eternit	356	363
Félix Potin	1145	1100
Ferm. Vichy (Ly)	129 50	116 o
Finalens	96	97
FIPP	103	103 50
Fnac	229 50	230
Focep (Chât. eau)	1000	....
Foncière (Cie)	189 20	189
Fonc. Agache-W.	94 30	96
Fonc. Lyonnaise	1400	1456
Foncina	173	172
Forges Gueugnon	15	15
Forges Strasbourg	130	130
Forinter	1200	1200
Fougerolle	49 20	47 20
France I.A.R.D.	102	109 d
France (La)	830	800
Frankel	186 10	185
Fromageries Bel	765	765
From. Paul Renard	483	483 70
GAN	695	700
Gaumont	610	610
Gaz et Eaux	1410	1450
Genvrain	110	....
Gér. Arm. Hold.	25	26
Gerland (Ly)	635	630
Gévelot	230 40	....
Gr. Fin. Constr.	203 40	204 20
Gds Moul. Corbeil	80	80
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SECOND MARCHÉ

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Hors-cote

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	[illegible]	[illegible]

SICAV 13/3

VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net	VALEURS	Émission Frais incl.	Rachat net
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

c : coupon détaché ; * : droit détaché ; o : offert ; d : demandé ; ♦ : prix précédent.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1913	4,5 % 1973	1935	1936	1935	....
3364	C.N.E. 3 %	3448	3448	3440	– 0 23
205	Accor	205	209 90	209 90	+ 2 39
770	Agence Havas	775	785	785	+ 1 29
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
660	Europe n° 1	638	641	641	+ 0 47
850	Facom	825	825	825	....
740	Fichet-Bauche	740	726	726	– 1 89
180	Flexdal	182 50	180 10	181	– 0 82
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]	[illegible]

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 13/3	COURS DES BILLETS AUX GUICHETS Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 034	7 980	7 770	8 170
Allemagne (100 DM)	308 070	308 240	296	315
Belgique (100 F)	15 056	15 073	14 100	15 200
Pays Bas (100 fl.)	273	272 920	260	280
Danemark (100 krd)	84 250	84 200	79	87
Norvège (100 k)	106 750	106 670	103	110
Grande-Bretagne (£ 1)	11 663	11 660	11 300	12 100
Grèce (100 drachmes)	7 838	7 805	7 100	8 850
Italie (1 000 lires)	4 980	4 961	4 746	5 200
Suisse (100 fr.)	372 600	373 280	361	382
Suède (100 krs)	103 400	103 500	99	106
Autriche (100 sch)	43 760	43 800	42 800	44 600
Espagne (100 pes.)	5 332	5 334	5 100	5 700
Portugal (100 esc.)	6 100	6 080	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 286	6 300	6 120	6 460
Japon (100 yens)	3 583	3 572	3 430	3 590

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 13/3
Or fin (kilo en barre)	102400	102000
Or fin (en lingot)	102050	101700
Pièce française (20 fr)	650	646
Pièce française (10 fr)	420	.....
Pièce suisse (20 fr)	650	642
Pièce latine (20 fr)	620	608
Souverain	766	760
Pièce de 20 dollars	4520	4520
Pièce de 10 dollars	2100	2200
Pièce de 5 dollars	1160	.....
Pièce de 50 pesos	4085	4050
Pièce de 10 florins	649	645

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

Le numéro du « Monde » daté 14 mars 1984 a été tiré à 457 898 exemplaires

A B C D E F G

M. MITTERRAND A TOULOUSE

Un nouveau départ pour l'industrie aéronautique grâce à l'Airbus-320

De notre envoyé spécial

Toulouse. — M. François Mitterrand s'est rendu à Toulouse mardi 13 mars au lendemain même de la signature, à Bonn, de l'accord pour *la fabrication d'un nouveau modèle* d'Airbus en collaboration entre la France, l'Allemagne, la Grande-Bretagne et l'Espagne (*le Monde* du 13 mars).

Le chef de l'Etat, accompagné de M. Charles Fiterman, ministre des transports, n'a évidemment rien vu du futur avion A-320, qui n'est encore qu'à l'état de maquette.

Les dirigeants de la SNIAS, MM. Henri Martre, président, Bernard Lathière, administrateur-gérant, et Roger Beteille, président du groupe d'intérêt économique Airbus-Industrie, lui ont, en revanche, largement expliqué les plans de cet avion de cent cinquante places, dont la construction va commencer, et dont les premiers exemplaires seront livrés en 1988. Ils ont insisté sur les performances de l'appareil, supérieures à celles de la dernière Caravelle.

A défaut de voir les premiers éléments du nouvel avion, M. Mitterrand a parcouru les hangars de la SNIAS où sont assemblés d'autres modèles : l'avion régional biturbopropulseur ATR-42 franco-italien de 44 à 49 places et l'Airbus A-310 de 215 places déjà en service dans plusieurs compagnies, et dont cinq exemplaires seront livrés à partir de mai prochain à Air France. Après avoir pénétré dans les cellules en cours de montage, monté sur les plates-formes d'assemblage et s'être fait donner des explications techniques, le président de la République a déclaré dans une brève allocution qu'il était heureux que Mme Thatcher, avec qui il en avait parlé plusieurs fois, ait donné son accord à cette réalisation. Il a ajouté : *« La France tient dans cette entreprise un rôle de pointe, et avec ses partenaires européens elle fait la preuve que leur entreprise commune peut supporter la compétition mondiale. Notre pays tient donc sa place grâce à une haute technologie, une bonne organisation et un vaste marché. » « C'est un nouveau départ pour notre industrie aéronautique. »*

A M. Dominique Baudis, maire de Toulouse (centriste), venu le saluer, M. Mitterrand a dit qu'il se félicitait que l'avenir aéronautique de Toulouse soit ainsi assuré jusqu'à l'an 2000 au moins, précisant que de nouveaux emplois seraient créés. Profitant de la visite du chef de l'Etat, le syndicat CGT de l'Aérospatiale a distribué une « lettre ouverte » demandant notamment le *« rattrapage du pouvoir d'achat gravement amputé depuis deux ans »* et l'application à la SNIAS *« des lois de la République dans le domaine des libertés »*.

Après sa visite des installations, M. Mitterrand a été l'hôte d'un déjeuner privé offert par le bureau de l'association de la presse présidentielle dont il est, de droit, le président d'honneur.

ANDRÉ PASSERON.

M. MAUROY SE REND AU DANEMARK

M. Pierre Mauroy devait quitter Paris pour Copenhague, ce mercredi après-midi 14 mars, pour une visite officielle de deux jours au Danemark. Le premier ministre est accompagné de M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères européennes, et de deux secrétaires d'Etat, MM. Guy Lengagne (mer) et Roger-Gérard Schwartzenberg (éducation nationale).

Le programme de la visite de M. Mauroy prévoit un premier entretien en tête-à-tête avec son collègue danois, M. Poul Schluter, mercredi en fin d'après-midi, suivi d'un dîner officiel. Jeudi, le premier ministre s'entretiendra avec le chef de l'opposition social-démocrate, M. Joergensen, puis les deux délégations auront une série d'entretiens au palais du gouvernement, avant de participer à un déjeuner offert par la reine. M. Mauroy doit regagner Paris dans la soirée de jeudi.

Ses entretiens à Copenhague seront principalement consacrés à la préparation du conseil européen des 19 et 20 mars, à la défense, à un certain nombre de questions d'actualité (parmi lesquelles la situation au Liban et la guerre Iran-Irak), ainsi qu'à l'examen des relations bilatérales.

Sur le vif

Zip

Elle est devenue bien vertueuse, je vous le disais l'autre jour, bien conformiste, l'Amérique de Reagan, elle s'interroge à longueur d'onde et d'antenne sur la question de savoir si Gary Hart et sa femme, deux fois séparés, se sont réconciliés pour de vrai ou pour la frime en vue des prochaines élections présidentielles. Et s'il est opportun ou pas de rétablir la prière à l'école. Quand elle voit passer un bonhomme qui n'arrive pas à remonter la fermeture Eclair de sa braguette dans une galerie marchande à Albany, elle pousse des hauts cris par la voix suraiguë d'une vendeuse, alerte les flics et envoie le malheureux au poste de police.

Là, on lui prête une épingle de nourrice et on le lâche devant les micros et les caméras immédiatement alertés. Remous dans l'opinion et catastrophes en cascade. Il perd son emploi de conseiller dans un programme de réhabilitation pour drogués. Complètement traumatisé, il va chez le toubib. Ordonnance recto verso de tranquillisants, d'antidépressifs, d'euphorisants. Il se met à croquer des tablettes et à avaler des gélules avant les repas, après les repas, entre les repas.

Le voilà complètement drogué à son tour. Et méchant. Et teigneux. Et violent. Du coup — quel coup ! — sa femme le plaque. Alors là, il touche le fond. Il donne un coup de pied. Et il remonte jusqu'au tribunal devant qui il va attaquer le fabricant en dommages-intérêts. Et il va gagner. Savez-vous combien ? 200 000 dollars. En gros — et ça fait très gros — 1 600 000 F. Lourds.

C'est ça que j'adore aux Etats-Unis. Ce sont ces contrastes, ces extrêmes. Tous ces « possibles ». Un pays où on peut encore jouer à qui perd gagne sur une fermeture Eclair et une épingle de nourrice bien placées, c'est quand même un grand, un beau pays !

CLAUDE SARRAUTE.

Inquiétude sur les intentions de l'Argentine au sujet de sa dette extérieure

Les concertations entre les banques créditrices de l'Argentine ont repris à New-York, le mardi 13 mars. L'attitude dilatoire, pour ne pas dire plus, adoptée par le gouvernement du président Alfonsin en ce qui concerne le service de la dette extérieure (s'élevant au total à plus de 43 milliards de dollars) est devenu un grave sujet d'inquiétude pour la communauté bancaire internationale. Schématiquement, les faits sont les suivants.

Le 13 octobre dernier, le gouvernement militaire de l'Argentine avait fait savoir qu'il suspendait tous remboursements (y compris le paiement des intérêts) sur la dette extérieure. Les élections ont eu lieu depuis lors, mais Buenos-Aires continue à ne pas honorer ses engagements. Les créanciers seraient prêts à accepter l'ajournement du remboursement du principal en attendant que soit négocié un accord de rééchelonnement, mais pas le refus de servir les intérêts et cela d'autant plus que l'Argentine a pu, au cours des derniers mois, engranger quelques réserves de changes (on parle de 1 milliard de dollars).

Ces réserves, déclare le gouvernement argentin, doivent d'abord servir à faire redémarrer l'économie. La question se complique pour les banques américaines du fait que si les intérêts ne sont pas payés d'ici à l'échéance du 31 mars, elles devraient, selon la réglementation en vigueur aux Etats-Unis, classer les créances correspondantes dans leurs « actifs non rentables » *(non performing loans)*, ce qui les obligerait de déduire de leurs profits du trimestre le montant des intérêts restant dûs.

Ce serait la première fois que des prêts de caractère public (bénéficiant de la garantie du Trésor du pays créancier) consentis à un grand pays d'Amérique latine seraient *ainsi « déclassés » par* les banques américaines (les banques condamnées viennent, pour leur part, de le faire). L'impasse actuelle provient de ce que l'Argentine, pour payer les arriérés, demandent de nouveaux crédits, tandis que les banques considèrent le service, au moins partiel, des intérêts comme un préalable. En attendant, elles n'ont toujours pas débloqué le milliard de dollars faisant partie d'un crédit de 1,5 milliard accordé en 1983. Le gel de ce crédit est intervenu après la dénonciation, l'an dernier, par l'Argentine de son accord avec le Fonds monétaire. Les contacts avec le FMI ont été rétablis, mais n'ont pour l'instant débouché sur rien de concret, Buenos-Aires faisant planer la vague menace d'un refus de négocier un accord avec les créanciers.

On rapporte, d'autre part, que le premier ministre des Philippines, M. Cesar Virata, a déclaré que son pays va demander un troisième moratoire de trois mois pour le service de sa dette, celui qui est en cours devant expirer le 16 avril.

RECHUTE DU DOLLAR : 7,87 F

Le dollar a fléchi à nouveau sur le marché des changes, mercredi 14 mars 1984, revenant, à Francfort, de 2,59 DM à 2,55 DM, et à Paris de 7,98 F à 7,87 F environ.

Cette rechute, qui intervient après une vive reprise en début de semaine (le dollar s'élevant au-dessus de 2,60 DM et de 8 F), est attribuée à plusieurs facteurs. Il y a d'abord l'« effet Hart » : le succès grandissant de ce candidat démocrate est considéré comme une menace réelle pour le président Reagan. Il y a eu, ensuite, l'annonce d'une baisse des ventes de détail américaines en février (— 0,2 %). Cette baisse a surpris les analystes, qui s'attendaient à une nouvelle progression, de l'ordre de 0,7 % à 0,8 %. Cette contraction, la première depuis août 1983, est de nature à calmer un peu les craintes d'une surchauffe susceptible de durcir la politique des autorités monétaires et, donc, de faire monter les taux. Au surplus, M. Preston Martin, vice-président de la Réserve fédérale, l'autorité de contrôle, a déclaré que l'économie américaine *« paraissait en mesure de soutenir pendant plusieurs trimestres une croissance réelle de l'ordre de 6 % sans qu'il faille, pour autant, redouter une surchauffe »*. C'est également l'opinion de M. Malcolm Baldridge, secrétaire au commerce, qui voit même la croissance du PNB américain revenir de 6 % au premier trimestre 1984 à 5 %, 4 % et 3,5 % les trimestres suivants, pronostic confirmé par les experts du secteur privé, en particuliers ceux de Wharton Econometrics.

● *M. Marjolin à l'Académie des Sciences morales.* — M. Robert Marjolin a été élu lundi 12 mars à l'Académie des Sciences morales et politiques. M. Marjolin, agrégé de droit, a été secrétaire général de l'Organisation européenne de coopération économique de *1948* à *1955*, et vice-président de la Commission de la Communauté économique européenne de 1958 à 1967.

La fédération socialiste de Loire-Atlantique exclut huit militants

De notre correspondant

Nantes. — En excluant du Parti socialiste huit de ses militants (et non des moindres, puisqu'on y trouve, entre autres, M. Gérard Saliou, l'ancien adjoint aux finances de M. Alain Chenard, maire de la ville, de 1977 à 1983), la fédération de Loire-Atlantique a voulu se séparer des derniers représentants de la vieille SFIO, caractérisés par leur attachement viscéral à la laïcité autant que par leur anticommunisme sans concession.

« Ces gens n'ont plus rien à voir avec le parti » : tel est l'avis de la commission des conflits, qui a statué sur le cas de M. Gérard Saliou et de ses amis. Ceux-ci sont déclarés coupables d'avoir participé activement, en novembre 1983, à la constitution de « l'appel des 121 aux travailleurs du département », appel qui n'est pas tendre pour le gouvernement. Les « 121 » lui reprochent *« de prendre des mesures portant atteinte à des droits acquis par le mouvement ouvrier au prix d'une lutte séculaire »*. Certes, les « 121 » n'utilisent pas le mot « trahison » (des promesses de mai 1981), mais il est bien dans l'esprit de ce texte, signé aussi par des militants du PCI (Parti communiste internationaliste, *trotskiste*).

Les huit « accusés », convoqués mercredi 7 mars devant la commission, se sont prévalus du soutien de cinquante-deux autres militants socialistes, ce qui montre que les héritiers de la « vieille maison » SFIO représentent toujours un certain courant au pays nantais. La commission des conflits a estimé qu'il s'agissait d'une expression externe au parti et donc d'une activité fractionniste. En fait, le bureau fédéral du PS, à tendance popéreniste-CERES, a saisi l'occasion qui lui était offerte pour régler de vieux comptes.

Reste à savoir si les exclus ne vont pas tenir maintenant un rôle encore plus gênant pour la majorité fédérale. Ils se sont engagés à fond pour la relance de « l'appel des 121 », qui a déjà recueilli deux mille signatures en Loire-Atlantique. Ils tiennent meeting mercredi 14 mars à Nantes.

Y. R.

LE SERVICE DE SÉCURITÉ INTERNE DU CEA EST MIS EN CAUSE PAR « LE CANARD ENCHAINÉ »

Plusieurs membres du service de *sécurité interne* du Commissariat à l'énergie atomique (CEA) seraient soupçonnés de trafic de drogue, selon des affirmations du *Canard enchaîné* du mercredi 14 mars, qui se fondent sur un rapport remis en janvier dernier à l'administrateur général de l'organisme, M. Gérard Renon, et à la DST. *« Certains policiers affirment aujourd'hui que la quantité de drogue saisie était « négligeable » mais d'autres maintiennent que quatre salariés du CEA au moins sont compromis »*, note l'hebdomadaire.

Au CEA, on confirme qu'il y a eu présomption d'usage de drogue chez certains membres du département de sûreté et de protection du secret (DSPS), mais on ajoute que l'affaire était tout à fait bénigne (quelques cigarettes) et qu'elle n'a entraîné que des réprimandes verbales, sans sanctions disciplinaires.

Toujours selon *le Canard enchaîné*, le DSPS a fait l'objet d'enquêtes révélant qu'il *« se comporte comme une véritable police privée. Disposant de trois cent quatre-vingt-cinq mille fiches et dossiers sur tous les collaborateurs (trente-cinq mille personnes) et sur la plupart des techniciens et cadres des entreprises travaillant directement pour le CEA (cent cinquante mille autres personnes), ce servie échappe presque complètement au contrôle de la police officielle »*. Selon le CEA, le DSPS garde effectivement les fiches des personnes de l'industrie avec qui le CEA a travaillé, car même si les relations sont atuellement terminées, elles peuvent être reprises dans l'avenir. On rappelle que le CEA a la responsabilité de la fabrication des armes nucléaires et que cela conduit le DSPS à faire de nombreuses enquêtes. Celles-ci suivent des directives gouvernementales dont le CEA a demandé confirmation aux nouvelles autorités peu après mai 1981.

● *« Médias : nouvelles stratégies, nouvelles images ».* — L'Institut universitaire de technologie B de l'université de Bordeaux III (qui comprend un enseignement de journalisme) organisait en juin 1983 ses « journées presse » sur ce thème. Le compte rendu vient d'être publié : ce sont des morceaux choisis des interventions et des moments forts des débats, qui ont porté notamment sur le rôle de la presse écrite et sur la place des journalistes dans l'évolution en cours du système médiatique.

IUT B, département « Carrières de l'information », Mme Edith Rémond, domaine universitaire, 33405 Talence, CEDEX.

● *Création de France communication internationale.* — Un groupement d'intérêt économique (GIE) chargé de faciliter la promotion de l'audiovisuel français à l'étranger a été créé par l'Institut national de la communication audiovisuelle (INA), Télédiffusion de France (TDF) et France média international (FMI), dont la fonction est de commercialiser les œuvres ou documents du service public de l'audiovisuel. Un communiqué publié vendredi 9 mars par TDF précise que France communication internationale devrait surtout permettre une meilleure coordination de l'action des trois sociétés qui conservent leur autonomie propre.

● *Un sondage sur la privatisation de la télévision.* — *Le Quotidien de Paris* publie le 14 mars un sondage réalisé par l'institut IFRES entre le 29 février et le 8 mars sur un échantillon représentatif de 1000 personnes âgées de dix-huit ans et plus. 72 % d'entre elles estiment que la télévision ne doit pas demeurer un monopole d'Etat. 52 % voient dans la gestion privée la garantie d'une télévision attentive aux goûts du public ; 28 % redoutent le risque d'une mainmise des puissances d'argent et 4 % celui d'un abandon de la mission de service public.

